



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Myriam JACQUOT

**CHRISTIANISATION
ET CADRES DE LA VIE RELIGIEUSE
AU NORD-OUEST DU DIOCESE DE TOUL
DES ORIGINES A LA FIN DU XIIème SIECLE**

THESE DE DOCTORAT EN HISTOIRE MEDIEVALE

Sous la direction de M. le Professeur Michel BUR

TOME 1

NANCY

2003

A la mémoire de mes grand'mères, Marie et Hélène

*Pour Daniel, avec tout mon amour,
merci d'avoir permis la réalisation de ce travail*

REMERCIEMENTS

C'est un exercice bien agréable que de remercier les personnes qui nous ont aidé, même s'il est difficile de traduire ce que peut apporter un sourire ou une discussion à certains moments.

Nous voudrions, d'abord, dire toute notre gratitude à M. le professeur Michel Bur pour sa patience, ses judicieux conseils et sa disponibilité. Sans ses encouragements, ce travail, qui reste perfectible, n'aurait sans doute pas vu le jour. Qu'il voit dans son achèvement une preuve de notre grand respect.

M. Charles Kraemer, ingénieur de recherches attaché au Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Université de Nancy II, nous a permis, par ses conseils, sa confiance et son amitié, de reprendre courage quand les difficultés paraissaient nous écraser : ce travail lui doit beaucoup et nous plus encore.

M. Gérard Giuliano, directeur du LAMEST et Maître de Conférences à l'Université de Nancy II, a eu la gentillesse de mettre à notre disposition le matériel infographique du Laboratoire : qu'il en soit ici remercié.

M. Jackie Lusse, Maître de Conférences à l'Université de Nancy II, nous a encouragé à étudier la naissance de la paroisse et nous a orienté dans les dédales de l'étymologie.

M. Laurent Marciniak, étudiant à l'Ecole d'Architecture de Nancy, nous a expliqué l'élaboration et la réalisation de cartes et de tableaux : nous voudrions lui exprimer notre reconnaissance pour la gentillesse et la patience dont il a fait preuve à notre égard.

Un grand merci à M. Leblond pour son amitié et son soutien qui nous ont été d'un grand secours.

Merci aux personnels des Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Marne et surtout de la Meuse pour les services qu'ils nous ont rendu et pour leur gentillesse. Les services des Directions Régionales des Affaires Culturelles de Lorraine et de Champagne-Ardenne nous ont permis de travailler dans les meilleures conditions possibles. Ceux de la Bibliothèque Municipale de Bar-le-Duc, de la

Bibliothèque Universitaire de Nancy II (surtout le Prêt-Inter) ont toute notre gratitude pour leur accueil et leur disponibilité.

Mme Grandjean-Grasser, de l'ARTEM, nous a apporté une aide précieuse et toujours souriante. Mlle Catherine Guyon, Maître de Conférences à l'Université de Nancy II, M. Hervé Mouillebouché, Maître de conférences à l'Université de Dijon, MM. André Bouvard et Eric Affolter, Docteurs de l'Université, nous ont fait confiance et nous ont encouragé à poursuivre quand nous doutions : un grand merci pour ces appuis.

Nous voudrions à présent remercier tous les amis qui nous ont soutenu pendant ces six années, même s'ils n'en ont pas toujours eu conscience. D'abord, M. et Mme Vannier, et leurs filles Léa et Noémie, chez qui nous avons toujours trouvé un refuge accueillant et réconfortant ; M. Christophe Deklunder, dont l'amitié fidèle nous est si précieuse ; Mlle Reignier, qui nous a sans cesse encouragé ; M. Alexandre Laumond pour son soutien amusé et amusant ; M. Guillaume Huot-Marchand qui nous a écouté longuement ; M. Christophe Loudes et Mme Hélène Meynier-Moreau qui nous ont remotivé quand nous en avons besoin ; Mlle P. Cloisen et Mme Carnet, qui nous ont soutenu sans faille ; Mlle Carine Rothiot qui a apporté sa sympathie et son amitié quand nous en avons besoin.

Un merci particulier à Daniel pour son amour, sa patience et sa présence à mes côtés. Sans lui, rien aurait été possible. Il a permis l'aboutissement de ce travail, grâce à son soutien et à ses compétences informatiques.

Nous avons donc bénéficié de beaucoup de conseils, d'aide et surtout de nombreuses marques de chaleureuse amitié. Pour tout ceci, merci. Nous espérons que ce travail ne décevra pas trop nos amis et nos professeurs. Nous nous excusons par avance des défauts qu'il conserve encore.

Liste des Abréviations et des Sigles

ADM : Archives Départementales de la Meuse
 ADMM : Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle
 ADHM : Archives Départementales de la Haute-Marne
 ARTEM : Atelier de Recherche sur les Textes Médiévaux
 BN : Bibliothèque Nationale
 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
 l. d. : lieu-dit
 MGH : *Monumenta Germaniae Historica*
 RHEF : Revue de l'Histoire de l'Eglise de France
 s. d. : sans date
 s. l. : sans lieu

Dans le travail qui suit, les sources éditées sont signalées par le nom du transcritteur, suivi du numéro de l'acte et, le cas échéant, par le numéro de la page.

Les livres sont notés par le nom de leur auteur, puis leur titre, parfois tronqué quand il était trop long, et le numéro de la page.

SOURCES MANUSCRITES

Elles se répartissent essentiellement dans les fonds des Archives de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Haute-Marne, même si ces deux derniers sont très pauvres pour notre propos. Nous avons également consultés le Fonds Lorrain de la Bibliothèque Nationale et les documents collectés par l'ARTEM de l'Université de Nancy 2.

Il convient de dire que les renseignements anciens sont relativement décevants en nombre car les archives des abbayes ont disparu en partie dans les aléas de l'Histoire (Guerre de Cent Ans, de Trente Ans, Révolution française, guerres mondiales). La zone d'études est, de plus, dépourvue d'établissements religieux très anciens.

Le dépouillement des séries anciennes a été systématique, bien qu'il ne soit guère facilité par les inventaires sommaires, qui comme leur nom l'indique, ont tendance à être très rapides sur le contenu des registres ou des cartons. Il serait souhaitable pour le chercheur que ces fonds anciens soient repris et étudiés correctement. Pour certains d'entre eux, les documents ne sont même pas numérotés à l'intérieur de liasses contenant plus de cent actes ! (par exemple, G 200 des Archives de Meurthe-et-Moselle).

Le dévouement et l'accueil sympathique des personnels de ces services ne sont pas en cause ici. Ils se concentrent sur les séries récentes et ne consacrent que peu de temps (car ils en manquent) aux séries anciennes.

Les cadastres anciens et les cartes de Cassini ont été consultés également, pour essayer de retrouver des églises ou des villages disparus ou déplacés. Ces documents sont cependant un peu tardifs pour notre propos. De plus, les cartes de Cassini sont assez peu faciles d'utilisation à cause de leur échelle. Néanmoins, elles apportent des renseignements précieux sur l'existence, au XVIIème siècle encore, de ruines ou d'églises qui ne sont plus répertoriées sur le cadastre napoléonien. Elles signalent aussi le statut des églises par l'abréviation *Succ.* pour succursale.

Archives départementales de la Meuse :

- Série B :

- | | | |
|-------|-------------|---|
| B 354 | : XVIème s. | : Etat des biens, rentes et revenus des chapitres, églises, cathédrales et collégiales de Lorraine et du Barrois |
| B 542 | : 1527-1528 | : Compte de Jehan Preudhomme, conseiller du duc, receveur général du duché de Bar |
| B 264 | : 1080-1585 | : registre |
| B 260 | : 1259-1651 | : Vidimus de donations et lettres reversales (concernant diverses églises) |
| B 261 | : 1259-1631 | : Vidimus de donations et lettres reversales (concernant diverses églises) |
| B 262 | : 1258-1631 | : Vidimus de donations et lettres reversales (concernant diverses églises) |
| B 263 | : 1331-1619 | : Vidimus de donations et lettres reversales (concernant diverses églises) |
| B 517 | : 1491-1492 | : Compte d'Oudet de Chésaulx, receveur général du duché de Bar |
| B 539 | : 1523-1524 | : Compte de Jehan Preudhomme, conseiller du duc, receveur général du duché de Bar |
| B 542 | : 1527-1528 | : Compte de Jehan Preudhomme, conseiller du duc, receveur général du duché de Bar |
| B 546 | : 1535-1536 | : Compte de Jehan Preudhomme, conseiller du duc, receveur général du duché de Bar |
| B 581 | : 1602 | : Compte de Jean Maillet, conseiller, secrétaire ordinaire du duc et son receveur général au duché de Bar |
| B 617 | : 1510-1511 | : Compte de Christophe Liétard, receveur général du bailliage de Bar, de toutes les recettes par lui faites et soutenues tant par les mains des officiers particuliers des recettes dudit bailliage venant du domaine ordinaire et extraordinaire, comme par ses mains et les mains des fermiers des fermes |

- et usines de la prévôté de Bar
- B 2716 : 1575 : Contrôles de vaillances de Ligny
- B 2748 : 1378-1379 : Compte de Jacommet dou Manil, receveur de la terre de Morley appartenant à M. le Comte de Sarrebruck
- B 2761 : 1516-1518 : Compte de Jehan Héraudel, prévôt, gruyer et receveur de Morley
- B 2846 : 1661-1668 : Comptes de François Dumoulin, gruyer, receveur et garde du scel de Rembercourt-aux-Pots
- B 2864 : 1584-1588 : Comptes de François Vast, receveur de la terre et seigneurie de Pierrefitte
- B 2887 : 1634 : Comptes de Nicolas de Lamorre, écuyer, licencié en lois, capitaine, prévôt, gruyer et receveur de Stainville
- B 2969 : 1280-1739 : Aulnois-sous-Vertusey, Auzécourt, Avillers, Avril
- B 3006 : 1601-1742 : Ernecourt, Errouville, Esnes, Espies, Essey et Maizerais
- B 3010 : 1313-1785 : Failly (Grand et Petit), Fains
- B 3011 : 1495-1784 : Febvre, Fermont, Fiquelmont, Flabéville, Fillière,...
- B 3017 : 1346-1784 : Girauvilliers, Girauvoisin, Girefontaine, Girmont, Gironville, Givrauval,...
- B 3038 : XIIe-XIVe s. : Ligny (ville et comté) I
- B 3081 : 1251-1496 : Saint-Mihiel (ville et prévôté) I
- B 3102 : 1389-1776

- Série F :

- 1 F 3 : 1260-1773 : Pièces concernant des localités situées en Lorraine, Champagne et Pays rhénans
- 2 F 24 : 1360-1719 : Archives de Chardogne. Seigneurie de Chardogne et de Laimont
- 2 F 25 : 1510-1551 : Archives de Resson
- 4 F 9 : 1588-1790 : Titres concernant la justice seigneuriale, la communauté et la fabrique de la paroisse de Mauvages (un plan)
- 4 F 14 : 1410 : Copie (XXème s.) d'un acte d'accensement d'un bois à

Epiez-sur-Meuse

- 11 F 96 : 1255-XIXème s. : dossiers relatifs au Barrois (collection Clouët-Buvignier)
 13 F 1 : 1467 : Vente d'une pièce de pré à Bussy-la-Côte

- Série G :

- 5 G 11 : 1216-1790 : Rentes et cens des chapitres unis de Saint-Maxe et Saint-Pierre de Bar
 5 G 20 : 1352-1779 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar dans diverses localités
 5 G 21 : 1356-1774 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar à Louppy-le-Château, Louppy-sur-Chée
 5 G 22 : 1327-1792 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar à Mognéville
 5 G 23 : 1229-1786 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar dans diverses localités
 5 G 24 : 1226-1785 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar dans diverses localités
 5 G 29 : 1321-1789 : Biens et revenus de Saint-Maxe de Bar à Vassincourt, Vél, Ville-devant-Belrain, Villers-le-Sec, Villotte-devant-Louppy
 10 G 15 : 1210-1790 : Fondations, testaments et inventaires de la Collégiale Notre-Dame de Ligny
 17 G 9 : 1716-1755 : Chapelle Saint Jacques de Condé

- Série H :

- 4 H 83 : 1163-1770 : Abbaye de Saint-Mihiel. Biens et droits
 4 H 85 : 1221-1785 : Abbaye de Saint-Mihiel. Biens et droits
 9 H 2 : 1772-1791 : Prieuré de Sainte Marie du Breuil de Commercy. Baux, dîmes, arrêté de comptes (1791)
 9 H 4 : 1573-1792 : Prieuré de Dammarie. Baux et acensements ; compte (1573)
 10 H 3 : 1153-1790 : Prieuré de Richecourt. Biens et droits
 10 H 4 : 1668-1791 : Prieuré de Rupt-aux-Nonnains. Biens et droits
 10 H 5 : 1115-1656 : Prieuré de Silmont. Biens et droits, cartulaire du prieuré

(XVIème siècle)

- 13 H 2 : 1110-1789 : Prieuré de Saint-Hilaire de Longchamps-sur-Aire. Biens et droits, recueil formant cartulaire (n° 2)
- 15 H 2 : 1159-1769 : Abbaye d'Ecurey. Biens et droits
- 15 H 3 : XIIème s.-1758 : Abbaye d'Ecurey. Biens et droits
- 15 H 4 : 1227-1792 : Abbaye d'Ecurey. Biens et droits
- 15 H 5 : 1247-1738 : Abbaye d'Ecurey. Biens et droits
- 16 H 5 : 1130-1769 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits (n° 2, charte de fondation, original)
- 16 H 6 : 1131-1769 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits
- 16 H 7 : 1221-1718 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits
- 16 H 8 : 1179-1776 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits
- 16 H 9 : 1152-1765 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits
- 16 H 10 : 1173-1776 : Abbaye d'Evaux. Biens et droits
- 16 H 11 : 1151-1791 : Abbaye d'Evaux. Bulles et plans
- 18 H 2 : 1174-1792 : Abbaye de Lisle-en-Barrois. Biens et droits
- 18 H 5 : 1248-1788 : Abbaye de Lisle-en-Barrois. Biens et droits
- 23 H 1 : 1523-1724 : Compte de recettes et dépenses des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Ligny-en-Barrois
- 27 H 1 : 1229-1810 : Abbaye de Jeand'Heures. Biens et droits
- 27 H 2 : 1147-1314 : Abbaye de Jeand'Heures (copie du cartulaire, tables alphabétique et chronologique, notice sur l'abbaye)
- 27 H 3 : 1126-1787 : Abbaye de Jeand'Heures. Inventaire analytique des titres, 2 tomes, XVIIIème siècle
- 28 H 2 : 1128-1759 : Abbaye de Jovilliers. Inventaire des archives, table analytique des titres
- 28 H 2 : 1128-1759 : Abbaye de Jeand'Heures. Inventaire des archives de l'abbaye (t. 1), table analytique des titres (t. 2)
- 30 H 1 : 1193-1781 : Abbaye de Mureau. Biens et droits dans divers villages
- 30 H 2 : XIIème s.-1781 : Abbaye de Mureau. Biens et droits dans divers villages
- 30 H 3 : 1198-1763 : Abbaye de Mureau. Biens et droits dans divers villages
- 31 H 1 : 1265-1621 : Abbaye de Rangéval. Biens et droits à Boucq
- 31 H 2 : 1152-1791 : Abbaye de Rangéval. Biens et droits. Sommaire

alphabétique et chronologique des titres de l'abbaye

32 H 1	: 1148-1793	: Abbaye de Riéval. Biens et droits
32 H 1	: 1148-1793	: Abbaye de Rangéval. Biens et droits
41 H 1	: 1225-1442	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Cartulaire
41 H 2	: 1663-1791	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Chronique de l'abbaye (1709), registre des biens et revenus (XVIIème siècle)
41 H 3	: 1239-1784	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Etat des revenus de l'abbaye (copie de 1600)
41 H 4	: 1269-1791	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits
41 H 4	: 1269-1791	: Biens et droits de l'Abbaye de Sainte-Hoïlde
41 H 4	: 1269-1791	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits
41 H 5	: 1241-1791	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits
41 H 6	: 1230-1785	: Biens et droits de l'Abbaye de Sainte-Hoïlde à Laimont et Fontenoy
41 H 6	: 1230-1785	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits
41 H 7	: 1239-1791	: Biens et droits de l'Abbaye de Sainte-Hoïlde
41 H 7	: 1239-1791	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits
41 H 8	: 1239-1790	: Biens et droits de l'Abbaye de Sainte-Hoïlde
41 H 8	: 1239-1790	: Abbaye de Sainte-Hoïlde. Biens et droits

- Plans cadastraux anciens :

Les plans, dessinés sur ordre de Napoléon Ier au début du XIXème siècle, ont été consultés systématiquement pour essayer de déterminer les emplacements des églises et établissements religieux disparus aujourd'hui.

Abainville	: 138 Fi	1
Amanty	: 138 Fi	3
Andernay	: 161 Fi	3
Aulnois-en-Perthois	: 161 Fi	4
Aulnois-sous-Vertusey	: 138 Fi	5
Badonvilliers	: 138 Fi	6
Bar-le-Duc	: 161 Fi	7

Baudignécourt	: 138 Fi	8
Baudrémont	138 Fi	9
Bazincourt	: 161 Fi	9
Behonne	: 161 Fi	12
Belrain	: 138 Fi	10
Beurey-sur-Saulx	: 161 Fi	13
Biencourt-sur-Orge	: 161 Fi	14
Boncourt-sur-Meuse	: 138 Fi	15
Bonnet	: 138 Fi	16
Bovée-sur-Barboure	: 138 Fi	19
Boviolles	: 138 Fi	20
Brabant-le-Roi	: 161 Fi	16
Brillon-en-Barrois	: 161 Fi	18
Broussey-en-Blois	: 138 Fi	23
Bure	: 161 Fi	21
Burey-en-Vaux	: 138 Fi	25
Burey-la-Côte	: 138 Fi	26
Bussy-la-Côte	: 161 Fi	22
Chalaines	: 138 Fi	30
Champougny	: 138 Fi	31
Chardogne	: 161 Fi	23
Chassey	: 138 Fi	32
Chennevières	: 161 Fi	25
Chonville	: 138 Fi	34
Combles-en-Barrois	: 161 Fi	26
Commercy	: 138 Fi	35
Condé-en-Barrois	: 161 Fi	27
Contrisson	: 161 Fi	28
Corniéville	: 138 Fi	36
Courcelles-en-Barrois	: 138 Fi	37
Courouvre	: 138 Fi	38
Cousances-aux-Bois	: 138 Fi	39
Couvertpuis	: 161 Fi	32

Couvonges	: 161 Fi	33
Culey	: 161 Fi	34
Dagonville	: 138 Fi	41
Dammarie-sur-Saulx	: 161 Fi	35
Delouze	: 138 Fi	43
Demange-aux-Eaux	: 138 Fi	44
Domrémy-aux-Bois	: 138 Fi	48
Epiez-sur-Meuse	: 138 Fi	49
Erize-la-Brûlée	: 161 Fi	37
Erize-Saint-Dizier	: 161 Fi	40
Ernecourt	: 138 Fi	50
Euville	: 138 Fi	51
Fains-les-Sources	: 161 Fi	42
Fouchères-aux-Bois	: 161 Fi	45
Fréméréville-sous-les-Côtes	: 138 Fi	52
Génicourt-sous-Condé	: 161 Fi	46
Gérauvilliers	: 138 Fi	54
Géry	: 161 Fi	47
Gimécourt	: 138 Fi	55
Girauvoisin	: 138 Fi	56
Gironville-sous-les-Côtes	: 138 Fi	57
Givrauval	: 161 Fi	48
Gondrecourt-le-Château	: 138 Fi	58
Goussaincourt	: 138 Fi	59
Guerpont	: 161 Fi	49
Haironville	: 161 Fi	50
Hargeville-sur-Chée	: 161 Fi	51
Hévilillers	: 161 Fi	52
Horville-en-Ornois	: 138 Fi	67
Houdelaincourt	: 138 Fi	68
Jouy-sous-les-Côtes	: 138 Fi	70
Juvigny-en-Perthois	: 161 Fi	55
Laimont	: 161 Fi	57

Laneuville-au-Rupt	: 138 Fi	79
Lavallée	: 138 Fi	80
Lavincourt	: 161 Fi	58
Le Bouchon-sur-Saulx	: 161 Fi	15
Lérouville	: 138 Fi	82
Les Marats	: 161 Fi	69
Levoncourt	: 138 Fi	85
Lignières-sur-Aire	: 138 Fi	86
Ligny-en-Barrois	: 161 Fi	60
Lisle-en-Barrois	: 161 Fi	61
Lisle-en-Rigault	: 161 Fi	62
Loisey	: 161 Fi	63
Longchamps-sur-Aire	: 138 Fi	88
Longeaux	: 161 Fi	64
Longeville-en-Barrois	: 161 Fi	65
Louppy-le-Château	: 161 Fi	66
Louppy-sur-Chée	: 161 Fi	67
Loxéville	: 138 Fi	90
Luméville-en-Ornois	: 138 Fi	91
Malaumont	: 138 Fi	93
Mandres-en-Barrois	: 161 Fi	68
Marson-sur-Barboure	: 138 Fi	95
Maulan	: 161 Fi	70
Mauvages	: 138 Fi	96
Maxey-sur-Vaise	: 138 Fi	97
Méligny-le-Grand	: 138 Fi	99
Méligny-le-Petit	: 138 Fi	100
Menaucourt	: 161 Fi	71
Ménil-la-Horgne	: 138 Fi	102
Ménil-sur-Saulx	: 161 Fi	72
Mognéville	: 161 Fi	73
Montbras	: 138 Fi	103
Montiers-sur-Saulx	: 161 Fi	75

Montigny-lès-Vaucouleurs	:	138 Fi	104
Montplonne	:	161 Fi	76
Morlaincourt	:	161 Fi	77
Morley	:	161 Fi	78
Mussey	:	161 Fi	79
Naives-devant-Bar	:	161 Fi	80
Naives-en-Blois	:	138 Fi	106
Naix-aux-Forges	:	161 Fi	81
Nançois-le-Grand	:	138 Fi	107
Nançois-sur-Ornain	:	161 Fi	82
Nant-le-Grand	:	161 Fi	83
Nant-le-Petit	:	161 Fi	84
Nantois	:	161 Fi	85
Neuville-en-Verdunois	:	138 Fi	108
Neuville-lès-Vaucouleurs	:	138 Fi	109
Neuville-sur-Ornain	:	161 Fi	87
Nicey-sur-Aire	:	138 Fi	110
Oëy	:	161 Fi	90
Ourches-sur-Meuse	:	138 Fi	112
Pagny-la-Blanche-Côte	:	138 Fi	113
Pagny-sur-Meuse	:	138 Fi	114
Pierrefitte-sur-Aire	:	138 Fi	115
Pont-sur-Meuse	:	138 Fi	116
Rancourt-sur-Ornain	:	161 Fi	92
Reffroy	:	138 Fi	120
Rembercourt-aux-Pots	:	161 Fi	93
Remennecourt	:	161 Fi	94
Resson	:	161 Fi	95
Revigny-sur-Ornain	:	161 Fi	96
Ribeaucourt	:	161 Fi	97
Rigny-la-Salle	:	138 Fi	122
Rigny-Saint-Martin	:	138 Fi	123
Robert-Espagne	:	161 Fi	99

Rosières-devant-Bar	:	161 Fi	100
Rosières-en-Blois	:	138 Fi	124
Rosnes	:	161 Fi	101
Rumont	:	161 Fi	102
Rupt-aux-Nonains	:	161 Fi	103
Rupt-devant-Saint-Mihiel	:	138 Fi	126
Saint-Amand-sur-Ornain	:	161 Fi	104
Saint-Aubin-sur-Aire	:	138 Fi	139
Saint-Germain-sur-Meuse	:	138 Fi	140
Saint-Joire	:	138 Fi	142
Salmagne	:	161 Fi	105
Saudrupt	:	161 Fi	106
Saulx-en-Barrois	:	138 Fi	130
Sauvoy	:	138 Fi	132
Savonnières-devant-Bar	:	161 Fi	107
Seigneulles	:	161 Fi	109
Sepvigny	:	138 Fi	135
Silmont	:	161 Fi	112
Sorcy-Saint-Martin	:	138 Fi	137
Stainville	:	161 Fi	116
Taillancourt	:	138 Fi	145
Tannois	:	161 Fi	117
Tourailles-aux-Bois	:	138 Fi	147
Trémont-sur-Saulx	:	161 Fi	118
Tréveray	:	138 Fi	148
Triconville	:	138 Fi	149
Tronville-en-Barrois	:	161 Fi	120
Troussey	:	138 Fi	150
Ugny-sur-Meuse	:	138 Fi	152
Vacon	:	138 Fi	153
Vadonville	:	138 Fi	154
Varney	:	161 Fi	121
Vassincourt	:	161 Fi	122

Vaucouleurs	:	138 Fi	157
Vaux-la-Grande	:	138 Fi	159
Vaux-la-Petite	:	138 Fi	160
Vavincourt	:	161 Fi	124
Véel	:	161 Fi	125
Velaines	:	161 Fi	126
Vertusey	:	138 Fi	162
Vignot	:	138 Fi	165
Ville-devant-Belrain	:	138 Fi	166
Ville-Issey	:	138 Fi	167
Villeroy-sur-Méholle	:	138 Fi	168
Villers-aux-Vents	:	161 Fi	127
Villers-le-Sec	:	161 Fi	128
Ville-sur-Saulx	:	161 Fi	129
Villotte-devant-Louppy	:	161 Fi	130
Villotte-sur-Aire	:	138 Fi	169
Void	:	138 Fi	170
Vouthon-Bas	:	138 Fi	171
Vouthon-Haut	:	138 Fi	172
Willeroncourt	:	161 Fi	132

Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle :

Nous y avons trouvé de nombreux documents concernant l'histoire du Barrois. Une partie des archives du comté de Bar y a été déplacée lors de l'union des duchés de Lorraine et de Bar, au début du XVème siècle. De plus, les archives des institutions ecclésiastiques toulouses y sont déposées, du moins celles qui n'ont pas été détruites à la Révolution ou pendant la seconde guerre mondiale.

- Série B :

- B 436 : XVIIIème s. : Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. Abbayes.
- B 446 : XVIIIème s. : Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. Commercy.
- B 450 : XVIIIème s. : Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. Fondations.
Forêts et Grueries. Foug.
- B 451 : XVIIIème s. : Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. Gondrecourt
- B 454 : XVIIIème s. : Inventaire des layettes du Trésor des Chartes. Ligny, comté
et chapitre Notre-Dame.
- B 475 : 1135-1665 : Layette des abbayes de Beaupré-Belchamp, d'Etanche, de
la Chalade, Saint-Pierre aux Nonnains et Sainte Glossinde
de Metz, Vaux-en-Ornois, Saint-Benoît-en-Woëvre, Saint-
Sauveur, Senones, Jeand'heures,...
- B 476 : 1154-1631 : Layette des abbayes de Clairlieu, Rangéval, Beaulieu,
Justemont,...
- B 477 : 1152-1328 : Cartulaire de l'abbaye de Rangéval
- B 479 : 1147-1314 : Recueil de quelques titres de l'abbaye de Jeand'heures
- B 480 : 1236-1630 : Layette des abbayes de Flabémont, Sainte-Hoilde, etc...
- B 481 : 1171-1669 : Layette des abbayes de Lisle-en-Barrois, Saint-Epvre de Toul, ...
- B 483 : 1105-1712 : Layette des abbayes d'Orval, Saint-Léon de Toul, Poussay, ...

B	484	: 1133-1587	: Layette des abbayes de Saint-Pierremont, Jovilliers, Juvigny, Rieval, ...
B	517	: 1314-1625	: Layette. Apremont.
B	539	: 1388-1626	: Layette. Bar, Chambre des Comptes, I.
B	628	: 1229-1393	: Layette. Commercy, I.
B	629	: 1324-1436	: Layette. Commercy, I.
B	630	: 1439-1520	: Layette. Commercy, II.
B	631	: 1344-1631	: Layette. Commercy, II.
B	632	: 1318-1737	: Layette. Commercy, III.
B	633	: 1145-1797	: Layette. Commercy, IV (seigneurie).
B	711	: 1211-1478	: Layette. Fondations.
B	713	: 1212-1667	: Layette. Fondations.
B	715	: 1266-1729	: Layette. Fondations.
B	718	: 1236-1619	: Layette. Foug, I.
B	719	: 1441-1583	: Layette. Foug, II.
B	721	: 1543-1736	: Layette. Foug, III.
B	722	: 1213-1341	: Layette. Gondrecourt, I.
B	723	: 1334-1498	: Layette. Gondrecourt, I.
B	766	: 1416-1633	: Layette. Ligny, I.
B	770	: 1318-1710	: Layette. Ligny, V (lieux).

- Série F :

2 F 1	: 1050-1437	: Bulles de papes
2 F 2	: 898-1563	: Chartes des évêques de Toul
2 F 3	: 885-1561	: Diplômes des empereurs
2 F 5	: 971-1417	: Cartulaire du chapitre cathédral de Toul, dit cartulaire A
2 F 6	: 891-1171	: Cartulaire du chapitre cathédral de toul, dit cartulaire B
2 F 10	: 1305-1719	: Void
2 F 14	: 1416-1780	: Comptes, fours banaux, titres divers

- Série G :

- G 14 : 1182-1758 : Maison-Dieu de Toul (diverses pièces)
- G 17 : 1251-1784 : Chapitre de la cathédrale de Toul
- G 20 : 1329-1777 : Chapitre de la cathédrale de Toul
- G 21 : 890-1778 : Chapitre de la cathédrale de Toul
- G 27 : 1359-1785 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 32 : 1233-1749 : Chapitre de la cathédrale de Toul (diverses pièces)
- G 33 : 1276-1783 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 37 : 1465-1790 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 39 : 1299-1769 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 41 : 1200-1789 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 42 : 1389-1766 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 43 : 1399-1770 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 44 : 1368-1789 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 49 : 1318-1767 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 58 : 1222-1780 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 59 : 1201-1779 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 61 : 1566-1709 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 62 : 1258-1776 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 64 : 1241-1768 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 67 : 1278-1784 : Biens et titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 82 : 1658-1661 : Biens et droits du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 83 : 1667-1669 : Titres du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 109 : 1653-1673 : Registre contenant les provisions des bénéfices dont la collation appartenant à Mrs du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 118 : 1602-1619 : Comptes de la prébende théologique (chapitre de la cathédrale de Toul)
- G 148 : 1536-1649 : Comptes des rentes et revenus et des obits (de la collégiale de Brixey)
- G 168 : 1260-1768 : Allamps (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)

- G 169 : 1446-1724 : Amanty (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 170 : 1261-1762 : Bagneux (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 171 : 1381-1726 : Baudignécourt (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 184 : 1306-1714 : Burey-en-Vaux (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 188 : 1248-1737 : Crépey (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 197 : 1263-1705 : Foug (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 198 : 1504-1736 : Foug (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 200 : 1261-1621 : Greux (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 202 : 1556-1770 : Houdelaincourt (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 203 : 1252-1768 : Housselmont (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 208 : 1192-1778 : Longeville (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 209 : 1147-1706 : Lucey (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 211 : 1387-1782 : Maxey-sur-Vaise (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 214 : 1498-1736 : Montiers-sur-Saulx (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 215 : 1284-1729 : Naives-en-Blois (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 220 : 1464-1565 : Quatre-Vaux (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 221 : 1612-1736 : Quatre-Vaux (Biens provenant des établissements

- religieux unis au séminaire de Toul)
- G 222 : 1384-1716 : Raténelle (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 230 : 1364-1768 : Sauvigny (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 231 : 1283-1757 : Tannoy (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 232 : 1265-1783 : Triconville (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 234 : 1262-1713 : Vannes (Biens provenant des établissements religieux unis au séminaire de Toul)
- G 573 : 1586-1772 : Titres de la Primatiale de Nancy
- G 1301 : 1717-1729 : Requêtes, sentences de l'Officialité de Toul
- G 1331 : 1263-1397 : Titres de la cathédrale de Toul
- G 1333 : 1463-1621 : Titres de la cathédrale de Toul
- G 1338 : 1056-1690 : Titres de la cathédrale de Toul
- G 1340 : 1681-1701 : Titres de la cathédrale de Toul
- G 1342 : 1560-1771 : Titres relatifs aux bois du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 1346 : 1561-1777 : Titres des biens du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 1347 : 883-1790 : Titres des biens du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 1348 : 1712-1784 : Titres des biens du chapitre de la cathédrale de Toul
- G 1352 : 1672-1673 : Compte de la recette des deniers de l'office de la parson
- G 1353 : 1729-1730 : Compte de la recette des deniers de l'office de la parson
- G 1358 : 1541-1542 : Compte du grenier de l'Eglise de Toul
- G 1359 : 1592-1593 : Compte du grenier de l'Eglise de Toul
- G 1364 : 1787-1788 : Recette des grains appartenant à l'Eglise de Toul
- G 1376 : 1727-1728 : Compte des cens appartenant à l'Eglise de Toul

- Série H:

- H 1093 : 1190-1769 : Abbaye de Mureau (divers actes)
- H 2498 : 1336-1514 : Prieuré de Rupt-aux-Nonnains (divers actes)

- Série J :

1 J (sous-série) : Pièces isolées et petits fonds

Archives départementales de la Haute-Marne :

Les archives de la Haute-Marne conservent peu de documents qui intéressent la région étudiée.

- 5 H 5 : 1172-1308 : Donations à l'abbaye de la Crête
- 5 H 7 : 1172-1308 : Donations à l'abbaye de la Crête
- 23 H 1 : 1234-1780 : Possessions de l'abbaye de Mureau (n° 1, à Cirfontaines-en-Ornois)
- 60 H 7 : 1199-1652 : Fondations, privilèges, donations, titres et droits divers de la commanderie de Ruetz et Saint Nicolas de Langres

SOURCES IMPRIMEES

Les sources éditées disponibles sont peu nombreuses pour la région qui nous concerne, nous avons eu à le déplorer.

Les grandes collections sont représentées (*Acta Sanctorum*, MGH), mais pour l'essentiel, ce sont des travaux universitaires (thèses, mémoires de maîtrise) d'édition de cartulaires ou d'actes d'évêques et de comtes. N'étant pas latiniste, nous n'avons pu corriger les éventuelles erreurs qui pouvaient s'y être glissées et nous avons choisi de leur faire totalement confiance.

Quand ces transcriptions sont citées, elles ne sont généralement pas suivies du traditionnel [sic], sauf quand le transcripteur a jugé bon de l'utiliser.

Nous avons utilisé aussi les grandes transcriptions des abbayes possessionnées dans la région, même si elles en étaient éloignées.

Seuls les documents cités dans le travail ont été répertoriés.

Quand les auteurs ont écrit plusieurs textes, ceux-ci apparaissent dans l'ordre chronologique de leur publication.

Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti, Paris, 1668-1701, 9 volumes, in-f°.

Bautier R-H., *Recueil des Actes d'Eudes, roi de France (888-898)*, Paris, 1967.

Chevrier G. – Chaume M., *Chartes et Documents de Saint Bénigne de Dijon, Prieurés et Dépendances des origines à 1300, Tome 2 (990-1124)*, Dijon, 1943.

Chevrier G. – Chaume M., *Chartes et Documents de Saint Bénigne de Dijon, Prieurés et Dépendances des origines à 1300, Tome 1 (VIème-Xème siècles)*, Dijon, 1986.

Choux J., Les Bulles de Léon IX pour l'Eglise de Toul, *Lotharingia*, II, 1990, p. 5-19.

Chronique de Sainte Hoïlde, Bar-le-Duc, 1908.

d'Herbomez A., *Cartulaire de Gorze*, Paris, 1898.

Devillers O. – Meyers J., *Frédégairre, Chronique des temps mérovingiens*, Turnhout, 2001.

Douche L., *Actes de Pibon et de Ricuin, Evêques de Toul de 1069 à 1124*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1985.

Duvernoy E., *Catalogue des Actes de Ricuin, évêque de Toul*, Paris, 1919.

Duvernoy E., *Catalogue des Actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 et de 1176 à 1220*, Nancy, 1915.

Gallia Christiana, Tome XIII, Paris, 1874.

Germain L. – Jacob A., *Chartes inédites des Sires de Joinville concernant l'Abbaye de Saint Mihiel et le village de Bure (Meuse)*, Nancy, 1879.

Halphen L. – Lot F., *Recueil des Actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, Paris, 1908.

Jacob A., *Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Hoïlde*, Bar-le-Duc, 1912.

Laplace J., *Actes de Thiébaud Ier, Comte de Bar et de Luxembourg (1190-1214)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1969.

Laplace J., *Actes des Princes lorrains. Première série : Princes laïques. II : Les Comtes. A : Actes des Comtes de Bar. Volume II : Thiébaud Ier (1190-1214)*, Nancy, 1974.

Lauer Ph., *Recueil des Actes de Louis IV, roi de France (936-954)*, Paris, 1914.

Lesort A., *Chronique et Chartes de l'Abbaye de Saint Mihiel*, Paris, 1909-1912.

Lesort A. – Prévôt , *Bulles inédites des papes Eugène III, Lucius III, Célestin III et Innocent III*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, Tome LXIV, Paris, 1930.

Lot F. – Lauer P., *Recueil de Actes de Charles III le Simple, roi de France (893-923)*, Paris, 1949.

Michel L., *Le Cartulaire de l'Abbaye de Rangéval*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1994.

Monjauze Cl. – Vallette M., *Actes d'Henri de Lorraine, Evêque de Toul (1126-1165)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1970.

Monumenta Germaniae Historica. Die Urkunden Karls III, Berlin, 1937.

Monumenta Germaniae Historica. Die Urkunden Otto des II und Otto des III, Hanovre, 1888.

Monumenta Germaniae Historica. Diplomatum Karolinorum, Tome I : *Pippini, Carlomani, Caroli Magni Diplomata*, Hanovre, 1906.

Monumenta Germaniae Historica. Diplomatum Karolinorum, Tome III : *Lotharii I et Lotharii II Diplomata*, Berlin-Zurich, 1966.

Monumenta Germaniae Historica. Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, Tome I : *Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, Hanovre, 1879-1884.

Monumenta Germaniae Historica. Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae, Tome II : *Otonis II et Otonis III Diplomata*, Hanovre, 1888.

Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum, Tome IV, Hanovre–Leipzig, 1848-1925.

Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum, Tome VIII, Hanovre–Leipzig, 1848-1925.

Parisse M., *Actes des Princes lorrains*. Première série : *Princes laïques*. II : *Les Comtes*. A : *Actes des Comtes de Bar*. Volume I : *De Sophie à Henri Ier, 1033-1190*, Nancy, 1972.

Pfister Ch., *Le Bullaire de l'Eglise de Toul (1050-1198)*, *Mélanges d'Histoire offert à Mr. Charles Brémont par ses amis et ses élèves*, Paris, 1913, pp. 181-199.

Prud'homme B., *Actes d'Eudes de Vaudémont, Evêque de Toul (1191-1197)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1973.

Schaeffer M., *Chartes de l'Abbaye de Saint Mansuy-lès-Toul des origines à 1165*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1970.

Schaeffer M., *Chartes de l'Abbaye de Saint Evre de Toul des origines à 1228*, Thèse de IIIème cycle, dactylographiée, Nancy, 1983.

Schneider H., *Le Censier de Toul de la fin du XIIIème siècle*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1968.

Schoellen A., *Actes des Evêques de Toul des origines à 1069*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1985.

Sosson A., *Chartes de l'Abbaye Saint Léon IX de Toul des origines à 1200*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1972.

Tessier G., *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France (861-877)*, 3 tomes, Paris, 1955.

Weltz F., *Recueil des Actes des Ducs de Lorraine de 1048 à 1206*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1994.

BIBLIOGRAPHIE

MANUELS :

Bénédictins de Ramsgate, *Dix Mille Saints. Dictionnaire hagiographique*, Paris, 1990.

Dauzat - Rostaing : *Dictionnaire étymologique des Noms de lieux en France*, Paris, 1963.

Dubois J. - Lemaître J.-L., *Sources et Méthodes de l'Hagiographie médiévale*, Paris, 1993.

Giry A., *Manuel de la Diplomatique*, New-York , 1895.

Godefroy F., *Dictionnaire de l'ancienne Langue française et de tous ses dialectes du IXème au XVème siècle*, Paris, 1891-1902, réédition Paris-Genève, 1982.

Nègre E., *Toponymie générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990.

Niermeyer J.-F., *Mediae Latinitatis Lexicon Minus, Abreviationes et Index Fontium*, Leiden-New-York-Cologne, 1993.

ETUDES GENERALES :

Alexandre-Bidon D. – Treffort C., *A réveiller les Morts. La Mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993.

Adam P., *La Vie paroissiale en France au XIV^{ème} siècle*, Paris, 1964.

Archéologie du Village déserté, Cahiers des Annales, n° 27, Paris, 1970.

Ardura B., *Abbayes, Prieurés et Monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Nancy, 1993.

Assénat M., La Pérennisation des cadastres antiques dans les structures rurales médiévales, *Sources, Travaux historiques*, n° 47-48, Perpignan, 1996, pp. 49-59.

Aubrun M., *L'Ancien Diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^{ème} siècle*, Clermont-Ferrand, 1981.

Aubrun M., *La Paroisse en France des origines au milieu du XV^{ème} siècle*, Paris, 1986.

Aubrun M., *Moines, Paroisses et Paysans*, Clermont-Ferrand, 2000.

Avril J., *Le Gouvernement des Evêques et la Vie religieuse dans le diocèse d'Angers (1148-1240)*, 2 tomes, Lille-Paris, 1984.

Avril J., La « Paroisse » dans la France de l'An Mil, *Le Roi de France et son Royaume autour de l'An Mil, Actes du Colloque Hugues Capet 987-1987, Paris-Senlis, 22-25 juin 1987*, Paris, 1992, pp. 203-218.

Barbier J., Le Fisc en *Parisis* et les dotations sandionysiennes, *Un Village au temps de Charlemagne. Moines et Paysans de l'Abbaye de Saint Denis du VII^{ème} siècle à l'An Mil*, Catalogue d'Exposition, Paris, 1988, pp. 82-89.

Barral i Altet X. dir., *Le Paysage de la France autour de l'An Mil*, Paris, 1987.

Barral i Altet X. dir., Bretagne, Pays de Loire, Touraine, Poitou à l'époque mérovingienne, *Actes des VI^{èmes} Journées nationales de l'Association française d'Archéologie mérovingienne (Rennes, juin 1987)*, Paris, 1990.

Barthélémy D., *La Société dans le Comté de Vendômois de l'An Mil au XIV^{ème} siècle*, Paris, 1993.

Beck P., De la Grange au Village : Crépey en Bourgogne (XII^{ème}-XVII^{ème} siècles), *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval dans son environnement*, Paris, 1998, pp. 447-459.

Becquet J. (Dom), La Paroisse en France aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, *Le Istituzioni ecclesiastiche della « societas christiana » dei secoli XI-XII. Diocesi, pievi e parrocchie, Atti della sesta Settimana internazionale di studio Milano, 1-7 settembre 1974*, Milan, 1977, pp. 199-229.

Berlioz J., Vous avez dit « Immaculée Conception » ?, *L'Histoire*, n° 263, p. 25.

Berton R., *La Mémoire du Sol*, Nancy-Metz, 1989.

Bloch M., *Les Caractères originaux de l'Histoire rurale française*, Paris, 1952.

Bon Ph., Villages et Désertions en Berry, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval dans son environnement*, Paris, 1998, pp. 461-470.

Bonvalot N., L'église mérovingienne du « Champ des Vis » à Evans, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 349-352.

Bonvalot N. – Py M., Les Inhumations préromanes et romanes de l'église de Mélisey (Haute-Saône), *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 374-375.

Bourin M. – Durand R., *Vivre au Village au Moyen Age. Les Solidarités paysannes du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle*, Paris, 1984.

Bourrin-Derruau M., *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : Genèse d'une sociabilité (X^{ème}-XIV^{ème} siècles)*, 2 volumes, Paris, 1987.

Brown P., *L'Essor du Christianisme occidental*, Paris, 1997.

Brulet R., Les Sites fortifiés ruraux du Bas-Empire et du Haut Moyen Age dans le Bassin mosan, *La Civilisation mérovingienne, Actes du Colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, 1986, pp. 111-120.

Bully S. – Mordefroid J.-L., A propos du Monachisme sanclaudien, , *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 353-355.

Bur M., *Les Peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, Nancy, 1992.

Burg A.-M., Le Christianisme dans l'Est de la France : ses voies de pénétration en Alsace, *Trois Provinces de l'Est : Lorraine, Alsace, Franche-Comté*, Strasbourg-Paris, 1957, pp. 193-203.

Burnouf J., Du Paysage à l'Interaction de l'Homme et du Milieu : l'environnement du village, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval dans son environnement*, Paris, 1998, pp. 471-490.

Cadre de vie et Société dans le Midi provençal, *Hommages à Ch. Higounet, Annales du Midi*, tome CII, n° 189-190, Toulouse, 1990.

Cahiers de Fangeaux, *La Religion populaire en Languedoc du XIIIème à la moitié du XIVème siècle*, n° 11, Toulouse, 1976.

Campagnes médiévales : l'Homme et son Espace. Etudes offertes à Robert Fossier, Paris, 1995.

Castellvi G., L'Occupation humaine le long des voies domitiennne et augustéenne dans la traversée des Pyrénées (vallées de la Rom et du Llobregat d'Empordan), *Sources, Travaux historiques*, n° 47-48, Perpignan, 1996, pp. 27-47.

Catafau A., *Les Celleres et la Naissance du village en Roussillon (Xème-XVème siècles)*, Canet, 1998.

Chaume M., *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 4 volumes, Dijon, 1925-1937.

Chaume M., Le Mode de constitution et de délimitation des paroisses rurales aux temps mérovingiens et carolingiens, *Revue Mabillon*, tome 27, 1937, pp. 61-70.

Chaume M., Le Mode de constitution et de délimitation des paroisses rurales aux temps mérovingiens et carolingiens, *Revue Mabillon*, tome 28, 1938, pp. 1-9.

Chélini J., *L'Aube du Moyen Age. Naissance de la Chrétienté occidentale*, Paris, 1995.

Chevallier R., *Les Voies romaines*, Paris, 1997.

Chouquer G. – Favory F., Aux Origines antiques et médiévales des parcellaires, *Histoire des Sociétés rurales*, n° 4, 2^{ème} semestre 1995, pp. 11-46.

La Christianisation des Campagnes, Actes du Colloque du CIHEC (25-27 août 1994), Bruxelles-Rome, 1996.

La Christianisation en Gaule de Clovis à Charlemagne, Mélanges de Science religieuse, tome 53, n° 4, octobre-décembre, Lille, 1996.

Collardelle M., Les Paroisses rurales, *Naissance des Arts chrétiens, Atlas des Monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991, pp. 122-123.

Collectif, *La Provence des Origines à l'An Mil*, Paris, 1989.

Collectif, *La Savoie des Origines à l'An Mil*, Rennes, 1983.

Collectif, *Saint Rambert. Un culte régional depuis l'époque mérovingienne*, Paris, 1995.

Colloque, *La Neustrie. Les Pays au Nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VIIème-IXème siècles)*, Paris, 1985.

Debon A., Origines des doyennés ruraux à Liège, *Moyen Age, Revue d'Histoire et de Philologie*, n° 3-4, tome CV, pp. 703-713.

Debord A., *La Société laïque dans les Pays de la Charente (Xème-XIIème siècles)*, Paris, 1984.

Déléage A., *La Vie économique et sociale de la Bourgogne dans le Haut Moyen Age*, Mâcon, 1941.

Delmaire B., *Le Diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIVème siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le Nord de la France au Moyen Age*, 2 volumes, Arras, 1994.

Delmaire B., Les Paroisses rurales du XIème au XVème siècle dans les diocèses d'Arras, Cambrai, Tournai et Thérouanne : état de la question, *La Paroisse en questions, Actes du Colloque de Saint Ghislain, 25 novembre 1995*, Athis-Mons - Saint Ghislain, 1997, pp. 49-92.

Demolon P., Les Francs et le Christianisme à l'époque mérovingienne dans le Nord de la France, *Clovis. Histoire et Mémoire. Le Baptême de Clovis, son écho à travers l'Histoire*, Paris, 1997, pp. 831-842.

Demouy P., *Les Archevêques de Reims et leur Eglise aux XIème et XIIème siècles (997-1210)*, Thèse de doctorat d'Etat, Nancy, 2000.

Devailly G., *Le Berry du Xème au milieu du XIIIème siècle*, Paris, 1973.

Devailly G., *Le Diocèse de Bourges*, Paris, 1973.

Devailly G., La Pastorale en Gaule au IXème siècle, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, tome LIX, 1973, pp. 23-54.

Devailly G., Les Patronats d'églises en Normandie aux XIIIème et XIVème siècles, *Recueil d'Etudes en hommage à Lucien Musset, Cahier des Annales de Normandie*, n° 23, 1990, pp. 351-359.

De Vogüé A., *Le Monachisme en Occident avant Saint Benoît*, Abbaye de Bellefontaine, Bégnolles-en-Mauges, 1998.

Dierkens A., *Abbayes et Chapitres entre Sambre et Meuse (VIIème-XIème siècles)*, Sigmaringen, 1985.

Dierkens A., La Création des doyennés et des archidiaconés dans l'ancien diocèse de Liège (début du Xème siècle ?), *Le Moyen Age*, tome XLII, n° 3-4, Bruxelles, 1986, pp. 345-365.

Dierkens A., Quelques Aspects de la Christianisation du pays mosan à l'époque mérovingienne, *La Civilisation mérovingienne dans le Bassin mosan, Actes du Colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, 1986, pp 29-63.

Dierkens A., Les Paroisses rurales dans le Nord de la Gaule pendant le Haut Moyen Age. Etat de la question et remarques critiques, *La Paroisse en questions, Actes du Colloque de Saint Ghislain, 25 novembre 1995*, Athis-Mons – Saint Ghislain, 1997, pp. 21-47.

Dion R., *Le Paysage et la Vigne. Essais de Géographie historique*, Paris, 1990.

Dubuis F.-O. – Lugon A., Le Diocèse de Sion, *Les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, pp. 236-238.

Dufournet P., *Pour une Archéologie du Paysage. Une communauté agraire secrète et organise son territoire. Bassy et alentours (Haute-Savoie et Ain)*, Paris, 1978.

Dumont-Fillon Y., *L'évangélisation de l'Anjou*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1968.

Duval M., En Bretagne : Recherche sur la formation des paroisses entre l'Ille et la Vilaine, XIème-XVIème siècles, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et*

jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1984, tome I, Paris, 1985, pp. 93-110.

Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origines, évolution, fonctions, *La Recherche archéologique de France. Bilan 1990-1994 et programmation du CNRA*, Paris, 1997, pp. 384-387.

L'Evangélisation de la Normandie, Dossiers d'Archéologie, n° 144, janvier 1990.

Ewig E., Les Missions dans les Pays rhénans, *La Christianisation des Pays entre Loire et Rhin (IVe-VIIe siècles), Actes du Colloque de Nanterre, 3-4 mai 1974, Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t 62, 1976, Paris, pp. 37-44.

Faire mémoire. Souvenir et Commémoration au Moyen Age, *Séminaire Sociétés, Idéologies et Croyances au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1999.

Fauduet I., *Atlas des Sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les Fanums*, Paris, 1993.

Fauduet I., *Les Temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 1993.

Favreau R., La Paroisse en Poitou aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1984, tome I, Paris, 1985, pp. 111-131.*

Fiches J.-L., Campagnes des Gaules. Un « possible » tableau archéologique, *Histoire et Sociétés rurales*, n° 2, 2^{ème} semestre 1994, pp. 11-31.

Fixot M. – Zadora-Rio E. dir., *L'Environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales, Actes du III^{ème} Congrès international d'Archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, DAF, Paris, 1994.

FLARAN I., *Châteaux et Peuplement*, Auch, 1979.

FLARAN VIII, *Toponymie et Défrichements dans l'Europe médiévale et moderne*, Auch, 1988.

FLARAN XIII, *Le Clergé rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1995.

FLARAN XVIII, *L'Habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1999.

Fossier R., *La Terre et les Hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIème siècle*, 2 volumes, Paris-Louvain, 1968.

Fossier R., *La Naissance du Village, Le Roi de France et son Royaume autour de l'An Mil, Actes du Colloque Hugues Capet 987-1987, Paris-Senlis, 22-25 juin 1987*, Paris, 1992, pp. 219-221.

Fossier R., *Villages et Villageois au Moyen Age*, Paris, 1995.

Fournée J., *Les Chanoines réguliers dans l'ancien Diocèse de Bayeux, Recueil d'Etudes en hommage à Lucien Musset, Cahier des Annales de Normandie, n° 23*, 1990, pp. 255-270.

Fournier G., *Le Peuplement rural de la Basse-Auvergne durant le Haut Moyen Age*, Paris, 1962.

Fournier G., *Le Château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, 1978.

Fournier G., *La Mise en place du cadre paroissial et l'évolution du peuplement, Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, XXVIII, Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto medioevo: espansione e resistenze, 10-16 aprile 1980*, 2 tomes, Spolète, 1982, tome 1, pp. 495-563.

Fourquin G., *Le Paysan d'Occident au Moyen Age*, Paris, 1989.

Guadagnin R., De l'Habitat dispersé antique aux villages de l'An Mil (Vème-Xème siècles), *Un Village au temps de Charlemagne. Moines et Paysans de l'Abbaye de Saint Denis du VIIème siècle à l'An Mil*, Catalogue d'Exposition, Paris, 1988, pp. 112-142.

Guadagnin R., Archéologie de l'Habitat rural du Haut Moyen Age, *Un Village au temps de Charlemagne. Moines et Paysans de l'Abbaye de Saint Denis du VIIème siècle à l'An Mil*, Catalogue d'Exposition, Paris, 1988, pp. 142-149.

Galinié H. – Zadora-Rio E., *Archéologie du Cimetière chrétien, Actes du Colloque ARCHEA, Orléans, 29 septembre – 1^{er} octobre 1994*, Tours, 1996.

Garrigou-Grandchamp P. – Guerreau A. – Salvèque J.-D., Deux doyennés clunisiens, *Cluny ou la puissance des moines, Dossiers d'Archéologie*, n° 269, Dijon, 2001, pp.120-121.

Gaudemet J., La Paroisse au Moyen Age. Etat des Questions, *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France*, tome LIX, Paris, 1973, pp. 5-21.

Grava Y., Paroisses villageoises et communautés d'habitants. L'Exemple médiéval de l'Etang de Berre, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984*, Tome 1, Paris 1985, pp. 197-210.

Guerreau A., L'Evolution du parcellaire en Mâconnais (environ 900 – environ 1060), *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement*, Paris, 1998, pp. 509-535.

Guyon C., *Les Ecoliers du Christ. L'Ordre canonial du Val des Ecoliers, 1201-1539*, Saint-Etienne, 1998.

Heinzelmann M., L'Aristocratie et les Evêchés entre Loire et Rhin jusqu'à la fin du VIIème siècle, *La Christianisation des Pays entre Loire et Rhin (IVe-VIIe siècles)*, Actes du Colloque de Nanterre, 3-4 mai 1974, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 62, 1976, Paris, pp. 75-90.

Hélas J.-C. – Sigal P.-A., Hagiotoponymes et dédicaces d'églises en Bas-Languedoc du Moyen Age à nos jours, *Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1999, pp. 163-192.

Heuclin J., *Aux Origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et Reclus du Vème au XIème siècle*, Lille, 1988.

Higounet Ch., *Défrichements et Villeneuve du Bassin Parisien (XIème-XIVème siècles)*, Paris, 1990.

Histoire de la Paroisse, Actes de la XIème Rencontre d'Histoire religieuse tenue à Fontevraud les 2 et 3 octobre 1987, Angers, 1988.

Histoire du Christianisme des Origines à nos Jours, Tome IV : Evêques, Moines et Empereurs (610-1054), Paris, 1993.

Humm A., *Villages et Hameaux disparus en Basse-Alsace. Contribution à l'Histoire de l'Habitat rural (XIIème-XVIIIème siècles)*, Strasbourg, 1971.

Imbart de la Tour P., *Les Paroisses rurales du IVème au XIème siècle*, réédition, Paris, 1979.

Jeanin Y., Les Nécropoles et les églises de Besançon, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 363-365.

Laurenson-Rosaz Ch., *L'Auvergne et ses Marges (Velay, Gévaudan) du VIIIème au XIème siècle*, Le Puy-en-Velay, 1987.

Laurent J. – Claudon F., *Abbayes et Prieurés de l'ancienne France. Tome 12 : Province ecclésiastique de Lyon, Diocèses de Langres et de Dijon*, Ligugé-Paris, 1941.

Le Bras G., *L'Eglise et le Village*, Paris, 1976.

Lebrun F., *Histoire des Diocèses de France : Le Diocèse d'Angers*, Paris, 1981.

Lemarignier J.-F., Le Monachisme et l'Encadrement religieux des campagnes du Royaume de France situées au Nord de la Loire, de la fin du Xème à la fin du XIème siècle, *Le Istituzioni ecclesiastiche della « societas christiana » dei secoli XI-XII. Diocesi, pievi e parrocchie, Atti della sesta Settimana internazionale di studio Milano, 1-7 settembre 1974*, Milan, 1977, pp. 357-395.

Lemarignier J.-F., Encadrement religieux des campagnes et conjoncture politique dans les régions du Royaume de France situées au Nord de la Loire, de Charles le Chauve aux derniers Carolingiens (840-987), *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, XXVIII, Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto medioevo : espansione e resistenze, 10-16 aprile 1980*, 2 tomes, Spolète, 1982, tome 2, pp. 765-800.

Locatelli R., *De la Réforme grégorienne à la Monarchie pontificale : le Diocèse de Besançon (vers 1060-1220)*, Thèse de IIIème cycle, dactylographiée, Lyon, 1984.

Lorans E., *Le Lochois du Haut Moyen Age au XIIIème siècle. Territoires, Habitats et Paysages*, Tours, 1996.

Lorcin M.-T., Microtoponymie et Terroirs paroissiaux. Quelques réflexions sur le Lyonnais de la fin du Moyen Age, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement*, Paris, 1998, pp. 537-549.

Lusse J., *Naissance d'un Cité. Laon et le Laonnois du Vème au Xème siècle*, Nancy, 1992.

Mac Mullen R., *Christianisme et Paganisme du IVème au VIIIème siècle*, Paris, 1998.

Magnou-Nortier E., *La Société laïque et l'Eglise dans la province ecclésiastique de Narbonne (zone cispyrénéenne) de la fin du VIIIème à la fin du XIème siècle*, Toulouse, 1974.

Magnou-Nortier E. – Racinet Ph. , La *villa* et le prieuré de Nottonville du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle. Approche pluridisciplinaire, *Aux Sources de la Gestion publique, Tome 1 : Enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus*, Lille, 1993, pp. 209-266.

Manfredi S. – Passard F. – Urlacher J.-P., Nécropoles mérovingiennes en Franche-Comté des VI^{ème} et VII^{ème} siècles : images d'un monde en mutation, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 338-343.

Manfredi S. – Passard F. – Urlacher J.-P., Une Nécropole de la Haute vallée du Doubs, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 344-345.

Marandet M-C., Les Campmas du Lauragais eu Bas-Moyen Age, les biens et les hommes, *Sources, Travaux historiques*, n° 47-48, Perpignan, 1996, pp. 119-162.

Mariani P. – Pasche V., Les Dédicaces des églises : Lausanne et Sion, *Les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, pp. 239-246.

Marilier J., La Formation des Paroisses de Dijon et sa banlieue, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984*, Tome 1, Paris 1985, pp. 213-225.

Martin J.-M., *La Pouille du VI^{ème} au XII^{ème} siècle*, Ecole française de Rome, Paris, 1993.

Méhu D., Le Domaine de l'abbaye de Cluny, *Cluny ou la puissance des moines, Dossiers d'Archéologie*, n° 269, Dijon, 2001, pp.114-119.

Méhu D., Chapelles, églises et paroisses à Cluny au Moyen Age, *Cluny ou la puissance des moines, Dossiers d'Archéologie*, n° 269, Dijon, 2001, pp.122-128.

Merdignac B., *La Vie religieuse au Moyen Age*, Paris, 1994.

Meuret J.-C., *Peuplement, Pouvoir et Paysage sur la Marche Anjou - Bretagne (des origines au Moyen Age)*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Supplément n° 4, Laval, 1993.

Mordefroid J.-L. – Bully S. – Garnier N. – Guyot S., Prieuré Saint Vincent d'Ilay (la Chaux-du-Dombief, Jura) (Xème-XVème siècles), *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 356-360.

Morerod J.-D., L'Organisation paroissiale. Les Diocèses de Genève, de Lausanne et de Bâle, *Les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, pp. 227-236.

Noël R., *Quatre siècles de vie rurale entre la Sémois et la Chiens (1050-1470), Livre I : Connaissance des Hommes et des Choses*, Louvain, 1977.

Le Paysage rural : Réalités et Représentations, *Actes du Xème Congrès des Historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Lille-Villeneuve d'Ascq, 18-19 mai 1979*, Lille, 1980.

Pélaquier E., Des Acteurs du paysage rural en marche : les délimitations de l'espace à Saint-Victor-de-la-Coste, en Languedoc rhodanien, du Moyen Age au lendemain de la Révolution, *Sources, Travaux historiques*, n° 47-48, Perpignan, 1996, pp. 91-101.

Peltre J., Un Bilan des recherches européennes sur les villages désertés, *Revue géographique de l'Est*, tome VI, n° 1-2, janvier - juin, 1966, pp. 115-126.

Perin P., La Part du Haut Moyen Age dans la Genèse de la France médiévale, *Le Roi de France et son Royaume autour de l'An Mil, Actes du Colloque Hugues Capet 987-1987, Paris-Senlis, 22-25 juin 1987*, Paris, 1992, pp. 225-234.

Pesetz J.-M., Les Naissances du Village : position de la question , *Le Roi de France et son Royaume autour de l'An Mil, Actes du Colloque Hugues Capet 987-1987, Paris-Senlis, 22-25 juin 1987*, Paris, 1992, pp. 223-224.

Pesez J.-M., *Archéologie du Village et de la Maison rurale*, Lyon, 1992.

Petit J.-P. – Mangin M., *Atlas des Agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, 1994.

Pichot D., *Le Bas-Maine du X^{ème} au XIII^{ème} siècle, Etude d'une société*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Supplément n° 7, Laval, 1995.

La Piété populaire au Moyen Age, Actes du 99^e Congrès national des Sociétés savantes, Besançon 1974, Tome 1, Paris, 1977.

Piétri Ch., Aux Origines (II^{ème}-VI^{ème} siècles), *Naissance des Arts Chrétiens, Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991, pp. 30-41.

Pilet Ch., *La Nécropole de Saint Martin de Fontenay. Recherches sur le Peuplement de la plaine de Caen du V^{ème} siècle avant Jésus-Christ au VII^{ème} siècle après Jésus-Christ*, Paris, 1994.

Pitte J.-R., *Histoire du Paysage français*, 2 volumes, réédition, Paris, 1994.

Platelle H., La Paroisse et son Curé jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle. Orientations sur la recherche actuelle, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984*, Tome 1, Paris 1985, pp. 11-26.

Poisson J.-M., De la villa au castrum : l'Habitat rural dans la châtellenie dauphinoise d'Albon de la fin de l'Antiquité au XII^{ème} siècle, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement*, Paris, 1998, pp. 571-585.

Pontal O., *Histoire des Conciles mérovingiens*, Paris, 1989.

Poteur J.-C., Réseau paroissial et implantations castrales du X^{ème} au XIII^{ème} siècle : l'exemple de l'évêché de Grasse-Antibes, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen*

Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984, Tome 1, Paris 1985, pp. 67-92.

Prieuré et Environnement, Centre d'Archéologie et d'Histoire médiévales des Etablissements religieux, n° 5, Villetaneuse, 1992.

Prigent D., Archéologie funéraire en Anjou, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 106, janvier 1986, pp. 60-64.

Racinet Ph., Les Moines au Village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement*, Paris, 1998, pp. 181-202.

Rapp F., La Paroisse et l'Encadrement des fidèles (du XIV^e au XVI^e siècle), *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984, Tome 1, Paris 1985, pp. 27-43.*

Recueil d'Etudes en hommage à Lucien Musset, Cahier des Annales de Normandie, n° 23, 1990.

Renoux M., L'Homme et l'Animal dans leur environnement rural : étude de microtoponymie champenoise (XIV^e-XVIII^e siècles), *Recueil d'Etudes en hommage à Lucien Musset, Cahier des Annales de Normandie*, n° 23, 1990, pp. 403-420.

Renoux M., « Il est bien difficile de tuer un village » : l'exemple champenois de Montfélix, *Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement*, Paris, 1998, pp. 615-636.

Roblin M., *Le Terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement et défrichements dans la Civitas des Parisii (Seine, Seine-et-Oise)*, Paris, 1971.

Roblin M., *Le Terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement, défrichements, environnement*, Paris, 1978.

Roblin M., Fontaines sacrées et Nécropoles antiques, deux sites fréquents d'églises paroissiales rurales dans les sept diocèses de l'Oise, *La Christianisation des Pays entre Loire et Rhin (IVe-VIIe siècles)*, Actes du Colloque de Nanterre, 3-4 mai 1974, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 62, 1976, Paris, pp. 235-251.

Rome et le Christianisme de la Région rhénane, Colloque de Strasbourg (19-20 mai 1960), Paris, 1963.

Rouche M., Clovis. Histoire et Mémoire. Le Baptême de Clovis, son écho à travers l'Histoire, Paris, 1997.

Rousselle A. – Marandet M.-C., Le Paysage rural et ses Acteurs, *1ères Journées d'Etude du Centre de Recherches historiques sur les Sociétés méditerranéennes*, Perpignan, 1995, Collection Etudes, PU Perpignan, 1998.

Rudelli A., Les Evêques-Moines, modèles de Sainteté dans la Gaule du IVème au VIème siècle, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1995.

Salch Ch. – Fèvre D., Réseau paroissial et implantations castrales du IXème au XIIIème siècle en Vivarais, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente*, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984, Tome 1, Paris 1985, pp. 47-66.

Salin E., La Civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Première partie : Les Idées et les Faits, Paris, 1949.

Sapin Ch., Les églises ont une Histoire, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 361-362.

Schäfer U., L'offrande funéraire, expression des influences culturelles, *Eclats d'Histoire. 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1995, pp. 346-348.

Seigneurs et Seigneuries au Moyen Age, Actes du 117^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand, 1992, Paris, 1995.

Settia A.-A., *In Andelliso et in Andego. Couples toponymiques et peuplement rural, Etudes offertes à J.-M. Pesez, Le Village médiéval et son Environnement, Paris, 1998, pp. 645-670.*

Sigal P.-A., *Les Marcheurs de Dieu. Pèlerinages et pèlerins au Moyen Age, Paris, 1974.*

Sigal P.-A., *L'Homme et le Miracle dans la France médiévale (XI^{ème}-XII^{ème} siècles), Paris, 1985.*

Signori G., Pèlerinages et Lieux de culte, *Les Pays Romands au Moyen Age, Lausanne, 1997, pp. 419-426.*

Structures de l'Habitat et Occupation du Sol dans les pays méditerranéens. Les Méthodes et l'apport de l'Archéologie extensive, Actes du Colloque de Paris (12-15 novembre 1984), Paris-Madrid, 1988.

Structures politiques et religieuses dans la France du Haut Moyen Age, Recueil d'articles en l'honneur de Jean-François Lemarignier, PU Rouen, 1995.

Tock B.-M., *Altare dans les chartes françaises antérieures à 1121, Roma, Magistra Mundi. Itineraria culturae medievalis. Mélanges offerts au Père L. E. Boyle à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire, éd. J. Hamesse, Louvain-la-Neuve, 1998, t. 2, pp. 901-926.*

Toubert P., Monachisme et Encadrement religieux des Campagnes en Italie aux Xe-XII^e siècles, *Le Istituzioni ecclesiastiche della « societas christiana » dei secoli XI-XII. Diocesi, pievi e parrocchie, Atti della sesta Settimana internazionale di studio Milano, 1-7 settembre 1974, Milan, 1977, pp. 416-441.*

Treffort C., *L'Eglise carolingienne et la Mort, Lyon, 1996.*

Vieillard-Trouiekouroff M., *Les Monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Lille, 1977.

Villages et Villageois au Moyen Age, Sociétés des Historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Paris, 1992.

Villes et Campagnes au Moyen Age, Mélanges G. Despy, Liège, 1991.

Werner K. F., Le Rôle de l'Aristocratie dans la Christianisation de la Gaule, *La Christianisation des Pays entre Loire et Rhin (IVe-VIIe siècles)*, Actes du Colloque de Nanterre, 3-4 mai 1974, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 62, 1976, Paris, pp. 45-73.

Young B. K., Paganisme, Christianisation et Rites funéraire mérovingiens, *Archéologie Médiévale*, n° 7, 1977, Caen, pp. 5-81.

Young B. K. – Périn P., Les Nécropoles (IIIème-VIIIème siècles), *Naissance des Arts chrétiens*, Atlas des monuments paléochrétiens de la France, Paris, 1991, pp. 94-121.

ETUDES REGIONALES :

Aimond Ch., Les Relations historiques de Rodez et de Verdun, *Semaine religieuse du diocèse de Verdun, Année 1914*, du 28 mars au 3 avril, pp. 256-259.

Atlas des Agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies, Paris, 1994.

Bauer T., Heiligenverehrung und Raum : Allgemeine Grundlagen und Entwicklung, Methoden der Erforschung am Beispiel des Raumes zwischen Schelde , Meede und Rhein,

L'Évangélisation des Régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'Abbaye d'Echternach (Vème-IXème siècles), M. Polfer (éd.), Publications de la Section Historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, Volume CXVII, Publications du CLUDEM, n° 16, Luxembourg-Gasperich, 2000, pp. 147-188.

Beauvalet-Boutouyrie S. – Motte Cl., *Paroisses et Communes de France. Dictionnaire d'Histoire administrative et démographique. Meuse*, Paris, 1992.

Cabourdin G., *Terre et Hommes en Lorraine, 1550-1635*, 2 volumes, Nancy, 1977.

Chauvet B., La possession d'églises par les abbayes cisterciennes du Duché de Bourgogne au Moyen Age : catalogue critique de documents et directions de recherche, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age jusqu'au concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon, 1984*, t. 1, Paris, 1985, pp. 559-595.

Choux J., *L'Épiscopat de Pibon*, Nancy, 1952.

Choux J., *La Lorraine chrétienne au Moyen Age, recueil d'études*, Metz, 1981.

Collin H., *Les Eglise romanes de Lorraine*, 4 volumes, Nancy, 1986.

Cuvelier P. – Guillaume J., Inventaire et Typologie des sarcophages en Lorraine, *Actes des Xème Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Metz, 20-23 octobre 1988*, Sarreguemines, pp. 87-96.

Dauzet D.-M. – Plouvier M., *Les Prémontrés et la Lorraine, XIIème-XVIIIème siècles*, Paris, 1998.

David-Danel M.-L., Le Culte et l'Iconographie des saints Côme et Damien en Lorraine, *Le Pays Lorrain*, n° 2, Nancy, 1967, pp. 45-52.

Delestre X., *Lorraine mérovingienne Vème-VIIIème siècles*, Metz, 1988.

Dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, 1724.

Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, 4 volumes, Nancy, 1779.

Les Eglises fortifiées de la Meuse, Catalogue d'exposition, Nancy, 1993.

Eidisheim C., *Le Vocabulaire du peuplement dans les chartes originales antérieures à 1121 concernant la Lorraine*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1995.

Fetet P., *Occupation du Sol et Peuplement de la Haute Vallée du Madon des origines à la fin du Moyen Age*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1994.

Gaillard M., *Serviteurs du Roi, serviteurs de l'Eglise. Les évêques de Haute-Lotharingie au IXème siècle, Les Serviteurs de l'Etat au Moyen-Age*, Paris, 1999, pp. 33-45.

Gaillard M., *De l'Eigenkloster à l'Abbaye royale : le monastère Sainte-Marie–Saint-Jean de Laon aux VIIème et VIIIème siècles à travers les sources hagiographiques, L'Historiographie au Haut-Moyen Age : manuscrits, textes et lieux de production*, dir. Heinzelmann M., Beihefte der Francia, Tome 30, Sigmaringen, 2000, pp. 249-262.

Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, Paris, 1980.

Gauthier N., *Topographie chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIème siècle, Province ecclésiastique de Trêves (Belgica Prima)*, Paris, 1986.

Guinebert I., *L'Erémisme dans le Diocèse de Toul jusqu'au VIIIème siècle*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1994.

Habert J., *Les Désertions médiévales et modernes en Lorraine centrale*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1969.

Halsall G., *La Christianisation de la Région de Metz à travers les sources archéologiques (Vème-IXème siècles), L'Evangélisation des Régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'Abbaye d'Echternach (Vème-IXème siècles)*, M. Polfer (éd.), Publications de la Section Historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, Volume CXVII, Publications du CLUDEM, n° 16, Luxembourg-Gasperich, 2000, pp. 123-146.

Haubrichs W., Die ekklesiogenen Siedlungsnamen des frühen Mittelalters als Zeugnisse der Christianisierung und der Kircheorganisation im Raum zwischen Maas, Mosel und Saar, *L'Évangélisation des Régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'Abbaye d'Echternach (Vème-IXème siècles)*, M. Polfer (éd.), Publications de la Section Historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, Volume CXVII, Publications du CLUDEM, n° 16, Luxembourg-Gasperich, 2000, pp. 215-244.

Hiegel H., Les Localités mosellanes aux noms de saints, *Le Pays Lorrain*, n° 2, Nancy, 1961, pp. 59-68.

Humblot E., *Documents sur la Sculpture religieuse du Pays joinvillois et de la Haute-Marne*, Saint-Dizier, 1903.

Images du Patrimoine. Aux Origines de la Lorraine rurale. De 6000 avant notre ère à l'An Mil, Metz, 1993.

Jacquot M., *Recherches sur l'Habitat médiéval fortifié dans le Barrois (Cantons d'Ancerville, de Bar-le-Duc, de Ligny-en-Barrois, de Revigny-en-Barrois et de Vavincourt)*, Mémoire de Maîtrise, 2 volumes, Nancy, 1990.

Jeandemange S., *Châteaux et Maisons-fortes du Toullois*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 2000.

Jolibois : *La Haute-Marne ancienne et moderne*, s. d., s. l.

Kraemer Ch., *L'Habitat seigneurial fortifié dans le Verdunois méridional au Moyen Age*, Thèse de doctorat de IIIème cycle, 3 volumes, dactylographiée, Nancy, 1995.

Labourasse H., *Saint Louvent ou Lupien (Lupientus), martyr du VIème siècle. Sa mort, ses reliques et son culte*, Verdun, 1892.

Labourasse H., *Sainte Hoïlde, vierge champenoise (Vème siècle). Sa famille, ses reliques et son culte*, Troyes, 1895.

Lang J.-M., *Ossuaires de Lorraine. Un aspect oublié du culte des morts*, Metz, 1998.

Levasseur C., *Les Eglises rurales de la Vallée de la Meuse au Moyen Age*, Thèse de IIIème cycle, dactylographiée, Paris, 1966.

Liénard F., *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, 1872.

Lorraine romane, Zodique, La Pierre-qui-Vire, 1984.

Maro-Mathis, Histoire de Saint Livier, *La Revue lorraine*, août 1981, pp. 242-243.

Martin E., *Histoire des Diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Diè*, 3 volumes, Nancy, 1900.

Martin Ph., *Pèlerins de Lorraine*, Metz, 1993.

Martin Ph., Le Triomphe de la paroisse en Lorraine (1610-1760), *Eléments d'identité religieuse. Hommage à René Taveneaux, Annales de l'Est*, n° 1, Nancy, 2000, pp. 17-33.

Masson Ph., A la Redécouverte d'un patrimoine religieux méconnu : les ermitages de l'ancien diocèse de Toul, *Eléments d'identité religieuse. Hommage à René Taveneaux, Annales de l'Est*, n° 1, Nancy, 2000, pp. 99-124.

Matthieu (Abbé), *Biographie du département de la Haute-Marne*, Chaumont, 1811.

Michel J., *Gauzelin, Evêque de Toul (922-962)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1972.

Morhain E., Les Origines du Christianisme à Metz et en Moselle, *Annuaire de la Société d'Histoire et Archéologie de la Lorraine*, 60 (1960-1961), pp. 87-129.

Parisse M., Saint-Denis et ses Biens en Lorraine et en Alsace, *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610)*, Année 1967, pp. 233-256.

Parisse M., Recherches sur les Paroisses du Diocèse de Toul au XIIème siècle : l'église paroissiale et son desservant, *Le Istituzioni ecclesiastiche della « societas christiana » dei secoli XI-XII. Diocesi, pievi e parrocchie, Atti della sesta Settimana internazionale di studio Milano, 1-7 settembre 1974*, Milan, 1977, pp. 559-570.

Parisse M., *La Lorraine monastique au Moyen Age*, Nancy, 1981.

Parisse M., Les Possessions des Ducs de Haute-Lotharingie (959-1033), *Publication de la Section historique de l'Institut du Grand-Duché du Luxembourg*, volume XCV, Luxembourg, 1981, pp. 241-257.

Parisse M., *Noblesse et Chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, 1982.

Parisse M., *Les Nonnes au Moyen Age*, Le Puy, 1983.

Parisse M., Les Religieuses au XIIIème siècle, *Table ronde organisée par l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Nancy II et le CERCOM (25-26 juin 1983)*, Nancy, 1985.

Parisse M., *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine : l'Epoque médiévale*, Nancy, 1990.

Parisse M. – Oexle O-G., *L'Abbaye de Gorze au Xème siècle*, Nancy, 1993.

Pfeiffer F., Mission zwischen Maas und Rhein in Spätantike und beginnendem Mittelalter (ca. 300 bis ca. 600) : die Rolle der Bischöfe am Beispiel Trier, *L'Evangélisation des Régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'Abbaye d'Echternach (Vème-IXème siècles)*, M. Polfer (éd.), Publications de la Section Historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, Volume CXVII, Publications du CLUDEM, n° 16, Luxembourg-Gasperich, 2000, pp. 189-213.

Reisdorfer J., *Peuplement et Occupation du Sol dans la vallée du Rupt-de-Mad des origines à la fin du Moyen Age*, Thèse de doctorat de IIIème cycle, dactylographiée, Nancy, 1987.

Rigault J., Les vocables des églises et chapelles du département de Saône-et-Loire, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age jusqu'au concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon, 1984*, t. 1, Paris, 1985, pp. 451-471.

Robert D., *La Fondation des paroisses et l'organisation de la vie religieuse dans la vallée de la Fensch au Moyen Age*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1996.

Robinet N. – Gillant J.-B.-A., *Pouillé du Diocèse de Verdun*, 3 tomes, Verdun, 1898.

Roserot A., *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne*, Paris, 1903.

Roussel (Abbé), *Le Diocèse de Langres. Histoire et statistiques*, 4 tomes, Langres, 1875.

Rozé F., L'Abbaye Saint Evre de Toul au Haut Moyen Age, *Le Pays Lorrain*, n° 2, Nancy, 1981, pp. 73-83.

Les Saints du diocèse de Verdun, s.l., s.d.

Schneider J., Le Synode paroissial en Lorraine à la fin du Moyen Age, *L'Encadrement religieux des Fidèles au Moyen Age et jusqu'au Concile de Trente, Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon 1984*, Tome 1, Paris 1985, pp. 177-195.

Souplet, *Saint Maur, Saint Salvin et Saint Arateur, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} évêques de Verdun*, Verdun, 1956.

Stoclet A., Le Temporel de Saint Denis du VII^{ème} au X^{ème} siècle, *Un Village au Temps de Charlemagne. Moines et Paysans de l'Abbaye de Saint Denis du VII^{ème} siècle à l'An Mil*, Catalogue d'exposition, Paris, 1988, pp. 94-103.

Thévenard J.-J., *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Marne*, Paris, 1996.

Tolle S., *Chapelles et Chapellenies dans le diocèse de Toul à la fin du Moyen Age (1250-1500)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1995.

Tribout de Morembert H., *Les Eglises de Lorraine*, Strasbourg, 1973.

Zivré A., *Occupation du Sol et Peuplement de la Vallée de la Moselotte*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1993.

ETUDES LOCALES :

Aimond Ch., *La Collégiale Saint Pierre, église paroissiale Saint Etienne*, Bar-le-Duc, 2^e édition, 1964.

Aubry R., *Foug et ses environs*, s.l., s.d.

Bautier R.-H., *Les Origines de l'Abbaye de Bouxières-aux-Dames au Diocèse de Toul*, Mémoire de Maîtrise, 1987.

Bercot J., Le Prieuré de Saint Thiébaut, *Journées d'Etudes meusiennes, Vaucouleurs, 13-14 octobre 1979*, tiré à part, pp. 1-9.

Braye L., *Notice historique illustrée sur la ville et les anciennes institutions de Ligny-en-Barrois*, Bar-le-Duc, s. d.

Charlier A., *Evolution topographique de Gondrecourt-le-Château*, TER Histoire Médiévale, dactylographié, Nancy, 1999.

Collin-Roset S., *Images du Patrimoine. Le Canton de Vaucouleurs, Meuse*, Metz, 1993.

De Widranges, Découvertes d'antiquités faites en 1859 et 1969 dans les contrées de Sorbey et de la Horne, anciennes localités détruites, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, t. 2, 1872, pp. 88-96.

Estiot S. – Delestre X., *5860 monnaies romaines de Troussey*, Nancy, 1992.

Frussotte G., *Le Porcher de Bonnet. Saint Florentin*, Verdun, 1899.

Gaillet Y., Découverte fortuite de sépultures antiques à Paroy-sur-Saulx (1965), *Cahiers Haut-Marnais*, n° 87, 4^e trimestre, 1996, pp. 159-163.

Gilquin Cl., *Fouilles archéologiques de Nasium (Saint-Amand-sur-Ornain). Synthèse de 13 années de fouilles, 1969-1982*, dactylographié, s.l., s.d., pp. 1-75.

Guillaume Ch. – Goutorbe J.-M., *Evaluation du Patrimoine : Vallée de la Saulx*, dactylographié, s.l., s.d. (1994).

G. B., Note sur le Château d'Echenay (Haute-Marne), *Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, A. G. trimestrielle, février 1901, pp. 66-68.

Kraemer Ch., De l'Enclos ecclésial au Bourg castral : l'exemple de Louppy-le-Château, *Le Canton de Vaubécourt, XXIèmes Journées d'Etudes meusiennes, 2-3 octobre 1993*, Verdun, 1996, pp. 5-28.

Labourasse H., *Jandeures. Abbaye et Domaine*, Bar-le-Duc, 1899.

Laprune R., *Recueil des Communes du Canton de Montiers-sur-Saulx*, s.d., s.l.

Laprune R., *Notice sur Paroy-sur-Saulx*, dactylographié, s.l., 1989.

Leblan Ch., *La Seigneurie d'Ancerville à la fin du XVème siècle d'après les comptes de Jean Lalore (1473-1477)*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1996.

Lefebvre A., *L'Abbaye de Rangéval des origines à 1300*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1969.

Liénard P., *Lisle et Jeand'Heurs. Tome I : La paroisse*, Saint-Dizier, 1912.

Lozeral H., Le Château d'Echenay (Haute-Marne), *Revue de Champagne et de Brie*, t. 2, Arcis-sir-Aube, 1890, pp. 312-318.

Mourot F., *Carte archéologique de la Gaule. Meuse*, Paris, 2001.

Papini A., *L'Abbaye de Lisle-en-Barrois aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 2000.

Parisse M., Le Château de Void au Moyen Age, *Le Pays Lorrain*, Nancy, 1979, n° 2, pp. 55-72.

Parisse M., La petite Noblesse et les nouveaux Ordres. Les bienfaiteurs de Riéval en Lorraine (XII^e-XIII^e siècles), *Campagnes médiévales. Etudes offertes à R. Fossier*, Paris, 1995, pp. 455-471.

Péridon K., *Etude topographique d'une ville médiévale : Ligny-en-Barrois*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1996.

Pinard M., *Précis sur l'Histoire de la ville de Wassy et de son arrondissement*, Wassy, 1849.

Robert Ch., *Tiers de sou d'or de Marsal, de Vic, de Novéant et de Naix. Observations sur les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1882.

Salin E., Le Vieux Astre à Sepvigny et ses peintures, *Le Pays Lorrain*, Nancy, mai 1934, pp. 229-238.

Sesmat P., Les églises-sœurs de Culey et de Combles-en-Barrois, *Mélanges d'Archéologie, d'Art et d'Histoire offerts au Chanoine Choux, Lotharingia*, VII, Nancy, 1997, pp. 249-257.

Siebert-Feuerstein M.-A., *Le Prieuré de Rupt-aux-Nonains*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1974.

Steiff-Figueres J.-P., *Atlas historiques des Villes de France. Bar-le-Duc, Meuse*, CNRS, Paris, 1998.

Vaillant A., Menne et Libaire. Quand la légende et la modernité se rencontrent (1^{ère} partie), *Etudes Toulouses*, n° 99, juillet-septembre 2001, pp. 28-39.

Vuillemin A., La chapelle Saint Fiacre (Rigny-Saint-Martin), *Le Pays Lorrain*, n° 2, Nancy, 1962, pp. 33-44.

AVANT-PROPOS

Nous avons choisi ce sujet car des interrogations, survenues pendant les recherches effectuées pour notre mémoire de maîtrise sur l'habitat médiéval fortifié, étaient restées sans réponse. La lecture des travaux menés depuis quelques années¹ sur le peuplement et des discussions avec MM. Kraemer et Lusse nous avaient intéressé à ces thèmes. Cependant, nous voulions aborder un sujet sous l'angle des mentalités. Malheureusement, il ne pouvait être question d'appréhender la vie religieuse dans les campagnes du Haut Moyen Age car les textes et les fouilles archéologiques nous faisaient cruellement défaut.

Nous nous sommes ouvert de ces difficultés à M. Bur qui nous a alors proposé d'étudier la christianisation sous ses aspects « administratifs », c'est-à-dire la mise en place d'une géographie ecclésiastique, la création d'un réseau paroissial soutenu par des « points forts » (abbayes, prieurés, collégiales,...). Ce quadrillage dépend du peuplement et parfois le conditionne. C'étaient ces interactions que nous voulions étudier et mettre en évidence.

Pour ce faire, il fallait remonter aux origines de la christianisation, dans ces « siècles obscurs » dont il ne nous reste que quelques textes épars et quelques données archéologiques (pas toujours fiables).

Nous avons choisi d'interrompre notre étude quand le mouvement de mise en place est quasiment terminé, à la fin du XII^{ème} siècle, car les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles voient une multiplication des prieurés et un développement des ordres religieux nouveaux qui, pour autant, ne créent pas, en général, de nouvelles paroisses. Ensuite, les XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles voient s'enchaîner les difficultés économiques, politiques et

¹ Fournier G., *Le peuplement en Basse-Auvergne durant le Haut Moyen Age*, Paris, 1962 ; Lorans E., *Le Lochois du Haut Moyen Age au XIII^{ème} siècle*, Tours, 1996 ; Reisdorfer J., *Peuplement et occupation du sol dans la vallée du Rupt-de-Mad des origines à la fin du Moyen Age*, Thèse de troisième cycle de Nancy II, dactylographiée, 1987 ; Lusse J., *Naissance d'une cité. Laon et la Laonnois du V^{ème} au X^{ème} siècle*, Nancy, 1992.

démographiques et diminuer le nombre de lieux de cultes, disparaître certains habitats. Nous voulions donc nous arrêter à l'apogée, en quelque sorte, du mouvement paroissial.

Pour les limites géographiques, nous désirions travailler à nouveau sur la région que nous avons explorée pour notre mémoire de maîtrise et sur laquelle nous disposions déjà de documentation. De plus, nous y avons vécu toute notre jeunesse et un attachement fort nous lie à elle. Nous avons bien entendu élargi cette zone, correspondant approximativement aux alentours de Bar-le-Duc, à tout le sud du département actuel de la Meuse (carte n° 1).

Nous avons utilisé les limites des circonscriptions ecclésiastiques que sont les doyennés de Bar-le-Duc, de Ligny, de Belrain, de Robert-Espagne, de Gondrecourt, de Rivière de Meuse et de Dammarie (carte n° 2) dans le Pouillé établi en 1402 (à partir d'un premier état consigné en 1303), le premier que nous possédions pour le diocèse de Toul. Sa date, très tardive pour notre sujet, est un des problèmes que nous avons rencontrés car des changements ont pu intervenir dans les chefs-lieux de paroisse entre le XIIème et le XVème siècle. De plus, il ne donne pas la dédicace des églises ni les succursales paroissiales. Néanmoins, il est indispensable comme base de données pour cette région qui, hélas, en manque cruellement.

Cette recherche se situe dans le droit fil de celles menées depuis quelques années en France et en Belgique sur les traces du précurseur P. Imbart de la Tour², dont le travail pionnier reste le point de départ pour toute étude sur la fondation des paroisses. Nous avons bénéficié largement du travail sur le Limousin, modèle pour le sujet qui nous intéresse, de M. Aubrun³. De ci, de là, nous avons pu trouver des renseignements, des points de vue intéressant notre sujet dans des travaux sur le peuplement comme ceux de G. Fournier, E. Lorans, J.-Cl. Meuret, A. Catafau, M. Bourin-Derruau, G. Devailly⁴.

Cependant, pour le Grand Est de la France et la Lotharingie, nous n'avons que peu de références disponibles : M. Chaume, dans ses articles sur les limites des paroisses en

² Imbart de la Tour P., *Les paroisses rurales du IVème au XIème siècle*, réédition Paris, 1979.

³ Aubrun M., *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XIème siècle*, Clermont-Ferrand, 1981.

⁴ Fournier, op. cit. ; Lorans E., op. cit. ; Meuret JC, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la Marche Anjou-Bretagne*, Laval, 1993 ; Catafau A., *Les Celleres et la naissance du village en Roussillon*, Canet, 1998 ; Bourin-Derruau M., *Villages médiévaux en Bas-Languedoc*, Paris, 1987 ; Devailly G., *Le Berry du Xème au milieu du XIIIème siècle*, Paris, 1973.

Bourgogne⁵, propose des pistes. De même, la belle thèse de A. Dierkens sur la Belgique⁶ nous a ouvert des perspectives de travail. J. Lusse, sur le peuplement dans le Laonnois⁷, a proposé des hypothèses dont nous nous sommes également inspiré. P. Demouy dans sa thèse sur les évêques de Reims⁸ aborde le sujet, notamment par la datation des dédicaces. Néanmoins, les travaux sur la création de la paroisse en tant que telle sont encore rares au Nord de la Loire et nous espérons contribuer modestement à la connaissance de cette institution centrale dans la vie des populations et qui reste pourtant si mal connue.

Pour l'étudier, nous avons « fait feu de tout bois » car les documents écrits sont rares et tardifs. En effet, les archives du diocèse de Toul ont disparu en grande partie dans l'incendie de l'évêché en 1940. De plus, les abbayes et prieurés « meusiens » ont vu une bonne partie de leurs archives, pour celles qui avaient échappé au pillage des guerres, notamment celle de Trente Ans, être détruites dans des autodafés pendant la Révolution française. Une parcelle a été conservée dans les archives comtales et se trouvent aux ADMM et ADM.

Le pouillé, comme nous l'avons dit, date de 1402, avec des éléments repris (et parfois signalés) d'un pouillé établi en 1303. Le statut paroissial du village est indiqué, mais pas les dédicaces ni les succursales (sauf dans de très rares exceptions (cartes n° 111 et 112). Les collateurs le sont dans celui de 1402.

La région n'ayant pas de grandes abbayes très anciennes ou d'ermites très célèbres, le chercheur ne dispose pas de *Vitae* ou d'*Histoires* précoces la concernant. Même les *Gestae Episcoporum Tullensis*, tardives (XI^{ème} siècle), laissent de côté cette région à l'Ouest de la Meuse, où l'évêque a peu de possessions.

L'archéologie ne nous est pas d'un grand secours car, là encore, la région a été délaissée par les fouilles programmées par les services des Affaires Culturelles (sauf *Nasium* et le Mont Châtel à Sorcy, sites gallo-romains) et les éléments dont nous disposons proviennent essentiellement de découvertes fortuites, de recherches effectuées au XIX^{ème} siècle et publiées dans des revues d'histoire locale par des érudits.

Pour étudier les paroisses, il nous fallait d'abord reconstituer la genèse des églises qui pouvaient les accueillir : nous avons donc eu recours aux croisements de toutes ces diverses informations et aux renseignements tirés de la toponymie, avec les réserves

⁵ Chaume M, Le mode de constitution et de délimitation des paroisses rurales aux temps mérovingiens et carolingiens, *Revue Mabillon*, t 27, 1937, pp. 61-70 et t 28, 1938, pp. 1-9.

⁶ Dierkens A, *Abbayes et Chapitres entre Sambre et Meuse (VII^{ème}-XI^{ème} siècles)*, Sigmaringen, 1985. Il est regrettable que la deuxième partie, sur les paroisses, ne soit pas encore éditée.

⁷ Lusse J, *op. cit.*

d'usage sur les approximations inévitables de cette science. Nous avons également utilisé les dédicaces des églises et avons essayé de les dater, en ayant bien conscience, là encore, des aléas de cette méthode car les saints patrons ont connu plusieurs périodes de grande dévotion (par exemple, Saint Jean-Baptiste, patron des premiers baptistères mérovingiens, connaît un regain de popularité après les Croisades) ou une dévotion tout au long du Moyen Age (Saint Pierre ou la Vierge). Il faut donc être très méfiant dans l'utilisation de ces renseignements et nous avons toujours multiplié les indices pour avancer une datation pour la fondation d'une église.

Cependant, une église n'est pas obligatoirement dotée des droits paroissiaux et essayer de distinguer les paroisses des succursales est le problème majeur que nous avons affronté au cours des périodes carolingienne et féodale. En effet, les documents écrits, relativement abondants aux XIème-XIIème siècles sont quasi-inexistants pour la période carolingienne. De plus, ils utilisent divers termes qui permettent d'établir la présence d'une église dans un lieu : *ecclesia*, *altaria*, *sacerdos*, *presbiter*, *parrochialis*⁹, *clericus*, *atrium*. Par contre, ils ne prouvent pas l'existence d'une paroisse¹⁰. Nous avons alors eu recours, suivant M. Aubrun, à l'étude de la surface et des limites de communes actuelles (qui correspondent assez généralement à celles des paroisses d'Ancien Régime) pour essayer de déterminer où se trouvaient l'église-mère et la ou les succursales. Le résultat n'est pas toujours probant car certaines zones ont connu une très forte densité d'églises dès le Haut Moyen Age et ont dû accueillir des paroisses très tôt, mais avec des territoires restreints. A l'inverse, les plateaux, relativement peu densément peuplés, ont des paroisses d'époque parfois tardive très vastes. Nous avons émis des hypothèses pour un certain nombre de cas.

Ce travail se conçoit, en effet, et se présente comme un état de la recherche, en aucun cas il ne prétend à l'exhaustivité du dépouillement des documents, ni à la vérité absolue dans ces catégorisations et ses conclusions. Il se voudrait, au contraire, objet de discussions et base d'études pour que la connaissance des institutions rurales et de leurs

⁸ Demouy P., *Les Archevêques de Reims et leur Eglise aux XIème et XIIème siècles (997-1210)*,

⁹ Nous avons remarqué que ce terme désigne à partir du XIIème siècle, et surtout après, plutôt un ressort territorial, comme s'il devenait un synonyme de ban ou de communauté, car on l'utilise alors pour désigner même un lieu qui est attesté par ailleurs comme succursale d'une autre église.

¹⁰ Pour P. Demouy, *op. cit.*, pp. 269-273, c'est le terme *ecclesia* qui est le plus explicite même s'il est peu employé et qu'il ne prouve pas à coup sûr le rang paroissial du lieu de culte. En fait, tous ces mots peuvent être utilisés pour le même édifice à des époques différentes, et l'on est en droit de se demander s'ils ne sont pas synonymes.

origines progresse. S'il pouvait donner des idées de recherches à de futurs étudiants, il aurait largement atteint son but.

Bien qu'ayant pratiqué une « histoire régressive », partant d'un état en 1402 et essayant de déterminer des états en 1300, 1200, *etc...*, nous avons voulu présenter nos résultats chronologiquement car cet ordre offre plus de commodités de lecture et de comparaisons avec d'autres travaux. De plus, la logique historique et les habitudes sont davantage respectées. C'est pourquoi nous avons utilisé les découpages chronologiques traditionnels pour élaborer notre plan. La première partie de ce travail sera consacrée à l'étude de la fondation des églises, en commençant par dresser un état du peuplement avec des interrogations quant aux évolutions éventuelles intervenues après les changements politiques, et quant aux relations avec les voies de communication que l'on peut mettre en évidence. Le découpage chronologique est apparu utile pour étudier d'abord les lieux de vie, puis l'éventuelle présence de lieu de culte dans ces noyaux et les influences qu'elle a pu avoir sur l'évolution du peuplement.

Ensuite, nous avons recherché les indices de la mise en place du maillage paroissial. Les premières paroisses que nous avons cru deviner sont, faut-il s'en étonner, peu nombreuses et là aussi, placées le long de grands axes de communication. La grande difficulté est venue des périodes carolingienne et féodale, où il est quasiment impossible de proposer des hypothèses quant aux sièges paroissiaux, faute de documents écrits. Nous nous sommes contenté, pour ces quatre siècles, de lister les informations et les premières mentions dans les documents, d'étudier les limites paroissiales et parfois d'émettre des suppositions sur la date d'apparition de la paroisse. Ce réseau qui se densifie amène la création de circonscriptions ecclésiastiques chargées de chapeauter les desservants, de les former et de les surveiller. Ces archidiaconés puis doyennés semblent s'installer tardivement dans le diocèse de Toul. Ces structures sont complétées par les créations de monastères et d'établissements religieux qui, très peu nombreux avant l'An Mil, bénéficient de la générosité des laïcs et prospèrent aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles.

Enfin, nous avons voulu tenter une approche des mentalités en nous interrogeant sur l'origine géographiques et sociales (laïcs, ecclésiastiques ?) des fondateurs d'églises et sur les influences qu'elles révèlent. La région semble ignorer le siège épiscopal de Toul pour les périodes les plus anciennes, pour les créations d'églises et les saints patrons, comme pour les possessions. A cela s'ajoute un travail sur la perception des modèles proposés aux fidèles par l'intermédiaire des saints titrant les églises. Cet aspect est le plus

délicat et nous navons pas pu le développer autant que nous l'aurions désiré par manque de témoignages régionaux.

INTRODUCTION : LA GENESE D'UN PAYSAGE CHRETIEN

Le peuplement antérieur à l'arrivée des Romains a laissé peu de traces archéologiques et toponymiques dans la région que nous étudions. Quelques cours d'eau (Ezrule, Aroffe, Meuse,...) et quelques villages (Nant, Erize, Uruffe, Condé, Naives, Rigny, Issey,...) conservent dans leur nom actuel des éléments pré-celtiques ou celtiques.

On s'accorde généralement à penser que la colonisation romaine a profondément modifié l'occupation du sol et en tout cas, l'a densifiée. Le système d'exploitation par *villae* et l'assise foncière des impôts (cadastration) ont provoqué un changement considérable dans l'appréhension du paysage et du terroir. Ils ont amené sans doute à nommer différemment des lieux déjà connus ou occupés et à créer des toponymes nouveaux lors d'une installation nouvelle. De même, la construction ou la réutilisation de voies de communication a conditionné, en partie, l'installation d'exploitations agricoles ou d'habitations (auberges, camps, *vicus*,¹¹ lieux de culte,...) qui ont façonné durablement l'emprise humaine sur la région.

A leur tour, l'effondrement de l'Empire romain et les installations mérovingiennes ont modifié et densifié l'occupation du sol. La volonté d'organiser administrativement et de christianiser les populations vivant dans cette zone ont également amené des changements dans la hiérarchie des lieux habités : des *vici* ont été créés, des palais ont été bâtis au cœur de vastes *fiscs*¹² peu à peu démembrés au profit de l'Eglise ou de particuliers.

C'est ce vaste mouvement étalé sur presque huit siècles que nous allons tenter d'appréhender à l'aide de l'archéologie, de la toponymie, de l'étude des dédicaces des églises et, trop rarement, des textes.

¹¹ *Vicus, vici* : bourgade commerciale installée souvent à l'intersection des voies de communication.

¹² *Fisc* : anciennes terres publiques romaines, elles appartiennent ensuite aux rois mérovingiens. Très vastes, ce sont souvent des forêts ou des friches.

CHAPITRE I : LA CONSTRUCTION DES EGLISES

I. LES PREMISSES : L'OCCUPATION DU SOL

1. Une région déjà bien peuplée :

A) Les premiers lieux habités :

La zone qui nous intéresse fait partie des marges Est du Bassin Parisien. Elle est composée de plateaux, entaillés par des vallées (carte n° 6) qui s'écoulent du Sud vers le Nord (Meuse, Aire) ou du Sud vers le Nord-Ouest (Ornain, Saulx). Ces quatre vallées principales ne communiquent pas directement entre elles. Les voies anciennes (carte n° 7) les suivent et utilisent le réseau des vallées secondaires pour traverser la région d'Ouest en Est. Les forêts occupent, encore de nos jours (carte n° 8), de larges portions du territoire, notamment les plateaux calcaires, où l'eau manque. Ce relief karstique explique le nombre important de sources qui s'écoulent en pied de côte ou à mi-pente, déterminant pour une bonne part les implantations humaines.

Cette région n'a pas retenu l'attention des auteurs gallo-romains ou mérovingiens. Elle n'est quasiment pas mentionnée dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*, sauf pour ses marges orientales, proches du siège épiscopal.

Pour connaître ou essayer d'appréhender le peuplement gallo-romain et mérovingien, nous en sommes donc réduit à croiser les informations apportées par l'archéologie et la toponymie. On sait les précautions à prendre pour manipuler ces renseignements. Les cartes archéologiques ne reflètent que les découvertes fortuites ou réalisées à l'occasion de travaux, et non pas celles des implantations humaines réelles. De même, la toponymie, malgré ses progrès, ne peut prétendre à l'exactitude : les datations qu'elle propose sont très larges et ne peuvent que renforcer une présomption.

Cependant, ce sont les seuls indices dont nous disposons pour ces siècles « obscurs ». Nous allons voir qu'ils permettent pourtant d'établir une carte des lieux occupés.

L'archéologie nous a permis de dresser une carte des lieux habités à l'époque gallo-romaine (carte n° 9) : nous n'avons retenu pour la réaliser que les découvertes¹³ de substructions de *villae* et non pas celles d'objets isolés qui ne peuvent prouver l'existence d'une implantation humaine.

Nous pouvons constater une prépondérance de ces habitats dans les vallées de la Saulx, de l'Ornain, de l'Aire et plus légèrement dans celle de la Meuse. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'elles constituaient des voies de communications naturelles et permettaient des cultures faciles grâce à la présence de l'eau et de terrains dont la fertilité est renouvelée périodiquement par des crues importantes.

Pour autant, les plateaux ne sont pas déserts et on constate des implantations relativement nombreuses le long des routes et des diverticules. La « colonisation » s'est faite à partir des voies de communication. Cela se vérifie *a contrario* car des vides apparaissent sur la carte quand on s'éloigne de ces voies : la forêt semble très présente¹⁴, l'occupation humaine permanente y est plus rare.

La toponymie recoupe en grande partie ces informations (carte n° 10). Cependant, elle signale quelques implantations supplémentaires, notamment sur les plateaux, qui pourraient dater des Gallo-Romains.

Néanmoins, il convient de rester prudent. En effet, un lieu peut avoir été nommé par un nouvel administrateur alors qu'il était désert (endroit naturel remarquable par sa géographie, repère dans le paysage, présence d'un abri naturel pour les voyageurs,...) et qu'il ne sera occupé que beaucoup plus tard. De plus, l'utilisation du « gallo-romain » perdure dans les campagnes au moins jusqu'au VIII^e siècle et la formation des toponymes en *-acum* (réputés gallo-romains) s'étend sur tout le Moyen Age¹⁵.

On retrouve une densité assez forte de toponymes « latins » dans les vallées, plus rarement sur les plateaux calcaires, sauf le long des voies, ce qui confirme une « colonisation » en lien étroit avec les axes de communications (volonté de surveiller les populations autochtones ? de développer les échanges ?).

¹³ Nous avons pour cela consulté les dossiers de la carte archéologique des départements de la Haute-Marne (DRAC de Champagne-Ardenne), de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges (DRAC de Lorraine).

¹⁴ C'est dans ces zones de plateaux que l'on trouve encore actuellement les massifs forestiers les plus importants (forêts de Commercy, de Haie, de Montiers-sur-Saulx, du Haut-Juré,...), cf. carte n° 8.

¹⁵ Nègre E., *Toponymie générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990.

Cette occupation assez dense fut complétée après le V^eme siècle par l'installation des Francs. Les changements politiques (fin de l'Empire romain, fluctuations dynastiques et territoriales mérovingiennes) ne perturbèrent pas véritablement les campagnes, trop éloignées des grands centres de pouvoirs. Les nouveaux maîtres reprirent à leur compte l'organisation administrative romaine, les terres publiques devinrent des fiefs royaux, des « colons » s'établirent parfois.

Ces installations ne peuvent pas être décrites comme une « vague franque » qui aurait submergé les Gallo-Romains. On vient de voir que la région n'était pas déserte à l'arrivée des Francs, et il a été démontré ailleurs qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour prendre le dessus. Ils s'installèrent près des noyaux de peuplement gallo-romains et parfois créèrent de nouveaux habitats. On peut constater ce fait grâce à la confrontation des données archéologiques et toponymiques. Nous n'avons retenu que les nécropoles, les palais, les ateliers monétaires ou les *vici* attestés¹⁶ pour dresser la carte de l'implantation mérovingienne (carte n° 11). De même, pour la toponymie (carte n° 12), nous avons privilégié les noms germaniques avec un suffixe en *-acum*, en *-ingen* et en *-villa*¹⁷. Il est cependant bien difficile de séparer les toponymes « mérovingiens » des toponymes « carolingiens », c'est pourquoi, suivant E. Nègre, nous les qualifions de « francs ».

Nous constatons une occupation un peu plus forte qu'à la période précédente des plateaux mais surtout une continuité dans la répartition des habitats : des noyaux francs s'installent dans les vallées, entre les habitats gallo-romains, et viennent se juxtaposer à eux. Ainsi, des nécropoles sont proches des villages gallo-romains, à Naix¹⁸, Sorcy¹⁹, Condé²⁰, Biencourt²¹, Mandres²², Ménil-la-Horgne²³,... On note d'ailleurs, dans un certain nombre de cas, que le toponyme conservé est franc (Sorcy, Demange²⁴, Biencourt), ce qui prouve un changement de nom imposé par les nouveaux maîtres de la terre.

¹⁶ A partir des cartes archéologiques de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

¹⁷ Lusse J., *Laon et le Laonnois*, p.103-110.

¹⁸ Meuse, Ligny-en-Barrois.

¹⁹ Meuse, Void, Sorcy-Saint-Martin.

²⁰ Meuse, Vaubécourt.

²¹ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

²² Meuse, Montiers-sur-Saulx.

²³ Meuse, Void.

²⁴ Meuse, Gondrecourt.

La continuité du peuplement est remarquable dans la vallée de la Saulx et au Nord de la vallée de l'Ornain, où les nécropoles sont proches des *villae* gallo-romaines. Ailleurs, les Francs se sont intercalés davantage entre les sites gallo-romains, colonisant les plateaux et les vallées secondaires. Y a-t-il eu volonté de conquérir de nouvelles terres sur les forêts par manque d'espace ou bien est-ce la carte archéologique qui révèlent ses insuffisances ? Sans doute un peu les deux.

- Les vici :

Pour la période gallo-romaine, les *vici* sont des bourgades occupées surtout par des artisans et des marchands. Ils se trouvent souvent à l'intersection de routes et de cours d'eau (carte n° 3).

Le plus important pour notre zone est Naix, cité dès le II^{ème} siècle dans l'Itinéraire dit de Peutinger sous le nom de *Nasium*. C'était une véritable ville, avec des bains, des temples, des habitations nombreuses et riches, des camps, qui a été mise au jour depuis une centaine d'années. Elle conserve son importance sous les Mérovingiens, puisque Frédégaire en parle comme d'un « fort » (*Nasio castra*) pour l'année 612²⁵.

Sauvoy²⁶ pourrait également être un *vicus* gallo-romain, *Salviaco vico*. Situé sur la voie Naix-Toul, il a livré divers ustensiles en bronze, en fer et en céramique. Un fortin, dans le Bois de Bermont, peut lui être rattaché.

Sorcy, sur la Meuse, est aussi un *vicus* gallo-romain, avec un *oppidum* qui contrôlait une voie romaine de Reims à Toul. Plusieurs *fana* ont été mis au jour dans cet *oppidum*.

Il est plus difficile d'identifier les *vici* mérovingiens. Nous classerons dans cette catégorie les ateliers monétaires attestés, comme Caturiges (Bar-le-Duc²⁷), petite bourgade gallo-romaine sur la voie Reims-Toul et sur l'Ornain, protégée

²⁵ Frédégaire, *Chronique des Temps mérovingiens*, traduction, introduction et notes par Olivier Devillers et Jean Meyers, Turnhout, 2001, p. 112-114.

²⁶ Meuse, Void.

²⁷ Meuse, Bar-le-Duc.

peut-être par l'*oppidum* romain de Fains²⁸, et atelier monétaire au VII^e siècle (avec peut-être un « château », Mirwault, sur la Côte Sainte-Catherine²⁹).

De même, Void³⁰, *Novio Magus*, proche de l'intersection de deux voies (Reims-Toul et Metz-Langres) et de la Meuse, sans doute fondé par les Romains, peut-être déjà *vicus*, possédait un atelier monétaire et un palais royal au VII^e siècle³¹.

La région étudiée semble donc, à la fin du VII^e siècle, assez densément peuplée dans ses vallées et plus légèrement sur ses plateaux. Les noyaux de peuplement gallo-romains subsistent et sont « complétés » par de nouveaux habitats francs (carte n° 13).

Au total, 109 villages actuels ont livrés des substructions gallo-romaines (parfois plusieurs pour un même finage) et 61 villages possèdent des nécropoles mérovingiennes. Il y a présence gallo-romaine et mérovingienne dans 49 cas et une installation mérovingienne sans trace gallo-romaine dans seulement 13 cas³². Cela tend à prouver une continuité très nette dans le peuplement aux époques gallo-romaine et mérovingienne.

B) Les routes :

Il n'y a pas eu d'étude menée sur les routes ou voies anciennes dans cette partie du diocèse de Toul depuis F. Liénard et M. Toussaint. Ces auteurs ont essayé de reconstituer le tracé des voies et diverticules romains. La carte ci-jointe (carte n° 7) tente de faire le point sur les connaissances actuelles dans ce domaine.

²⁸ Meuse, Bar-le-Duc.

²⁹ Carte IGN 1/25000° 3115 Ouest Bar-le-Duc.

³⁰ Meuse, Void.

³¹ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p.635 « *Noviantem ... cum palatio regio* ».

³² Cf. Tableau n° 2, en annexe, p. 130.

On peut constater que le réseau viaire emprunte largement les vallées des principaux fleuves et rivières, sauf pour l'Aire.

La voie Reims-Toul, reprenant sans doute un itinéraire plus ancien, traverse d'Ouest en Est notre zone en longeant l'Ornain sur environ 30 kilomètres avant de suivre la vallée de la Barboure puis de franchir la Meuse et de rejoindre Toul par le Val de l'Ane. Elle croise la voie Metz-Langres, qui suit la vallée de la Meuse, entre Void et Vaucouleurs³³.

Un diverticule Ouest-Est important part de Ligny et rejoint Toul par Void et Pagny-sur-Meuse³⁴ (c'est encore le tracé de la RN 4). C'est sans doute une voie pré-romaine car elle a donné naissance à *Novio Magus* (Void) et au camp celtique du Mont-Châtel à Sorcy³⁵.

Le diverticule qui suit la vallée de la Saulx reprend sans doute un chemin beaucoup plus ancien car les implantations pré- et proto-historiques qui le jalonnent sont nombreuses³⁶.

Ce réseau est un des éléments structurant les installations humaines. Ils les relient entre elles pour les anciennes, mais aussi, c'est à son contact, grâce à lui, que se sont créés de nouveaux centres d'habitats. C'est particulièrement vrai aux abords des franchissements de cours d'eau (Pont-sur-Meuse³⁷, Void, Caturiges/Bar-le-Duc) ou au croisement de deux routes (*Nasium*/Naix, Andernay³⁸, Varney³⁹). Les Romains ont aménagé des *villae* à proximité de ces voies (Sorbey/Ménil-la-Horgne, Vaux-la-Grande⁴⁰, Troussey⁴¹, Montplonne⁴²).

Ces voies ont continué à être utilisées tout au long du Moyen-Age et ont servi de limites, parfois, à des seigneuries ou à des paroisses, nous aurons l'occasion d'en reparler. Leur datation est très difficile.

³³ Meuse, Vaucouleurs.

³⁴ Meuse, Void.

³⁵ Carte IGN 1/25000° 3215 Est Commercy.

³⁶ Guillaume Ch.-Goutorbe JM, *Evaluation du patrimoine. Vallée de la Saulx*, s.d., s.l., DRAC.

³⁷ Meuse, Commercy.

³⁸ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

³⁹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁴⁰ Meuse, Void.

⁴¹ Meuse, Void.

⁴² Meuse, Ancerville.

C) Les Fiscs :

Après la conquête romaine, la terre appartenait à l'Etat ou plus exactement, à l'empereur. Peu à peu, les grands aristocrates gallo-romains se sont taillés dans ces terres publiques de vastes domaines.

Quand les Mérovingiens conquièrent la Gaule, les souverains entrent en possession du *fiscus publicus* et sans doute aussi de certains domaines, confisqués à quelques grandes familles. Ce fisc, très étendu, comporte beaucoup de forêts et de friches, de terres non cultivées. Souvent des palais royaux y sont implantés et les souverains s'y installent épisodiquement, au gré des déplacements de leur cour nomade. Très tôt, des parties du fisc sont distribués à des fidèles ou à l'Eglise. Il est très difficile de les identifier car les informations écrites nous manquent.

Pour notre région, nous connaissons 5 palais mérovingiens :

- Ceux de Naix, de Sauvoy et de Void sont installés dans des *vici* gallo-romains importants. Void est qualifié de fisc dans la donation de Dagobert à l'Eglise de Toul⁴³. Cette bourgade, située dans une vaste zone forestière, correspond bien à une frange d'un fisc plus étendu.

- Ceux de Morley⁴⁴ et de Savonnières⁴⁵ sont plutôt en limite de fisc. En effet, ils sont proches de forêts encore importantes aujourd'hui (respectivement Forêt du Perthois et Forêt de la Reine) qui étaient encore fiscales à l'époque carolingienne. C'étaient sans doute des relais de chasse pour les souverains mérovingiens et leur cour.

La région étudiée apparaît donc relativement peuplée à la fin du VII^{ème} siècle.

Les densités sont cependant très différentes entre les vallées, où les implantations humaines sont nombreuses, et les plateaux, occupés encore essentiellement

⁴³ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 964, «*item fiscum Noviante in pago Bedensi super fluvium Vidum, cum palatio regio et ecclesiis ibidem constructis* ».

⁴⁴ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

⁴⁵ Ferme, Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord, cne Foug.

par des friches ou des forêts, avec quelques habitats situés surtout à proximité des voies de communication.

Les « cadres administratifs » mérovingiens sont fixés dans les *vici* gallo-romains (Naix, Sauvoy, Sorcy, Void, Bar-le-Duc) et dans des palais créés par les souverains (Morley, Savonnières-lès-Foug).

Il convient maintenant de nous interroger sur le développement du christianisme dans cette zone.

2. Les premiers lieux de culte :

La religion chrétienne était sans doute présente dans la Gaule Belgique depuis le III^{ème} siècle car des marchands ou des soldats chrétiens ont pu y séjourner, mais nous n'en avons pas de preuves archéologiques⁴⁶. Selon N. Gauthier, la Moselle, partie de l'axe joignant la Méditerranée au *limes* germanique, a permis aux Chrétiens de diffuser leur religion dans les régions septentrionales de l'Empire. Des voies, reliant cette vallée aux provinces occidentales de la Gaule, traversent en effet la zone que nous étudions.

Cependant, il faut attendre le IV^{ème} siècle pour que Toul devienne le siège d'un évêché⁴⁷. Il est peu probable qu'une organisation de la chrétienté ait existé auparavant et que le christianisme ait été développé entre Marne et Meuse à cette époque.

Avec les Francs, acquis au christianisme depuis le baptême de Clovis à la fin du V^{ème} siècle, l'évangélisation des campagnes progresse. L'adhésion du peuple à la nouvelle doctrine ne pouvant être mesurée, nous nous contenterons de rechercher la présence d'église dans les « villages » ou les bourgs.

⁴⁶ Martin E, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p.27.

⁴⁷ Idem, p.25 et Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 24.

A) Les églises mérovingiennes :

Il est fort difficile de retracer très précisément la christianisation et la création des églises entre Marne et Meuse, car les sources hagiographiques manquent, contrairement à d'autres régions plus favorisées⁴⁸. Il est tentant de voir dans les *vici* les plus anciens centres paroissiaux mais ce serait restreindre beaucoup trop l'enquête que de s'en contenter.

La méthode utilisée pour retrouver ces premiers lieux de culte a été de croiser les renseignements archéologiques et ceux apportés par les dédicaces des églises. Ces dernières ont été rarement modifiées au cours des temps et ont connu, pour certaines, des « modes » relativement bien datées : elles nous permettent donc d'obtenir une fourchette chronologique pour la création d'une église.

- Les Mystères de la Foi (la Trinité, Sainte Croix,...) :

Généralement admis comme les plus anciennes dédicaces, ils ne concernent pas les églises que nous étudions, ce qui tendrait à prouver une christianisation assez « tardive » (après le IV^{ème} siècle).

- Saint Etienne :

Très peu d'églises (7 au total) sont dédiées au proto-martyr dont l'invention des reliques à Jérusalem date de 415⁴⁹, ce qui pourrait indiquer une fondation postérieure de la Cathédrale de Toul, dont il est le Patron, ainsi que des églises qui lui sont consacrées.

⁴⁸ Aubrun M, *Le diocèse de Limoges*, p. 231.

⁴⁹ Roblin M., *Le Terroir de Paris*, p. 154.

Parmi les plus anciennes églises retenues, une seule semble lui être dédiée, ce qui pourrait être un indice du peu d'emprise de l'évêque sur la région (en effet, le fondateur choisit le saint patron de l'église qu'il bâtit) et de la création tardive des églises et paroisses de cette zone.

Foug⁵⁰, *villa* gallo-romaine puis localité attestée au VIII^e siècle⁵¹, aurait pu avoir dès avant cette époque une église dédiée à Saint Etienne (carte n° 19). Le palais mérovingien de Savonnières-lès-Foug en aurait dépendu au spirituel.

- Saint Pierre et Saint Paul :

Le nombre de dédicaces à Saint Pierre seul est de 10, à Saint Pierre et Saint Paul 11, à Saint Paul apôtre seul 1 (Saint Paul de Verdun en a 1). Le total représente, toutes périodes confondues, 22 églises au total.

On peut considérer comme très ancien le culte à Saint Pierre, prince des Apôtres, premier évêque de Rome, martyr et portier du Paradis. Son prestige était grand, renforcé encore par la « proximité » de Rome et donc la possibilité de se procurer des reliques, au moins de contact. Son culte connut un grand essor sous les Carolingiens mais il est difficile de départager chronologiquement les fondations de l'une et l'autre périodes franques. Il est généralement associé à l'apôtre Saint Paul. Nous nous contenterons ici de signaler (carte n° 17) les églises qui nous paraissent pouvoir prétendre à la plus grande ancienneté (jusqu'au VII^e siècle).

- Biencourt⁵² : le finage de ce village est traversé par une voie romaine et le ruisseau Orge ; une *villa* et une minière de fer gallo-romaines y sont attestées, ainsi qu'une nécropole.

⁵⁰ Meurthe-et-Moselle, Foug.

⁵¹ d'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, p.33 : en 770, Angilran, évêque de Metz, donne les « *villas jam fatas, Fao et Gaugiaco* » à l'abbaye de Gorze. *Gaugiaco* est actuellement Jouy-sous-les-Côtes.

⁵² Meuse, Montiers-sur-Saulx.

- Delouze⁵³ : situé sur un diverticule, des substructions et un camp gallo-romains sont attestés sur son territoire. Des sarcophages francs autour de l'église semblent indiquer une grande ancienneté de la christianisation de ce village.

- Euville⁵⁴ : situé sur la Meuse, ce village a livré une nécropole avec du matériel mérovingien.

- Montiers-sur-Saulx : sur la Saulx, à proximité d'un fisc royal, son territoire a révélé les substructions d'une *villa*, divers objets et une minière de fer gallo-romains. Il existait aussi dans le bois d'Ecurey une nécropole où furent mis au jour des sarcophages et du matériel mérovingiens. De plus, c'est une des plus vastes communes de notre zone⁵⁵.

- Morley : à l'intersection d'un diverticule et de la Saulx, ce *vicus* mérovingien, qui aurait possédé un « palais » et une abbaye, a livré des substructions d'habitat et de *villae* gallo-romains.

- Revigny-sur-Ornain⁵⁶ : des substructions gallo-romaines démontrent un peuplement ancien et des sarcophages mérovingiens tendraient à prouver une christianisation précoce.

- Rupt-aux-Nonains⁵⁷ : bien que la dédicace à Saint Pierre et à Saint Paul ait été reprise par le prieuré fondé au XII^{ème} siècle, l'occupation humaine pré- et proto-historiques, la forte densité d'habitats gallo-romains sur le finage (7) et la présence d'une nécropole franque amènent à voir dans ce village un lieu très anciennement christianisé, dont le territoire paroissial a peut-être été ensuite démembré au profit de Bazincourt⁵⁸ et de Haironville⁵⁹.

- Saint Mathieu :

Le culte de cet apôtre est très peu répandu dans notre région. La seule église (carte n° 28) qui lui est dédiée peut prétendre à l'ancienneté. En effet, le

⁵³ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁵⁴ Meuse, Commercy.

⁵⁵ 4390 hectares, même si une partie de ce territoire est celui de l'abbaye d'Ecurey, incorporé à la Révolution à celui de Montiers.

⁵⁶ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁵⁷ Meuse, Ancerville.

⁵⁸ Meuse, Ancerville.

finage de Stainville, déjà bien occupé à l'époque gallo-romaine (2 *villae*, 2 habitats et une voie), a livré 2 nécropoles du Haut Moyen Age. La dédicace de l'église Saint Mathieu pourrait avoir une origine mérovingienne et pourrait être associée à l'installation d'un domaine, puisque, pour E. Nègre, le toponyme est franc.

- Saint Laurent :

L'ancienneté du culte de ce martyr romain est reconnue par M. Chaume⁶⁰ et par G. Fournier⁶¹. Il est peu répandu dans la région étudiée puisque seules 3 églises au total lui sont dédiées.

A Vaucouleurs, la dédicace est très tardive (XIIIème siècle). A Baudignécourt⁶², elle est peut-être carolingienne⁶³.

Seule l'église de Troussey (carte n° 29) peut se prévaloir d'une grande ancienneté. En effet, l'occupation humaine est attestée sur le finage pendant la Protohistoire et y est dense à l'époque gallo-romaine (2 substructions, un très riche trésor monétaire⁶⁴). Dès le début du VIIIème siècle, l'église a été donnée au chapitre cathédral de Toul⁶⁵, ce qui implique l'antériorité de son existence et peut-être une fondation laïque. C'est une des plus anciennes mentions d'église dans la zone étudiée.

- Saint Georges :

Ce culte oriental est assez peu diffusé dans la région, avec seulement 3 églises, dont celle de Ville-devant-Belrain⁶⁶, qui semble la plus ancienne (carte n° 30). On a découvert sur le finage de ce village des sarcophages et du matériel mérovingiens. L'église était peut-être succursale de celle de Villotte-sur-Aire⁶⁷.

⁵⁹ Meuse, Ancerville.

⁶⁰ Chaume M, *Le mode de constitution et de délimitation des paroisses...*, p. 213.

⁶¹ Fournier G, *Le peuplement rural en Basse-Auvergne*, p. 155 et 407.

⁶² Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁶³ Cf. plus bas, p. 128.

⁶⁴ Estiot S – Delestre X, *5860 monnaies romaines de Troussey*, Nancy, 1992.

⁶⁵ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

⁶⁶ Meuse, Pierrefitte.

⁶⁷ Meuse, Pierrefitte.

- Saint Gervais et Saint Protas :

Leur vénération a pris un rapide essor après l'invention de leurs reliques à Milan par Saint Ambroise en 386. Elle a été développée en France par Saint Martin et les Mérovingiens ont eu une grande dévotion pour eux. Après cette dynastie, leur culte est tombé dans l'oubli, ce qui est un bon « marqueur » chronologique pour les églises qui leur sont dédiées.

Une seule est dans ce cas (carte n° 32), celle de Goussaincourt⁶⁸ où une implantation gallo-romaine conséquente est prouvée (des substructions, des découvertes isolées et peut-être des thermes). Un diverticule important passe à quelques centaines de mètres du village actuel et sert de limite orientale à la paroisse mais aussi au doyenné de Gondrecourt, ce qui tendrait à prouver l'existence ancienne de l'église. Le toponyme pourrait être le signe de la reprise d'un domaine par un aristocrate franc.

- Saint Pantaléon :

Rare dans la région (2 églises), ce culte oriental est ancien mais connaît un renouveau après les Croisades.

L'église de Mauvages⁶⁹, qui lui est dédiée (carte n° 31), est sans doute ancienne, puisque l'occupation humaine est bien représentée dans ce finage pendant la Protohistoire (un éperon barré) et au Haut Moyen Age avec une nécropole mérovingienne. Elle pourrait avoir été dans un premier temps une succursale de Saint Pierre de Delouze.

- Saint Martin :

Cet évêque de Tours de 371 à 391, évangélisateur de la Gaule, est très populaire dans notre région comme partout en France. Son culte débuta dans les

⁶⁸ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁶⁹ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

années qui suivirent sa mort et Grégoire de Tours en parle au VI^{ème} siècle dans son *Histoire des Francs*. Il fut favorisé par les Mérovingiens. Ensuite, il ne connaîtra pas de véritable déclin mais sera surtout le support de dévotions populaires, bien souvent liées à des fontaines ou à des pierres⁷⁰, ce qui peut être un signe de précocité.

35 églises en tout sont dédiées à Saint Martin, auxquelles il faut ajouter les 6 à Saint Hilaire, son maître, évêque de Poitiers, et 5 à Saint Brice, son successeur à Tours. Quelques-unes peuvent être anciennes, comme nous allons le voir (carte n° 18).

- Abainville⁷¹ : situé sur l'Ornain, ce finage abritait un atelier de potier gallo-romain et une nécropole mérovingienne, constituée de sépultures en terre libre, datées des V^{ème}-VII^{ème} siècles.

- Amanty⁷² : le long de la voie qui traversait le finage ont été retrouvées des substructions gallo-romaines et un cimetière, sur la côte, qui aurait abrité la première église.

- Beurey-sur-Saulx⁷³ : le finage est occupé à l'époque gallo-romaine (habitat, diverticule). L'église pourrait dater de l'époque mérovingienne.

- Chonville⁷⁴ et Malaumont⁷⁵ : les églises de ces deux villages, proches l'un de l'autre (4 kilomètres les séparent), sont dédiées respectivement à Saint Brice et à Saint Martin. Peut-on y voir un groupe martinien, alors que les toponymes sont francs mais que les indices archéologiques manquent pour confirmer des créations très anciennes ? Chonville se trouve cependant sur un diverticule.

- Couvonges⁷⁶ : déjà occupée au Néolithique, cette *villa* attestée vers 710⁷⁷, a, sur le coteau, à l'écart du village, une église dédiée à Saint Brice sous laquelle des tombes gallo-romaines ont été retrouvées, et plus au Sud des squelettes et des objets du Haut Moyen Age. A 200 mètres, une fontaine Saint Brice passait pour guérir entorses et rhumatismes. On peut penser à la christianisation précoce d'un ancien lieu de culte, comme M. Roblin a pu le supposer dans des cas comparables⁷⁸. Selon cet auteur, la

⁷⁰ Aubrun M, *Le diocèse de Limoges*, p. 277.

⁷¹ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁷² Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁷³ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁷⁴ Meuse, Commercy.

⁷⁵ Meuse, Commercy.

⁷⁶ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁷⁷ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965, « ...*Ermenchildis reginae ...dominia de Magniacavilla, Boneriaco et Capedonia*. ».

⁷⁸ Roblin M., Fontaines sacrées et nécropoles antiques, *RHEF*, t 62, 1976, p.238.

présence d'une source, d'une nécropole antique et d'un lieu de culte chrétien dédié à un saint « mérovingien » indique une christianisation très précoce.

- Dagonville⁷⁹ : ce finage conserve 4 à 5 *tumuli* protohistoriques et a livré des substructions gallo-romaines. Une nécropole mérovingienne a également été découverte au Sud-Ouest du village.

- Dommartin-aux-Fours⁸⁰ : ce village, disparu au XVIII^{ème} siècle, avait une église dédiée à Saint Martin, sous laquelle se trouvaient des sarcophages. De plus, la forme *Domnus Martinus* conservé dans le toponyme permet de penser à une antique église, puisqu'on s'accorde généralement à voir dans ce type de forme toponymique des créations mérovingiennes fixées autour d'un lieu de culte.

- Echenay⁸¹ : ce toponyme est postérieur à l'An Mil pour E. Nègre, ce qui s'expliquerait par une création de l'époque féodale autour d'un maison-forte à la place de 3 hameaux dont les noms semblent étymologiquement plus anciens⁸². L'église paraît également très ancienne, du fait de la présence de sarcophages à l'emplacement des anciens hameaux de Baillancourt et La Cannée⁸³ et de la dédicace à Saint Martin.

- Génicourt-sous-Condé⁸⁴ : l'occupation humaine y est très ancienne (une station néolithique, des urnes funéraires gallo-romaines découvertes le long d'une voie). Le toponyme est franc d'après E. Nègre, ce que semble confirmer la mise au jour de 3 sarcophages du Haut Moyen Age. La dédicace à Saint Hilaire conduit à penser à une christianisation précoce.

- Lisle-en-Rigault⁸⁵ et Saudrupt⁸⁶ : occupé très tôt (4 stations préhistoriques), le village de Lisle a livré des restes d'habitat gallo-romain ; il était traversé par un diverticule, de même que Saudrupt (une station préhistorique, 2 habitats protohistoriques, une substruction et un diverticule gallo-romains). Des sarcophages (VII^{ème} siècle) y ont été découverts. L'église Saint Hilaire se trouve à mi-chemin entre le village actuel de Lisle-en-Rigault et celui de Saudrupt, sur la côte. L'église de Saudrupt est dédiée à Saint Martin. On pourrait donc être en présence d'un groupe église/succursale créé précocement.

⁷⁹ Meuse, Commercy.

⁸⁰ Village disparu, Meuse, Void, commune de Trousey.

⁸¹ Haute-Marne, Poissons.

⁸² Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne*, p. 201. Les trois hameaux étaient La Cannée, Pincelay et Baillancourt.

⁸³ Thévenard J.-J., *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Marne*, p. 194.

⁸⁴ Meuse, Vaubécourt.

⁸⁵ Meuse, Ancerville.

⁸⁶ Meuse, Ancerville.

- Naix-aux-Forges : l'antique *Nasium* a sans doute été un foyer de christianisation. Son finage actuel, très réduit, est le résultat de démembrements ultérieurs dans une vallée très précocement et densément peuplée. Son importance à l'époque gallo-romaine, l'existence d'une résidence royale mérovingienne et d'une église à la fin du VII^{ème} siècle⁸⁷ attestent une grande ancienneté de la présence chrétienne.

- Nant-le-Petit : ce toponyme celtique prouve une grande ancienneté du peuplement, confirmée par la découverte d'un habitat protohistorique. Le finage a livré de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine (voie, diverticule, substructions avec un puits, un habitat et des sépultures). Pourtant, aucun vestige haut-médiéval n'a été repéré. Néanmoins, l'église dédiée à Saint Martin, associée à ce peuplement ancien, pourrait être de fondation mérovingienne.

- Nantois⁸⁸ : un toponyme celtique, une forte implantation gallo-romaine (habitat, tombes, routes) ainsi qu'une nécropole mérovingienne laissent à penser que l'église Saint Martin y est fort ancienne, d'autant que l'existence de 3 sources captées dès l'époque romaine suggère la christianisation d'un lieu de culte païen.

- Neuville-sur-Ornain⁸⁹ : ce toponyme, plutôt tardif, peut sembler étrange pour un finage où les traces d'occupation sont très anciennes. En effet, des stations de surfaces préhistoriques ont été relevées sur une étendue de 2 hectares. Pour la période gallo-romaine, 2 substructions, 2 habitats et un diverticule ont été reconnus. Cependant, les traces du Haut Moyen Age sont absentes. Néanmoins, une dédicace réputée précoce, une attestation dans les biens de l'abbaye de Saint Denis vers 951⁹⁰, nous amènent à penser à un lieu de culte d'époque mérovingienne.

- Ribeaucourt⁹¹ : ce toponyme franc pourrait, en l'absence de traces archéologiques du Haut Moyen Age, indiquer que l'église remonte aux Mérovingiens, d'autant que le site retenu, sur un rebord de plateau surplombant les habitations, correspond aux habitudes de l'époque. D'après E. Nègre, le nom de ce village signifierait à l'origine « *maison de maître [...] de Robald* » et donc pourrait correspondre à un grand domaine créé pour un aristocrate sur une terre fiscale, comme l'a montré ailleurs J. Lusse.

⁸⁷ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965 « *Largitus quidem est in pago Odornensi ecclesias et villas, quae vocatur Nasius et Nasitus, de suae proprietatis rebus* ».

⁸⁸ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁸⁹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁹⁰ Parisse M., *Les possessions des Ducs de Haute Lotharingie (959-1033)*, p. 249.

⁹¹ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

Ce grand domaine serait passé (par donation sans doute) à l'abbaye de Saint Mihiel puisqu'on le retrouve cité dans une charte de la Comtesse Sophie de Bar, en 1091⁹².

- Rigny-Saint-Martin⁹³ : le toponyme celtique est renforcé par la présence de tombes préhistoriques. De plus, des sépultures sous l'église Saint Martin tendraient à prouver une implantation chrétienne précoce.

- Saulxures-lès-Vannes⁹⁴ : occupé dès l'époque romaine, le village a livré des sépultures du VII^{ème} siècle. L'église Saint Martin y est attestée en 947⁹⁵, dans la confirmation par Otton I^{er} des donations de l'évêque de Toul saint Gauzelin à l'abbaye Saint Epvre de Toul.

- Vannes-le-Châtel⁹⁶ : il n'y a pas de traces archéologiques sur son finage, mais l'église Saint Martin est attestée au VII^{ème} siècle⁹⁷.

- Varney⁹⁸ : occupé dès la Préhistoire, le lieu-dit Venise⁹⁹ a livré des substructions gallo-romaines le long de la voie Reims-Toul qui longe à cet endroit l'Ornain. L'église Saint Martin pourrait donc être fort ancienne.

- la Nativité Notre-Dame :

La dévotion à la Vierge, très développée aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles par les ordres nouveaux religieux (Cisterciens, Chartreux, Prémontrés), est ancienne puisque, dès l'époque mérovingienne, on rencontre des églises qui lui sont dédiées comme à Verdun, où la cathédrale lui est consacrée au IV^{ème} siècle¹⁰⁰, ou à Toul, où elle est associée à Saint Etienne dans la dédicace de la cathédrale. On peut donc penser que certaines églises ont été très anciennement dédiées à la Vierge (en sa Nativité le plus souvent), surtout quand elles sont situées dans des *vici* et quand d'autres saints lui

⁹² Parisse M., *Actes des Comtes de Bar, De Sophie à Henri I^{er} (1033-1190)*, p. 20-21.

⁹³ Meuse, Vaucouleurs.

⁹⁴ Meurthe-et-Moselle, Colombey-les-Belles.

⁹⁵ MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae*, t. I, n° 92, p. 175 « ..., sic et Salsurias cum ecclesia et omni appendito ».

⁹⁶ Meurthe-et-Moselle, Colombey-les-Belles.

⁹⁷ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635 « ..., Vennam scilicet cum ecclesia, ... ».

⁹⁸ Meuse, Bar-le-Duc.

⁹⁹ A 750 mètres à l'Est du village. Cf. carte IGN 1/25000° 3114 Ouest.

¹⁰⁰ Liénard F., *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 248.

sont associés (carte n° 15). En effet, le rôle d'intercesseur et de consolatrice de Marie est caractéristique de l'époque féodale. Auparavant, elle est avant tout la Mère de Dieu.

- Caturiges/Bar-le-Duc : ce bourg, situé sur une voie romaine au passage de l'Ornain, possédait un atelier monétaire et, d'après certains auteurs, un palais mérovingien et une nécropole contemporaine sur la Côte Sainte-Catherine. L'église Notre-Dame, seule paroisse durant le Moyen-Age, se trouve dans la vallée, sur la voie romaine, éloignée du château et du bourg médiévaux de 500 mètres environ. Elle fut donnée par l'évêque de Toul Pibon, en 1098, au prieuré de Saint-Mihiel fondé à Bar-le-Duc par la comtesse Sophie¹⁰¹. Cette donation semble prouver que cette église dépendait directement de l'évêque, ce qui est un indice supplémentaire d'ancienneté.

- Boviolles¹⁰² : ce village possède un *oppidum* proto-historique et de nombreux vestiges gallo-romains car il est proche de la cité de *Nasium*, au croisement de 2 voies et sur la Barboure. Sa proximité du *vicus* de Naix et le trafic de voyageurs ont pu y attirer très tôt des chrétiens et lui valoir un lieu de culte. La dédicace à la Nativité de la Vierge semble confirmer cette hypothèse.

- Chalaines¹⁰³ : occupée dès l'époque romaine (vestiges de substructions avec du mobilier archéologique), cette localité, placée près d'un gué sur la Meuse, possède une église dédiée à la Nativité de Marie qui pourrait être une création mérovingienne.

- Couvertpuis¹⁰⁴ : bien que le toponyme de ce village soit postérieur à l'An Mil pour E. Nègre, la dédicace à la Nativité de la Vierge et l'existence d'une nécropole datée du VII^e siècle sur le finage prouvent une christianisation précoce. Le toponyme s'expliquerait par le dédoublement de la Commanderie templière de Ruetz qui aurait donné naissance au village actuel, au XII^e siècle.

- Dammarie-sur-Saulx¹⁰⁵ : ce nom est déjà un fort indice d'ancienneté puisque l'on s'accorde à penser que les formes latines comme *Domna Maria*, quand elles sont restées associées à un habitat (ce qui est le cas ici), sont sans doute mérovingiennes. Le fait que le noyau de peuplement prenne le nom de l'église tend à prouver un regroupement nouveau autour de ce lieu de culte. On serait en présence

¹⁰¹ Lesort, n° 46, p. 172.

¹⁰² Meuse, Void.

¹⁰³ Meuse, Vaucouleurs.

¹⁰⁴ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

¹⁰⁵ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

d'une très ancienne église, au croisement de 2 voies gallo-romaines et de la Saulx. Que ce village soit chef-lieu de doyenné pendant le Moyen-Age renforce encore cette présomption. La taille relativement modeste de son territoire¹⁰⁶ résulterait de démembrements médiévaux successifs. Elle est attestée en 965, dans une confirmation des biens de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames¹⁰⁷.

- Gondrecourt-le-Château¹⁰⁸ : le finage était déjà occupé au Néolithique (station de surface et sépulture). Pourtant, la tradition affirme que c'est Gondoin ou Gondulphe, le père du 17^{ème} évêque de Toul, Leudin-Bodon (vers 669-673) et de Sainte Salaberge, qui aurait fondé Gondrecourt¹⁰⁹. L'archéologie semble la confirmer puisque 2 nécropoles des VIème-VIIème siècles ont été reconnues aux alentours de la ville. L'une se presse d'ailleurs autour d'une chapelle Saint Vitre (c'est-à-dire Victor ou *Victris*). Faut-il y voir le premier sanctuaire avec un saint patron associé à Notre-Dame ou simplement une chapelle ultérieure ? Nous penchons pour la première hypothèse. L'ancienneté de l'église est corroborée par le statut de chef-lieu de doyenné que possédait Gondrecourt. Il a pu s'agir à l'origine d'un oratoire privé.

- Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste :

Deux exemples assez proches géographiquement et topographiquement nous montrent des églises ou des chapelles Saint Jean-Baptiste, construites sur un lieu élevé, associées à des églises Notre-Dame, situées dans la plaine.

- Barisey-la-Côte¹¹⁰ et Barisey-au-Plain¹¹¹ : l'église Saint Jean-Baptiste de Barisey-la-Côte est à mi-pente, avec le village à environ 100 mètres en contrebas. Le finage était occupé dès l'époque préhistorique (une station de surface et une enceinte néolithique), puis à l'époque gallo-romaine (un habitat). L'église Notre-Dame (en sa Nativité) est dans la plaine, avec son village autour, sur une voie gallo-romaine. Le finage a livré 3 habitats gallo-romains et une nécropole du Haut Moyen Age.

¹⁰⁶ 1134 hectares.

¹⁰⁷ Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 372, « ...ecclesiam de Donamaria... ».

¹⁰⁸ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

¹⁰⁹ Choux J, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p.116.

¹¹⁰ Meurthe-et-Moselle, Toul, Colombey-les-Belles.

- Sorcy et Void : la chapelle Saint Jean-Baptiste se trouve à côté d'une source, qui porte le même nom, à la rupture de pente d'un *oppidum* proto-historique où 3 *fana* ont été fouillés (ils ont été utilisés jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle). Le toponyme « mérovingien » de Sorcy (*Saveriacus* + *-acum*) semble indiquer un peuplement contemporain. Une voie romaine importante passe au pied de ce Mont-Châtel ou Mont Saint-Jean ainsi que la Meuse, qui sert de limite aux deux paroisses. Des tombes mérovingiennes étaient situées à côté des *fana*. Une source Saint Jean se trouve près du sommet du mont. La christianisation pourrait avoir débuté sur l'*oppidum* du Châtel, avec la chapelle Saint Jean-Baptiste. L'inhumation sur cette hauteur, à côté des *fana*, paraît avoir duré pendant toute la période mérovingienne. D'après Grégoire de Tours, un concile se tint à Sorcy en 589¹¹², preuve de l'importance de la localité : appartenait-elle encore au roi ou déjà à l'Eglise de Toul ? Quoi qu'il en soit, la paroisse est restée tout au long du Moyen Age à Saint Jean. Dans la vallée, sur le *Vidus*, se trouvait *Noviante* (Void), fisc en 640, avec un palais et une église¹¹³ Notre-Dame (Assomption). Ces lieux de culte sont éloignés seulement de 1,5 km.

Dans ces deux cas, les situations sont quasiment les mêmes : l'église Saint Jean-Baptiste sur la hauteur, parfois associée à des lieux de culte païens, et l'église Notre-Dame dans la vallée, avec un habitat plus dense, voire exclusif, autour d'elle. En effet, dans le cas de Barisey-la-Côte, l'église aurait concentré un peuplement dans ses alentours immédiats peut-être ultérieurement, alors que le « château » construit à Sorcy et le *vicus* de Void auraient attiré irrésistiblement les populations, laissant dans ces deux cas l'église Saint Jean-Baptiste isolée mais avec un cimetière. C'est peut-être un signe aussi de la pérennité de l'habitude gallo-romaine au Haut Moyen Age de séparer le séjour des vivants et celui des morts. Quand les mentalités ont changé, les châteaux de Sorcy et de Void ont gardé les habitants sous leur protection. A Barisey-la-Côte, l'implantation du village laisse une certaine distance par rapport à l'espace sacralisé, ce qui serait une confirmation de cette évolution supposée.

Un troisième exemple montre ces deux dédicaces réunis sur le même finage.

¹¹¹ Meurthe-et-Moselle, Toul, Colombey-les-Belles.

¹¹² Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IX, 37, cité dans Pontal O, *Histoires des Conciles mérovingiens*, p. 176.

¹¹³ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

- Bovée-sur-Barboure¹¹⁴ : situé sur une voie romaine et sur le ruisseau de la Barboure, à 500 mètres à l'ouest de la source, ce village associe également une chapelle Saint Jean-Baptiste sise à 500 mètres environ au sud du village, à une église Notre-Dame (Présentation de la Vierge). Le finage a livré 2 substructions gallo-romaines et des tombes mérovingiennes au lieu-dit « les Crottées » sur la côte au nord du village. On peut penser à la christianisation précoce d'un lieu de culte païen lié à la source de la Barboure, proche de la ligne de partage des eaux avec la vallée de la Meuse.

On pourrait avoir, dans ces trois localités, la présence d'un groupe baptismal. Cette supposition est étayée à Bovée-sur-Barboure par le fait que la Saint Jean d'été était la fête patronale et qu'un pèlerinage s'y déroulait alors. Dans les deux autres cas, le groupe aurait été démembré et aurait donné naissance à deux paroisses distinctes¹¹⁵. Quoi qu'il en soit, on peut supposer une christianisation précoce de lieux de culte païen associé à des sources, elles-mêmes liées à des nécropoles (Châtel Saint Jean), comme M. Roblin l'a constaté dans l'Oise¹¹⁶.

- Saint Rémi :

L'évêque de Reims mort en 533, protecteur de la dynastie mérovingienne, fut très populaire et son culte se répandit dès sa mort, favorisé par la famille régnante. Des églises lui furent dédiées très rapidement dans notre zone, peut-être à cause de la proximité de son diocèse ou bien parce que la dévotion aux confesseurs était encouragée par les autorités. Nous estimons devoir attribuer à l'époque mérovingienne (même en l'absence d'indices archéologiques puisque dans notre zone, ces derniers ne sont que le reflet du hasard et non de fouilles menées scientifiquement) une partie des églises anciennes dédiées à ce saint (carte n° 14). Il pourrait être lié à des baptistères car Saint Rémi est à l'origine de la conversion et du baptême de Clovis et des Francs.

¹¹⁴ Meuse, Void.

¹¹⁵ Cf. plus bas, p. 181, 182, 188 et 195.

¹¹⁶ Roblin M., Fontaines sacrées et nécropoles antiques, t. 62, 1976, p. 235-251.

- Aingoulaincourt¹¹⁷ : cette église est dédiée, dans la donation qu'en fait l'évêque de Toul au prieuré Saint Michel de Toul en 988¹¹⁸, à Saint Loup (de Troyes) et à Saint Rémi, deux évêques mérovingiens. La découverte d'un sarcophage dans le village semble prouver un peuplement ancien. On pourrait le dater de l'époque mérovingienne malgré l'absence de preuves archéologiques, car ce toponyme (des VIIème-VIIIème siècles, d'après J. Lusse) et l'environnement fiscal font présumer l'existence d'un domaine concédé à un leude ou à l'Eglise, sur un lambeau de terre publique. Que l'église dépende de l'évêque en 988 ne fait que renforcer cette hypothèse.

- Chardogne¹¹⁹ : avec son toponyme « gallo-roman », ce village, placé sur un diverticule et proche de la voie Reims-Toul, a livré des sarcophages du VIIème siècle. Il semble donc que son église soit ancienne. Peut-on voir dans le choix du titre un effet des voies de communication qui auraient permis une diffusion rapide du culte rémois ?

- Demange-aux-Eaux : cette commune est occupée dès la protohistoire et son vaste finage¹²⁰, traversé par une voie romaine, a également livré une nécropole mérovingienne au lieu-dit « Tombois ». Elle pourrait avoir une église construite fin VIème-début VIIème siècle.

- Domrémy : deux villages répondent ce toponyme, laissant supposer l'installation d'un peuplement mérovingien autour d'un nouveau lieu de culte. Domrémy-aux-Bois¹²¹, sur l'Aire, a livré des vestiges gallo-romains. Domrémy-la-Pucelle¹²², à l'intersection d'une voie avec la Meuse, peut avoir été christianisé précocement.

Cependant, l'importance de ces deux villages a rapidement décliné car on ne les retrouve guère dans la documentation.

- Haironville¹²³ : ce finage a été très précocement habité puisque des stations de surface paléolithique (1) et néolithiques (3) y ont été repérées ainsi que 2 habitats protohistoriques. Sa situation privilégiée au croisement de la Saulx et d'un diverticule a favorisé une dense occupation gallo-romaine (4 habitats, une *villa* et des substructions). Le Haut Moyen Age est représenté par une nécropole mérovingienne.

¹¹⁷ Haute-Marne, Poissons.

¹¹⁸ Schoellen, n° 28, p. 122 «... *ecclesiam...sitam in villa quae vocatur Ingolnicurtis dicatam honore sanctorum Lupi et Remigii episcoporum* ... ».

¹¹⁹ Meuse, Vavincourt.

¹²⁰ 2500 hectares.

¹²¹ Meuse, Commercy.

¹²² Vosges, Neufchâteau.

Tous ces indices amènent à penser à une christianisation précoce avec la construction d'une église assez tôt sur le domaine (*villa*) d'un grand propriétaire (*Hario*).

- Inval¹²⁴ : son toponyme semble dater des Vème-Xème siècles d'après E. Nègre, et la présence gallo-romaine y est bien attestée (voie, deux substructions). Les preuves archéologiques font défaut pour l'attribuer à l'époque mérovingienne, malgré sa vaste superficie (1071 hectares) dans une vallée bien peuplée.

- Laimont¹²⁵ : le premier centre de peuplement, autour de l'église Saint Rémi, se situe dans la vallée, sur un ruisseau, au lieu-dit Fontenoy¹²⁶. L'occupation y fut précoce (préhistorique), une voie romaine y passe. Des fosses, des fours de potier et une nécropole attestent une dense occupation mérovingienne. La proximité du diocèse de Reims pourrait expliquer la dédicace.

- Loisey¹²⁷ : attesté en 759¹²⁸, le toponyme laisse supposer une première installation gallo-romaine. En effet, pour E. Nègre, il serait composé d'un nom de personne romain *Lautius* et du suffixe *-acum*. La découverte d'un sarcophage mérovingien tendrait à placer la construction de l'église à cette époque.

- Louppy-le-Château¹²⁹ : le cas de Louppy a été bien étudié par Ch. Kraemer¹³⁰. Nous pouvons penser, comme lui, à une création mérovingienne¹³¹ bien qu'aucun vestige archéologique de cette période ne vienne confirmer cette hypothèse. Néanmoins, 2 habitats gallo-romains prouvent une occupation ancienne.

- Mandres-en-Barrois : une occupation est prouvée dès la Protohistoire (inhumation) et à l'époque gallo-romaine (substructions et voie). La découverte de sarcophages sous les fondations de l'église suggère, au vu de la dédicace, la christianisation d'une nécropole aux VIème-VIIème siècles liée à une installation mérovingienne en bordure du fisc du Perthois.

- Mognéville¹³² : attesté en 709 dans une donation à l'Eglise de Toul¹³³, ce lieu, où l'on n'a pas trouvé de vestiges du Haut Moyen Age, disposait peut-être déjà d'une église Saint Rémi, d'autant que le diocèse de Reims est proche.

¹²³ Meuse, Ancerville.

¹²⁴ Meuse, Ligny-en-Barrois, Velaines.

¹²⁵ Meuse, Revigny.

¹²⁶ Lieu-dit, commune de Laimont, à environ 1 km au Sud-Ouest du village actuel.

¹²⁷ Meuse, Ligny-en-Barrois.

¹²⁸ *Cartulaire de Gorze*, n° 6, p. 15 « *in fine Lauciago* ».

¹²⁹ Meuse, Vaubécourt.

¹³⁰ Kraemer Ch., D l'enclos ecclésial au bourg castral : l'exemple de Louppy-le-Château, *21^{ème} Journées d'Etudes Meusiennes*, 2-3 octobre 1993, p. 5-28.

¹³¹ id., p. 8.

¹³² Meuse, Revigny-sur-Ornain.

- Montplonne¹³⁴ : malgré une occupation préhistorique (pierres levées, dolmens, outils) et gallo-romaine (diverticule, habitat, construction, *villa*) importante, nous n'avons connaissance pour le Moyen Age que de « tombeaux en pierre »¹³⁵, sans plus de détails. Même l'étymologie du toponyme est floue, puisque E. Nègre le classe dans les « latins-romans » (Ier au Xème siècle), alors que M. Roblin le qualifie de « non roman-germanique » (Vème-Xème siècles)¹³⁶. Il n'est attesté qu'en 996¹³⁷.

- Pagny-sur-Meuse¹³⁸ : malgré l'absence de vestiges relatifs à une occupation au Haut Moyen Age, on peut attribuer une origine ancienne à l'église Saint Rémi, puisque la localité est déjà citée dans les Miracles de Saint Epvre¹³⁹ qui sont sensés se dérouler au VIème siècle. Cette ancienneté serait confirmée par la possession qu'en eut l'évêque de Toul pendant le Moyen Age.

- Tusey¹⁴⁰ : implanté dans la vallée de la Meuse, sur 2 voies romaines, ce hameau existait autour de l'église-mère de Vaucouleurs. Elle dépendait peut-être, dans un premier temps, de celle de Chalaines, située en face, au-delà de la Meuse. Construite sur un fisc, l'église Saint Rémi aurait desservi une *villa* et sa population.

- Vignot¹⁴¹ : site de vallée, non loin de la Meuse, il a été occupé dès la Protohistoire (3 habitats et des sépultures). Au Haut Moyen Age, le finage semble peuplé puisqu'on a trouvé une nécropole et des sarcophages sous l'église Saint Rémi. On pourrait y supposer la christianisation d'une nécropole, suivie ultérieurement, de l'installation d'un habitat autour du lieu de culte et du cimetière.

¹³³ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

¹³⁴ Meuse, Ancerville.

¹³⁵ Dossier DRAC.

¹³⁶ Roblin M, *Le terroir de Paris*, p. 87.

¹³⁷ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642 « *Vamplenam villam* ».

¹³⁸ Meuse, Void.

¹³⁹ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 515.

¹⁴⁰ I.d. , Meuse, Vaucouleurs, cne Vaucouleurs.

¹⁴¹ Meuse, Commercy.

- Saint Christophe :

Le peuplement semble relativement ancien sur le finage de Reffroy¹⁴², puisque des sépultures préhistoriques et gallo-romaines y ont été découvertes. Il était traversé par la voie romaine Reims–Toul, qui longeait la Barboure.

La chapelle Saint Christophe, qui a remplacé une église (carte n° 26) paroissiale de même nom détruite à la Révolution, se trouvait sur la voie romaine, près d'une fontaine, où des pèlerinages pour la guérison des malades¹⁴³ avaient lieu encore à l'époque moderne. Elle était située aux confins des doyennés de Ligny (*pagus Barrensis*), de Rivière de Meuse (*pagus Blesensis*) et de Gondrecourt (*pagus Odornensis*).

Ces différents indices conduisent à penser à la christianisation d'un lieu de culte païen, lié à la route et à une source, le Christophore étant le protecteur des voyageurs et un passeur de gué, puisqu'il a fait traverser une rivière à l'Enfant Jésus. Comme l'a montré M. Roblin¹⁴⁴, le peuplement peut être assez éloigné du lieu de culte christianisé ; de fait, le village de Reffroy se trouve à environ un kilomètre et pourrait s'être développé dans un domaine carolingien, le toponyme étant formé d'un nom germanique. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVII^e siècle¹⁴⁵ que le sanctuaire isolé a perdu son rang paroissial au profit de l'église Saint Rémi construite à Reffroy.

Le toponyme de Saint Christophe n'est attesté qu'en 1024-1033, quand une femme, *Gysa*, se donne avec ses descendants à l'abbaye de Saint Mihiel « *apud Sanctum Christophorum* »¹⁴⁶.

¹⁴² Meuse, Void.

¹⁴³ Martin Ph., *Pèlerins de Lorraine*, p. 168.

¹⁴⁴ Roblin M., Fontaines sacrées et Nécropoles antiques, *RHEF*, 1976, p. 240-241.

¹⁴⁵ ADMM, G 109, f° 48 v°, en 1668 présentation par le chapitre cathédral de Toul « *cum parochialis Ecclesia Sancti Christophori Loci de Refreio* ». En 1673, cependant, un accord est passé entre le chapitre et le « *sieur curé dudit dudit Reffroy* » au sujet des dîmes « *au Ban de Saint Christophe et Reffroy* », ADMM, G 1352, f° 14 v°.

¹⁴⁶ Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 33, p. 138.

- Saint Hippolyte :

Ce martyr italien du III^{ème} siècle voit son culte se développer surtout à l'époque mérovingienne. Cette dévotion est rare dans la région.

Il est vénéré seulement à Rumont¹⁴⁷ (carte n° 27) où une nécropole du Haut Moyen Age a été découverte au XIX^{ème} siècle. Les comptes-rendus sont trop vagues pour que l'on sache si le mobilier était mérovingien ou carolingien. Néanmoins, la présence d'auges sépulcrales en pierre et de mobilier pourrait attester des inhumations mérovingiennes¹⁴⁸. Elles pourraient alors correspondre à un lieu de culte de même époque, comme la dédicace le donne à penser.

- Saint Génébaud :

Cet évêque de Laon, mort en 555 et parent de Saint Rémi, est le patron de l'église de Rosières-en-Blois¹⁴⁹ (carte n° 21). Ce lieu, attesté dès 890¹⁵⁰, possède des traces de peuplement préhistorique (objets), gallo-romain (substructions de plusieurs *villae* et mobilier) et une nécropole du Haut Moyen Age. On peut donc supposer l'existence de l'église assez tôt, peut-être dès le VII^{ème} siècle.

- Saint Amand :

Cette dédicace est rare dans notre région. Cependant, un village porte ce nom¹⁵¹ (carte n° 22). La date de la dédicace de l'église (26 octobre) peut correspondre à un évêque de Worms du IV^{ème} siècle ou au premier évêque de Strasbourg, mort en 346.

¹⁴⁷ Meuse, Vavincourt.

¹⁴⁸ En effet, les inhumations avec du mobilier disparaissent à l'époque carolingienne.

¹⁴⁹ Meuse, Gondrecourt.

¹⁵⁰ Dom Calmet, Preuves, t. 1, p. 322.

¹⁵¹ Meuse, Ligny-en-Barrois.

Malgré la petite taille de son finage et l'hagiotoponyme (qui en feraient plutôt un lieu carolingien), le peuplement y est très ancien (3 habitats protohistoriques) et surtout, considérable à l'époque gallo-romaine, en raison de la proximité de la ville de *Nasium*. Ce sont essentiellement des *fana* que l'on a retrouvés sur son territoire, traversé par une voie romaine. Il est alors troublant de voir jaillir une source Saint Jean-Baptiste sous l'église. N'est-on pas en présence de la christianisation très précoce d'un culte des eaux gallo-romain, avec l'installation dans un deuxième temps (VII^e siècle ?) d'une église titrée d'un évangéliste, comme M. Roblin l'a supposé à partir d'exemples pris dans l'Oise¹⁵² ? Le toponyme, pareil à la dédicace, correspond bien aux habitudes de cette époque. Le peuplement aurait été attiré par le lieu de culte. Il n'a jamais dû être très important puisqu'il n'est mentionné qu'en 1103¹⁵³. La petite taille de la paroisse viendrait de son érection tardive (première mention en 1303¹⁵⁴).

- Louppy-sur-Chée : ce finage a livré des substructions et 2 habitats gallo-romains, mais pas de matériel du Haut Moyen Age. La dédicace peut être mérovingienne, d'autant que le peuplement franc semble assez important dans cette zone.

- Saint Symphorien :

Le martyr d'Autun, vivant au II^e siècle, avait une basilique dans sa ville au IV^e siècle et son culte se répandit à partir du V^e siècle. Il a une église à Metz dès le début du VII^e siècle¹⁵⁵. Pourtant, son culte est très peu représenté dans la région (carte n° 23).

En fait, une seule église lui est consacrée, à Corniéville¹⁵⁶ (toponyme formé d'un nom de personne romain *Cornicus* + *a* + *villa*¹⁵⁷ qui peut être « mérovingien »), *villa* donnée au chapitre cathédral par l'évêque de Toul Magnald (vers 695- 700)¹⁵⁸. On peut supposer que cette *villa*, même modeste, possédait un lieu de culte et la dédicace, rare et savante, semble le confirmer. Magnald, dont on ne sait rien,

¹⁵² Roblin M., Fontaines sacrées et nécropoles antiques, *RHEF*, t. 62, 1976, p. 238.

¹⁵³ Douche L, n° 44, p. 192 « *apud Sanctum Amantium* ».

¹⁵⁴ Carrière-Longnon, *Pouillé du diocèse de Toul*, p. 312. Le pouillé de 1402 reprend pour l'essentiel celui de 1303.

¹⁵⁵ Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 215.

¹⁵⁶ Meuse, Commercy.

¹⁵⁷ Nègre E, *Toponymie générale de la France*, t. 1, p. 1001.

¹⁵⁸ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 636, note 36.

pourrait être originaire de Metz ou y avoir fait ses études, avant de monter sur le siège épiscopal de Toul. Le village de Corniéville est sur une voie de communication importante pour rejoindre Metz, ce qui fournirait un éclairage supplémentaire quant au choix de cette dédicace peu commune.

- Saint Quentin :

La dédicace à ce martyr, supplicié à une date inconnue pendant sa mission d'évangélisation de la région d'Amiens, s'est propagée à l'époque mérovingienne. Elle est rare dans notre zone puisque seulement 2 églises possèdent ce titre. Toutes deux peuvent prétendre à une grande ancienneté (carte n° 24).

- Contrisson¹⁵⁹ : une voie allant en Neustrie traverse le finage et une nécropole mérovingienne a été découverte au Nord du village.

- Givrauval¹⁶⁰ : situé sur un diverticule, le finage a livré 2 substructions gallo-romaines. Cependant, d'après E. Nègre, le toponyme serait franc et daterait de la prise de pouvoir des Mérovingiens. On aurait alors la création d'un lieu de culte sur un domaine dans une vallée densément peuplée dès l'époque gallo-romaine.

- Saint Menge / Memmie :

Premier évêque de Châlons-sur-Marne et évangélisateur de la Champagne, il serait mort vers 300. Cette datation est actuellement remise en cause et on pense qu'il aurait plutôt vécu au IV^eme, voire V^eme siècle.

Il est le saint patron de l'église de Trémont¹⁶¹ (carte n° 25), finage occupé depuis la Préhistoire (5 stations de surface, métallurgie protohistorique). Les

¹⁵⁹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

¹⁶⁰ Meuse, Ligny-en-Barrois.

¹⁶¹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

traces gallo-romaines y sont importantes (carrière, habitat, dépôt monétaire). Une nécropole mérovingienne y est également attestée.

Le diocèse de Toul possède des évêques qui ont été « canonisés » par la *vox populi*, par les grandes abbayes de la ville épiscopale ou par leurs successeurs. Des martyrs et des ermites, pour beaucoup légendaires, ont également vécu ou sont morts dans le diocèse. Des cultes spontanés, populaires, sont nés sur leur tombeau ou auprès des lieux où ils ont séjourné. C'est surtout pendant la période mérovingienne que ces cultes se sont développés, honorant ces saints proches géographiquement des fidèles. Ils ont été encouragés par la hiérarchie ecclésiastique soucieuse de promouvoir une religion bien enracinée localement. De plus, quand il s'agissait d'évêques, ils renforçaient le sentiment d'appartenance à une même circonscription administrative, le diocèse.

Pour autant, ces cultes « locaux » ne sont pas majoritaires. Il faut sans doute y voir un effet de l'éloignement relatif du siège épiscopal et de ses faibles possessions foncières dans la région.

- Saint Mansuy :

Traditionnellement considéré comme le premier évêque de Toul, il aurait été envoyé par saint Pierre lui-même pour évangéliser les Leuques, au premier siècle. Il aurait ainsi construit à Toul, hors les murs, le premier oratoire, dédié à Saint Pierre, qui prit son nom quand son corps y fut inhumé¹⁶². Les évêques de Toul, soucieux de prouver l'ancienneté de leur siège face à ceux de Metz et de Verdun, développèrent son culte. En fait, N. Gauthier situe son épiscopat à la fin du IV^e siècle¹⁶³.

On ne compte que 3 églises qui lui sont dédiées dans notre zone de recherches, dont deux présentent quelques indices d'ancienneté (carte n° 33).

¹⁶² Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 42-43.

¹⁶³ Gauthier N., *L'Évangélisation des Pays de la Moselle*, p. 106.

- Erize-la-Brûlée¹⁶⁴ : le village est situé au franchissement de l'Ezrule (hydronyme pré-celtique qui lui a donné son nom) par une route, et son finage a livré une nécropole gallo-romaine et des sarcophages mérovingiens (orientés Est-Ouest). Peut-on supposer la christianisation d'une nécropole païenne avec une continuité du peuplement et des inhumations sur le finage ?

- Culey¹⁶⁵ : pour E. Nègre, le toponyme pourrait être dérivé d'un nom de personne germanique. Il est attesté en 709, dans le « testament de Vulfoald »¹⁶⁶. On serait tenté d'y voir la trace du propriétaire d'un grand domaine. La trouvaille d'un sarcophage du Haut Moyen Age corroborerait l'hypothèse d'une création à la fin de la période mérovingienne ou du début de la période carolingienne. La dédicace de l'église serait contemporaine de l'installation humaine.

- Saint Epvre :

Septième évêque de Toul d'après la tradition, il aurait vécu au début du VI^{ème} siècle. Il a fait bâtir à Toul une église dédiée à Saint Maurice et aux soldats de la Légion Thébaine. Son corps y fut déposé à sa mort et l'église a pris son nom¹⁶⁷.

Dix églises lui sont consacrées, mais 4 seulement peuvent prétendre à une certaine ancienneté (carte n° 34).

- Le Bouchon-sur-Saulx¹⁶⁸ : la présence d'une agglomération gallo-romaine au franchissement de la Saulx par une voie ancienne et celle de sarcophages du VII^{ème} siècle tendraient à accréditer la thèse d'une création mérovingienne de l'église.

- Nançois-le-Grand¹⁶⁹ : un diverticule traverse le finage mais on n'y a pas découvert de traces archéologiques d'occupation. Néanmoins, l'église apparaît dans une donation de Leudin Bodon à l'Eglise de Toul vers 670-680¹⁷⁰.

¹⁶⁴ Meuse, Vavincourt.

¹⁶⁵ Meuse, Ligny-en-Barrois.

¹⁶⁶ Cet acte est considéré comme plus tardif, sans doute de la deuxième moitié du VIII^{ème} siècle, par N. Gauthier, op. cit., note n° 422, p. 344 « ...le premier acte authentique est un diplôme de Pépin daté du 29 juillet 755 (MGH, Dipl. Karol. I, n° 8) ... ».

¹⁶⁷ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 62.

¹⁶⁸ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

- Paroy¹⁷¹ : situé sur la Saulx, ce village, en lisière du fisc du Perthois, possède une nécropole mérovingienne (VIème-VIIème siècles) autour de l'église, dans le cimetière actuel¹⁷². On pourrait y voir une volonté des évêques de Toul de marquer la frontière de leur diocèse en fondant une église dédiée à un saint évêque de Toul. Pourtant, elle n'est pas paroisse au Moyen Age. On manque de renseignements sur les possessions de l'évêque dans ce finage. Au Moyen Age, elles semblent inexistantes.

- Sepvigny¹⁷³ : la localité se trouve actuellement sur la Meuse, avec une église récente dédiée à Saint Epvre. Une tradition bien ancrée veut que le premier village ait été installé à mi-pente, autour de la chapelle cimetériale du Vieux Astre, où une nécropole mérovingienne a été découverte¹⁷⁴. On peut imaginer que ce premier peuplement a « glissé » vers son emplacement actuel, sans doute à l'occasion d'une destruction ou par attraction de la voie de communication proche du fleuve, ou bien encore que le peuplement s'est toujours trouvé à l'écart du lieu de culte. Le processus a été décrit par M. Roblin : une église installée dans une nécropole antique ou mérovingienne se trouve concurrencée après l'An Mil par la construction d'une église dans le village. La première devient ainsi, peu à peu, seulement cimetériale. Cet auteur ajoute que ce « glissement » est expliqué très souvent par la destruction du premier village, situé autour du cimetière, sans que l'on sache précisément quand¹⁷⁵. Ce pourrait être le cas à Sepvigny. Cependant, on n'a pas découvert de constructions aux alentours du cimetière. Il est donc difficile de trancher entre ces deux hypothèses. On ignore à quelle époque la chapelle perdit ses fonctions paroissiales, mais on pourrait avancer la fin du XVIIIème siècle, quand l'église est construite dans le village actuel. Le Vieux Astre (d'*atrium*, le cimetière) pourrait avoir été mère-église de la contrée.

¹⁶⁹ Meuse, Commercy.

¹⁷⁰ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965 « ...ecclesias et villas quae vocatur Nasius et Nasitus... ».

¹⁷¹ Haute-Marne, Poissons.

¹⁷² Thévenard : *La Haute-Marne. Carte archéologique de la Gaule*, p. 276.

¹⁷³ Meuse, Vaucouleurs.

¹⁷⁴ Salin E, Le Vieux Astre à Sepvigny et ses peintures, *Le Pays lorrain*, mai 1934, p. 237.

¹⁷⁵ Roblin M., Fontaines sacrées et nécropoles antiques, *RHEF*, t 62, 1976, p. 245-246.

- Saint Aubin :

Cette dédicace, rare dans la région (carte n° 35), fait référence à Albaud ou Aubin, huitième évêque de Toul (vers 507 - vers 525¹⁷⁶). Ce prélat établit une communauté de clercs près du tombeau de Saint Epvre, son prédécesseur, qui fut à l'origine de l'abbaye Saint-Epvre¹⁷⁷. Il a souvent été confondu avec Saint Aubin, évêque d'Angers, son contemporain, mort en 554, car il est fêté le même jour, le 1^{er} mars. De plus, son existence est très mal connue, ce qui a pu amener à le confondre avec un saint plus important et dont un pèlerinage existait au Moyen Age au prieuré qui lui était dédié à Moeslains en Haute-Marne¹⁷⁸.

- Saint-Aubin¹⁷⁹ : proche d'une voie romaine qui sert de limites aux paroisses de Saint-Aubin et de Saulx-en-Barrois¹⁸⁰, ce village a sur son finage la source de l'Aire, près de laquelle un dépôt monétaire mérovingien a été trouvé, et non loin, une autre source dite de la Vierge. On pourrait donc être en présence de la christianisation d'un lieu de culte païen. Le peuplement se serait installé près de l'église, et en aurait tiré son nom (à l'époque carolingienne ?). Le site de l'église tend à confirmer ces hypothèses car il est à la limite du plateau, dominant la vallée, et on le voit de très loin¹⁸¹.

- Sauvoy : *vicus* gallo-romain, ce village aurait possédé un palais mérovingien. Sa limite Nord correspond à la voie Reims-Toul.

- Saint Louvent :

Lupentius, abbé de Saint Donat de Javols¹⁸², dans la deuxième moitié du VI^{ème} siècle, fut accusé par le comte de Gévaudan Innocent, d'avoir dénigré

¹⁷⁶ N. Gauthier le situe plus tardivement puisqu'elle l'identifie avec « *Alodius episcopus Tullensis* » qui souscrit en 549 au Concile de d'Orléans, *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 231.

¹⁷⁷ Martin, *Histoire de diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 64.

¹⁷⁸ *Dix mille saints*, p. 29.

¹⁷⁹ Meuse, Commercy.

¹⁸⁰ Meuse, Void.

¹⁸¹ Roblin M., dans son article Fontaines sacrées et nécropoles antiques, *RHEF*, t. 62, 235-254, expose des exemples comparables qu'il a étudiés dans l'Oise.

¹⁸² Haute-Loire.

la reine d'Austrasie Brunehaut. Sommé de s'expliquer à Metz, il convainquit la reine de son innocence. Comme il s'en retournait, il fut assassiné et décapité sur les bords de l'Aisne en 584¹⁸³, et son corps jeté dans la rivière¹⁸⁴. D'après Grégoire de Tours¹⁸⁵, un aigle aurait transporté son chef jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église de Rembercourt-aux-Pots¹⁸⁶. D'après l'abbé Clouët, la tradition locale fait de Brunehaut et d'Innocent les bâtisseurs de l'église primitive de Rembercourt en expiation de leur crime¹⁸⁷. Il existe sur le finage de Rembercourt, une chapelle Saint Louvent, proche de la fontaine du même nom, qui marque dans la tradition locale l'emplacement de ce premier édifice. Pourtant, J.-P. Ravaux a démontré que le lieu du martyr du saint se situait dans la Marne, à Saint-Rémy-en-Bouzemont¹⁸⁸.

Donc, si on en croit la tradition, Rembercourt aurait été doté d'une église à la fin du VI^{ème} ou au début du VII^{ème} siècle, ce qui correspond bien au toponyme, aux découvertes archéologiques¹⁸⁹ et à la dédicace. En effet, ce culte très circonscrit (24 paroisses en France) ne s'est développé qu'au Haut Moyen Age, surtout aux VII^{ème}-VIII^{ème} siècles, comme tous ceux des saints très locaux¹⁹⁰.

Présent seulement sur les marges Ouest du diocèse, Saint Louvent s'est vu dédier 5 églises de notre zone (carte n° 40).

- Lavincourt¹⁹¹ : des habitations gallo-romaines et un diverticule prouveraient un peuplement ancien, confirmé par une nécropole mérovingienne. D'après J.-M. Goutorbe¹⁹², l'église serait dédiée à Saint Jean-Baptiste. En fait, le Précurseur a un autel dans l'église et une statue au-dessus du portail¹⁹³. Doit-on y voir le souvenir d'un baptistère ?

¹⁸³ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, VI, c. 37.

¹⁸⁴ Aimond Ch, Les relations historiques de Rodez et de Verdun, *Semaine religieuse du diocèse de Verdun*, année 1914, p. 258.

¹⁸⁵ *Historia Francorum*, livre 6, chapitre 37.

¹⁸⁶ P. Corbet, dans un article, souligne la distance entre l'Aisne et Rembercourt et se propose de situer le lieu du martyr du saint à Saint-Louvent en Haute-Marne.

¹⁸⁷ Clouët, *Histoire de Verdun*, t. 1, p. 145.

¹⁸⁸ « A la recherche du lieu de décès de saint Louvent », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts du département de la Marne*, CV, 1990, p. 33-48.

¹⁸⁹ Cf. plus haut, p. 65.

¹⁹⁰ Corbet P., Le saint patron dans son église : mutations iconographiques et topographie dévotionnelle. Le cas des saints Louvent et Lupien, *id*, CXIV, 1999, p. 153-184.

¹⁹¹ Meuse, Ancerville.

¹⁹² Goutorbe J.-M., *Evaluation du Patrimoine de la Vallée de la Saulx*, p. 30.

¹⁹³ Nous remercions Mme Giboux, secrétaire de mairie, qui nous a gentiment fourni ces renseignements.

- Rembercourt-aux-Pots¹⁹⁴ : d'après la tradition locale¹⁹⁵, c'est sur le finage de ce village que Saint Louvent aurait été assassiné et son corps jeté à l'eau par ses bourreaux. Un aigle aurait déposé sa tête sur la berge (une sculpture en bois représentant cet épisode se trouve dans l'église actuelle, au-dessus du portail d'entrée). Une chapelle proche d'une fontaine marque le lieu du martyr. Est-ce le site initial de l'église ?

- Remennecourt¹⁹⁶ : la présence d'habitations gallo-romaines et d'un diverticule prouvent une implantation humaine à cette époque. L'existence d'une vaste nécropole (200 tombes environ), datée des VIème et VIIème siècles, confirme un peuplement mérovingien. La dédicace amène à penser que l'église a peut-être été créée au VIIème siècle (ou à l'extrême fin du VIème siècle).

- Robert-Espagne¹⁹⁷ : plusieurs indices plaident en faveur de l'ancienneté de l'église (en plus de la dédicace). L'occupation humaine a été forte pendant la Préhistoire (site d'occupation, station de surface, dépotoir, industrie lithique) et la Protohistoire (habitat et sépulture). On a également découvert, à proximité d'un diverticule, une *villa* avec du mobilier des IIIème et IVème siècles. De plus, ce bourg sera chef-lieu de doyenné au Moyen-Age.

- Villers-aux-Vents¹⁹⁸ : les indices sont plus ténus pour cette église, puisque, à part sa dédicace, on ne peut supposer son ancienneté que par le peuplement gallo-romain avéré (voie Reims-Toul et substructions) et le toponyme qui pourrait être gallo-romain.

- Saint Ludmer :

Ce saint n'est présent que dans un village (carte n° 41), à Villotte-sur-Aire¹⁹⁹. Nous n'avons trouvé aucun renseignement ni aucune légende sur lui mais il semble que l'on puisse le rapprocher de Saint Lumier, évêque de Châlons au VIème siècle (580-589)²⁰⁰. En effet, le Pouillé de Verdun note que la tradition rapporte que

¹⁹⁴ Meuse, Vaubécourt.

¹⁹⁵ P. Corbet a démontré dans son article que la mort de Saint Louvent ne pouvait pas avoir eu lieu à Rembercourt et sur les bords de l'Aisne, comme le rapporte Grégoire de Tours.

¹⁹⁶ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

¹⁹⁷ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

¹⁹⁸ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

¹⁹⁹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

²⁰⁰ *Gallia Christiana*, t IX, c. 862. Je remercie M. Bur de m'avoir signalé cette référence.

quand on ouvrit le tombeau (après sa redécouverte), seuls les yeux du saint étaient conservés (Saint Ludmer ou Lumier était consulté pour les problèmes de vue)²⁰¹, comme cela est raconté dans la *Gallia Christiana* pour le prêtre de Châlons.

En 1981, un habitat du Bas-Empire, à côté duquel se trouvaient des tombes à inhumations (VI^{ème} siècle) a été reconnu dans le village. A proximité immédiate du site, un édifice a été identifié comme un probable oratoire paléochrétien²⁰². Cet ensemble, remarquable par sa rareté dans notre zone, avait été fort bouleversé et les fouilles n'ont pu apporter davantage d'indications. La dédicace de l'église du village à saint Ludmer semble confirmer la très grande ancienneté de la présence chrétienne.

- Saint Elophe :

Le martyr vosgien du III^{ème} siècle est vénéré à Trondes²⁰³ (carte n° 36) où des preuves d'occupation gallo-romaine et une nécropole ont été mises au jour.

- Sainte Libaire :

Cette Vierge, martyrisée à Grand en même temps que son frère Elophe, est titulaire de deux églises (carte n° 37) qui, semble-t-il, peuvent être anciennes bien que des indices archéologiques du Haut Moyen Age manquent pour le confirmer. En effet, ces cultes très locaux sont typiques des débuts de l'époque mérovingienne.

- Burey-en-Vaux²⁰⁴ : situé dans la vallée de la Meuse, ce village n'a pas livré de matériel archéologique. L'église se trouvait à mi-pente, signe d'ancienneté, et le cimetière l'entourait. Le village s'est déplacé, sans doute après sa destruction en 1363

²⁰¹ Robinet – Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. 3, p. 526.

²⁰² *Gallia*, n° 42, 1982, Fascicule 2, p. 232-233.

²⁰³ Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord.

²⁰⁴ Meuse, Vaucouleurs.

par les Bretons en garnison à Vaucouleurs, laissant le lieu de culte assez éloigné du village actuel (1 kilomètre).

- Villers-le-Sec²⁰⁵ : village situé sur le plateau, son toponyme peut correspondre à une création gallo-romaine, d'autant que son finage recèle de nombreuses traces de cette période (voie, substructions, 2 habitats, des monnaies du II^{ème} siècle). Il pourrait y avoir un rapport avec *Nasium*, qui est proche (6 kilomètres) et qui était liée par des échanges avec la cité de Grand.

- Saint Florentin :

Ce saint personnage aurait vécu à Bonnet dans la deuxième moitié du VII^{ème} siècle et y serait mort en odeur de sainteté. Une église (carte n° 38) aurait été bâtie sur son tombeau²⁰⁶.

- Des cas particuliers (carte n° 42) :

- L'église de Sorbey²⁰⁷ est attestée dès le IX^{ème} siècle, mais nous n'en connaissons pas la dédicace. Si nous admettons que l'église Saint Bénigne, qui existe actuellement à Ménil-la-Horgne et qui l'a remplacée, a la même dédicace, elle pourrait avoir été mérovingienne, puisque la grande abbaye dijonnaise Saint Bénigne existe dès le VII^{ème} siècle. Le peuplement gallo-romain est important (8 substructions) et la proximité d'une voie majeure (Reims-Toul) pourrait expliquer une dédicace rare. De plus, des sépultures du Haut Moyen Age ont été mises au jour à l'emplacement ancien de l'église, paroissiale jusqu'au XIV^{ème} siècle. Le fait qu'elle appartienne au IX^{ème} siècle à l'Eglise de Toul²⁰⁸ est un indice de plus de sa grande ancienneté.

²⁰⁵ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

²⁰⁶ Cf. plus bas p. 224-226.

²⁰⁷ I. d., Meuse, Void, Ménil-la-Horgne. Le village, avec son église, a disparu, remplacé par Ménil-la-Horgne, pendant le XIV^{ème} siècle.

²⁰⁸ Vers 885, Charles le Gros confirme les biens du chapitre cathédral de Toul « ...*Sorberiacum cum aeclesia*... », ADMM, 2 F 3, n° 1.

- Sur le finage actuel, très étendu²⁰⁹, de Lisle-en-Barrois, on trouve mentionnés, aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, des hameaux avec église qui n'existent plus, sauf sous forme de toponymes. C'est le cas de Melche²¹⁰ ou Merche (dont le souvenir se perpétue dans la ferme des Merchines), de Hattonménil²¹¹ et de Lammermont²¹², aujourd'hui lieux-dits. Ces toponymes sont latins ou francs, signe d'une occupation ancienne, et leurs églises ont été données à l'abbaye de Lisle-en-Barrois au XII^{ème} siècle²¹³.

Comme le constate M. Pesez²¹⁴, les abbayes cisterciennes ont remodelé le peuplement en supprimant des hameaux ou des villages (qu'elles remplaçaient par des granges) et dont elle concentraient la population dans des lieux d'habitation nouveaux. Nous sommes ici dans ce cas. Melche était église-mère de Condé²¹⁵ et disparut à l'installation de l'abbaye de Lisle, tout comme ses succursales de Hattonmesnil et Lamermont (toponymes mérovingiens).

On pourrait donc voir dans Melche une église mérovingienne, surtout si on accepte l'idée de la continuité de la dédicace à Saint Christophe dans l'église du village de Lisle. La ferme actuelle des Merchines est proche de la source de la Melche, ce qui pourrait corroborer une christianisation ancienne d'un lieu de culte des eaux païen (comme à Saint-Christophe²¹⁶).

Par contre, nous hésitons en l'absence d'autres renseignements à voir dans les deux autres toponymes des lieux ayant des églises mérovingiennes.

²⁰⁹ Environ 2500 hectares.

²¹⁰ ADM, 18 H 1, t. 2, p.255-256 « *ecclesiam de Melchia* » en 1069-1107.

²¹¹ ADM, 18 H 1, t. 2, p.1094 « *altare de hattunmenil* » en 1178.

²¹² ADM, 18 H 1, t. 2, p.634 « *altare de Lamermont* » en 1170.

²¹³ ADM, 18 H 1, t. 1, p. 3, et t 2, p. 634, p. 997-998, p. 1094.

²¹⁴ Pesez M, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Age*, p. 172-173.

²¹⁵ *Gallia Christiana*, t. 13, n° 56, c. 506 en 1150, « *...ecclesiam de Melchia cujus filiam capellam Condatense ...* ».

²¹⁶ Cf. plus haut, p. 87.

B) Les agents de la christianisation : les laïcs :

Il est très malaisé, en l'absence de preuves écrites, de déterminer qui sont les fondateurs des églises que nous avons supposé mérovingiennes. Néanmoins, quelques exemples, relevés par N. Gauthier²¹⁷, permettent de formuler des hypothèses.

Nous voyons, dans le dernier quart du VII^{ème} siècle, un aristocrate, Leudin-Bodon, futur évêque de Toul, possessionné entre autres dans le *Pagus Odornensis*²¹⁸, donner à l'Eglise de Toul, deux monastères (Etival²¹⁹ et Enfonvelle²²⁰) et « *ecclesias et villas quae vocantur Nasius*²²¹ *et Nasitus*²²² ». C'est lui qui, sur ses terres, a fondé ces monastères « privés ». A-t-il fondé aussi des églises ?

Naix, *vicus* et ancien *castrum*, aurait pu avoir une église publique ancienne. Cependant, au VII^{ème} siècle, c'est ce grand personnage qui la possède : l'a-t-il reçue en même temps que le domaine ? ou l'a-t-il fondée ? la première hypothèse nous semble plausible au vu de la dédicace ancienne et surtout du rôle politique de ce bourg.

On peut estimer que Notre-Dame de Gondrecourt, fondée, d'après la tradition, par Gondouin²²³, père de Leudin-Bodon et de Sainte Salaberge, est passée ensuite par héritage à son fils²²⁴.

On peut supposer aussi que cette famille a bâti une église sur le tombeau de Saint Florentin²²⁵, et l'a cédé à l'Eglise à une date inconnue²²⁶.

Il est difficile, faute de textes, d'étendre cet exemple à tous les lieux de culte que nous pensons mérovingiens. N. Gauthier, étudiant le diocèse de Toul, souligne à plusieurs reprises « *la baisse générale du tonus religieux dans la Gaule* »²²⁷ de la fin du VII^{ème} et de la première moitié du VIII^{ème} siècle. Les autorités religieuses

²¹⁷ Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 425-427.

²¹⁸ Ornois.

²¹⁹ Vosges, Saint-Dié.

²²⁰ Haute-Marne, Langres, Bourbonne-les-Bains. Ce monastère pourrait avoir été fondé par Sainte Salaberge, sa sœur.

²²¹ Naix-aux-Forges, Meuse, Ligny-en-Barrois.

²²² Nançois-le-Grand, Meuse, Ligny-en-Barrois.

²²³ Cf. plus haut, p. 81.

²²⁴ Elle appartient à l'évêque encore au XI^{ème} siècle, puisque l'évêque de Toul Pibon la donne au prieuré bénédictin qu'il y crée, Douche L., n° 56, p. 212.

²²⁵ Cf. plus bas, p. 224-226.

²²⁶ En 969, l'évêque de Toul donne l'église de Bonnet à l'abbaye de Saint Mansuy, Schoellen, n° 19, p. 94. Cependant, Saint Jean de Laon possède au XII^{ème} siècle un prieuré sur ce finage, ADM, 10 H 3, n° 10.

touloises semblent s'être cantonnées dans leur ville épiscopale et les domaines qui en sont proches (dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres), sans exercer de réels pouvoirs dans le reste de leur immense diocèse.

Les grandes abbayes touloises sont absentes de notre zone. Elles apparaissent après l'An Mil, quand elles reçoivent des églises abandonnées par les possesseurs laïques à l'évêque, qui les leur cède à son tour.

Parallèlement, N. Gauthier souligne aussi « *la christianisation en profondeur de l'aristocratie franque et [en même temps la] sécularisation de l'Eglise* »²²⁸. A la lire, on a l'impression que l'aristocratie laïque avait la volonté de fonder des églises et même des monastères, mais sans consultation de la hiérarchie ecclésiastique.

Ainsi, la famille de Gondouin parcourt notre zone, y possède des terres qu'elle donne à l'Eglise de Toul ou à des monastères comme Notre-Dame et Saint Jean de Laon. Par exemple, le village de Luméville appartiendra encore au XII^{ème} siècle, et après, à cette abbaye. Or il se trouve à une dizaine de kilomètres au Sud-Ouest de Gondrecourt. On peut donc penser que Sainte Salaberge le lui a donné. La dédicace de l'église à l'Assomption de la Vierge ne contredit pas cette hypothèse.

D'autre part, les *Gesta Episcoporum Tullensium* rapportent le don de Dagobert II (676-679) à l'Eglise de Toul de plusieurs domaines proches de cette ville et notamment « *Vennam*²²⁹ *scilicet cum ecclesia* »²³⁰. Ces domaines royaux étaient pourvus d'églises, privées, mais qui pouvaient revenir aux autorités ecclésiastiques grâce à des donations. A cette occasion, y avait-il érection d'une paroisse de pleins droits ?

On a la nette impression que le clergé toulois est largement absent de cette partie de son vaste diocèse et que ce sont les aristocrates, souvent installés sur des terres fiscales, qui, par souci religieux, ont créé des églises sur leurs domaines. M. Chaume pense que « *les membres de l'aristocratie, les grands propriétaires fonciers, qui se sont convertis, prennent au sérieux la responsabilité morale dont on leur a dit la*

²²⁷ Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 429.

²²⁸ Gauthier N., id., p. 407.

²²⁹ Vannes-le-Chatel, Meurthe-et-Moselle, Colombey-les-Belles.

²³⁰ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

*gravité, vis-à-vis de leurs paysans, esclaves ou colons : c'est le temps où se fondent les premiers oratoires construits dans les villae seigneuriales »*²³¹.

K. F. Werner constate d'ailleurs une très forte adhésion à la religion catholique, majoritaire dès le VI^{ème} siècle²³² dans l'aristocratie. Comme le fait remarquer M. Chaume, « *On peut fort bien se représenter la tendance des possesseurs à établir chez eux des sanctuaires chrétiens, et à s'en contenter, comme une survivance du vieil état de chose païen, où le sacellum du grand propriétaire apparaissait naturellement comme le centre religieux de tous ceux qui, à un titre quelconque, dépendait du domaine* »²³³.

Des questions restent cependant en suspens : d'où viennent les prêtres qui desservent ces églises ? sont-ils nommés et surveillés par l'évêque diocésain comme il se doit ? reçoivent-ils de lui les droits paroissiaux ou remplissent-ils leur charge « de fait » ?

Il nous faut ici avouer notre ignorance ; mais les règles de l'Eglise précisent qu'un prêtre, pour exercer dans une église, doit être nommé par l'évêque du lieu. Cependant, le siège de Toul paraît bien lointain et surtout faible, on peut donc douter que les canons aient été respectés.

Conclusion

En conclusion, les dédicaces semblent très variées dès l'époque mérovingienne puisque, si l'on considère les 92 lieux de culte (carte n° 43) que l'on peut supposer exister à la fin de cette période, 28 titres différents leur sont attribués.

Les premiers d'entre eux sont Saint Rémi (17 dédicaces) et Saint Martin (17), auquel on peut ajouter Saint Brice (2) et Saint Hilaire (2). Seuls le culte de la Vierge (9 églises, dont 7 en sa Nativité) et celui de Saint Pierre (7 églises, dont 5 où il est explicitement associé avec Saint Paul) peuvent rivaliser en popularité avec les « saints de France ».

²³¹ Chaume M., *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 2^{ème} partie : *géographie historique*, p. 794.

²³² Werner K. F., *Le Rôle de l'Aristocratie dans la christianisation du Nord-Est de la Gaule*, *RHEF*, t. 62, Paris, 1976.

²³³ Chaume M., *id.*, note 2, p. 796.

La dispersion est cependant très grande, les saints ayant le plus souvent un seul lieu de culte qui leur est consacré (sauf Saint Louvent avec 5 églises).

On remarque néanmoins le poids considérable des saints venant de Francie (13 pour 56 églises) et ceux de l'Eglise universelle (11 pour 27 églises). Les saints du diocèse de Toul sont donc très minoritaires (5 pour 8 églises).

Il est à noter que parmi les saints venant de Francie beaucoup sont des confesseurs (11) et qu'ils sont liés aux familles aristocratiques (par le sang ou pour leur carrière). Les églises qui leur sont dédiées se trouvent surtout à l'Ouest de notre zone ou dans des zones fiscales, ce qui pourrait être une confirmation de fondations aristocratiques ou royales.

Le faible rayonnement toulois semble être compensé par une forte influence venue de l'Ouest. Elle s'explique en partie par ce qui vient d'être dit, les aristocrates étant souvent liés à la cour royale de Neustrie.

Bien des églises, que nous sommes tenté de voir fondées à cette période, sont dédiées à des saints évêques étrangers à l'Austrasie, comme si les modèles manquaient dans l'archidiocèse de Trêves ou étaient ignorés.

La métropole rémoise exerce une sorte de prépondérance sur les diocèses voisins de Verdun et de Toul, notamment dans la partie qui nous intéresse. En effet, les Grands sont liés aux autorités ecclésiastiques d'autres diocèses puisque ce sont les rois qui nomment les évêques, choisis dans les familles puissantes du royaume²³⁴. Ce peut être une explication du choix des dédicaces de confesseurs liés aux grandes familles mérovingiennes.

On ne sait si des abbayes participent à ce mouvement, mais il ne semble pas, car les églises n'apparaissent pas dans les cartulaires des abbayes anciennes, qui de toute façon sont éloignées (Saint Denis à Paris, Saint Bénigne de Dijon, Saint Jean de Laon) puisqu'il n'y en a pas dans cette partie du diocèse. Cela semble donc confirmer l'opinion de N. Gauthier, pour qui l'évêque de Toul des temps mérovingiens est un personnage peu important, disposant de peu de ressources et donc de peu de moyens d'actions dans son très vaste diocèse²³⁵.

²³⁴ Werner K. F., id., p. 62.

²³⁵ Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 230 « On ne sait presque rien de Toul à l'époque mérovingienne. Selon toute apparence, la cité continue à végéter. »

De plus, il faut noter que toutes les traditions relatives à des ermites ou des fondateurs de monastères dans le diocèse mentionnent des saints étrangers à la région tandis que Sainte Hoïlde, Saint Florentin et les évêques de Toul sont ignorés des Vies relatant ces exploits.

Ce mouvement de création d'églises se renforce pendant la période carolingienne, avec une multiplication et une densification de la carte des lieux de culte. Elle est peut-être liée à un développement économique et démographique constaté dans d'autres régions sous les Carolingiens, ou à une mise en valeur de territoires confiés à des proches du pouvoir. Nous allons tenter d'appréhender ces phénomènes.

II. LE RESEAU ECCLESIAL A L'EPOQUE CAROLINGIENNE (VIIIème-Xème SIECLES) :

Il est communément admis que la période carolingienne est une période de prospérité économique : après les guerres dynastiques mérovingiennes, la stabilité carolingienne (au moins pendant le premier siècle) a permis un essor du commerce, de la production agricole, de la population et donc la recherche de nouvelles terres par la mise en culture de friches et de forêts.

Ces généralités s'appliquent-elles à la région qui nous intéresse ? La densification supposée de la population aboutit-elle à la création de nouveaux noyaux de peuplement ? s'il existe, ce mouvement a-t-il été spontané ou au contraire, dirigé par de grands propriétaires laïcs ou ecclésiastiques ? Le pouvoir a-t-il cherché à mieux quadriller une zone de confins à la suite du partage de Verdun en 843 ?

1. Un peuplement qui se poursuit :

A) Les lieux nouvellement habités :

Pour évaluer les créations de nouveaux habitats, il faut encore recourir à la toponymie et en confronter les données aux quelques informations apportées par l'archéologie, très en retard dans notre région comme nous l'avons déjà déploré. Ce déficit des recherches archéologiques est toutefois moins grave pour l'époque carolingienne, car les inhumations avec objets disparaissent à partir du VIIIème siècle, nous privant ainsi d'éléments de datation sûrs. On peut regretter l'absence de fouilles programmées sur des sites reconnus « sensibles », ou des fouilles de sauvetage sur des

chantiers de travaux publics ou privés. En revanche, quelques documents écrits commencent à éclairer cette période mal connue.

Les toponymes d'origine germanique que nous n'avons pas retenus pour la période mérovingienne parce qu'ils nous semblaient plus tardifs, constituent le « gros » des effectifs que nous attribuons à l'époque carolingienne.

Comme l'ont fait remarquer des spécialistes éminents²³⁶, ces noms de lieux sont très fréquents dans le Nord et l'Est de la France. Notre zone ne déroge pas à cette constatation.

Nous retiendrons surtout les noms en *-court* avec un anthroponyme germanique, car ils sont le témoignage du développement du grand domaine carolingien, même s'ils commencent à être utilisés au VII^e siècle.

Nous en dénombrons 22, auxquels nous soustrayons Aingoulaincourt, Biencourt, Gondrecourt, Goussaincourt, Lavincourt, Rembercourt, Remmenecourt et Ribeaucourt, déjà étudiés précédemment, pour n'en retenir que 14²³⁷.

Nous y ajoutons 1 toponyme formé également sur un nom d'homme germanique mais déjà suffixé en *-iacum* (Baudignécourt²³⁸), 1 toponyme en *-ville* formé sur un nom d'homme germanique suffixé en *-iacum* (Hargéville²³⁹), 1 toponyme en *-ville* formé d'un nom d'homme germanique suffixé en *-ingen* (Horville²⁴⁰), 1 toponyme formé d'un nom d'homme germanique suffixé en *-mont* (Silmont²⁴¹), et 3 toponymes accolant un nom d'homme germanique avec *-villare* (Badonvilliers²⁴², Gérauvilliers²⁴³, Hévilliers).

Au total, 21 toponymes que nous considérons comme carolingiens, pour un total de 216 communes.

Ils sont surtout présents dans des endroits déjà occupés antérieurement (carte n° 44). On peut en déduire qu'il y eût ou réoccupation d'espaces abandonnés, ou changement de nom à l'occasion de l'installation d'un nouveau maître. En effet, il est difficile de savoir, faute de preuves archéologiques, s'il y eût continuité ou non dans le peuplement entre les périodes gallo-romaine et carolingienne.

²³⁶ Nègre E., *Toponymie générale de la France*, et Lusse J., *Laon et le Laonnois*.

²³⁷ Ce sont Bazincourt, Boncourt, Effincourt, Ernecourt, Gimécourt, Houdelaincourt, Levoncourt, Menaucourt, Morlaincourt, Rancourt, Taillancourt, Vassincourt, Vavincourt et Willeroncourt.

²³⁸ Meuse, Gondrecourt.

²³⁹ Meuse, Vaubécourt. Nègre E., *Hargevilla, Hardidus + - iaca + villa*, p. 956.

²⁴⁰ Meuse, Gondrecourt. Nègre E., *Haveringivilla, Harwara + - inga + villa*, p. 957

²⁴¹ Meuse, Ligny-en-Barrois.

²⁴² Meuse, Gondrecourt.

²⁴³ Meuse, Gondrecourt.

En tout cas, les toponymes en *-court* témoignent d'une prise de possession par les Francs des terres situées à la périphérie jusque là assez délaissée, spécialement au Sud-Ouest, près de la forêt du Perthois et sur le plateau séparant l'Ornain de la Meuse.

Pourtant, cette approche toponymique est insuffisante puisqu'elle ne rend pas vraiment compte de l'occupation humaine, mais plutôt de la possession du sol. C'est ici que l'archéologie devrait nous venir en aide.

Hélas, les informations qu'elle procure sont très ténues. Elles complètent cependant la carte des toponymes (qu'elle ne recoupe d'ailleurs pas) en signalant des sépultures carolingiennes à Trémont, Morley, Demange, ou Saulxures-lès-Vannes, chaque fois associées à une nécropole mérovingienne, ce qui tendrait à prouver une continuité du peuplement dans ces localités.

Pour autant, peut-on extrapoler et affirmer que dans tous les foyers de peuplement mérovingien l'implantation humaine s'est poursuivie à l'époque suivante ? On peut le supposer en arguant du fait que le peuplement y est toujours présent à l'heure actuelle. De plus, la majorité de ces habitats a bénéficié d'une église, voire d'une paroisse, à l'époque carolingienne, signe du maintien et probablement de la croissance de la population.

Au contraire, il semble y avoir installation d'un nouveau peuplement, carolingien, attesté archéologiquement, à Badonvilliers, Baudignécourt, Bazincourt²⁴⁴, Boncourt²⁴⁵, Effincourt²⁴⁶, Ernecourt²⁴⁷, Gérauvilliers, Gimécourt²⁴⁸, Goussaincourt²⁴⁹, Hargeville, Hévilliers, Horville, Houdelaincourt²⁵⁰, Levoncourt²⁵¹, Malaumont, Menaucourt, Mognéville, Morlaincourt²⁵², Rancourt²⁵³, Ribeaucourt²⁵⁴, Taillancourt, Vassincourt²⁵⁵, Vavincourt²⁵⁶, Willeroncourt²⁵⁷, c'est-à-dire dans tous les finages liés à des toponymes carolingiens et à la plupart des toponymes francs (nom d'homme germanique + *-curtem*, comme Goussaincourt, Ribeaucourt ; nom d'homme germanique

²⁴⁴ Meuse, Ancerville.

²⁴⁵ Meuse, Commercy.

²⁴⁶ Haute-Marne, Poissons.

²⁴⁷ Meuse, Commercy.

²⁴⁸ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

²⁴⁹ Meuse, Vaucouleurs.

²⁵⁰ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

²⁵¹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

²⁵² Meuse, Ligny-en-Barrois.

²⁵³ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

²⁵⁴ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

²⁵⁵ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

²⁵⁶ Meuse, Vavincourt.

²⁵⁷ Meuse, Ligny-en-Barrois.

+ *-acum* + *villa*, comme Mognéville ; nom d'homme germanique + *montem*, comme Malaumont).

A Badonvilliers, Bazincourt, Ernecourt, Gérauvilliers, Goussaincourt, Hévilliers, Menaucourt, Mognéville, Ribeaucourt, Taillancourt, Vassincourt, il existe des traces d'occupation romaine mais le site de l'implantation n'est pas le même qu'à l'époque carolingienne.

Si ailleurs les vestiges sont si rares, c'est peut-être qu'il y a eu permanence de l'habitat sur le même site ; autrement dit, pour retrouver des substructions ou des nécropoles, il faudrait fouiller les villages actuels.

Dans le cas de ces 11 villages, on peut supposer une déprise du peuplement, due aux difficultés économiques, aux guerres et aux invasions, voire aux épidémies qu'elles ont pu engendrer, à partir du IV^{ème} siècle. Mais on peut alléguer également, l'absence de renseignements archéologiques qui peut être comblée à tout moment par de nouvelles découvertes.

Quand on regarde une carte des lieux habités à la fin du X^{ème} siècle, on constate une grande similitude avec le peuplement actuel. En superposant les cartes des implantations gallo-romaines, mérovingiennes et carolingiennes (carte n° 45), on remarque une forte densité dans les vallées et une faiblesse persistante sur les plateaux. Ces espaces sont encore largement boisés, inhospitaliers, sauf en bordure des voies de communications où, d'ailleurs, se concentrent les noyaux humains.

Ce peuplement s'organise autour de « points forts » politiques et économiques, en partie hérités de la période précédente. Cependant, des bouleversements politiques (naissance d'un Empire fort, puis dans la deuxième moitié du IX^{ème} siècle, dislocation de cet Empire, entraînant des modifications de frontières et des guerres, puis invasions au X^{ème} siècle) amènent des changements de localisation des centres administratifs, politiques et militaires. C'est ce que nous allons étudier maintenant.

B) Palais et *castra* : émergence de centres ?

L'avènement de la dynastie carolingienne provoque un apaisement général de la vie publique : c'est la fin, pour un temps, des guerres entre prétendants au trône ou entre voisins. Il s'accompagne d'une volonté de contrôler l'espace dominé, d'organiser un Etat dirigé par un seul. Cette volonté est affichée et mise en application par Charlemagne et son fils Louis le Pieux. Elle va créer ou réactiver un réseau de centres de décision et de surveillance des populations.

La cour impériale, surtout au début du règne de Charlemagne, est itinérante. C'est une nécessité, les transports de marchandises étant difficiles, il faut utiliser sur place les ressources en nature collectées par les impôts, et une volonté, car cela prouve à tous que le roi (puis l'empereur) domine son royaume, contrôle ses hommes et ses délégués. Cela permet aussi au souverain de connaître ses états, de se faire connaître en ce temps où les rapports d'homme à homme sont si importants dans le gouvernement des peuples, d'affirmer son autorité, de nommer les comtes et les évêques.

Des palais, des relais de chasse sont disséminés un peu partout dans l'Empire. Les forêts de l'Est de la France actuelle, proches du berceau de la dynastie carolingienne et des frontières de la Germanie, giboyeuses, en grande partie fiscales par la volonté des souverains mérovingiens, ont donc accueilli bien souvent les monarques, comme on peut le voir au nombre assez important de diplômes délivrés à Gondreville²⁵⁸, Remiremont²⁵⁹, Saint-Avold²⁶⁰.

Dans notre zone (carte n° 46), le « château » de Tusey²⁶¹ ne semble pas exister sous les Mérovingiens, il aurait donc été bâti par les Carolingiens. Peut-être est-ce le résultat du déplacement du palais de Sauvoy, du plateau à la vallée de la Meuse. Nous n'avons pas de traces archéologiques de ses bâtiments, nous ne pouvons donc pas les décrire. Il devait assez peu ressembler à celui²⁶² d'Aix-la-Chapelle²⁶³, plutôt s'apparenter à une *villa* de grand domaine. Néanmoins, Charles le Chauve y donne des

²⁵⁸ Meurthe-et-Moselle, Toul.

²⁵⁹ Vosges, Remiremont.

²⁶⁰ Moselle, Saint-Avold.

²⁶¹ I.d., Meuse, Vaucouleurs, Vaucouleurs.

²⁶² *Des Barbares à l'An Mil*, p.549.

²⁶³ Allemagne.

diplômes et un concile s'y tient en 860²⁶⁴ : y furent fixés 5 canons contre les parjures et usurpateurs de biens ecclésiastiques. Ce palais semble fréquenté tout au long du IX^e siècle. Louis IV d'Outremer (936-954) le reprit à un comte Roger qui l'avait usurpé avec le village²⁶⁵, ce qui prouve qu'un peuplement était né autour de lui. C'était sans doute un centre économique pour la petite région alentour.

Savonnières-lès-Foug, autre *villa* royale, accueillit, elle aussi, plusieurs conciles. Ainsi, en juin 859, quarante évêques, en présence de Charles le Chauve et de ses neveux, Lothaire et Charles, cherchèrent à assurer la paix entre les descendants de Charlemagne. Ils y jugèrent aussi plusieurs différends ecclésiastiques²⁶⁶ et publièrent 10 canons du concile de Langres de cette même année 859²⁶⁷. En 862, un nouveau concile se tint « *apud Saponarias* », où un litige entre Lothaire II²⁶⁸ et Charles le Chauve²⁶⁹ fut réglé²⁷⁰. Cette *villa* devait dominer un vaste domaine « royal » qui englobait sans doute la forêt présente encore en abondance aujourd'hui autour de Foug, et qui s'étend jusqu'à la Meuse : Ourches²⁷¹, Saint-Germain²⁷² et Pagny-sur-Meuse en faisaient sûrement partie, puisque Charles le Simple²⁷³ confirme en 922 la donation de ces terres au chapitre cathédral de Toul²⁷⁴ par Charles le Gros²⁷⁵.

On ne sait pas si les centres politiques mérovingiens (palais) furent réutilisés par les Carolingiens. A priori, ce n'est pas le cas, puisque nous ne connaissons pas de diplômes donnés à Sauvoy, Morley ou Naix. Apparemment, la nouvelle dynastie a choisi elle-même ses lieux de « villégiature ». Peut-être aussi ces « *villae* mérovingiennes » avaient-elles été détruites par les multiples guerres familiales ou n'avaient-elles pas été entretenues pendant quelques dizaines d'années ? Quoi qu'il en soit, au IX^e siècle, c'est une nouvelle carte des palais qui émerge.

²⁶⁴ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 116.

²⁶⁵ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 375.

²⁶⁶ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 114.

²⁶⁷ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 115.

²⁶⁸ Né en 826, mort en 869. Il devint roi de Lotharingie en 855.

²⁶⁹ Né en 823, mort en 877. Il n'est encore à cette date que roi de la Francie Occidentale, depuis 843.

²⁷⁰ MGH, *Capitularia*, II, n° 247, p. 160, c. 5.

²⁷¹ Meuse, Void.

²⁷² Meuse, Vaucouleurs.

²⁷³ Né en 879, il mourut en 929. Il est roi de Francie Occidentale en 898.

²⁷⁴ ADMM, G 21 et 2 F 3, n° 1 (sans doute faux).

²⁷⁵ Né en 839 et mort en 888.

Le Xe siècle et ses troubles (division de l'Empire, invasions) entraînent une disparition des diplômes donnés dans ces lieux. Sont-ils ruinés ? abandonnés ? On ne sait, en l'absence de fouilles ou de récits. On peut supposer qu'ils ont été usurpés, avec les domaines qu'ils contrôlaient, par des Grands, sur lesquels le pouvoir royal s'exerçaient de moins en moins. Ils ont pu aussi leur être donnés pour s'assurer de leur fidélité, très fragile et fluctuante dans ces marges des deux royaumes francs.

Cette autonomie de plus en plus grande des *possessores* s'illustre dans la construction « sauvage » par Frédéric, en 952, d'un *castrum*, d'abord à Fains²⁷⁶, terre dépendant de la Francie Occidentale, puis en 960, sur le rebord du plateau surplombant *Caturiges*, qui prît alors le nom de Bar. Pour ce faire, il dut dédommager l'Eglise de Toul, qui possédait *Caturiges*²⁷⁷.

Il fit de Bar le centre du duché de Haute-Lorraine, qui lui avait été confié en 959 par Brunon, archevêque de Cologne, frère d'Otton Ier²⁷⁸ et administrateur de l'ancien royaume de Lotharingie. Il y gouvernait au nom de l'empereur les *pagi Odornensis* (Ornois, autour de Gondrecourt) et *Barrensis* (Barrois, autour de Bar), qui étaient les zones-tampons entre l'Empire ottonien et la France.

C'est à partir de cette installation que Bar devint le centre politique et économique d'une partie de la zone que nous étudions. Les ducs de Bar influencèrent très nettement le développement de cette région car ils étaient proches de leurs possessions et leur contrôle pouvait ainsi s'exercer beaucoup plus efficacement sur elles : nous entrons alors dans la période « féodale ».

Dans la vallée de la Meuse, pour protéger ses possessions, il semble que l'évêque ait construit, on ne sait à quelle date précisément, un château à Pagny-sur-Meuse. Vers 996, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*, *ecclesiam et castellare de Pauniaco* apparaissent dans les possessions de l'Eglise de Toul²⁷⁹. Puis en 1019, le prélat Berthold cède en précaire des église à un chevalier Odelric en échange du château de Pagny, qui apparemment ne lui appartient plus²⁸⁰. Les documents ultérieurs semblent pourtant l'ignorer.

²⁷⁶ Grosdidier de Mâtons, *Le Comté de Bar*, p. 45.

²⁷⁷ Grosdidier de Mâtons, *Le Comté de Bar*, p. 47.

²⁷⁸ Né en 912 et mort en 973, roi de Germanie en 936, puis empereur en 962.

²⁷⁹ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642.

²⁸⁰ *Gallia christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 17, c. 462.

M. Parisse signale également d'autres châteaux, à Troussey et Sorcy, au milieu du XI^{ème} siècle²⁸¹. On connaît très mal leur histoire, faute d'études.

La densification du peuplement, que nous croyons entrevoir avec la mise en valeur de nouvelles terres et l'installation (ou la réinstallation) dans des contrées anciennement habitées, est complétée par un « redécoupage » administratif carolingien que nous pouvons seulement apercevoir dans les diplômes accordés par les souverains. Tout cela semble néanmoins indiquer un essor économique et démographique de la région, même si nous ne pouvons que le constater sans pouvoir le mesurer. Il convient alors de s'interroger sur une éventuelle multiplication, parallèlement, des lieux de culte.

En effet, les capitulaires de Charlemagne insistent sur la nécessité pour la population de disposer, à proximité, de lieux de culte pour l'administration des sacrements. L'empereur veut la christianisation des esprits, en profondeur, puisque la christianisation de l'Etat est un fait acquis depuis plusieurs siècles. Il veut une unité de religion dans son Empire, car il est pieux, car le clergé est un des soutiens les plus actifs de son pouvoir, mais aussi parce que les croyances religieuses de cette époque font le parallèle entre l'ordre du monde et l'ordre divin : attenter à l'un (par des pratiques et des croyances païennes) est remettre en question l'autre.

2. Une christianisation qui s'accélère :

L'administration impériale, par la paix qu'elle fait régner dans les limites de l'Empire, peut se consacrer à unifier les différents peuples qu'il abrite, notamment par le biais de la religion chrétienne. Elle veut éradiquer les derniers restes de

²⁸¹ Parisse M. Le château de Void au Moyen Age, p. 59, « *Un peu plus tard [il parle de 1037], les Champenois s'installèrent à Vaucouleurs. Les châteaux de Pagny, Troussey, Sorcy étaient alors chargés d'organiser la résistance* ».

paganisme dans les campagnes et, pour ce faire, encourage la multiplication des desservants et des lieux de culte, soutient la hiérarchie ecclésiastique (qui lui est intégrée) dans ses efforts de conversion et de lutte contre les croyances et pratiques anciennes, réunit des conciles, pour clarifier et diffuser la doctrine, et fait appliquer leurs décisions. L'Empire est chrétien, l'Eglise soutient l'Etat, les deux notions sont totalement imbriquées.

A) Les nouvelles églises :

C'est par le biais, là encore, des dédicaces que nous allons tenter de retrouver les créations carolingiennes. Les saints de l'époque précédente sont, au moins jusqu'à la fin du VIII^{ème} siècle, toujours populaires, mais de nouvelles dévotions viennent les concurrencer sérieusement, surtout lorsqu'elles sont soutenues par la nouvelle dynastie ou les évêques, agents du pouvoir.

Commençons d'abord par les saints de l'Eglise universelle dont le culte s'est répandu surtout après le VII^{ème} siècle.

- Saint Michel :

Vénéré dès le V^{ème} siècle en Italie, après son apparition sur le Mont Gargan (492) et la construction d'une basilique qui lui fut dédiée à Rome, son culte ne se développe en Gaule qu'à partir de 709, date à laquelle il se manifeste en Normandie.

En Lorraine, une importante abbaye lui est consacrée au début du VIII^{ème} siècle²⁸². Cependant, son culte est peu répandu dans notre zone, sans doute parce que Saint Mihiel²⁸³ est du diocèse de Verdun. Quatre églises lui sont dédiées (carte n° 57), qui toutes semblent pouvoir remonter à cette époque. Deux sont d'ailleurs fort proches des limites du diocèse de Verdun et sont peut-être une preuve du rayonnement de l'abbaye, et deux sont liées à l'abbaye qui possèdent des terres sur les finages de ces villages.

- Condé-en-Barrois : attesté dès le VIII^{ème} siècle²⁸⁴, ce village possède un toponyme d'origine celtique et se trouve dans une zone déjà occupée à l'époque gallo-romaine. Son finage, proche du diocèse de Verdun, a livré des sarcophages, malheureusement non datés par les inventeurs (on peut les supposer plutôt carolingiens à cause de l'absence apparente de matériel). On peut y voir une église ancienne d'autant que la terre appartenait à l'abbaye de Saint Mihiel²⁸⁵ qui aurait donc pu en être la fondatrice.

- Savonnières-lès-Foug : cette église, attestée en 916²⁸⁶, était sans doute contemporaine du palais carolingien d'où un acte a été donné en 862²⁸⁷. On imagine mal, en effet, une résidence royale dépourvue de lieu de culte. Elle dépendait sans doute au spirituel de Foug, église mérovingienne.

- Tourailles-sous-Bois²⁸⁸ : ce toponyme apparaît dans une charte de confirmation de biens donnée par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint Mihiel en 877²⁸⁹. La dédicace à Saint Michel semble logique si on admet la création par la grande abbaye d'un oratoire sur son domaine.

- Triconville²⁹⁰ : ce toponyme fait penser à une implantation de la fin de l'époque mérovingienne (VII^{ème} siècle ?) ou du début de la période carolingienne. De plus, aucun vestige antérieur à cette dernière n'a été retrouvé sur le finage. On pourrait donc être en présence d'un défrichement carolingien. La dédicace à Saint Michel

²⁸² Grosdidier de Mâtons, *Le Comté de Bar*, p. 594-595 et Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 3, p. 53. Pour N. Gauthier, le « testament » de Vulfoald ne date pas de 709 mais de 755, cf. p. 35.

²⁸³ Meuse, Saint Mihiel.

²⁸⁴ Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 3, p. 53 « villa Condatum ».

²⁸⁵ Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 3, p. 53 en 722, donation par Vulfoald à l'abbaye de « villam meam quae dicitur Condatum ».

²⁸⁶ *Gallia Christiana*, t. 13, n° 7, c. 452 « ecclesiae Saponariis ».

²⁸⁷ Cf. plus haut, p. 110, note 270.

²⁸⁸ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

²⁸⁹ Lesort A., *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 16, p. 84-87, « ..., et in pago Ornensi Toralias cum appendiciis suis, ... » p. 87.

semble bien confirmer une création de cette époque, dans une région peu pourvue en églises précédemment. La proximité des limites diocésaines et de l'abbaye de Saint Mihiel explique peut-être ce choix original.

- Saint Pantaléon :

Ce culte ancien est rare. L'église de Commercy²⁹¹ lui est consacrée (carte n° 55). Le site a été occupé au Néolithique (2 habitats) et une voie romaine traverse le finage. Centre d'un fisc impérial, un palais y reçut à plusieurs reprises Louis le Pieux. Au Xème siècle, on y crée un *castrum*²⁹² : pour certains, son étymologie reflète sa fonction de « Marche » carolingienne. Tous ces indices nous amènent à penser que son église n'est pas antérieure au VIIIème siècle. Elle pourrait avoir pris ce vocable quand Brunon de Cologne rapporta les reliques de ce saint et les déposa (Xème siècle) dans l'église qui existait déjà.

- Saint Etienne :

Le culte du protomartyr se développe faiblement dans le diocèse de Toul, avec seulement deux églises construites à cette période, même si elle double par rapport à la précédente (carte n° 51). De plus, ces 2 dédicaces à Saint Etienne, patron de la Cathédrale toulouise, ne sont pas à mettre automatiquement en rapport avec elle.

Est-ce faute d'interventions directes des évêques de Toul dans la zone étudiée ? par préférence des bâtisseurs pour des saints « gaulois » ou « francs » ? Nous penchons pour la seconde hypothèse car les églises carolingiennes rurales semblent pour la plupart, des constructions privées, dont le titre reflète les dévotions des possesseurs.

- Boncourt : cet assez grand finage (1085 hectares) est un indice d'ancienneté pour une église construite apparemment sur un domaine carolingien. De

²⁹⁰ Meuse, Commercy.

²⁹¹ Meuse, Commercy.

²⁹² Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 235.

plus, elle est attestée vers 960, quand Saint Gérard la « récupère » pour l'église de Toul, après l'usurpation par Ferry (Frédéric), duc de Haute-Lotharingie, des terres de Bar-le-Duc sur lesquelles il a bâti un château²⁹³.

- Jouy-sous-les-Côtes²⁹⁴ : le territoire de ce village, attesté vers 770²⁹⁵, n'a livré aucune découverte archéologique pour les périodes antique ou haut-médiévale. C'est pourquoi nous n'avons pas retenu son église comme mérovingienne. Le toponyme d'origine latine semble indiquer un peuplement précoce, mais qui n'aurait reçu son lieu de culte qu'à l'époque carolingienne, quand la *villa* est devenue une possession de l'abbaye Saint Pierre et Saint Etienne de Gorze.

- La Vierge :

Déjà bien développé à la période mérovingienne, le culte marial ne semble pas connaître un essor significatif aux VIIIème-Xème siècles. Nous ne retiendrons que 4 églises dont l'ancienneté semble confirmée par la dédicace à la Nativité (carte n° 48).

- Ligny-en-Barrois²⁹⁶ : situé sur une voie romaine, cette localité a livré quelques substructions gallo-romaines, mais aucun vestige du Haut Moyen Age. Peut-être est-ce dû au fait que la ville occupe toujours le même endroit ? En 963 ou 964²⁹⁷, Saint Gérard, évêque de Toul, donne une dédicace nouvelle (Saint Epvre) à l'église Notre-Dame : il existait donc déjà un lieu de culte, mais ne devint-il paroisse qu'à cette date ? ou fut-il reconstruit (en pierre ?) et consacré alors par l'évêque ?

- Longor²⁹⁸ : ce village, disparu au XVème siècle, avait une église, attestée en 1019²⁹⁹, dédiée à la Nativité de Notre-Dame, dédicace qui est ancienne. L'étymologie fort obscure de ce nom ne nous renseigne pas, de même que l'absence de trouvailles archéologiques.

²⁹³ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503 « 7 mansos apud Bodonis-curtem cum dimidia ecclesia ».

²⁹⁴ Meuse, Commercy.

²⁹⁵ d'Herbomez A, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, n° 13, p. 33 : l'évêque de Metz donne à l'abbaye de Gorze «...villam aliam..., cognominatam Gaugiaco... ».

²⁹⁶ Meuse, Ligny-en-Barrois.

²⁹⁷ Braye L, *Notice historique illustrée sur la ville et les anciennes institutions de Ligny-en-Barrois*, p. LXIV.

²⁹⁸ L. d., Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord, Trondes.

²⁹⁹ ADMM, 2 F 2, n° 4 : l'évêque de Toul cède en précaire à un chevalier « *ecclesiam de Longor* ».

- Nicey-sur-Aire³⁰⁰ : situé sur un diverticule, et avec un toponyme qui pourrait être gallo-romain, le finage n'a pourtant pas livré d'indices archéologiques. Nous pensons cependant que l'église pourrait être carolingienne car le village est constitué de deux noyaux de peuplement : un autour de l'église, le hameau de Latte (déformation de l'âtre, *atrium*, le cimetière) et celui de la Cour (autour de la maison-forte). Cela pourrait indiquer une origine ancienne du lieu de culte qui aurait attiré le peuplement autour du cimetière, ce qui correspondrait bien aux mentalités carolingiennes. Sa dédicace à la Nativité de la Vierge ne contredit pas cette hypothèse. Elle n'est citée qu'en 1182³⁰¹, avec pour collateur le prieuré de Saint-Hilaire³⁰².

- Rigny-la-Salle³⁰³ : une tradition voudrait y voir un palais carolingien, au lieu-dit « les Quatre-Vaux », qui lui aurait donné ce surnom de la Salle. Il pourrait y avoir confusion avec Tusey, très proche. Situé dans une vaste région de forêts fiscales, il se peut qu'un relais de chasse carolingien ait existé là et l'on pourrait alors voir dans l'église de la Nativité actuelle la survivance d'une chapelle royale, succursale de celle de Rigny-Saint-Martin.

- Saint Pierre :

Déjà évoqué pour 7 églises probablement mérovingiennes, ce culte connaît un essor pendant la période carolingienne puisqu'on peut dénombrer 10 créations d'église ainsi titrée (carte n° 49). Les dédicaces à Saint Pierre-aux-Liens semblent être plutôt carolingiennes, ce qui est un indicateur chronologique important pour notre propos. Elles sont disséminées dans la zone sans qu'on puisse distinguer des regroupements ou des points communs à ces implantations.

- Allamps³⁰⁴ : ce toponyme celtique, attesté en 665³⁰⁵, pourrait indiquer un peuplement ancien mais le finage n'a pas livré d'informations

³⁰⁰ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

³⁰¹ Sosson, n° 50, p. 165 « ...*ecclesiam de Niceio*... ».

³⁰² Meuse, Pierrefitte-sur-Aire, cne de Longchamps-sur-Aire.

³⁰³ Meuse, Vaucouleurs.

³⁰⁴ Meurthe-et-Moselle, Colombey-les-Belles.

archéologiques. Il est vrai que des églises mérovingiennes proches (Vannes-le-Châtel et Saulxures-lès-Vannes, à 2 kilomètres) pouvaient assurer les services religieux à la population. Peut-être cette *villa* possédait-elle une église Saint Pierre dès l'époque carolingienne ? Elle pourrait être succursale de Vannes.

- Bazincourt : ce village, attesté dans les *Gesta Episcoporum Tullensium* vers 980³⁰⁶, n'a pas livré de traces conséquentes d'occupation gallo-romaine (quelques trouvailles isolées seulement). On peut supposer une origine carolingienne à son église, Saint Pierre-aux-Liens, corroborée par le toponyme franc.

- Boucq³⁰⁷ : occupé à l'époque gallo-romaine (substructions), on trouve ce toponyme cité dès 922-962 dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*³⁰⁸. Cette église pourrait être une succursale de celle de Dommartin-aux-Fours. Elle est attestée en 1019³⁰⁹ comme appartenant à l'évêque, ce qui est un indice d'ancienneté

- Géry³¹⁰ : ce toponyme est franc, d'après E. Nègre et il apparaît dès 759 dans le Cartulaire de l'abbaye de Gorze³¹¹. La dédicace à Saint Pierre-aux-Liens pourrait être une preuve de la création du lieu de culte par la grande abbaye bénédictine sur un de ses domaines, puisqu'un de ses patrons est le premier évêque de Rome.

- Héwilliers : ce toponyme « franc » pourrait correspondre à un domaine de défrichement carolingien (la forêt l'entoure encore aujourd'hui) et ce, malgré quelques habitats gallo-romains sur son finage, qui ont pu disparaître au Bas-Empire sans être remplacés à l'époque mérovingienne.

- Houdelaincourt : malgré une voie romaine passant à proximité, ce village n'a livré aucun vestige archéologique. Est-ce à dire qu'il est né d'un domaine carolingien, comme son toponyme nous incite à le croire ? La dédicace à Saint Pierre-aux-Liens de son église correspondrait bien à cette hypothèse, de même que sa surface importante (1544 hectares). De plus, son église est attestée en 982, dans une confirmation des biens de l'abbaye de Saint Mansuy de Toul donnée par Saint Gérard³¹².

³⁰⁵ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635 « *villa Alonum* ».

³⁰⁶ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503 « *Basinicurtem* ».

³⁰⁷ Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord.

³⁰⁸ MGH, *Scriptores*, t. VIII, P. 640 « *alodium de Boiaco* »

³⁰⁹ ADMM, 2 F 2, n° 4, « *ecclesiam de Buoch* » est cédée par l'évêque en précaire à un chevalier Olry.

³¹⁰ Meuse, Vavincourt.

³¹¹ d'Herbomez A., *Le Cartulaire de l'Abbaye de Gorze*, p. 15-16. *Rodulfus* et sa sœur *Agla* donnent « *Hoc est quicquid genitrix nostra Farila in fine Laucetinse [Loisey] et Garricinse visa fuit tenere, tam de proprio quam de comparato, medietatem, tam mansis, campis, pratis, pascuis, silvis, aquis, aquarumve decursibus, cum omnibus adjacentiis suis, sepedicto monasterio sancti Petri, cujus vocabulum est Gorzia, ...* ».

³¹² Schoellen, *Actes des évêques de Toul des origines à 1069*, n° 26, p. 116 « *ecclesiam de Houdlincur* ».

- Issey³¹³ : ce village possède une église dès 895 puisqu'elle est acquise à cette date par le chapitre cathédral de Toul d'un homme dénommé *Everelmo*³¹⁴. Est-il son fondateur, ou un descendant de celui-ci ?

- Maxey-sur-Vaise : occupé anciennement (sépulture néolithique, découvertes isolées protohistoriques), ayant livré 2 substructions gallo-romaines, le village apparaît vers 996 dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*³¹⁵. L'église pourrait déjà exister à cette date, même si les textes restent muets sur elle jusqu'en 1300, où l'on parle d'un « *cures de marcei sur Waise* »³¹⁶.

- Resson³¹⁷ : le nom de ce petit village de fond de vallée, à la source d'un ruisseau, est d'origine germanique (*Rotzo* ou *Retzo*) et laisse donc supposer la création d'un domaine à la fin de l'époque mérovingienne ou au début de la période carolingienne. Aucune trouvaille archéologique n'a été faite sur son finage. Attesté en 985³¹⁸, il aurait possédé au Moyen Age 2 églises : l'une, dédiée à Saint Pierre-aux-Liens, aurait été consacrée avec le cimetière en 1050, d'après le Pouillé de 1711³¹⁹, au lieu-dit actuel « l'Atre » et correspondrait au premier village : elle aurait été paroissiale jusqu'à sa démolition en 1803. Une seconde, Saint Rémi, est présente depuis le XVème siècle dans le village actuel (mais sans cimetière autour). C'est bien l'église Saint Pierre qui aurait d'abord été construite, sans doute à l'époque carolingienne. Elle a dû être reconstruite (en pierre ?) peut-être à l'occasion de son érection (en 1050 ?) au rang paroissial (ce que confirme la présence du cimetière autour d'elle jusqu'au XIXème siècle). Cependant, nous n'avons pas retrouvé trace de cet épisode dans les archives.

- Vassincourt : on a trouvé sur ce finage des traces de présence humaine préhistorique (station de surface) et gallo-romaine (diverticule, 2 habitats, substructions). Pour autant, il n'y a pas eu de découvertes du Haut Moyen Age. Pourtant la dédicace à Saint Pierre tendrait à prouver une origine ancienne, d'autant que la fête est située le 24 juin, Saint Jean-Baptiste, et qu'une « *capella beati iohannis baptiste* » est signalée en 1126³²⁰ dans la donation d'un homme, *Deodatus*, à l'abbaye de Jandeurs. Serait-ce le souvenir d'un baptistère ou bien une construction privée, féodale ? Nous penchons plutôt pour cette seconde hypothèse puisque la donation porte sur une

³¹³ Meuse, Commercy, Ville-Issey.

³¹⁴ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638 « *in Isciaco mansos IIII et dimidium cum ecclesia* ».

³¹⁵ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642 « *Marceio* ».

³¹⁶ ADM, 16 H 10, n° 35.

³¹⁷ Meuse, Vavincourt.

³¹⁸ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503 « *Reson* ».

³¹⁹ *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 55.

chapelle, est faite par une personne privée, et ressemble à une restitution grégorienne. De plus, cette dédicace à Saint Jean-Baptiste est à nouveau « à la mode » depuis les croisades ce qui lui enlève sa présomption d'ancienneté.

- Saint Sylvestre :

Dans notre région, une seule église (carte n° 58), celle de Marson-sur-Barboure³²¹, porte ce titre, rare, en l'honneur du pape Sylvestre Ier, mort en 335. Cette *villa* est attestée en 943³²², mais n'a pas livré de matériel archéologique. En l'absence d'autres renseignements, on peut considérer son lieu de culte comme une création carolingienne.

- Saint Georges :

Peu présent (3 églises) dans notre région, ce culte arrivé en Gaule au VI^{ème} siècle avec des reliques, touche d'abord des bourgs importants (VII^{ème} siècle)³²³.

L'église saint Georges (carte n° 54) donne son nom au village de Saint-Joire (déformation de *Georgio*). Attestée seulement en 1130³²⁴, on peut y voir, grâce à la dédicace et à l'étendue importante de son finage (1785 hectares), une église ancienne. Certains auteurs³²⁵ parlent d'une nécropole mérovingienne. Il existait sur le territoire une « *capella de Ormanzun* », citée dès 982³²⁶ et dont on ignore à qui elle était dédiée (à saint Georges ? ou à Saint Maurice, comme la fontaine de l'écart moderne de Laneuville ?). Peut-on voir dans cet Ormanzun un premier centre de peuplement, poursuivant celui des périodes protohistorique et gallo-romaine, qui aurait été concurrencé par une création

³²⁰ ADMM, B 479, Cartulaire de Jandeurs (XIII^{ème} siècle), n° 86, p. 56 v°.

³²¹ Meuse, Void.

³²² ADM, 4 H 71, n° 10 « *in villa Marcione* ».

³²³ Roblin M, *Le territoire de Paris*, p. 166.

³²⁴ ADM, 16 H 5, n° 2 « *villam de sancto Georgio* ».

³²⁵ de la Torre M, *Meuse*, Saint Joire, pas de pagination. L'auteur ne cite aucune de ses sources, ce qui rend la véracité de ses dires suspecte, d'autant qu'il est le seul à signaler ce fait.

³²⁶ Schoellen, *Actes des évêques de Toul des origines à 1069*, n° 26, p. 116.

plus tardive, carolingienne, qui aurait pris le nom de son lieu de culte ? Dans ce cas, même si le toponyme est carolingien, on pourrait imaginer un lieu de culte mérovingien (Saint Maurice) à Ormanson, puis une attraction par un chef-lieu de paroisse créé dans le nouveau centre et qui lui donne son nom (Saint-Joire).

- Saint Rémi :

Comme le fait remarquer P. Riché³²⁷, le culte du saint évêque de Reims, comme ceux d'autres saints mérovingiens, n'a pas cessé sous les Carolingiens (carte n° 47).

- Morlaincourt : la dédicace à l'évêque de Reims et le toponyme de ce village nous amènent à considérer l'église comme mérovingienne malgré une attestation tardive de son existence, en 1054³²⁸ seulement. Nous n'avons pas rencontré d'indices archéologiques.

- Pierrefitte-sur-Aire³²⁹ : ce village est habité à l'époque gallo-romaine (diverticule, substruction). Nous manquons d'éléments pour confirmer l'attribution de l'église à l'époque mérovingienne.

- Saint Grégoire :

Patron de l'église de Pagny-la-Blanche-Côte³³⁰ (carte n° 59), villa attestée dès 665, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*³³¹, il est fêté le 12 mars, ce qui confirme l'identification du Pouillé de 1711³³² avec Grégoire Ier le Grand, pape de

³²⁷ Riché P., Les Carolingiens en quête de sainteté, *Ecole française de Rome*, pp. 217-224. Plus particulièrement, p.221, «*Mais revenons à notre première constatation, l'absence de saints carolingiens en opposition à l'abondance de saints mérovingiens. Cette opposition est d'autant plus grande que les Carolingiens se tournent vers les saints du passé, écrivent leur vie, racontent leurs miracles, installent leurs reliques dans les autels, rédigent des litanies en leur honneur, font des translations de reliques, etc.* »

³²⁸ *Gallia Christiana*, t. 13, n° 22, c. 468 «... *ecclesia de Morlanicurve...* ».

³²⁹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

³³⁰ Meuse, Vaucouleurs.

³³¹ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635.

³³² *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 297.

590 à 604. Ce choix pourrait venir du fait que le village appartenait à l'Eglise de Toul³³³. Cette dédicace amène à penser à une église au moins carolingienne, d'autant qu'elle est attestée dès 1037³³⁴. Une chapelle Saint Jean à Laucourt (hameau disparu) pourrait être un ancien baptistère, mais les indices archéologiques manquent cruellement pour corroborer l'hypothèse d'un lieu de culte mérovingien.

- Saint Germain :

Peu vénéré dans notre région, puisqu'une seule église lui est dédiée (carte n° 60), l'évêque d'Auxerre, mort en 448, serait passé en 447 dans le village qui porte aujourd'hui son nom³³⁵ et y aurait accompli un miracle (son bâton aurait reverdi après qu'il l'eût planté en terre). Cependant, on peut voir dans cette légende³³⁶ la volonté des moines de l'abbaye carolingienne qui s'y était créée³³⁷ de faire remonter la date de leur installation à leur saint patron. Quoi qu'il en soit, c'est en 890 qu'un diplôme de Charles le Gros mentionne ce lieu pour la première fois³³⁸. Son église dépendait, d'après le Pouillé de 1711³³⁹, de Savonnières-lès-Foug, et d'après le Père Benoît-Picard³⁴⁰, c'était Savonnières qui en dépendait.

Le finage a livré des traces d'occupation humaine très ancienne (*tumulus* protohistorique) et gallo-romaine (substructions, voie et pont permettant de passer la Meuse). La dédicace peut être mérovingienne, mais nous avons vu qu'elle est liée à l'existence de l'abbaye. De plus, que l'implantation humaine ait pris le nom du lieu de culte est plutôt une mode carolingienne, surtout que dans ce cas, on peut peut-être y voir un « bourg abbatial ». Cela expliquerait que ce lieu dépendait spirituellement de Saint

³³³ ADMM, 2 F 3, n° 4 : le roi Arnould confirme en 894 le diplôme de Charles le Gros qui rétablit le chapitre cathédral de Toul dans ses possessions.

³³⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 987 : l'évêque de Toul Brunon donne à l'abbaye Saint Mansuy « *ecclesiam Paterniaci villae super Mosam fluvium* ».

³³⁵ Meuse, Vaucouleurs.

³³⁶ Benoît-Picard, *Histoire ecclésiastique et politique*, p. 86.

³³⁷ Cf. plus bas, p. 232-233.

³³⁸ ADMM, G 1384, p. 109 « *similiter de vino de Sancto Germano* ».

³³⁹ *Pouillé de Toul*, t. 2, p. 305.

³⁴⁰ Benoît-Picard, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, p. 28.

Michel de Savonnières-lès-Foug, puisque l'église abbatiale ne pouvait être paroissiale (et hormis l'importance politique de Savonnières qui possédait un palais royal³⁴¹).

- Saint Sigismond :

Ce roi de Bourgogne, mort en 523 et considéré comme un martyr, n'est honoré dans notre zone qu'à Vouthon-Haut³⁴² (carte n° 61) où des monnaies carolingiennes ont été retrouvées et où un monastère se serait installé, d'après la tradition³⁴³, aux VIIIème-IXème siècles. Ce dernier pourrait avoir eu des liens avec la Bourgogne ou bien, plutôt, le possesseur du domaine en avait.

- Saint Martin :

Déjà important à l'époque mérovingienne, ce culte ne connaît pas d'éclipse aux VIIIème-Xème siècles, puisqu'on peut supposer la création de 9 églises dans notre zone pendant cette période. Il faut y ajouter une dédicace à Saint Brice et une autre à Saint Hilaire (carte n° 50).

- Badonvilliers : ce village, dont le toponyme serait plutôt mérovingien, est cité, avec l'église, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium* en 996³⁴⁴. L'absence de traces archéologiques du Haut Moyen Age ne permet pas absolument de faire remonter la création du lieu de culte avant l'époque carolingienne.

- Gérauwilliers : la dédicace, l'importance du finage et le toponyme font penser à une création ancienne, sans doute un dédoublement précoce de l'église de Badonvilliers (même dédicace), à laquelle celle de Gérauwilliers reste attachée pendant tout le Haut Moyen Age, peut-être parce que sa population est plus faible.

³⁴¹ Cf. plus haut, p. 110.

³⁴² Meuse, Gondrecourt.

³⁴³ Lemoine, p. 294-295, « Selon une tradition, cette ferme [Boncourt] aurait remplacé un monastère détruit au IXème siècle par les Normands ».

³⁴⁴ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642, note m. « *alodium de Baddonviler cum ecclesia* ».

Dans ces deux cas, il semble qu'il y ait eu déprise de l'occupation humaine entre le Bas-Empire et l'époque carolingienne, puisqu'on a des traces gallo-romaines sur les deux finages (bains à Badonvilliers et villa à Gérauvilliers), puis plus rien.

- Longchamp-sur-Aire³⁴⁵ : une occupation gallo-romaine y est attestée (2 substructions), mais il n'y a pas de vestiges du Haut Moyen Age. Le toponyme apparaît, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*, en 663-675³⁴⁶. L'église Saint Martin n'est attestée qu'en 984³⁴⁷. En l'absence d'autres éléments probants, nous la pensons carolingienne. Elle formait peut-être un groupe martinien avec Saint-Hilaire.

- Longeville-en-Barrois³⁴⁸ : une occupation gallo-romaine (voie, substructions) et la dédicace à Saint Hilaire sont des indices d'ancienneté mais ne nous autorisent pas à la considérer mérovingienne : elle est très proche de Bar-le-Duc (paroisse mérovingienne) et il n'y a pas de vestiges du Haut Moyen Age. Elle peut être carolingienne.

- Naives-en-Blois³⁴⁹ : attestée en 982³⁵⁰, l'église est sans doute une succursale de Bovée-sur-Barboure encore à cette époque. Nous hésitons à y voir une création mérovingienne en l'absence de traces du Haut Moyen Age. Néanmoins, il se pourrait qu'elle existe au tout début de l'époque carolingienne (voire au VII^{ème} siècle ?) car son toponyme celtique et la forte implantation gallo-romaine (4 substructions, un diverticule) laissent penser à un peuplement très précoce. De plus, la limite Sud de cette vaste paroisse est constituée par la voie ancienne Reims-Toul.

- Ourches-sur-Meuse³⁵¹ : son finage assez vaste (1035 hectares), sa dédicace et sa présence dans un diplôme de 890³⁵² en font une église ancienne.

- Savonnières-devant-Bar³⁵³ : l'église est attestée en 903-904³⁵⁴, avec sa première dédicace à Saint Martin, dans une charte de l'abbaye de Saint Mihiel. Ces éléments nous permettent de la classer parmi les églises carolingiennes. Peut-être formait-elle un « groupe martinien » avec Saint Hilaire de Longeville-en-Barrois ?

³⁴⁵ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

³⁴⁶ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635, « *villas nuncupatas Longum Campum* ».

³⁴⁷ MGH, *Die Urkunden Otto des II und Otto des III*, n° 3, p. 397. Otton III confirme les possessions de l'abbaye Saint-Paul de Verdun, parmi lesquelles « *ecclesia in Longo campo cum manso I et dimidio molendinum I* ».

³⁴⁸ Meuse, Bar-le-Duc.

³⁴⁹ Meuse, Void.

³⁵⁰ Schoellen, *Actes des évêques de Toul des origines à 1069*, n° 26, p. 116, « *ecclesiam de Nevia* ».

³⁵¹ Meuse, Void.

³⁵² ADMM, 2 F 3, n° 4, « *Orcadas cum ecclesia* ».

³⁵³ Meuse, Bar-le-Duc.

³⁵⁴ Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 20, p. 98, « *ecclesiae Sancti Martini* ».

- Uruffe³⁵⁵ : ce toponyme est pré-celtique, d'après E. Nègre. Il est cité dès le VII^{ème} siècle³⁵⁶. Peut-être l'église existait-elle à l'époque mérovingienne, mais faute de preuves archéologiques, nous la classons dans les carolingiennes. Il n'est pas impossible qu'elle ait eu pour église-mère celle de Vannes-le-Châtel, toute proche, titrée elle aussi de Saint Martin.

- Vaux-la-Grande : malgré sa dédicace qui peut être précoce, un toponyme qui pourrait être « gallo-roman » et des substructions gallo-romaines, cette église paraît être une création carolingienne, favorisée dans son développement par l'éloignement des autres lieux de culte. Elle ne semble pas avoir rang paroissial quand elle est mentionnée en 890 dans la confirmation par le roi Arnoul des biens de l'abbaye Saint Epvre de Toul³⁵⁷.

- Vavincourt : ce village n'a pas livré d'indices archéologiques. Cependant, en raison de sa vaste surface (1593 hectares) et de son toponyme « carolingien », nous classons son église Saint Martin dans les créations de cette période.

L'église de Champougny, dédiée à Saint Brice, est la seule que nous pensons carolingienne sur les 5 attribuées à ce saint, bien que ce lieu soit cité dès 665, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*³⁵⁸, et que son toponyme puisse être franc. Comme aucune découverte archéologique n'indique une création mérovingienne, nous préférons l'attribuer à l'époque suivante.

- Saint Maurice (carte n° 62) :

- Bussy³⁵⁹ : le toponyme « latin-roman », d'après E. Nègre, et la présence de sarcophages du Haut Moyen Age nous font penser à une création au moins carolingienne (peut-être plus ancienne), mais l'absence de descriptions fiables des découvertes archéologiques nous incite à la prudence.

³⁵⁵ Meurthe-et-Moselle, Colombey-les-Belles.

³⁵⁶ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635, « *Rufiaco* » en 663-675.

³⁵⁷ Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 322, « ...*Granswillari...cum capellis...* ».

³⁵⁸ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 635, « *Campaniacum* ».

³⁵⁹ village disparu, Meuse, Pierrefitte-sur-Aire, Lavallée.

- Brabant-le-Roi³⁶⁰ : malgré une absence de traces archéologiques du Haut Moyen Age, nous pensons que cette église est une fondation carolingienne, du fait de la grande superficie de son finage, de sa situation sur une voie romaine importante (Reims-Toul) et de sa localisation aux confins des diocèses de Toul et de Reims.

- Greux³⁶¹ : pour son étymologie « franque » et sa dédicace, nous pensons que l'église peut être carolingienne (succursale de Domrémy-la-Pucelle ?).

- Saint Léger :

Cet évêque d'Autun est mort en martyr en 678. C'est un bon indice de datation puisque son culte n'a pu se développer qu'à la période suivante (carte n° 63).

- Burey-la-Côte³⁶² : malgré une voie et une occupation (*villa*) gallo-romaines, la dédicace semble confirmer une création carolingienne de l'église.

- Gironville-sous-les-Côtes³⁶³ : cette église est citée vers 941³⁶⁴, avec une précision très intéressante car très rare « *ecclesia lignea de Girunni villa* ». Elle est donc construite en bois, comme on peut le supposer pour les autres églises de cette époque. Peut-on y voir un défrichement carolingien, comme la forme des forêts actuelles autour du village le suggère encore ? Quoiqu'il en soit, nous n'hésitons pas à croire l'église carolingienne.

- Saint Didier :

L'évêque de Langres Saint Désiré a vu son nom transformé dans nos régions en Didier ou Dizier. Il serait mort en 407, lors de l'invasion des Vandales.

³⁶⁰ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

³⁶¹ Vosges, Neufchâteau.

³⁶² Meuse, Vaucouleurs.

³⁶³ Meuse, Commercy.

³⁶⁴ Bautier, n° 11, p. 81.

Il est vénéré à Erize-Saint-Dizier³⁶⁵ (carte n° 64) et lui a donné son nom. Malgré un toponyme pré-celtique et une dédicace pouvant être ancienne, nous n'avons pas de preuves archéologiques d'un peuplement ancien. Nous préférons y voir une création d'église carolingienne, ce que pourraient confirmer l'ajout de la dédicace au nom du village et le nom du quartier de l'église, le « hameau de Latte », déformation locale de « l'âtre », *atrium*, le cimetière. Cela pourrait indiquer une origine ancienne du lieu de culte qui aurait attiré le peuplement (qui aurait donc pris le nom du sanctuaire) autour de l'espace sacré, et de celui des morts, ce qui correspondrait bien aux mentalités carolingiennes.

- Saint Julien :

Malgré une dédicace réputée précoce et une assez forte occupation gallo-romaine (substructions, éléments qui suggèrent un temple), nous pensons que cette église est plutôt carolingienne (carte n° 65) car il n'y a pas de traces mérovingiennes avérées sur le finage de Vaux-la-Petite³⁶⁶.

- Saint Agnan :

Cette dédicace, rare puisqu'on ne la rencontre qu'à Effincourt (carte n° 66), est une déformation de Saint Aignan, évêque d'Orléans, mort en 453. Le toponyme est franc, de la fin de l'époque mérovingienne au plus tôt. Nous pensons que le lieu de culte fut fondé au moment de la création de ce domaine, sans doute détaché du fisc de la forêt du Perthois.

³⁶⁵ Meuse, Vavincourt.

³⁶⁶ Meuse, Void.

- Saint Laurent (carte n° 53) :

- Baudignécourt : ce village pourrait avoir une église carolingienne car le toponyme est plutôt de la fin de l'époque mérovingienne ou du début de la carolingienne. Elle est restée annexe de l'église Saint Pierre de Houdelaincourt tout au long du Moyen Age.

- Fouchères-aux-Bois³⁶⁷ : on a retrouvé des substructions gallo-romaines sur ce finage, traversé par un diverticule. Les dédicaces, données par les pouillés, Saint Maur dans celui de 1711 et Saint Laurent dans celui du XIXème siècle, peuvent être anciennes, mais le toponyme est, d'après E. Nègre, tardif (ultérieur à l'An Mil) ce qui pourrait faire penser à un changement de nom du lieu, ou à une déprise du peuplement jusqu'à des défrichement de la fin du Xème siècle. Dans le doute, nous attribuons la création de l'église à l'époque carolingienne.

- Saint Basle :

Seule l'église de Willeroncourt (carte n° 67) porte le nom de ce moine limousin venu à Reims sous l'épiscopat de Gilles (av. 573-590). Il s'installa au monastère de Verzy (près de Reims), puis y vécut 40 ans en ermite et mourut en 620³⁶⁸. Le toponyme pourrait indiquer un défrichement carolingien qui aurait donné naissance à un grand domaine sur lequel un lieu de culte aurait été fondé. Le culte de ce saint reste vivace à l'époque carolingienne, puisque Flodoard rapporte des miracles qui ont eu lieu au Xème siècle³⁶⁹.

³⁶⁷ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

³⁶⁸ Sot M., La Fonction du couple saint évêque/saint moine, *Ecole française de Rome*, p. 232.

³⁶⁹ Id., p. 233.

- Sainte Valburge :

Cette dédicace rare n'est utilisée dans notre zone que pour l'église de Lérrouville³⁷⁰ (carte n° 68). Cette Anglaise, sœur des Saints Willibald et Winebald, abbesse de Heidenheim, mourut en 779. La dédicace ne peut donc être que postérieure, ce qui nous donne une bonne indication de datation. De plus, Charles le Simple ramena des reliques à Attigny en 926. L'église de Lérrouville est réputée mère-église de celle de Commercy : le chef-lieu de paroisse se serait peut-être déplacé après la construction du *castrum*.

- Saint Paul de Verdun :

Cet évêque de Verdun, mort en 649, est le patron de l'église de Loxéville (carte n° 69). Ce finage semble bien occupé pendant la Protohistoire (*tumulus*, puits, urnes funéraires) et la période gallo-romaine (diverticule et substructions). Cependant, il n'y a plus de traces postérieures et le toponyme est franc, d'après E. Nègre. Y eut-il déprise du peuplement à l'époque mérovingienne puis réexploitation carolingienne ? ou, plus simplement, cette absence de preuves archéologiques ne viendrait-elle pas du peu de recherches entreprises ?

- Saint Nabor :

On sait peu de choses de ce soldat, martyr avec les Saints Basilide, Cyrin et Nazaire à Rome sous Dioclétien et Maximien, et fêté le 12 juin³⁷¹. Il est probable que ce culte soit lié à la translation des reliques de ces saints qui eut lieu en 765, quand Saint Chrodegang les ramena de Rome et les déposa dans différentes abbayes dont celle de *Hilariacum* (Saint Nabor/Saint-Avold)³⁷². On peut considérer l'église de

³⁷⁰ Meuse, Commercy.

³⁷¹ *Dix Mille Saints*, p. 80.

³⁷² Parisse M. dir., *L'Abbaye de Gorze au Xème siècle*, p. 11.

Chassey³⁷³ (carte n° 70), la seule de notre zone placée sous ce patronage et située sur une grande voie de passage, comme carolingienne.

- Saint Gorgon :

Officier et favori de l'empereur Dioclétien, il subit le martyr en 303. Son culte, peu fréquent (carte n° 71), est lié, dans la région, à la translation de ses reliques par Saint Chrodegang qui les ramena de Rome et les déposa à l'abbaye de Gorze en 765³⁷⁴.

- Vertuzey³⁷⁵: malgré ce toponyme celtique, aucun vestige archéologique d'avant l'An Mil n'a été découvert sur son finage. Cependant, il est situé dans la vallée de la Meuse, passage obligé pour rejoindre les environs de Metz en venant du sud de l'Europe et certainement suivi par les reliques de saint³⁷⁶.

- Les Saints « toulois » :

Il convient encore de remarquer la faiblesse de la représentation des saints du diocèse de Toul dans les dédicaces. En effet, les évêques de Toul sont très peu nombreux dans les titres des églises de leur diocèse. Est-ce une nouvelle confirmation du peu de poids de l'Eglise touloise dans nos régions ?

³⁷³ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

³⁷⁴ ³⁷⁴ Parisse M. dir., *L'Abbaye de Gorze au Xème siècle*, p. 11.

³⁷⁵ Meuse, Commercy.

³⁷⁶ Abbé E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, p. 92, « Plusieurs églises, construites dans le diocèse à cette époque [la translation des reliques par Saint Chrodegang], furent dédiées à Saint Gorgon » et la note 5 précise « Vertusey, c. de Commercy, Meuse ».

- Saint Epvre (carte n° 56) :

- Brillon-en-Barrois³⁷⁷ : l'occupation gallo-romaine (habitat) ne semble pas confirmée archéologiquement à l'époque mérovingienne. Le toponyme est attesté vers 980³⁷⁸. L'église, qui n'a pas (ou plus ?) le rang paroissial en 1303, nous semble plutôt carolingienne.

- Chennevières³⁷⁹ : de la même manière, ce village est peut-être le résultat d'un défrichement carolingien car le toponyme n'est attesté qu'en 965³⁸⁰. L'église n'aura pas le rang paroissial avant la Révolution Française.

- Rosnes³⁸¹ : bien que ce toponyme celtique révèle une occupation fort ancienne et qu'une voie romaine passe à proximité, nous pensons que l'église est carolingienne (fin de cette période ?). Au Moyen Age, elle paraît avoir été succursale d'églises proches, sans doute mérovingiennes (Erize-la-Brûlée ? Pierrefitte-sur-Aire ?).

- Villeroy-sur-Méholle³⁸² : l'église peut être carolingienne du fait de la présence en ce lieu, d'après la tradition, d'un palais royal. Néanmoins, elle resta tout au long du Moyen Age une chapelle, sans doute à cause de la proximité de la paroisse mérovingienne de Sauvoy. Elle fut sans doute construite pour les besoins de la « cour » et des habitants qui en dépendaient. Sa dédicace à Saint Epvre révèle peut-être la volonté impériale de favoriser l'Eglise de Toul.

- Des cas particuliers :

Sur le finage de Lisle-en-Barrois, les deux toponymes mérovingiens de Lamermont et Hattonménil (carte n° 72), qui correspondaient à des « villages » avaient des autels, donnés au XII^{ème} siècle à l'abbaye cistercienne de Lisle.

³⁷⁷ Meuse, Ancerville.

³⁷⁸ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503 « *Brilloni-villam* ».

³⁷⁹ Meuse, Ligny-en-Barrois.

³⁸⁰ Bautier, p. 104.

³⁸¹ Meuse, Vavincourt.

³⁸² Meuse, Void.

On peut supposer, bien qu'ignorant les dédicaces, des créations d'églises carolingiennes³⁸³.

La multiplication du nombre des églises est indéniable même si elle semble moins rapide qu'à la période précédente. Peut-on connaître les fondateurs de ces nouvelles lieux de culte ?

B) Les fondateurs d'églises :

Comme pour la période mérovingienne, nous ne connaissons pas directement de fondations d'églises. Néanmoins, il semble que le rôle des laïcs continue à être prépondérant aux VIII^{ème}-X^{ème} siècles.

Ainsi, sur les nouveaux domaines que nous avons reconnus, les églises que nous voyons apparaître pendant cette période semblent bien résulter de la volonté des possesseurs de disposer d'un lieu de culte pour eux et leurs gens. On peut donc penser que les églises de lieux dont les toponymes sont en -court (Bazincourt, Vassincourt, Houdelaincourt,...) ou dérivé de noms germaniques (Resson) sont des fondations laïques.

Ces *possessores* sont issus des grands lignages et poursuivent la politique de leurs prédécesseurs, c'est-à-dire qu'ils privilégient, dans le choix des titres des églises qu'ils fondent, les saints en faveur à leur époque (Saint Pierre, Sainte Valburge), les cultes développés à l'occasion de translations de reliques (Saint Nabor, Saint Gorgon), mais aussi les saints issus de leurs familles ou de leur région d'origine (Saint Basle, Saint Léger, Saint Sigismond).

On voit s'esquisser un sentiment religieux de proximité, géographique ou sentimentale. Les saints « nouveaux » sont souvent des évêques (Saint Léger, Saint Didier, Saint Agnan, Saint Paul de Verdun) mais non pas de Toul, et de plus en plus des religieux (Sainte Valburge, Saint Basle) ou des papes (Saint Sylvestre, Saint Grégoire).

³⁸³ Cf. plus haut, p. 99, et plus bas, p. 190.

Néanmoins, comme le dit P. Riché, les saints de l'époque antérieure ne sont pas délaissés³⁸⁴ car les Carolingiens ont été très soucieux de ne pas élever « n'importe qui » sur les autels, et les capitulaires rappellent les pouvoirs de contrôle des évêques en ce domaine³⁸⁵.

La nouveauté par rapport à l'époque mérovingienne, c'est que nous avons des interventions d'origine ecclésiastique, monastique, dans notre zone. En effet, de grandes abbayes semblent fonder des églises sur des domaines qu'elles possèdent dans la région. Les dédicaces à leur saint patron peuvent être un signe de reconnaissance de leurs propriétés, mais aussi un moyen de les mettre sous sa protection. Saint Mihiel apparaît ainsi comme la fondatrice des églises de Tourailles-aux-Bois et Condé-en-Barrois, puisqu'elle possède ces domaines.

Un autre exemple du rayonnement d'une grande abbaye pourrait être la dédicace de l'église de Jouy-sous-les-Côtes à Saint Etienne. En effet, l'abbaye de Gorze, qui possède ces terres, a le Protomartyr pour patron et elle pourrait avoir mis sous sa protection le lieu de culte qu'elle y avait fondé.

Le rôle des évêques de Toul ou des grandes abbayes toulaises restent très marginal. La seule intervention à caractère religieux que l'on puisse connaître est celle de Saint Gérard à Ligny-en-Barrois en 963 ou 964. Il consacre une nouvelle église (apparemment, elle vient d'être reconstruite) et ce faisant, il ajoute à la Vierge, Saint Epvre comme patron³⁸⁶.

En tant qu'évêque, il est le seul à pouvoir consacrer une église et il n'y a rien d'étonnant à le voir agir dans son diocèse. C'est le geste d'ajouter un saint patron à une dédicace déjà existante qui montre l'affirmation du pouvoir épiscopal dans une zone mal contrôlée par les évêques, sur des terres champenoises. On a là un geste symbolique fort, bien que tardif dans la période qui nous occupe, de la part d'un évêque qui a combattu aussi l'installation illégale sur les terres de l'Eglise du duc Frédéric à Bar-le-Duc. Saint Gérard a voulu affirmer le pouvoir épiscopal toulais sur tout son diocèse et notamment dans la zone occidentale. Il annonce une reprise en main qui se confortera à la période

³⁸⁴Riché p., Les Carolingiens en quête de sainteté, *Ecole française de Rome*, p. 222, « En lisant les litanies des saints étudiées par le P. Coens nous restons dans une atmosphère mérovingienne. ».

³⁸⁵Id, p. 219-220.

³⁸⁶Cf. plus haut, p. 116.

suivante, non pas avec ses successeurs directs, qui ne poursuivront pas dans cette voie faute de temps, mais avec Brunon de Cologne, le futur pape Léon IX.

Les remarques de N. Gauthier³⁸⁷ sont donc encore pertinentes pour la période carolingienne. M. Parisse souligne aussi à plusieurs reprises au début de sa thèse, pour le X^{ème} siècle, la faiblesse des évêques et des abbayes toulaises dans le diocèse en général et à l'Ouest en particulier. Les dédicaces ne permettent plus de percevoir une influence prépondérante du diocèse de Reims, contrairement à la période mérovingienne. Les diocèses de Verdun et de Metz, notamment par leurs abbayes, ont, semble-t-il, pris le relais.

Conclusion :

Aux VIII^{ème}-X^{ème} siècles, l'édification des lieux de culte se poursuit à un rythme plus lent (cartes n° 73 et 74), semble-t-il, que dans la période précédente (60 églises carolingiennes pour 91 mérovingiennes).

L'éparpillement des dédicaces est aussi important avec 26 titres différents. Saint Pierre bénéficie à lui seul de 16,66 % des dédicaces (10 églises), suivi par Saint Martin avec 15 % (9 églises). 16 saints ne sont cités qu'une seule fois durant cette période.

On remarque aussi la quasi-absence des saints du diocèse de Toul, puisque seul Saint Epvre est représenté avec 4 églises. Saint Etienne, patron de la Cathédrale, ne semble pas choisi comme tel pour les 2 églises qui lui sont consacrées. Les saints patrons sont toujours massivement originaires de la Gaule (12). L'influence des abbayes toulaises et des trois abbayes voisines (Saint-Mihiel, Gorze, Saint-Avold), créées par les Caroligiens, reste faible.

³⁸⁷ Cf. plus haut, p. 103, note 235.

Il semble que l'on puisse être plus affirmatif qu'auparavant en ce qui concerne l'origine des fondateurs de ces lieux de culte. En effet, nous avons vu, à plusieurs reprises, que les églises ont été construites sur des domaines dont le toponyme tirait probablement son origine du nom du premier possesseur des lieux. D'autre part, ces fondateurs ou leurs descendants ont remis à l'évêque de Toul nombre de ces lieux de culte. Ainsi, à Issey, «*Everlmo regio medico* » donne à l'Eglise de Toul «*...in Isciaco mansos quatuor et dimidium cum ecclesia,...* »³⁸⁸.

Nous constatons le même phénomène de création pour des abbayes dont les plus prestigieuses se trouvent dans les diocèses voisins. Par exemple, Saint Mihiel semble bien être à l'origine des églises de Tourailles et Condé puisque ces terres lui appartenaient et que les dédicaces sont les mêmes que celle de l'abbaye bénédictine. De même, nous devinons l'influence de Gorze dans la dédicace à Saint Etienne de l'église de Jouy-sous-les-Côtes alors que ce village lui appartient.

Par contre, nous n'avons aucune dédicace à Saint Mansuy, ce qui tendrait à prouver que beaucoup d'églises appartenant à cette abbaye proviennent de restitutions postérieures à l'An Mil et non de créations attribuables aux moines. Nous voyons là encore une preuve de la faiblesse des implantations ecclésiastiques toulouses dans la région étudiée. Quant à Saint Epvre, à qui sont dédiées 5 églises, il n'est pas possible de détecter une influence de l'abbaye éponyme ou de l'évêque de Toul dans le choix du titre, sauf à Ligny, où l'évêque Saint Gérard consacre une nouvelle église en lui ajoutant ce patron.

De même, se confirme le phénomène entrevu à l'époque mérovingienne d'une très forte influence de la Francie occidentale, que l'on constate dans le choix des dédicaces à des confesseurs du reste de la Gaule. On est tenté d'y voir une conséquence des liens des fondateurs avec les grandes familles de Neustrie, très influentes dans notre région, comme l'a bien mis en lumière M. Parisse dans sa thèse, mais aussi une preuve du grand rayonnement des saints vénérés dans cet espace géographique et politique, comparé à ceux de la Francie orientale.

Il y a donc une densification des lieux de culte dans les vallées (surtout de l'Ornain et de la Meuse) et sur le plateau entre ces deux cours d'eau.

³⁸⁸ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638.

III. LA CONSOLIDATION DU MAILLAGE ECCLESIAL : LA PERIODE FEODALE (XIème-XIIème SIECLE) :

Avec l'effondrement de la dynastie carolingienne s'ouvre la période appelée traditionnellement féodale qui marque une césure très profonde dans l'Histoire des sociétés occidentales.

Politiquement, la dissolution des pouvoirs royaux est presque totale, puisque ce sont des seigneurs qui exercent sur leurs terres les prérogatives royales : commandements militaires, levée d'impôts, battage de la monnaie, exercice de la justice. Des guerres opposent ces seigneurs entre eux pour l'accroissement de leurs pouvoirs ou des territoires sur lesquels ils s'exercent.

Néanmoins, l'essor économique et la croissance démographique reprennent de plus belle après les troubles du Xème siècle, permis par des progrès techniques dans les pratiques agricoles et par le développement du commerce.

Cela aboutit à la création de nouveaux habitats qui mettent en valeur des espaces jusqu'alors sous-exploités, mais aussi à une extension des anciens habitats par croissance démographique naturelle et par apports extérieurs (construction de châteaux, de maisons-fortes, de prieurés) développant un « secteur secondaire » voire « tertiaire » et attirant des populations de hameaux ou d'habitats isolés, concentrant donc la population.

Ce mouvement s'accompagne d'un renforcement du cadre paroissial, là aussi par la fondation d'églises.

C'est ce bouillonnement que nous allons maintenant étudier.

1. Un peuplement qui se densifie :

Les XIème et XIIème siècles ont connu un développement économique et démographique fort³⁸⁹ qui s'est traduit par un accroissement des

³⁸⁹ Fossier R, *Le Moyen Age*, t. 2, p. 234-314.

populations, une multiplication des lieux occupés, des conquêtes de terres mais aussi par une nouvelle organisation politique et un encadrement seigneurial, plutôt que royal.

C'est d'abord cet aspect que nous voudrions évoquer avec la création des châteaux, puis étudier la nouvelle carte des habitats et enfin la construction des maisons-fortes, signes d'une implantation féodale plus « fine » et d'un encadrement des populations qui se renforce.

A) Les châteaux :

Comme pour d'autres aspects, la création des principautés ou châtelainies dans la zone étudiée n'occupe que peu de place dans les publications³⁹⁰. Néanmoins, nous allons tenter de retracer brièvement les étapes de leur formation afin de voir dans quelle mesure elles ont modifié le peuplement préexistant (carte n° 75).

Nous avons déjà brièvement signalé l'installation de Frédéric, duc de Haute-Lorraine, à Bar-le-Duc vers 964³⁹¹. Cette implantation marque le début du comté de Bar en tant qu'entité politique.

Le peuplement était surtout concentré dans la vallée, autour de l'église Notre-Dame et le long de la voie romaine (Bar-la-Ville), puis de l'autre côté de l'Ornain au pied de la côte (quartier du Bourg)³⁹². Le château se situe à environ 500 mètres de l'église. Il est perché à 45 mètres au-dessus du Bourg. Son installation attira un peuplement lié à la vie de « cour » et, dès le XI^{ème} siècle, des maisons furent construites sur le plateau, au sud-est du château. Ce quartier reçut des privilèges, notamment pour le commerce d'alimentation et la tenue de foires et de marchés, ce qui augmenta encore sa population.

³⁹⁰ Parmi d'autres travaux citons Grosdidier de Matons M., *Le Comté de Bar*, Bar-le-Duc, 1922 ; Aimond Ch., *Histoire de Bar-le-Duc*, Bar-le-Duc, 1982 (réédition) ; Joignon, *En plein cœur du Barrois*, Bar-le-Duc, 2 volumes, 1951 ; Choux J., *Dictionnaire des châteaux*, Paris, 1978 ; Salch-Burnouf-Fino, *Atlas des châteaux de France*, Strasbourg, 1977 ; Bur M., *Formation du Comté de Champagne*, Nancy, 1977 ; Parisot, *Histoire de la Lorraine*, Paris, 3 volumes, 1919 ; Kraemer Ch., *L'habitat fortifié dans le Verdunois*, thèse, Nancy, 1995 ; Jacquot M., *Recherches sur l'Habitat seigneurial*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 1990.

³⁹¹ Cf. plus haut p. 111.

³⁹² Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 56.

Dès le XIII^{ème} siècle, le transfert de l'administration du comté dans le château amena les officiers et leur familles à s'installer dans la Ville-Haute. Une chapelle Sainte Marguerite et un oratoire Saint Pierre y existaient dès le XII^{ème} siècle et en 1315, une collégiale Saint Pierre y fut fondée par le comte de Bar³⁹³. De même, au pied du château, le Bourg s'agrandit de nouveaux quartiers, surtout après le XII^{ème} siècle³⁹⁴.

Le rôle de capitale du comté n'est pas étranger au développement économique et démographique de Bar-le-Duc. Néanmoins, bien que dotée d'un prieuré dépendant de Saint Mihiel depuis 1088, seule l'église Notre-Dame est paroissiale, et ce, jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

Dans le même temps (XI^{ème} siècle), les seigneurs de Joinville s'installent et se fortifient à Vaucouleurs, pour contrebalancer la puissance montante du Barrois. Geoffroy I^{er} construit un château sur les bords de la Meuse³⁹⁵, entre le temporel de Toul et le Barrois.

Il a capté la population de Tusey, qui tombe au rang de faubourg, tout en conservant la paroisse. Le château draine en effet une population attachée à son service, mais aussi des artisans et des commerçants. Les défenses sont aussi un argument de poids pour des populations soumises aux destructions des guerres. Il est regrettable que Vaucouleurs n'ait pas suscité d'études sur ses mutations topographiques qui pourraient nous permettre d'y voir plus clair dans l'évolution démographique de la ville. Dans l'état actuel des recherches archéologiques et historiques, nous devons nous contenter de ces quelques aperçus.

A Commercy aussi, un château existait à la fin du XI^{ème} siècle. Là encore, tout au long du Moyen Age, la châtelainie est assez indépendante du Barrois et aura un titre seigneurial différent, damoiseau. On ne peut rien avancer, néanmoins, sur un éventuel déplacement de la population (de Vignot ?) vers ce point fort.

³⁹³ Aimond, *Histoire de Bar-le-Duc*, p. 29.

³⁹⁴ Streiff-Figueres J-P, *Atlas des villes de France, Bar-le-Duc, Meuse*, Paris, 1998.

³⁹⁵ Bur M, *La Formation du Comté de Champagne*, p. 165.

Dans la même région, Void était fortifiée, sans doute depuis qu'elle avait été incendiée au début du XI^{ème} siècle (1037) par les troupes champenoises du comte de Troyes qui voulait s'en emparer³⁹⁶. *Void eut dès le XII^{ème} siècle une vie organisée autour de son château, bien que ce dernier ne fût jamais cité*, d'après M. Parisse³⁹⁷. Il appartenait à l'évêque de Toul.

Le château de Gondrecourt est construit vers 1050³⁹⁸ et ses seigneurs sont vassaux du comte de Bar. Le peuplement préexistant s'est, semble-t-il, légèrement déplacé de la vallée au plateau, qui la domine d'une trentaine de mètres, puisqu'un quartier s'est créé autour du château³⁹⁹.

A Louppy, le château et le lignage sont mentionnés pour la première fois dans le cartulaire de Jandeurs avant 1163⁴⁰⁰. La motte soutenant le château pourrait ainsi dater du XII^{ème} siècle. La famille est dans la vassalité des comtes de Bar⁴⁰¹. Le peuplement change très nettement d'emplacement puisque « la Viéville », autour de l'église et du cimetière, est abandonnée peu à peu, pour la basse-cour du château, à partir du XII^{ème} siècle. Il y a donc attraction très forte de la protection apportée par le château et son enceinte, mais aussi recherche d'avantages matériels accordés par les seigneurs à ceux qui s'y installent⁴⁰².

La création du château a donc remodelé l'implantation humaine dans sa proximité immédiate.

Ligny-en-Barrois possède un château dès le X^{ème} siècle⁴⁰³ et est une possession des comtes de Champagne jusqu'en 1155, année du mariage de Renault de Bar avec de Agnès de Champagne, qui l'apporte en dot à son mari.

³⁹⁶ Parisse M., *Le Château de Void au Moyen Age*, p. 59.

³⁹⁷ *Id.*, p. 59.

³⁹⁸ Grosdidier de Mâtons, *Le Comté de Bar*, p. 63.

³⁹⁹ Charlier A., *Evolution topographique de Gondrecourt-le-Château*, p. 31.

⁴⁰⁰ Monjauze-Vallette, *Actes d'Henri de Lorraine, évêque de Toul (1126-1165)*, n° 97.

⁴⁰¹ Kraemer Ch., *De l'enclos ecclésial au bourg castral*, p. 16.

⁴⁰² *id.*, p. 16.

⁴⁰³ Braye L., *Notice historique*, p. LXIV.

On n'y constate pas un déplacement de population, mais l'importance de la forteresse explique sans doute le peu de traces laissées par un peuplement antérieur à sa création. De plus, on peut penser que cette occupation éventuelle était réduite, donc peu visible. Il va sans dire que des fouilles conduiraient peut-être à revoir ces suppositions.

Un seigneur de Belrain est connu dès le dernier quart du XI^{ème} siècle, quand il témoigne dans une confirmation des dons faits à l'église de Laître-sous-Amance par Sophie, comtesse de Bar⁴⁰⁴. D'après Ch. Kraemer, il serait probablement le bâtisseur du premier château⁴⁰⁵. Cette lignée, rattachée aux comtes de Bar et dans la mouvance des comtes de Champagne, est apparentée au Moyen Age à la plupart des lignages de la région. La position de cette forteresse, proche des frontières du Verdunois, lui confère une importance stratégique qui ne se dément pas tout au long du Moyen Age. Elle donne naissance à un « bourg » et se dote d'une chapelle dédiée à la Nativité de Notre-Dame (influence de Bar ?).

Le XI^{ème} siècle voit donc des créations assez nombreuses de forteresses, sous le contrôle des comtes de Bar, bâties aux extrémités de leurs possessions, à la fois vigiles et points d'attaques pour des extensions ultérieures. Ces châteaux jouent un rôle dans un remodelage des noyaux de peuplement en attirant à eux des populations avides de protection ou d'avantages matériels, mais aussi en appauvrissant démographiquement des hameaux ou des villages proches.

Nous allons maintenant essayer de mesurer ce rôle dans l'évolution de la carte des installations humaines de la région d'étude.

⁴⁰⁴ Lesort, *Chronique et chartes de Saint Mihiel*, n° 39, p. 150.

⁴⁰⁵ Kraemer Ch, *Habitat seigneurial*, t. 3, p. 12.

B) De nouveaux habitats :

Aux XIème-XIIème siècles, on voit apparaître, au détour d'un texte ou par la toponymie, des habitats nouveaux qui se créent par la volonté expresse d'un seigneur (laïc ou ecclésiastique) qui veut ainsi mettre en valeur des terres jusqu'alors inexploitées, ou, de manière plus diffuse, par un « gonflement » de hameaux qui deviennent des villages et émergent alors dans la documentation.

Il y a concomitance de deux phénomènes, essor démographique, donc « remplissage » des campagnes, et augmentation du nombre des actes, grâce au développement de l'administration comtale. Tout cela contribue à une meilleure connaissance de cette croissance, bien qu'il n'ait pas été possible d'explorer toutes les archives anciennes des dépôts de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Haute-Marne.

Nous n'avons pas trouvé de mentions explicites d'essarts dans les documents que nous avons consultés. Par contre, des toponymes comme Laneuville, rencontrés 3 fois, amènent à s'interroger sur leur formation.

- Laneuville-derrière-Foug⁴⁰⁶ est une création du XIIIème siècle puisque c'est Thiébaud II, comte de Bar (1240-1270), qui, en 1257, « *a fait une neuve ville au ban de Fou* »⁴⁰⁷. Il est fait mention, la même année, d'une transaction entre le comte de Bar et le chapitre de Toul « *au sujet de la rupture des entrecours et remanances des habitants de la Neuville près foug* »⁴⁰⁸. Son finage minuscule confirme sa création tardive, de même que la dédicace de son église à Saint Nicolas. Le peuplement, s'il existe avant le XIIIème siècle, ne peut prendre la forme que de quelques bâtisses ou d'un petit hameau, car il n'a laissé aucune trace dans la topographie du village actuel.

- Laneuville-au-Rupt⁴⁰⁹ date à peu près de la même époque, puisqu'en 1243, Gaucher, sire de Commercy, l'affranchit⁴¹⁰. La dédicace à Saint Nicolas de son église correspond aussi à cette période. Il existait peut-être un petit hameau ou quelques fermes à son emplacement, sans qu'ils aient laissé la moindre trace. Son finage

⁴⁰⁶ Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord.

⁴⁰⁷ BN, Collection Lorraine, n° 243, n° 4.

⁴⁰⁸ ADMM, G 1384, n° 9, p. 161.

⁴⁰⁹ Meuse, Void.

⁴¹⁰ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 432.

très vaste n'est pas un indice d'ancienneté car il a absorbé à la Révolution française celui de l'abbaye de Riéval.

Ces 2 villages naissent donc aux XIII^{ème} siècle et, de ce fait, ne concernent pas vraiment notre étude.

- Laneuville-aux-Forges⁴¹¹ apparaît dans la documentation en 1246, dans une charte réglant un problème de dîmes⁴¹². C'est un écart de Saint-Joire et au XIII^{ème} siècle, il fait partie du ban de ce village. Il possède une chapelle dédiée à Saint Maurice. Il est né autour d'un forge, peut-être construite par les moines de l'abbaye d'Evaux⁴¹³, toute proche. Là aussi, nous avons à faire à une création du XIII^{ème} siècle sans doute, mais qui n'a pas donné naissance à un village avec un territoire indépendant.

Dans la recherche des créations de villages nouveaux, les toponymes « neuville », traditionnellement considérés comme féodaux, doivent être utilisés avec précaution car certains peuvent dériver du latin, donc être au moins carolingiens, comme Neuville-en-Verdunois⁴¹⁴.

De même, à Neuville-sur-Ornain⁴¹⁵, où des traces archéologiques préhistoriques importantes ont été retrouvées (sur une superficie de 2 hectares !) ainsi que 2 substructions et 2 habitats gallo-romains. On peut supposer dans ce cas un abandon pendant l'Antiquité tardive ou l'époque mérovingienne, puis une recolonisation carolingienne, puisque ce village appartenait à l'abbaye de Saint Denis à la fin du X^{ème} siècle⁴¹⁶.

Il semble que seule Neuville-lès-Vaucouleurs⁴¹⁷ soit une création du XI^{ème} siècle qui apparaît, en 1011, dans une charte de Henri II le Pieux⁴¹⁸.

Le village des Roises⁴¹⁹ est une ville neuve créée à la fin du XII^{ème} siècle ou au début du XIII^{ème}. En effet, en 1164, on parle seulement de « *vallem de*

⁴¹¹ Meuse, Gondrecourt, Saint-Joire.

⁴¹² Jacob, *Cartulaire de Sainte-Hoïlde*, n° XCVIII, p. 80.

⁴¹³ Meuse, Gondrecourt, Saint-Joire. Cf. plus bas, p. 246-247.

⁴¹⁴ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire. Nègre E, *Toponymie générale de la France*, p. 374.

⁴¹⁵ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁴¹⁶ Parisse M., *La Noblesse lorraine*, p. 88.

⁴¹⁷ Meuse, Vaucouleurs.

⁴¹⁸ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 387 ; Liénard F, *Dictionnaire topographique*, p. 168.

⁴¹⁹ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

Rois »⁴²⁰, alors qu'un siècle plus tard, en 1261, on parle de la « *nueve ville con dit en roisez* »⁴²¹.

Il y a peu de créations féodales attestées dans notre zone, à la différence de la France du Sud-Ouest⁴²². Peut-être parce que le peuplement était déjà dense dans les campagnes et donc que les terres à mettre en valeur étaient relativement peu nombreuses ? ou bien le « trop-plein » démographique était-il peu important ? En tout cas, les chartes de franchise se multiplient ici comme ailleurs au XIIIème siècle, signe que les seigneurs souhaitent s'attacher les paysans.

Parallèlement à la croissance économique, on constate une augmentation de la féodalisation de la société avec, surtout au XIIème siècle, une émergence de nombreux *milites* qui souscrivent les actes des possesseurs de châteaux et de principautés. Ils participent à l'encadrement politique de la population et à l'exploitation économique des campagnes. Leurs suzerains les chassent sur des terres, leur confient un territoire, un ou plusieurs villages, sur lesquels ils détiennent des droits banaux et de justice. Ils y vivent et, pour affirmer leur autorité, se différencier des paysans, défendre ces terres, ils construisent une maison-forte en pierre, avec des éléments de défense (fossés, tours, « murs »,...). Nous allons tenter de discerner ce mouvement dans notre région.

C) Les maisons-fortes :

Notre propos n'est pas de relever toutes les maisons-fortes existant dans notre zone, ni de les étudier architecturalement. Il s'agit simplement de s'interroger sur la genèse de ces créations et, si l'on peut, de voir en quoi ce mouvement a

⁴²⁰ Monjauze-Vallette, *Actes d'Henri de Lorraine, évêque de Toul*, n° 102.

⁴²¹ ADMM, G 200.

⁴²² Bourin-Derruau M, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc*, tome 2.

pu modifier la trame des habitats et du peuplement. Nous n'aborderons pas ici les modifications de la carte paroissiale.

Le phénomène, comme pour les châteaux, a été peu étudié et nous devons avoir recours à des recherches anciennes (XVIIIème-XIXème siècles), trop souvent peu fiables.

En nous fondant sur une étude menée dans une partie seulement⁴²³ de la zone étudiée, nous constatons une densité élevée de maisons-fortes : la moitié des villages en possède une au Moyen Age. Comment expliquer cette abondance ? sans doute par la proximité de Bar-le-Duc, siège de principauté. Le comte de Bar peut ainsi surveiller et disposer de ses vassaux, donc ils les installent à proximité de sa résidence. De plus, cette région est riche : agriculture, minerais, bois constituent des sources de revenus qui permettent aux villages d'entretenir leurs seigneurs.

Cependant, toutes les maisons-fortes repérées ne datent pas des XIème-XIIème siècles. Beaucoup ont été bâties au XIIIème voire au XIVème siècle. Il est très difficile de proposer des datations pour leur construction car peu d'éléments anciens sont visibles sur celles qui subsistent et les textes médiévaux (aveux et dénombremements) sont peu explicites ou nettement ultérieurs. De même, ceux qui signalent une famille de même nom que la localité sont à manier avec précaution : un possesseur de village n'y construit pas forcément une maison-forte aussitôt après l'avoir reçu, ou, dans des cas plus rares, elle peut être construite par une lignée dont le nom est différent et passer ensuite à une autre qui prendra alors le nom du lieu.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons, avec l'émergence d'une « féodalité de proximité », devant un phénomène majeur de l'Histoire sociale et politique de l'Occident. Les cadres politiques et administratifs se rapprochent au plus près des populations. En cela, on peut se demander si ces implantations seigneuriales ont modifié la trame du peuplement.

Force est de constater que, dans la plupart des cas, la maison-forte s'installe « au bord » du village, à la marge ; elle s'ajoute à une structure déjà existante, constituée

⁴²³ Jacquot M, *Recherches sur l'habitat fortifié dans le Barrois*, Mémoire de Maîtrise, 2 tomes, Nancy, 1990.

autour de l'espace sacré (église/cimetière). C'est le cas surtout des maisons-fortes « tardives » (des XIII^{ème}-XIV^{ème} siècles) : ainsi, à Tronville-en-Barrois, à Montplonne, à Bazincourt,...

Dans quelques exemples, surtout quand il s'agit de « maisons-fortes et forteresses », d'un ensemble assez conséquent et qui est centre d'une prévôté ou d'une seigneurie s'étendant sur plusieurs villages, il y a une modification nette (et qu'on peut reconstituer) du peuplement : il se déplace peu à peu, ou brutalement à l'occasion de la destruction du village, vers le lieu de protection.

C'est le cas à Lisle-en-Rigault. Nous avons vu plus haut⁴²⁴ que le peuplement était ancien dans la vallée de la Saulx et qu'une église Saint Hilaire se situait sur le rebord de plateau, entourée du cimetière et du village. Une seigneurie y est attestée dès le XII^{ème} siècle⁴²⁵ et peut-être existe-t-il déjà une maison-forte sur l'île de la Saulx qui lui aurait donné son nom. Un groupement d'habitats se fait autour de la forteresse et dans l'île, encore accentué par la proximité de l'abbaye prémontrée de Jandeurs (fondée en 1144)⁴²⁶. L'église reste sur la côte, isolée, assez loin du village⁴²⁷ pendant tout le Moyen Age. Finalement, au XIX^{ème} siècle, on la reconstruit dans le village, en face de l'entrée du « château ».

Le même type d'évolution se retrouve à Laimont. Le noyau du peuplement se situe dans la vallée, à Fontenoy. Une église Saint Rémy y existe au Haut Moyen Age et on y a découvert une nécropole⁴²⁸. La maison-forte s'installe en rebord de côte dès le XII^{ème} siècle⁴²⁹. L'église est reconstruite (car elle était détruite, vétuste ?), aux XV^{ème}-XVI^{ème} siècles, à 25 mètres de la maison-forte, sur le plateau, car le village de Fontenoy n'est plus alors qu'un hameau. On a donc bien une « déperdition » d'habitants de l'ancien village au profit des alentours de la maison-forte : pour être protégés (?), pour travailler pour la maisonnée (?). Ce mouvement est achevé quand l'église est finalement déplacée d'environ 750 mètres.

⁴²⁴ Cf. plus haut, p. 77.

⁴²⁵ Jacquot M, *id.*, t. 1, p. 230.

⁴²⁶ Cf. plus bas, p. 255-257.

⁴²⁷ Environ 500 mètres à vol d'oiseau.

⁴²⁸ Cf. p. 85.

⁴²⁹ Jacquot M, *id.*, t. 1, p. 200.

Un exemple « fossilisé » de ce mouvement inachevé pourrait se voir dans la topographie du village de Nicey-sur-Aire. En effet, l'église aurait concentré d'abord le peuplement autour d'elle, dans le quartier actuel de « Latte » (déformation régionale de l'âtre, *atrium*, le cimetière). Puis la population aurait été peu à peu attirée par la maison-forte jusqu'à former autour d'elle le quartier actuel de « la Cour »⁴³⁰.

A contrario, la maison-forte de Mussey⁴³¹, créée vers 1224⁴³² et installée loin du village (environ à 1,3 kilomètres) n'a pas attiré à elle les villageois. Était-elle trop tardive pour influencer un peuplement installé depuis longtemps ? Était-elle peu attractive pour des paysans peu inquiétés par les guerres ? Était-elle trop éloignée ?

Même s'il y a déplacement de la population vers la maison-forte, ce mouvement est très long (plusieurs siècles) et ne s'accompagne pas toujours de la reconstruction de l'église (avant le XIX^e siècle) car la sacralité du lieu, la présence du cimetière sont des points d'attache très forts pour les habitants. C'est souvent à l'occasion de la destruction de l'église (par la vétusté, par les guerres,...) qu'un nouveau bâtiment est construit, plus près des habitations, et alors, à l'emplacement de l'ancien, on érige une chapelle ou parfois, le cimetière y est maintenu (Lisle-en-Rigault, Sepvigny,...).

Les maisons-fortes apparaissent dans les villages aux XI^e-XII^e siècles et en modifient quelque peu l'aspect puisque, avec l'église, elles sont les seuls bâtiments en pierre. Point de commandement, siège de l'autorité laïque, elles ne transforment pas en profondeur le peuplement mais plutôt l'accompagnent, le pérennisent car elles s'installent à la périphérie des villages et renforcent l'attraction exercée par l'habitat groupé pour la défense. Celles qui s'installent loin, seules, n'entraînent pas toujours la création d'un nouvel habitat car elles arrivent « trop tard » : le peuplement est déjà organisé autour de l'église, point sacré qui relie la population avec les générations précédentes (cimetière), lieu de convivialité (lieu de réunion de la communauté villageoise) et d'une certaine autonomie des habitants (fabrique).

⁴³⁰ Carte IGN 1/25000^e 3114 Est.

⁴³¹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁴³² Jacquot M, *id.*, t. 1, p. 269.

La maison-forte est imposée aux paysans, elle marque le pouvoir « d'en haut » et, pour eux, la soumission à l'autorité économique et politique. On pourrait peut-être voir dans les églises fortifiées (malgré les difficultés de leur datation), si nombreuses dans notre zone, une volonté villageoise de s'opposer aux prérogatives défensives des seigneurs, une affirmation d'autonomie même dans un domaine réservé à la noblesse, ou bien un désir de lutter contre les dégradations causées par l'aristocratie.

Ces desseins se marqueraient ainsi dans le paysage rural par une construction en pierre, avec des éléments de défense, à l'image de la maison-forte, à l'époque où dans les villes le beffroi bourgeois répond au château.

2. Les églises féodales :

Même si les créations d'églises avant l'An Mil sont très nombreuses, l'époque féodale voit le mouvement se poursuivre et s'achever, puisque entre les pouillés de 1402 et de 1711, les modifications de la carte des églises sont infimes.

Il convient donc s'intéresser aux nouvelles églises, chapelles ou oratoires comme on les désigne dorénavant, qui s'érigent dans les nouveaux habitats, mais aussi dans les anciens, et qui viennent suppléer le manque de place dans les églises déjà existantes ou l'absence de lieux de culte (dans certains villages et hameaux). On peut y voir, là encore, une preuve de la croissance démographique mais aussi économique, car les moyens ne manquent pas pour « *couvrir d'un blanc manteau d'églises* »⁴³³ les territoires entre Marne et Meuse, même si, pour la plupart, ces églises sont sans doute des reconstructions en pierre, d'églises en bois devenues trop petites ou vétustes.

A) De nouvelles fondations :

Nous nous contenterons d'énumérer celles-ci car nous n'avons aucune mention explicite de construction (ou de reconstruction) de lieu de culte.

Les vestiges romans sont assez peu nombreux dans les églises que nous étudions car elles ont été fortement remaniées aux XIV^{ème}-XV^{ème} siècles (fortifications, reconstructions après les destructions de la Guerre de Cent Ans et de la Peste Noire), au XVI^{ème} siècle (période de prospérité où l'on veut des églises « à la mode », c'est-à-dire Renaissance), aux XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles (destructions dues à la Guerre de Trente Ans), au XIX^{ème} siècle (goût s'opposant à des églises « vétustes » et « barbares ») et au XX^{ème} siècle (surtout après les destructions de la Grande Guerre).

Pour essayer de découvrir ces lieux de culte nés après l'An Mil, nous nous appuyerons encore sur les dédicaces et sur des textes qui deviennent plus abondants aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles et ensuite.

Tout d'abord, nous pouvons ranger dans les créations « féodales » les églises dédiées aux saints dont les cultes sont considérés comme tardifs ou qui retrouvent un regain de dévotion après l'An Mil.

- Saint Georges :

Ce culte connaît un grand renouveau avec les Croisades, au XII^{ème} siècle. A Maulan⁴³⁴ (carte n° 86), malgré le toponyme celtique, l'église est sans

⁴³³ Raoul Glaber.

⁴³⁴ Meuse, Ligny-en-Barrois.

doute beaucoup plus récente, du fait de la petite surface de la commune actuelle et de l'absence d'indices archéologiques d'une christianisation précoce.

- Sainte Catherine :

La seule église (carte n° 95) titrée de la martyre d'Alexandrie est celle de Fains-les-Sources, qui, malgré un peuplement très ancien, n'a eu, semble-t-il, un lieu de culte que tardivement. Elle est attestée en 1072 ⁴³⁵.

- Saint Nicolas :

Nous avons vu que les 2 villages neufs de Laneuville-lès-Foug et Laneuville-au-Rupt, créés au XIII^{ème} siècle, avaient chacun une église dédiée à ce saint, qui devient populaire avec les Croisades et ne cessera ensuite d'être vénéré en Lorraine. Nous ne les étudions pas spécifiquement, car ils sont trop tardifs pour notre étude, qui s'arrête à la fin du XII^{ème} siècle (carte n° 96).

- Mussey : l'église Saint Nicolas n'a pas rang paroissial au Moyen Age mais est attestée en 1221⁴³⁶. Elle pourrait dater de la fin du XII^{ème} siècle. Elle est sans doute déjà une annexe de Neuville-sur-Ornain.

- Vacon⁴³⁷ : ce village n'est attesté qu'au début du XI^{ème} siècle⁴³⁸ et l'église n'a pas rang paroissial durant le Moyen Age. Elle est annexe de Void⁴³⁹.

⁴³⁵ Douche L, n° 2, p. 85 « ...*altare ecclesia de Fains* ... ».

⁴³⁶ ADM, 10 G 2, p. 323-324 « ... *capella de Muceio* ... ».

⁴³⁷ Meuse, Void.

⁴³⁸ ADMM, 2 F 6, fol° 34 v° « ...*Wacon*... » en 1011.

⁴³⁹ ADMM, G 1388, p. 114 « ...*la cure de Void et Vacon son annexe*... » en 1556.

- Saint Jean-Baptiste :

Ce culte est très ancien, puisqu'il permet de repérer les premiers baptistères, mais il connut un renouveau avec les Croisades, à partir du XII^{ème} siècle. Nous avons quelques églises qui, ne pouvant être anciennes, peuvent dater de cette époque (carte n° 78).

- L'église de Bure⁴⁴⁰, dont le toponyme semble, d'après E. Nègre, postérieur à l'An Mil, est attestée en 1096⁴⁴¹, quand une veuve la donne à l'abbaye Saint Mansuy de Toul. Pourrait-on y voir une création féodale laïque, liée aux défrichements, sur un domaine seigneurial, qui reviendrait à l'Eglise lors du grand mouvement de restitutions voulues par les Grégoriens ?

- Gibeauveix⁴⁴² : le village apparaît dans un document de 982⁴⁴³ mais il n'est pas chef-lieu de paroisse en 1303 ni 1402. C'est pourquoi nous pensons que l'église a été bâtie au XII^{ème} siècle mais est restée annexe (d'Uruffe) pendant tout le Moyen Age et au delà⁴⁴⁴.

- Horville : ce petit village, cité seulement en 1263⁴⁴⁵, n'a de paroisse qu'en 1703⁴⁴⁶. Nous pensons que l'église peut être du XII^{ème} siècle au plus tôt.

- Saint Pierre :

Le chef des Apôtres a vu sa popularité se maintenir tout au long du Moyen Age, c'est pourquoi des églises (5 dans notre région) lui sont encore dédiées aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles (carte n° 79).

⁴⁴⁰ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

⁴⁴¹ Douche, n° 30, p. 155, « ...*ecclesiam et partem alodii de Bu...* ».

⁴⁴² Meurthe-et-Moselle,

⁴⁴³ Schoellen, n° 26, p. 116 « ...*in Gisboni-manso...* ».

⁴⁴⁴ ADMM, G 61, liasse 7, n° 2, le chanoine tournaire de la cathédrale de Toul nomme en 1566 à la cure « ...*de Uruffe cum cure annexa de Gybone...* ».

⁴⁴⁵ ADMM, B 722, n° 26 « ...*Guillaume de Dienville et de hourville...* ».

⁴⁴⁶ *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 271.

- Cirfontaines⁴⁴⁷ : bien que son toponyme puisse être franc, l'église ne paraît pas ancienne. Elle apparaît dans la documentation en 1278, comme annexe de Mandres-en-Barrois⁴⁴⁸, ce qu'elle restera jusqu'à la Révolution. Sur place, on ne voit qu'une église reconstruite au XIX^{ème} siècle.

- Courouvre⁴⁴⁹ : le toponyme apparaît dans la documentation en 1210 « ...nova villa que Courouvre nominatur... »⁴⁵⁰. Or, sur la carte⁴⁵¹, le village est rectiligne et encore aujourd'hui entouré sur 3 côtés par la forêt. Ces indices semblent confirmer l'hypothèse d'un village de colonisation ou en tout cas d'une volonté de conquête organisée de terres nouvelles. Un accord entre Henri, évêque de Verdun, et l'abbaye Saint Paul de Verdun atteste l'existence de l'église en 1149⁴⁵². Saint Pierre de Courouvre semble bien être une création féodale.

- Menaucourt : ce village se manifeste dans la documentation en 1189⁴⁵³ et son église n'a pas rang paroissial avant 1711⁴⁵⁴. Malgré le toponyme carolingien, nous pensons que l'église a plutôt été construite au XI^{ème} ou XII^{ème} siècle, car dans la vallée de l'Ornain, les villages sont très rapprochés les uns des autres et le besoin ne se fait pas sentir d'une église par village avant l'essor démographique postérieur à l'An Mil, accompagné de la volonté d'affirmation de la communauté paysanne.

- Rosières-devant-Bar⁴⁵⁵ : c'est un toponyme d'après l'An Mil, pour E. Nègre. Il apparaît dans les textes en 1079⁴⁵⁶ et l'église en 1080⁴⁵⁷, mais elle n'apparaît pas dans les pouillés de 1303/1402. Elle est annexe de Resson en 1629⁴⁵⁸. Tout cela nous amène à penser à une création du XI^{ème} siècle.

- Ville-sur-Saulx : cette villa est citée, sans église, dans une donation à l'abbaye de Saint-Mihiel en 1002⁴⁵⁹. Entre 1126 et 1140, l'évêque de Toul Henri confirme *Ecclesia et altare de villa quae dicitur petra cum dote et decima sua et omnibus*

⁴⁴⁷ Haute-Marne, Poissons.

⁴⁴⁸ ADM, 16 H 8, n° 68, « ...Estenes cureiz de Mandres et de Sirefontaine... » valide une vente à l'abbaye d'Evaux de biens situés à Chassey.

⁴⁴⁹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

⁴⁵⁰ Laplace, n° 68, p. 121.

⁴⁵¹ Carte IGN 1/25000° 3114 Est.

⁴⁵² Monjauze-Vallette, n° 54, « ...altare de Corrubio... ».

⁴⁵³ Parisse M, n° 50, p. 112 « ...Raynardus de Menaucourt... ».

⁴⁵⁴ ADM, 10 G 2, p. 250, érection en cure de Menaucourt au détriment de Naix.

⁴⁵⁵ Meuse, Vavincourt.

⁴⁵⁶ ADMM, 7 F 2, fol° 207 v° « ...apud Roserias... ».

⁴⁵⁷ ADMM, 7 F 2, fol° 208 r° « ...altaria de Roseriis... ».

⁴⁵⁸ ADMM, 7 F 2, fol° 228 r° « ...jean Mengin prestre et curé de Resson et Rosiers son annexe... ».

ad altare pertinentibus ⁴⁶⁰ à l'abbaye de Jandeurs. L'église semble donc apparaître à l'époque féodale.

- La Vierge :

Le culte de la Mère de Dieu a connu un regain de ferveur avec les ordres monastiques nouveaux, notamment les Cisterciens. De plus, les Croisades ont permis un afflux de reliques mariales qui ont « relancé » la piété.

Nous avons classé parmi les églises probablement des XIème-XIIème siècles celles pour lesquelles nous n'avons pas de preuves archéologiques du Haut Moyen Age et qui obtenait un rang paroissial tardivement, preuve du peu de rayonnement de leur lieu de culte. Elles sont 14 (carte n° 77).

- Andernay : en 1212, Thiébaud, comte de Bar, confirme des donations et notamment « *Ego Theobaldus comes barri et lucemburgi presentibus et futuris notum facio quod ego et Wido castellanus barri pro remedio animarum nostrarum dedimus in dotem capelle de Andernai duas falcatas prati et duo iugera terre et unum modium bladi ad mesuram barri in molendino nostro de Andernai annuatim percipiendum libere...* » ⁴⁶¹. Dédiée à l'Assomption de Notre-Dame, elle est annexe de Contrisson jusqu'en 1715. Elle ne semble pas ancienne, d'autant qu'aucune trace du Haut Moyen Age n'a été retrouvée sur le finage.

- Belrain : malgré une dédicace qui peut être ancienne, la Nativité de la Vierge, et le rôle de chef-lieu de doyenné qu'elle a joué au Moyen Age, nous pensons que l'église de Belrain est féodale. En effet, c'est une motte castrale qui est à l'origine du village. Elle aurait été construite dans le dernier quart du XIème siècle. C'est une puissante forteresse, siège d'une châtellenie importante, dès le XIIème siècle ⁴⁶². L'église est édifiée dans l'enceinte du château et sa dédicace pourrait être liée au renouveau du culte de la Mère de Dieu.

⁴⁵⁹ Lesort, *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, n° 31, p. 133, « ...mansum unum in villa Vilercel nominata in parrochia Sancti Martini in pago et comitatu Barrense super aquam Salt dictam, ... ».

⁴⁶⁰ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10.

⁴⁶¹ ADMM, B 479, Cartulaire de Jandeurs, fol° 32 r°.

⁴⁶² Kraemer Ch., *op. cit.*, tome 3, p. 13.

- Broussey-en-Blois : cette église porte deux titres, à la Nativité de Notre-Dame et à Saint Sébastien. En l'absence de trouvailles archéologiques du Haut Moyen Age et de mentions documentaires, nous la considérons comme féodale.

- Combles⁴⁶³ : ce toponyme semble d'après l'An Mil à E. Nègre et aucun indice archéologique du Haut Moyen Age n'a été découvert sur son finage, malgré un habitat gallo-romain. C'est pourquoi nous pensons cette église féodale malgré la dédicace à la Nativité de la Vierge, réputée ancienne.

- Cousances-aux-Bois⁴⁶⁴ : E. Nègre classe ce toponyme avec ceux d'après l'An Mil. L'église semble être tardive car nous n'en avons aucune mention avant 1699⁴⁶⁵, date à laquelle elle est annexe de Triconville, église carolingienne. Nous pouvons être en présence d'un défrichement féodal, un « peuplement avancé » puisque nous sommes aux frontières du diocèse de Toul et de Verdun et aux confins du Barrois et du Verdunois politiques. La dédicace à la Conception de la Vierge confirme une création tardive, car cette fête apparaît dans les calendriers dans la première moitié du XII^{ème} siècle⁴⁶⁶.

- Juvigny-en-Perthois⁴⁶⁷ : l'église est dédiée à l'Assomption de la Vierge. Elle est citée dans une bulle du pape Alexandre III en 1178⁴⁶⁸.

- Lignières⁴⁶⁹ : c'est aussi de l'Assomption qu'est titrée son église, attestée en 1148⁴⁷⁰, mais qui n'est pas citée dans le Pouillé de 1303 et qui est annexe de Dagonville en 1571⁴⁷¹, et encore en 1711⁴⁷².

- Luméville⁴⁷³ : l'église de l'Assomption est citée dans un document de 1136⁴⁷⁴.

- Ménil-sur-Saulx⁴⁷⁵ : attesté seulement en 1178⁴⁷⁶, ce toponyme est postérieur à l'An Mil, comme la dédicace à la Conception de la Vierge. L'église a des éléments architecturaux du XII^{ème} siècle et apparaît dans un document de 1281⁴⁷⁷.

⁴⁶³ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁴⁶⁴ Meuse, Commercy.

⁴⁶⁵ ADMM, G 232, « ...*Triconvillam cum eius annexa cousantiam*... ».

⁴⁶⁶ Berlioz J., Vous avez dit « Immaculée Conception » ?, *L'Histoire*, n° 263, p. 25.

⁴⁶⁷ Meuse, Ancerville.

⁴⁶⁸ ADM, 28 H 2, p. 231 « ...*ecclesiam de juvignÿ*... ».

⁴⁶⁹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

⁴⁷⁰ ADMM, B 766, n° 111, fol° 8 r°.

⁴⁷¹ ADM, 10 G 2, p. 106.

⁴⁷² *Pouillé de Toul*, t. 2, p. 350.

⁴⁷³ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁴⁷⁴ ADM, 10 H 3, n° 10 « ...*Limevi villam cum ecclesia*... ».

⁴⁷⁵ Meuse, Montiers-sur-Saulx.

⁴⁷⁶ ADM, 28 H 2, p. 129 « ...*Menillum*... ».

- Montreuil-sur-Thonnance⁴⁷⁸ : d'après M. Roblin⁴⁷⁹, le toponyme désigne une église et semble postérieur au Xème siècle. Ce village possède une église dédiée à la Nativité de la Vierge. Elle semble dater des XIème-XIIème siècles, d'autant qu'elle est citée seulement en 1303, dans le Pouillé.

- Les Roises : l'église ne peut être antérieure au XIIIème siècle, puisqu'elle est sans doute construite en même temps que la ville neuve⁴⁸⁰.

- Seigneulles⁴⁸¹ : le toponyme est antérieur à l'An Mil pour M. Roblin⁴⁸², postérieur pour E. Nègre. Le finage n'a pas livré de matériel archéologique qui pourrait permettre de départager ces hypothèses. Le village apparaît dans la documentation écrite en même temps que son église, quand l'évêque de Toul la donne, en 1197, à l'abbaye Saint Airy de Verdun⁴⁸³.

- Tronville-en-Barrois⁴⁸⁴ : le village a une église dédiée à l'Immaculée Conception et n'a livré aucun vestige archéologique, malgré son toponyme franc. Une dédicace à la Sainte Croix, signalée par le Pouillé de 1711⁴⁸⁵ nous semble erronée car nous n'avons trouvé aucune autre allusion à ce vocable dans les documents et pas non plus de dévotion particulière sur place. Si elle était confirmée, l'église pourrait alors prétendre à une grande ancienneté, ce qui ne nous semble pas le cas. L'absence de traces du Haut Moyen Age nous conduit à la dater des XIème-XIIème siècles, puisqu'elle est attestée en 1238⁴⁸⁶.

- Vadonville⁴⁸⁷ : l'église est titrée de la Nativité de la Vierge. Elle nous semble d'après l'An Mil car elle reste chapelle, annexe de Malaumont, jusqu'en 1682⁴⁸⁸.

⁴⁷⁷ ADM, 10 H 5, n° 21 « ...*curatus parochialis ecclesie de manis supra Saus...* ».

⁴⁷⁸ Haute-Marne, Poissons.

⁴⁷⁹ Roblin M, *Le Terroir de Paris*, p. 74.

⁴⁸⁰ Cf. plus haut, p. 142-143.

⁴⁸¹ Meuse, Vavincourt.

⁴⁸² Roblin M, id, p. 75.

⁴⁸³ Prud'homme G, n° 55, p. 95 « ...*ecclesiam de Cingneles...* ».

⁴⁸⁴ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁴⁸⁵ *Pouillé de Toul*, 1711, t 2, p. 259.

⁴⁸⁶ ADM, 10 H 5, n° 19 « ...*de Trunvilla...ecclesiis...* ».

⁴⁸⁷ Meuse, Commercy.

⁴⁸⁸ Martin Ph, *Pèlerins de Lorraine*, p. 44.

- Saint Etienne :

Le protomartyr voit son culte rester populaire et des églises recevoir encore son patronage pendant le Moyen Age (carte n° 81).

- Fréméréville-sous-les-Côtes⁴⁸⁹ : ce village, qui n'apparaît dans les textes qu'en 1119⁴⁹⁰ et n'a pas livré de matériel archéologique à ce jour, pourrait être une création de la fin de l'époque mérovingienne ou du début de la période carolingienne. Il n'aurait reçu une église que tardivement.

- Gimécourt : ce cas est assez semblable au précédent. Création carolingienne, il pourrait recevoir une église au XI^{ème} siècle puisqu'elle est attestée en 1105 dans une bulle de confirmation du pape Pascal II pour les biens de Saint Mihiel⁴⁹¹.

- Mélny : le cas des Mélny est intéressant dans le sens où nous avons là un « groupement toulais ». En effet, l'église de Mélny-le-Grand⁴⁹² (premier noyau de peuplement ?) est dédiée à Saint Epvre, septième évêque de Toul d'après la tradition, et celle de Mélny-le-Petit⁴⁹³ à Saint Etienne (titre de la cathédrale) et, sur son finage, à la limite paroissiale avec Mélny-le-Grand, Vaux-la-Petite⁴⁹⁴ (église carolingienne titrée de Saint Julien) et Vaux-la-Grande (église carolingienne dédiée à Saint Martin), se trouve une croix Saint Gengoult (titre d'une collégiale fondée à Toul par Saint Gérard, évêque, vers 980)⁴⁹⁵. Peut-on voir dans cette croix le souvenir d'un oratoire commun aux 2 Mélny, créé fin X^{ème}-début XI^{ème} siècle, époque de la construction de la collégiale ? Puis chaque communauté aurait souhaité un lieu de culte propre (fin XII^{ème} ?) et l'aurait alors construit.

- Vouthon-Bas⁴⁹⁶ : cette église est tardive (XIII^{ème}-XIV^{ème} siècle ?), elle déborde du cadre de notre étude, et elle reste annexe de celle de Vouthon-Haut jusqu'à la Révolution.

⁴⁸⁹ Meuse, Commercy.

⁴⁹⁰ Douche L, n° 91, p. 295 « ...*apud Fromeamvillam*... ».

⁴⁹¹ Lesort, *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 60, p. 208.

⁴⁹² Meuse, Void.

⁴⁹³ Meuse, Void.

⁴⁹⁴ Meuse, Void.

⁴⁹⁵ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. 1, p. 163.

⁴⁹⁶ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

- Saint Epvre :

Le village Guerpont ⁴⁹⁷ (carte n° 90) a une église attestée en 1238 ⁴⁹⁸, sans doute déjà existante au XII^{ème} siècle.

- Saint Gérard :

L'église de Pont-sur-Meuse ⁴⁹⁹ est la seule de notre zone (carte n° 91) à être consacrée au 33^{ème} évêque de Toul, mort en 994. Cette dédicace prouve une origine féodale, d'autant qu'elle est annexe de Boncourt jusqu'au XVII^{ème} siècle ⁵⁰⁰.

- Saint Gengoult :

Ce courtisan bourguignon se retira de la vie publique et fut tué en 760. Son culte s'est développé dans notre région surtout après la fondation à Toul, vers 980, par l'évêque Saint Gérard, d'une église et d'une collégiale ⁵⁰¹. Il reste limité, puisque seules deux églises lui sont consacrées (carte n° 92).

- Longeaux : ce toponyme, attesté en 877 dans une confirmation de l'empereur Charles le Chauve des biens de l'abbaye de Saint Mihiel ⁵⁰², est, d'après E. Nègre, latin-roman (entre le premier et le dixième siècle). Une nécropole du Haut Moyen Age est signalée dans les dossiers de la DRAC, sans datation. L'église existe dans la deuxième moitié du XI^{ème} siècle, puisque l'évêque de Toul Pibon donne une part de l'autel à l'abbaye de Saint Mansuy ⁵⁰³.

⁴⁹⁷ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁴⁹⁸ ADM, 10 H 5, n° 19 « ...de Guerponte...ecclesiis eorumdem... ».

⁴⁹⁹ Meuse, Commercy.

⁵⁰⁰ ADMM, B 637, n° 2 en 1600 « ...cure de Boncourt et pont sur Meuse... ».

⁵⁰¹ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, p. 163.

⁵⁰² Lesort, *Chronique et Chartes de l'Abbaye de Saint-Mihiel*, n° 16, p. 87, « ... et ad luminaria concinanda Bolincurte et Longa aqua... ».

⁵⁰³ Choux, *Recherche sur le diocèse de Toul au temps de la Réforme grégorienne*, regeste 89, p. 67.

- Taillancourt : son église est peut être plus récente que les XIème-XIIème siècles. En tout cas, d'après le Pouillé de 1402⁵⁰⁴, elle est annexe de Bras-sur-Meuse.

- Saint Mansuy :

Ernecourt⁵⁰⁵, bien que sans doute carolingien, n'a peut-être une église qu'à l'époque féodale (carte n° 89), du fait de sa proximité avec l'église mérovingienne de Domrémy-aux-Bois, dont elle reste annexe⁵⁰⁶ durant tout le Moyen Age (elle n'apparaît pas dans les Pouillés de 1303-1402). Cette église possède quelques éléments architecturaux du XIIème siècle.

- Saint Rémi :

L'évêque de Reims, bien que son culte se soit développé sous les Mérovingiens, reste populaire (carte n° 76) et des églises lui sont dédiées tout au long du Moyen Age, sans doute grâce à la proximité du diocèse de Reims.

- Hargeville-sur-Chée : en l'absence d'indices archéologiques, rien ne nous autorise à considérer cette église comme antérieure à l'époque féodale, d'autant que la proximité de l'église carolingienne Saint Michel, à Condé, ne la rendait pas nécessaire auparavant.

- Lay-Saint-Rémy⁵⁰⁷ : une occupation préhistorique y est avérée. Le toponyme est plutôt roman, dérivé de « haie » d'après E. Nègre. Elle n'est devenue

⁵⁰⁴ Carrière-Longnon, *Pouillés de la Province de Trêves*, p. 345.

⁵⁰⁵ Meuse, Commercy.

⁵⁰⁶ Prud'homme, n° 19, en 1194, l'évêque de Toul, Eudes de Vaudémont, confirme à l'abbaye de Saint Mihiel la possession de « ...ecclesiam de Domno Remigio et Arnicurta... ».

⁵⁰⁷ Meurthe-et-Moselle, Toul-Nord.

paroisse que très tardivement, en 1445⁵⁰⁸, ce que prouve son territoire exigu, sans doute à cause de la proximité de Foug.

- Nançois-sur-Ornain⁵⁰⁹ : aucune trace archéologique du Haut Moyen Age n'a été relevé sur ce finage et les églises sont assez proches dans la vallée pour que la construction d'un lieu de culte n'ait pas été nécessaire très tôt. Il apparaît dans la documentation en 1145, quand Henri de Lorraine, évêque de Toul, confirme sa donation par les seigneurs du village au prieuré de Silmont⁵¹⁰.

- Oëy⁵¹¹ : ce toponyme mystérieux n'apporte pas vraiment d'indications sur la date du peuplement. Néanmoins, la dédicace, semblable à celle de Morlaincourt, mère-église de Oëy⁵¹² jusqu'à la Révolution, laisse à penser à un dédoublement du lieu de culte à l'époque féodale.

- Reffroy : le cas de figure est un peu le même ici. En 1402, le Pouillé ne le signale pas, puisque l'église-mère est Saint-Christophe au moins jusqu'au XVII^e siècle⁵¹³, malgré la disparition du village autour de celle-ci, à une date indéterminée d'ailleurs.

- Les dédicaces martiniennes :

Ces cultes ne connaissent pas de défaveur (carte n° 80) pendant le Moyen Age, ce qui rend difficile les tentatives de datation des églises qui leur sont consacrées.

- Aulnois-en-Perthois : bien que peuplé aux époques protohistorique (station de surface) et gallo-romaine (une carrière du I^{er} siècle après J.-C., 2 habitats), aucune trace du Haut Moyen Age n'a été retrouvée sur le finage. L'église Saint Martin a des éléments du XII^e siècle. Existait-elle déjà à la fin de la période carolingienne ? Devant l'absence de preuves significatives, nous la pensons féodale.

⁵⁰⁸ ADMM, G 32, liasse 1, n° 2.

⁵⁰⁹ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵¹⁰ ADM, 10 H 5, n° 4.

⁵¹¹ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵¹² ADM, 10 G 2, p. 273 en 1270 « ...eglise de Morlaincourt et de Oey... ».

⁵¹³ ADMM, G 109, fol° 48 v° en 1668 « ...parochialis Ecclesia Sti Chritophori Loci de Refreio... ».

- Behonne⁵¹⁴ : malgré une présence gallo-romaine sur le finage et un toponyme germanique, l'église Saint Martin n'est attestée qu'en 1239⁵¹⁵.

- Gillaumé⁵¹⁶ : l'église Saint Martin est récente (XVIIIème siècle) puisque Jolibois écrit en 1851⁵¹⁷ « *Il y a depuis peu une église qui est succursale* » [d'Echenay, dit le Pouillé de 1711⁵¹⁸]. Elle ne peut donc être retenue dans cette étude.

- Levoncourt : malgré une dédicace à Saint Martin et un toponyme franc, l'absence de découvertes archéologiques nous incite à penser à une création féodale.

- Pancey⁵¹⁹ : l'église Saint Brice est attestée en 1202, avec une succursale, Aingoulaincourt⁵²⁰ alors que cette église est sans doute mérovingienne. Nous aurions alors une inversion de chef-lieu paroissial à une époque indéterminée. Le village pourrait avoir pour origine un défrichement carolingien, mais rien ne permet d'affirmer qu'un lieu de culte ait été construit dès cette époque. C'est pourquoi nous préférons la classer ici.

- Rupt-devant-Saint-Mihiel⁵²¹ : ce toponyme est souvent lié aux défrichements (*ruptare* peut signifier couper, défricher) des XIème-XIIème siècles. Cette hypothèse semble confirmée par une absence de traces archéologiques anciennes, une attestation en 1090 dans une cession des biens de l'abbaye de Saint Mihiel à la Comtesse Sophie de différents domaines⁵²². L'église Saint Hilaire est citée en 1105 dans la confirmation des biens de l'abbaye par le pape Pascal II⁵²³.

- Saint-Hilaire : situé sur le finage de Longchamps, à quelques centaines de mètres du village actuel, une ferme perpétue le souvenir du prieuré qui y est créé en 1180 par l'abbaye Saint Léon de Toul, après qu'elle ait reçue en 1110 *matricem antiquitus Ecclesiam Sancti Hylariicum dote sua et integritate decimarum*⁵²⁴. Qu'elle soit donnée par l'évêque de Toul peut être un indice d'ancienneté, mais en l'absence de tout

⁵¹⁴ Meuse, Vavincourt.

⁵¹⁵ ADM, 41 H 1, Cartulaire de Saint Hoïlde, fol° 36 r°, « ...in decimis parrochiatus de Bohonna ... ».

⁵¹⁶ Haute-Marne, Poissons.

⁵¹⁷ Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne*, p. 232.

⁵¹⁸ *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 78.

⁵¹⁹ Haute-Marne, Poissons.

⁵²⁰ ADM, 10 G 2, p 344 « ...ecclesiam de Panceio et Angouleincourt... ».

⁵²¹ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

⁵²² Lesort A., *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 49, p. 180, « *Constituti sunt igitur hii custodes castelli Tiebaldus, Infridus, Wiricus, Anscherus, insuper etiam castellanus nomine Ranaldus, cui divisa est villa in beneficium quae dicitur Ruith.* »

⁵²³ Lesort A., *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 60, p. 208 « ..., Rivum cum aecclesia et decimis, ... ».

⁵²⁴ ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11 r°.

autre éléments nous ne la classons pas dans les églises carolingiennes. Elle pourrait former un groupe martinien avec l'église de Longchamps dédiée à Saint Martin.

- Salmagne⁵²⁵ : ce village est un peu particulier, puisque, comme Velaines, il possédait 2 églises⁵²⁶ au Moyen Age. Il pourrait être né d'un défrichement carolingien car le toponyme est attesté dans un acte donné entre 1069 et 1107⁵²⁷. Y a-t-il dès l'origine une église ? Les dédicaces (Saint Martin et Saint Amand) pourraient le laisser supposer, mais elles peuvent aussi être postérieures à l'An Mil. Puisqu'il n'y a pas d'indices archéologiques du Haut Moyen Age, nous les considérons toutes deux comme « féodales » au moins.

- Tannois⁵²⁸ : malgré son toponyme celtique, ce village ne reçoit que tardivement une église, car il dépend de Longeville jusqu'en 1695⁵²⁹. Son église Saint Martin semble dater du XIème siècle⁵³⁰.

- Tréveray⁵³¹ : l'église Saint Hilaire est attestée au milieu du XIIème siècle⁵³². Son toponyme peut confirmer une occupation gallo-romaine, par ailleurs prouvée archéologiquement. Néanmoins, aucune trace haut-médiévale n'ayant été découverte, nous hésitons à y voir une église carolingienne et préférons la dater des XIème-XIIème siècles.

- Véel⁵³³ : ce toponyme obscur ne nous apporte pas de renseignements. Le village semble être, cependant, un défrichement carolingien. L'église Saint Martin est sans doute construite au XIème siècle, quand le peuplement se pérennise. Elle est attestée au XIIIème siècle⁵³⁴.

- Villotte-devant-Louppy⁵³⁵ : ce toponyme est postérieur à l'An Mil, d'après E. Nègre. L'église Saint Brice est donc « féodale », ce que confirme son rang de succursale de Louppy-le-Château (jusqu'en 1695)⁵³⁶.

⁵²⁵ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵²⁶ *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 59.

⁵²⁷ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 255.

⁵²⁸ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵²⁹ ADMM, G 231, procès pour l'érection en paroisse de l'église de Tannois par Mgr de Bity, évêque de Toul.

⁵³⁰ Dossier DRAC.

⁵³¹ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁵³² ADM, 15 H 2, n° 1 « ...*Warini, presbiteri de Trivere...* », dans un acte donné entre 1151 et 1157.

⁵³³ Meuse, Bar-le-Duc.

⁵³⁴ ADM, 18 H 1, t. 1, p. 742 « ...*de Velle en parrochage...* ».

⁵³⁵ Meuse, Vaubécourt.

- Saint André (carte n° 97) :

- Bussy-la-Côte : ce petit village, sur un rebord de plateau et surplombant l'Ornain est proche d'églises qui pourraient être mérovingiennes (1,5 kilomètre de celle de Varney, 3 kilomètres de celle de Chardogne). On pourrait donc penser à une implantation tardive dans une zone densément peuplée.

- Girauvoisin⁵³⁷ : ce village, né sans doute d'un défrichement carolingien, cité entre 922 et 962, d'après les *Gesta Episcoporum Tullensium*⁵³⁸, a une église attestée seulement en 1303. Elle nous semble donc postérieure à l'An Mil.

- Montigny-lès-Vaucouleurs⁵³⁹ : ce village apparaît dans la documentation relativement tôt (en 1011) dans un diplôme de l'empereur Henri II donné à Berthold, évêque de Toul, et qui concerne des droits de chasse dans la vallée de la Meuse⁵⁴⁰. L'église est citée vers 1180 dans une charte de Pierre de Brixey, évêque de Toul, qui fait savoir aux abbés de Morimond et Saint Rémy (de Reims ?) qu'il a donné à l'abbaye Saint Marie de Laon « *ecclesia constructa in loco inculto de montinniaci qui est fundare ecclesie sanctae marie laudensis hec novint constructa ecclesia ita erat...* »⁵⁴¹. On peut donc y voir une église tardive.

- Neuville-en-Verdunois : ce toponyme serait carolingien, d'après E. Nègre. L'église n'est cependant attestée qu'au XII^e siècle⁵⁴².

- Saint Médard :

Le culte de l'évêque de Vermand est peu répandu (2 églises seulement) dans notre zone d'étude (carte n° 98).

⁵³⁶ ADM, 11 F 96, n° 39, VI « ...Curé de Louppy le Chastel et Villotte... » en 1613.

⁵³⁷ Meuse, Commercy.

⁵³⁸ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 640, « ...*villam quae dicitur Girinvicinus...* ».

⁵³⁹ Meuse, Vaucouleurs.

⁵⁴⁰ ADMM, 2 F 6, fol° 34 v°-35 r°.

⁵⁴¹ ADM, 10 H 3, n° 4.

⁵⁴² Sosson, n° 38, p. 135, en 1157 « ...*altare de Novavillam...* ».

- Les Marats⁵⁴³ : aucune trace archéologique ne prouve une occupation antérieure à l'An Mil. Le toponyme confirme une création féodale. Dans ces conditions, l'église est des XIème-XIIème siècles, au plus tôt. Elle reste annexe de Rembercourt-aux-Pots jusqu'à la Révolution⁵⁴⁴.

- Rancourt : le village n'a, en 1197, qu'une « *capella* » subordonnée à l'église de Revigny⁵⁴⁵. Elle ne nous semble pas antérieure à l'An Mil, même si le toponyme suggère une installation carolingienne (défrichement ?) car on n'a retrouvé de traces archéologiques ni gallo-romaines, ni du Haut Moyen Age sur le finage.

- Saint Maurice : (carte n° 87) :

- Bras-sur-Meuse : l'église de ce village ne nous semble pas ancienne car on n'y a retrouvé aucun vestige gallo-romain ou du Haut Moyen Age. On ne peut que constater qu'elle est paroisse en 1303, et a, en 1402, pour succursale Taillancourt⁵⁴⁶. Peut-on y voir une inversion de chef-lieu de paroisse liée à l'installation d'une maison-forte à Bras ?

- Naives-devant-Bar⁵⁴⁷ : malgré le toponyme pré-celtique de ce village, son église n'est signalée qu'en 1235⁵⁴⁸ et restera succursale de Vavincourt jusqu'au XVIIème siècle⁵⁴⁹.

- Saint Amand (carte n° 83) :

- Nant-le-Grand⁵⁵⁰ : cette dédicace, qui peut être ancienne, ne nous semble pas accréditer une construction précoce de l'église de ce village. Son toponyme

⁵⁴³ Meuse, Vaubécourt.

⁵⁴⁴ ADM, 18 H 1, t. 1, p. 645, en 1603 « ...celle des Marats l'annexe [de Rembercourt-aux-Pots] ».

⁵⁴⁵ ADMM, B 766, n° 111, fol° 3 v° « ...ecclesiam de Revigneyo cum capella... ».

⁵⁴⁶ Carrière-Longnon, *Pouillés de la Province de Trêves*, p. 345.

⁵⁴⁷ Meuse, Vavincourt.

⁵⁴⁸ ADM, 5 G 24, « ...Ecclesias de Vavincourt et de nayve... ».

celtique est corroboré par des découvertes de mobilier et des monolithes sur son finage, mais il n'y a pas de traces gallo-romaines ni haut-médiévales. Peut-on voir là une déprise du peuplement de la conquête romaine à la période féodale ?

- Neuville-lès-Vaucouleurs⁵⁵¹ : ce toponyme indique une création tardive (XIIème-XIIIème siècles). On peut donc supposer que l'église est construite à cette époque, d'autant qu'elle reste succursale d'Ugny jusqu'en 1698 ⁵⁵². Cependant, l'église actuellement visible n'est plus sur le site primitif : l'église était en effet bâtie près du pont sur la Meuse, comme le prouve la carte de Cassini⁵⁵³. C'est en 1713 qu'elle fut reconstruite à une centaine de mètres plus à l'Ouest⁵⁵⁴.

- Salmagne : comme nous l'avons vu plus haut⁵⁵⁵, l'église Saint Amand est sans doute féodale.

- Saint Christophe :

Le culte de ce saint, très ancien, connut un nouvel essor avec les Croisades (carte n° 84).

- Saulx-en-Barrois⁵⁵⁶ : malgré la mention du village dès 870 ⁵⁵⁷, nous pensons cette église postérieure à l'An Mil car les fidèles de cette *villa* pouvaient se rendre auparavant à l'église de Sorbey, distante seulement de 3,5 kilomètres. Un accroissement de la population et une amélioration économique, à l'époque féodale, expliquent peut-être la construction d'un lieu de culte par cette communauté.

⁵⁴⁹ ADM, 5 G 24, érection de la cure en paroisse en 1699.

⁵⁵⁰ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵⁵¹ Meuse, Vaucouleurs.

⁵⁵² *Images du patrimoine. Canton de Vaucouleurs*, p. 55.

⁵⁵³ Cf. Notice de Neuville-lès-Vaucouleurs, tome II, p. 278-279.

⁵⁵⁴ *Images du patrimoine, id.*, p. 55.

⁵⁵⁵ Cf. p. 160.

⁵⁵⁶ Meuse, Void.

⁵⁵⁷ ADHM, 9 H 1 « ...in villa quae dicitur Salt... ».

- Saint Félix de Nôle :

La seule église de notre zone (carte n° 99) consacrée à cet évêque de Nôle, en Italie, qui mourut en 287, se trouve à Saudron⁵⁵⁸. Bien qu'ayant un toponyme pré-celtique, d'après E. Nègre, ce village n'a livré aucun vestige archéologique. La première mention du lieu (et de l'église) date de 1399⁵⁵⁹. Tous ces éléments nous amènent à considérer l'église de l'époque féodale, au plus tôt.

- Sainte Anne :

Le culte de la mère de la Vierge se répand en Occident tardivement, bien après l'An Mil. C'est pourquoi ce titre est rare (carte n° 100), puisque peu d'églises sont construites alors.

- Soulaincourt⁵⁶⁰ : son toponyme peut être carolingien, mais il ne semble pas exister une église dans ce village avant l'An Mil. En 1303, elle est annexe de Aingoulaincourt⁵⁶¹. Le Pouillé de 1711 donne cette dédicace⁵⁶² alors que le dictionnaire topographique, donne pour patron Saint Amâtre⁵⁶³, évêque d'Auxerre mort en 418. On pourrait y voir une preuve de possessions, dont nous n'avons pas trouvé trace, du prieuré Saint Amâtre de Langres dans le village. Quoi qu'il en soit, en 1711, c'est Aingoulaincourt qui est annexe de Soulaincourt⁵⁶⁴.

⁵⁵⁸ Haute-Marne, Poissons.

⁵⁵⁹ ADMM, G 43, liasse 4, n° 1.

⁵⁶⁰ Haute-Marne, Poissons.

⁵⁶¹ Carrière-Longnon, *Pouillés de la Province de Trêves*, p. 309.

⁵⁶² *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 67.

⁵⁶³ Roserot, *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*, p. 168.

⁵⁶⁴ *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 68.

- Saint Loup :

La dédicace à l'évêque de Troyes, gendre de Saint Hilaire et mort au Vème siècle, est rare dans notre région (carte n° 101).

- Ugny⁵⁶⁵: c'est la seule église qui lui soit dédiée. Son toponyme franc ne permet pas, en l'absence de confirmation archéologique, d'en faire pour autant une église d'avant l'An Mil.

- Saint Simplicie :

Seule l'église de Courcelles-en-Barrois⁵⁶⁶ lui est dédiée (carte n° 102). Ce village pourrait être une création carolingienne par son toponyme, qui apparaît dans la Vie de Saint Gérard, évêque de Toul de 963 à 994, dans les *Gesta Episcoporum Tullensium*⁵⁶⁷, et son finage de clairière.

Quant à la dédicace, elle pose problème : Saint Simplicie, disciple de Saint Benoît et troisième abbé du Mont Cassin, est fêté le 22 octobre. Or, à Courcelles, la fête est fixée au 15 octobre. Saint Sulpice, une corruption du nom est toujours possible, n'est pas fêté au mois d'octobre mais en janvier. Une solution peut nous être proposée par le Pouillé de Verdun : « *la population s'est toujours obstinée à célébrer la fête patronale le 15 octobre et la solennité le dimanche suivant* »⁵⁶⁸, ce qui nous rapproche de la date de la fête de Saint Simplicie. Nous pensons donc que c'est bien ce saint qui est honoré.

Petite communauté, Courcelles dépendait sans doute de Dagonville mais l'éloignement a pu amener la construction d'un lieu de culte après l'An Mil, favorisée par un accroissement et un enrichissement de la population. Nous ne l'avons pas retenue dans les fondations carolingiennes car aucun vestige archéologique du Haut Moyen Age n'a été trouvé sur son finage.

⁵⁶⁵ Meuse, Vaucouleurs.

⁵⁶⁶ Meuse, Pierrefitte-sur-Aire.

⁵⁶⁷ MGH, *Scriptores*, t. IV, p. 503., *Corcellas* est un des villages où des manses sont donnés, vers 980, à l'Eglise de Toul par le Duc Frédéric en compensation de son installation à Bar-le-Duc.

⁵⁶⁸ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 3, p. 496, note 1.

- Saint Sébastien :

Le culte de cet officier romain martyrisé en 288, se développe au IV^{ème} siècle à Rome et à Milan. C'est à l'époque féodale que son culte connaît un renouveau. Peu courant dans la région (carte n° 103), il est le Saint patron de l'église d'Aulnois-sous-Vertuzey⁵⁶⁹, attestée comme annexe de Vertuzey en 1294⁵⁷⁰ et qui le reste jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- Saint Didier :

Le toponyme de Baudrémont (carte n° 88) serait cité dans une charte de l'abbaye de Saint Mihiel au début du VIII^{ème} siècle⁵⁷¹. Il est cité dans le règlement par la comtesse de Bar, Sophie, des droits de l'avoué en 1091⁵⁷². L'église est mentionnée dans ce même cartulaire en 1105⁵⁷³, dans un acte que A. Lesort juge douteux. La dédicace pourrait être carolingienne mais le lieu de culte reste annexe de Gimécourt, église féodale, pendant tout le Moyen Age. Elle nous semble donc tardive.

- Saint Bénigne :

Cet « apôtre » de Dijon, mort en 179, est le patron d'un grande abbaye, créée à Dijon dès le début du VI^{ème} siècle. Ce titre est rare dans notre région (carte n° 94).

⁵⁶⁹ Meuse, Commercy.

⁵⁷⁰ ADMM, G 1384, p. 86, « Charte de Conrad, évêque de Toul, qui confirme la donation au chapitre par Geoffroy Seigneur Daspremont du droit de patronage des Eglises paroissiales [sic] de Rambuecourt, de Vertusey et d'Aulnoy ces deux dernières dépendantes l'une de l'autre *quarum unadependet ab alterâ* ».

⁵⁷¹ Lesort A., *Chronique et Chartes de l'Abbaye de Saint-Mihiel*, p. 44, « *Similiter donamus ad Baudentrovilla portionem* ». Cependant, A. Lesort pense que cet acte (testament de Vulfoald qui fonde l'abbaye) de 709 est un faux, et qu'il daterait plutôt de 1093. De plus, il n'identifie sûrement pas le toponyme. On peut en effet s'interroger sur un suffixe en *-villa* qui se transformerait en *-mont* !

⁵⁷² Lesort A., *id.*, n° 50, p. 183, « *Baldrimonte* ».

⁵⁷³ Lesort A., *id.*, n° 60, p. 208.

L'alleu de Silmont⁵⁷⁴ est donné par un noble, Gobert, à Arnoul, prieur de Saint Blin⁵⁷⁵ entre 1012 et 1027⁵⁷⁶. C'est en 1036 que l'autel de Silmont est donné par l'évêque de Toul, Brunon, à l'abbaye dijonnaise⁵⁷⁷. Elle y fonde un prieuré, puisqu'en 1105, le pape Pascal II confirme les possessions de l'abbaye et notamment « ...*in episcopatu Tullensi cellam Bertiniace Curtis*⁵⁷⁸, *cellam de Solini monte, cum ecclesiis, villis, terris et omnibus ad eas pertinentibus* ... »⁵⁷⁹.

- Saint Laurent :

L'église de Vaucouleurs, d'abord chapelle dépendante de Tusey, est dédiée à ce saint (carte n° 85). Elle est contemporaine de l'installation du *castrum* par la famille de Joinville⁵⁸⁰.

- La Conversion de Saint Paul :

Cette dédicace est rare puisqu'on ne la retrouve qu'à Epiez (carte n° 79), dont le toponyme est postérieur à l'An Mil, d'après E. Nègre. De fait, il n'apparaît dans la documentation qu'en février 1241, quand Etienne du Mont donne à l'abbaye d'Evaux ses biens⁵⁸¹.

Le réseau des églises se complète et s'achève donc pendant cette période de deux siècles, qui voit également se mettre en place les jalons de la féodalité,

⁵⁷⁴ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁵⁷⁵ Prieuré de Saint Bénigne de Dijon, Haute-Marne, Chaumont.

⁵⁷⁶ Chevrier G. – Chaume M., *Chartes et documents de Saint Bénigne de Dijon*, Tome 2, n° 253, p. 46, « *Dedit Gotbertus quidam nobilis alodum suum in loco Solinimons dicto.* »

⁵⁷⁷ Chevrier G. – Chaume M., *id.*, Tome 2, n° 319, p. 98-99.

⁵⁷⁸ Prieuré Saint-Blin.

⁵⁷⁹ Chevrier G. – Chaume M., *id.*, Tome 2, n° 411, p. 190.

⁵⁸⁰ Cf. plus haut, p. 138.

⁵⁸¹ ADM, 16 H 10, n° 29, « ...*quod habebat in marces espreez*... ».

châteaux et maisons-fortes. Il nous reste à essayer de déterminer qui sont les fondateurs de ces églises.

B) Les fondateurs d'églises nouvelles :

D'après les restitutions aux abbayes dont les cartulaires nous ont conservé la trace, de nombreuses églises avaient, aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, des propriétaires laïcs. Pour autant, peut-on en déduire qu'elles aient toutes été fondées par ces familles ? Ce serait aller trop loin évidemment.

Même s'il est difficile de déterminer précisément l'origine de ses possessions (beaucoup sont des usurpations des biens d'Eglise ; on en voit déjà des exemples dans les diplômes des rois carolingiens qui rétablissent les possessions de l'Eglise de Toul⁵⁸²), il semble bien qu'une partie ait pu être des fondations familiales.

En effet, nous avons vu précédemment, que les autorités ecclésiastiques étaient peu possessionnées à l'Ouest de la Meuse et qu'elles n'avaient pas joué un rôle très important dans la création des lieux de culte.

De plus, des terres ou des domaines ont été cédés en précaire à des laïcs par des institutions religieuses et ces biens ont pu être difficiles à reprendre ensuite, pour les ecclésiastiques.

Ainsi, en 962, Frédéric, duc de Haute-Lorraine, confirme à un noble nommé Garnier, la *villa* de Tourailles, que son père avait reçue de l'Abbaye de Saint Mihiel à titre de précaire⁵⁸³. On voit que l'héritage du bien en précaire ne facilite pas les prétentions de l'abbaye à vouloir le récupérer. De plus, c'est le duc, autorité laïque, qui confirme ce bail.

⁵⁸² ADMM, 2 F 3, n° 4, en 894, le roi Arnould confirme le diplôme de Charles le Gros [de 890] qui rétablit le chapitre cathédral de Toul dans ses possessions qui avaient été usurpées.

⁵⁸³ Lesort A., *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n°27, p. 119.

L'évêque de Toul n'est pas en reste et en 1019, Berthold passe un contrat de précaire avec le chevalier Odelric aux termes duquel il lui cède différentes églises et reçoit de lui le château de Pagny-sur-Meuse⁵⁸⁴.

Par contre, les abbayes, avec les nouvelles volontés papales de Grégoire VII et de ceux que l'on appellera les grégoriens, reçoivent sous forme de dons des églises, des droits attachés aux églises (dîmes, luminaires, traits⁵⁸⁵,...) pour assurer le repos des âmes des laïcs et celles de leurs ascendants. Ce sont surtout les créations monastiques nouvelles de la région qui en bénéficient, mais aussi les grands établissements toulois dotés largement par les évêques à qui sont faites, officiellement, les restitutions.

Les exemples seraient trop nombreux pour être tous donnés ici⁵⁸⁶, d'autant que nous utiliserons ces actes quand il s'agira de rechercher les paroisses⁵⁸⁷. C'est d'ailleurs grâce à cette documentation que nous pouvons connaître un peu mieux les églises et les paroisses d'après l'An Mil.

Ces églises servent de dotation pour les créations de monastères et de prieurés, car elles représentent des sources de revenus. Les fidèles font, à l'occasion des messes et surtout des sacrements, des dons au desservant qui en reverse une partie au propriétaire. La réforme grégorienne veut ramener ces revenus à l'Eglise où ils serviront aux pauvres, au prêtre et à l'Eglise. Parallèlement, les dîmes versées au curé étaient en partie détournées par le patron laïc. L'Eglise estime qu'elles doivent lui faire retour pour servir à ses œuvres.

Ce mouvement de récupération des revenus ecclésiastiques par l'Eglise prendra du temps⁵⁸⁸ et même ne sera pas achevé, puisque le pouillé de 1711 énumère encore plusieurs possesseurs laïcs des dîmes pour la région. L'Eglise encourage les laïcs et les religieux, notamment les chanoines⁵⁸⁹, ou les curés, qui par héritage auraient reçu des biens de ce genre, à les lui donner pour leur salut.

⁵⁸⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, Preuves, n° 17, c. 461-462.

⁵⁸⁵ Redevance.

⁵⁸⁶ ADM, 10 H 5, n°4, en 1145, Henri, évêque de Toul, confirme la donation de l'autel de l'église de Nançois-sur-Ornain, faite au prieuré de Silmont par Lambert de Velaines, chevalier, et Leucharde de Vandoeuve pour une moitié, et par Richard de Robert-Espagne, chanoine de Toul, pour l'autre moitié.

⁵⁸⁷ Cf. plus bas, p. 188.

⁵⁸⁸ ADM, 28 H 2, p. 191, toujours pour Nançois-sur-Ornain, c'est en 1264, que Thiébaut, comte de Bar, amortit « *leur Dixmes gros et menüs de Nançoÿ* » à l'abbaye de Jovilliers.

⁵⁸⁹ ADM, 10 G 2, p. 136, en 1198, Odo, chantre et archidiacre de la cathédrale de Toul, donne à perpétuité aux chanoines de Ligny l'église de Givrauval et l'église de Willeroncourt, sauf les droits de l'évêque et de l'archidiacre.

Les abbayes sont les premières bénéficiaires de ces dons car elles proposent « en échange » des prières pour les défunts. Néanmoins, l'Eglise et les établissements religieux achètent parfois aux propriétaires les églises et les revenus qui y sont attachés.

L'évêque donne des biens pris sur sa mense mais surtout, il confirme les donations des laïcs aux établissements religieux. Son rôle s'affirme dans son diocèse à cette occasion. Il y intervient comme chef et responsable des collations et des biens de l'Eglise, et donc comme seul apte à autoriser ou non ces transactions et ces passations de pouvoir⁵⁹⁰. Il est même assez étonnant de le voir confirmer des dons impliquant des revenus ecclésiastiques entre laïcs⁵⁹¹.

Les créations d'églises tardives, qui ont lieu dans notre zone, ne nous renseignent pas davantage sur leurs fondateurs, car nous n'avons pas conservé de chartes de fondations comme dans le Sud-Ouest. Elles restent annexes pendant tout le Moyen Age et nous n'avons donc pas de moyens de connaître les bâtisseurs.

Dans le cas du village des Roises, c'est le chevalier de Bourlémont que l'on voit intervenir à plusieurs reprises dans des donations (et notamment celle des dîmes⁵⁹²) au chapitre de Brixey. Or, le pouillé de 1711 le cite encore parmi les décimateurs du village⁵⁹³. Il semble bien que la création du village s'est accompagnée de la fondation d'une église dont les revenus ont été partagés entre la famille propriétaire et les autorités ecclésiastiques. Peut-on étendre ce modèle tardif aux siècles précédents ? Pas vraiment, puisque les possesseurs laïcs semblaient les seuls bénéficiaires des revenus des églises jusqu'à la Réforme grégorienne.

⁵⁹⁰ Par exemple, ADM, 10 G 1, n° 13, p. 12, en 1204, Matthieu, évêque de Toul, confirme à la prière de la comtesse Agnès de Bar les donations faites par diverses personnes au chapitre de Ligny qu'elle a fondé. Même pour les plus Grands, la validation par l'évêque est nécessaire pour entériner et faire reconnaître les possessions d'un établissement religieux.

⁵⁹¹ ADMM, G 200, en 1261, par devant Gilles, évêque de Toul, Guyon de Saint Baslemont et sa femme Isabeau reconnaissent « *quil ont doigne et otroie perpetuament a tous iors tenir a mon signor Joffroi Signor de bolleimon et ad ces oirs le trait des engleizez de Grex et de donremei et de la nueve ville con dit en roisez quil tenoient de lui en fiez et en homaige et ciz trais et ciz dons de ces engleizez movoit de leretaige ysabeau davant ditte la feine Guion* ».

⁵⁹² ADMM, G 200, en 1261, « *Nous Giles par la grace de deu evesque de Toul faisons savoir a touz ceauls qui ces lettres verront et orront que pardevant nous estaubli mes sires Joffrois sires de Boulainmont nostres hom et nostres fiaules et ma dame sybille sa femme ont vandut et acquittei a touz iors par nostre lous et par nostre ceant et par lou ceant symon de chamblés Curei de greux et des appendises as chenones de la chapelle saint Nicolai de Brixey tout ceu quil avoient avoir pooent et tenoient en demes de Lanueville as roises grois et menus et ou ban et ou finaige de la ville devant dite qui iai isont et qui iseront a touz iors. [...]* ».

⁵⁹³ Pouillé de Toul, 1711, t. 2, p. 280, « *décimateurs le Curé pour la moitié des grosses et menues dîmes. Monsieur de Bourlémont pour l'autre moitié.* »

Conclusion :

Il semble donc que le nombre (70) de lieux de culte créés aux XIème-XIIème siècles (carte n° 104) soit à peu près stable par rapport à la période précédente. Cependant, il y a eu densification de la présence des églises, notamment dans les zones où elles étaient peu nombreuses ou éloignées les unes des autres sur les plateaux essentiellement (carte n° 105).

Est-ce à dire que le peuplement ne s'est pas accru pendant la période féodale ? il y a sans doute eu des installations nouvelles ou, au moins, des développements d'habitats antérieurs (essart, apport de population attirée par des chartes de franchise), mais il est difficile de mesurer ce mouvement en l'absence de sources écrites plus nombreuses. De plus, la politique des autorités ecclésiastiques a été, tout au long du Moyen Age, de ne pas multiplier les églises car il fallait alors leur assurer des revenus et des desservants. On peut supposer que le poids des communautés rurales n'était pas toujours assez important pour faire plier l'évêque. Ce ne sera pas le cas pour les villes neuves où une église (souvent paroissiale) est présente systématiquement. C'est un moyen de faire venir la population, de la garder aussi, en lui assurant les sacrements « à domicile » et la présence d'un lieu sacré et protecteur.

Les dédicaces sont très dispersées (28) puisque 13 saints patronnent seulement une église. Les raisons qui ont présidé à ces choix sont obscures, sauf dans certains cas où les églises annexes ont le même titre que l'église-mère (Saint Rémi de Oëy dépend de Saint Rémi de Morlaincourt) ou une dédicace en rapport avec elle (Saint Martin de Tannois est annexe de Saint Hilaire de Longeville). Parfois, l'église est créée par une abbaye ou un prieuré et prend alors le titre de son fondateur (Saint Bénigne de Silmont appartient à Saint Bénigne de Dijon par l'intermédiaire du prieuré de Saint Blin). Néanmoins, on a peu de renseignements sur les fondateurs de ces églises sauf dans les rares cas de création par des établissements religieux.

Les saints « toulous » sont bien représentés (10 églises) contrairement aux périodes précédentes, ce qui peut faire penser à une plus grande présence de l'évêque de Toul, notamment par le biais des restitutions grégoriennes qu'il confirme, ou un plus

grand rayonnement de la cité épiscopale et des cultes qui lui sont attachés. De même, ces restitutions profitent aux abbayes toulouses, absentes de la zone auparavant.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :

Durant la première période (jusqu'au VII^{ème} siècle), il apparaît que la zone Nord-Ouest du diocèse de Toul était occupée assez densément, et ce dès la fin de l'Antiquité. En effet, les confins géographiques et politiques (cités des Médiomatriques, des Leuques et des Catalaunes) connaissaient des implantations gallo-romaines très régulières et denses dans les vallées (Saulx, Ornain, Aire et Meuse) et le long des voies de communication (Reims-Toul, Langres-Toul). Néanmoins, des vides relatifs subsistaient au Sud-Ouest (la forêt du Perthois), au Nord-Ouest (l'extrême Sud du Massif argonnais), au centre (le Pays aux Bois), correspondant aux plateaux secs et boisés.

Cette implantation fut complétée par l'arrivée des Francs, qui, même si elle n'a pas été aussi massive que les auteurs anciens le pensaient, a créé des domaines dans les vides laissés par les Gallo-Romains (franges des fiefs forestiers, intervalles entre les « villages » gallo-romains) et a aussi augmenté les habitants des noyaux de peuplement déjà existant. Cependant, les massifs forestiers semblent avoir été peu attaqués par les Francs, signe qu'ils étaient peu nombreux mais aussi que les vallées et les abords des voies romaines recelaient encore beaucoup d'espaces à exploiter.

Le Christianisme semble présent sur les bords de la Moselle dès le III^{ème} siècle car, pour N. Gauthier⁵⁹⁴, l'axe qui joignait la Méditerranée au *limes* germanique a permis aux chrétiens de diffuser leur religion vers le Nord.

Toul paraît doter d'un évêque dès « *la fin du IV^{ème} ou [le] début du V^{ème} siècle* »⁵⁹⁵. Des Chrétiens y étaient déjà présents puisque la famille de Loup, futur évêque de Troyes, y vivait et qu'il y naquit à la fin du IV^{ème} siècle⁵⁹⁶. On peut supposer que des chrétiens habitaient également à *Nasium*, peut-être capitale des Leuques à l'origine, qui restait à la fin de l'Empire un chef-lieu de *vicus* actif⁵⁹⁷.

⁵⁹⁴ Gauthier N., *L'Evangélisation des Pays de la Moselle*, p. 24.

⁵⁹⁵ Gauthier N., id., p. 103.

⁵⁹⁶ Gauthier N., id., p. 103.

⁵⁹⁷ Gauthier N., id., p. 33.

Les routes qui reliaient Reims à Toul et à la vallée de la Moselle (donc aussi à la Méditerranée) traversaient la zone que nous étudions. Elles facilitaient ainsi la diffusion de la nouvelle religion, comme on peut le voir sur la carte des premières églises, où les voies de communications (vallées, voies) sont nettement visibles. M. Chaume montre la corrélation que l'on peut établir entre les lieux de culte et les chemins : pour lui, il y a eu christianisation de lieux païens le long des routes⁵⁹⁸.

Dans ces populations mêlées, résultat des « invasions barbares », le christianisme a progressé du Vème au VIIème siècle, d'autant plus aisément que depuis le baptême de Clovis, la nouvelle dynastie en soutenait la propagation. Des églises commencent, même si elles sont encore peu nombreuses, à quadriller l'espace.

La volonté d'encadrer la population se manifeste dès l'installation d'un évêque à Toul (IVème siècle), mais il faut attendre les VIème-VIIème siècles pour assister à la création d'églises domaniales et à l'érection de paroisses notamment dans les *vici*, abritant un atelier monétaire ou un palais mérovingien.

Les lieux de culte se multiplient, mais il semble que les influences occidentales soient beaucoup plus sensibles que celles venant de Toul. En effet, les dédicaces sont surtout adressées à des saints occidentaux : Saint Rémi, protecteur de la dynastie franque (17 églises), et Saint Martin, dont la réputation est très grande chez les Mérovingiens (17). Les confesseurs, tels Saint Quentin (2), Saint Symphorien (1), Saint Brice (2), Saint Hilaire (2), Saint Bénigne (1), Saint Génébaud (1), Saint Menge (1)... sont bien représentés alors que ceux de l'Eglise de Toul sont rares : Saint Epvre (4), Saint Mansuy (2), Saint Aubin (2), Saint Etienne patron de la Cathédrale (1), Sainte Libaire (2) et son frère Saint Elophe (1).

On remarque une grande diversité dans le choix des titulaires, probablement selon la préférence des fondateurs d'églises privées. Cette impression est encore renforcée par le peu de rayonnement des cultes toulois. La faible implantation foncière des grandes abbayes touloises ou de l'évêque dans notre zone vient confirmer que les aristocrates sont sans doute à l'origine de la majorité des fondations.

⁵⁹⁸ Chaume M., *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 2^{ème} partie : géographie historique, p. 716. « Les monuments chrétiens, d'autre part – églises, chapelles, ou même simple croix – ont souvent remplacé, le long des routes anciennes, des monuments païens, sanctuaires, sacella ou autres. On a remarqué que quand une voie romaine traverse un village, elle passe toujours au pied de l'église ou des chapelles qui s'y trouvent, à condition que celles-ci soient anciennes. » C'est le cas à Bar-le-Duc, par exemple.

Les saints évêques mérovingiens, apparentés aux Grands sont très présents, signe sans doute d'un « choix de classe » de la part des fondateurs, d'un culte particulier pour des ancêtres qui illuminent de leur existence l'ensemble de la famille. De même, le prélat est, à l'époque mérovingienne, le modèle de sainteté le plus répandu, le seul qui s'ancre dans la nation franque : évêque = Franc + aristocrate + agent de l'Etat et de l'Eglise = il réunit tous les avantages pour les fondateurs laïcs qui peuvent se reconnaître en lui, et il est soutenu aussi par bien par l'Eglise que par les familles régnautes. De plus, pour le peuple, il a le pouvoir spirituel, quasi-magique, de conférer les sacrements, d'ordonner les prêtres et d'être un homme très important politiquement. Le choix de ces dédicaces de la part des fondateurs réunit donc plusieurs aspects des mentalités du temps : fidélités familiales, fidélité à la descendance de Clovis et à la « nation » franque (Saint Rémi), modèle d'homme de Dieu en même temps que serviteur de l'Etat.

Au total, il existe probablement à la fin du VII^{ème} siècle 92 églises (sur 160 citées dans le Pouillé de 1303)⁵⁹⁹. Nous ne pouvons assurer que ce sont les seules, certaines ont pu nous échapper puisque nous avons décidé de ne prendre en compte que les églises présentant des indices convergents et non pas les dédicaces exclusivement.

Le changement dynastique ne ralentit pas le développement du peuplement et l'on peut observer des créations de *villae* et de *curtis* dans notre zone. Ces domaines appartiennent sans doute à des proches du pouvoir ou à des hommes distingués au service des Carolingiens. Quoi qu'il en soit, la toponymie nous assure de cette prise de possession des terres et de cette mise en valeur de zones apparemment délaissées jusque là. Peut-on y voir un indice de la croissance économique et démographique des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles constatés dans d'autres régions mieux fournies en documents écrits⁶⁰⁰ ? Les centres de pouvoir mérovingien sont abandonnés par la nouvelle dynastie sans que

⁵⁹⁹ C'est-à-dire 57,5 %.

⁶⁰⁰ Fossier R., *Le Moyen Age*, t. 1, Paris, 1982, rééd. 1986 ; Magnou-Nortier E., *La Société laïque et l'Eglise dans la province ecclésiastique de Narbonne de la fin du VIII^{ème} à la fin du XI^{ème} siècle*, Toulouse, 1974 ; Laurens-Rosaz Ch., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^{ème} au XI^{ème} siècle*, Le Puy-en-Velay, 1987 ; Lorans E., *Le Lochois du Haut Moyen Age au XIII^{ème} siècle*, Tours, 1996 ; Meuret J-Cl., *Peuplement, pouvoir et paysage sur la Marche d'Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Age)*, Laval, 1993. Cette énumération n'est pas, bien entendu, exhaustive.

l'on puisse déterminer si c'est pour se démarquer du passé ou si ces lieux ont été usurpés ou détruits dans les soubresauts politiques de la fin des Mérovingiens.

Parallèlement, le mouvement de fondation d'églises se poursuit sous la nouvelle dynastie carolingienne, caractérisée par une ferme volonté d'encadrement des populations paysannes et l'on voit alors se multiplier les églises rurales. Là encore, l'aristocratie foncière semble jouer le rôle majeur. Le possesseur d'un domaine veut avoir un oratoire pour lui et ses gens et l'on peut penser que dès la construction de la maison, un lieu de culte l'accompagne.

Nous avons relevé la fondation de 60 églises à l'époque carolingienne sur les 160 du pouillé de 1303. Le nombre est nettement inférieur à celui de la période précédente (92). Il semble que le réseau se complète, ce qui pourrait confirmer une christianisation déjà bien réalisée et une installation de nouveaux centres d'habitats.

L'éparpillement des dédicaces est aussi important avec 26 titres différents. Saint Pierre bénéficie à lui seul de 16,66 % des dédicaces (10 églises), suivi par Saint Martin avec 15 % (9 églises). 16 saints ne sont cités qu'une seule fois durant cette période.

On remarque encore la quasi-absence des saints du diocèse de Toul, puisque seul Saint Epvre est bien représenté avec 4 églises. Saint Etienne, patron de la Cathédrale, ne semble pas choisi comme tel pour les 2 églises qui lui sont consacrées. Les saints patrons sont toujours massivement originaires de la Gaule (12). L'influence des abbayes toulouses et des trois abbayes voisines (Saint Mihiel, Gorze, Saint Avold), créées par les Caroligiens, est faible.

Il semble donc que les évêques de Toul souffrent toujours aux VIIIème-Xème siècles d'une faible influence à l'Ouest de la Meuse. M. Parisse l'a souligné au début de sa thèse⁶⁰¹. Saint Gérard a essayé de réaffirmer l'autorité temporelle de Toul (en s'opposant à Frédéric pour les *castra* de Fains et de Bar, par exemple) mais n'y est pas réellement parvenu. Il veut cependant affirmer son autorité dans la partie occidentale de son diocèse et s'est ainsi que l'on peut interpréter la consécration de l'église nouvelle de Ligny en 963 ou 964, à laquelle il adjoint le titre de Saint Epvre⁶⁰².

⁶⁰¹ Parisse M., La Noblesse lorraine, p. 18, « *La moitié occidentale* [du diocèse] *ne lui* [l'évêque de Toul] *était guère plus soumise.* »

⁶⁰² Cf. plus haut, p. 116.

De la même manière et sans doute pour les mêmes raisons, les abbayes toulouses sont quasiment inexistantes à l'Ouest de la Meuse⁶⁰³. Seuls quelques établissements, d'ailleurs très mal connus, existent à Saint Germain et Saint Martin. La seule véritable création d'importance est celle de Saint Maxe de Bar à la fin du Xème siècle, par le comte Frédéric. On constate à nouveau le rôle primordial exercé par les Grands dans le développement de la vie religieuse dans notre région.

Après l'An Mil, le nombre des églises continue à augmenter (70). Le réseau ecclésial se termine et ne sera guère modifié jusqu'à la Révolution française.

Ce sont les vallées, déjà bien peuplées, et les plateaux encore boisés qui accueillent ces nouveaux lieux de culte, sans doute à cause de la croissance démographique qui oblige à la construction de nouveaux lieux de culte. Il est difficile de préciser si tous sont en relation avec des défrichements qu'on entrevoit trop rarement dans la documentation, mais une partie peut l'être, du fait de la configuration du village encore actuellement. Seuls quatre villages sont créés au XIIIème siècle, même si on ne dispose pas de charte de fondation. Trois de leurs églises sont dédiées à Saint Nicolas, évêque d'Asie Mineure dont des reliques arrivent en Occident, et particulièrement en Lorraine, à cette même époque.

Dans les dédicaces, on voit apparaître en plus grand nombre (8) les saints toulous (Saint Mansuy (1), Saint Epvre (2), Saint Gérard (1), Saint Gengoult (2), signe d'une plus grande audience des évêques dans leur diocèse. Il est difficile de préciser si Saint Etienne (4 dédicaces) est considéré comme le patron de la Cathédrale ou comme le saint de l'Eglise universelle quand il est choisi comme patron d'une église nouvelle.

Cependant, ce sont les saints « traditionnels » (Saint Martin, Saint Pierre, la Vierge, Saint Rémi,...) qui restent les plus choisis pour les titres des églises.

La Vierge, avec 14 dédicaces, est nettement en tête. La spiritualité accorde une grande place à la Mère de Dieu, protectrice des plus faibles, intercesseur principal pour le Paradis. Les saints orientaux, dont le culte est nouveau (Sainte Catherine, Saint Georges, Saint Sébastien, Sainte Anne) ou connaît un regain de vigueur avec les Croisades (Saint Jean-Baptiste), apparaissent aussi dans la région. Il est à noter une aussi grande diversification de titres des églises qu'antérieurement. On rencontre beaucoup de dédicaces une seule fois (13).

⁶⁰³ M. Parisse va plus loin et constate « *Chose étonnante : aucune abbaye ne s'était établie à l'Ouest de la Moselle* », *op. cit.*, p. 18.

Les fondateurs sont aussi mal connus qu'aux époques précédentes, même si l'évêque semble intervenir davantage, au moins pour confirmer les actes mettant en cause des biens d'origine ecclésiastique.

Les abbayes toulouses et barroises, les collégiales et les prieurés bénéficient largement des restitutions grégoriennes, ce qui montrent l'audience nouvelle des institutions religieuses auprès des laïcs et leur donnent les moyens d'agir. Ces siècles sont ceux de l'affirmation des autorités ecclésiastiques et de leur volonté de prendre une certaine indépendance vis-à-vis des laïcs.

La documentation disponible, c'est-à-dire presque exclusivement monastique, nous le fait entrevoir, même si les églises, les dîmes servent toujours de moyens de transactions entre des laïcs, et si les abbayes les laissent en fief ou en précaire à des chevaliers. L'ensemble rend compte des efforts des autorités épiscopales pour récupérer les biens d'origine ecclésiastique, en parallèle avec ce qui se fait dans tout l'Occident.

Le tableau que l'on peut dresser à la fin du XII^{ème} siècle laisse penser à une Eglise forte, bien implantée même dans les confins du diocèse. La christianisation est achevée (carte n° 105) et nous allons voir comment s'est organisé peu à peu l'encadrement de la population.

CHAPITRE II : LES CADRES DE LA VIE CHRETIENNE :

Après ce bref tour d'horizon de l'histoire des églises du Nord-Ouest du diocèse de Toul, il convient de s'interroger sur les étapes de l'encadrement religieux des populations de cette zone. Pour ce faire, nous allons d'abord tenter de découvrir la mise en place et l'évolution du réseau paroissial.

Ensuite, nous essaierons, aux échelons supérieurs, de déterminer les phases de créations des doyennés et des archidiaconés. En effet, ces cadres perdureront, quasi inchangés, jusqu'à la Révolution française, c'est pourquoi il peut être intéressant de saisir les raisons et les conditions de leur naissance.

Enfin, nous étudierons les essais de vie monastique, aussi bien celles qui ont échoué que celles qui ont réussies. Cette partie nous permettra de préciser certains aspects peu connus des débuts difficiles de certaines abbayes et de disperser les légendes qui entourent l'existence hypothétique d'autres.

I. LES PAROISSES :

Nous ne reprendrons pas ici les discussions sur la définition de la paroisse telles qu'elles se développent entre spécialistes⁶⁰⁴. Nous entendons « paroisse » comme un territoire dont les habitants dépendent d'une seule église, détentrice des droits de conférer les sacrements, et à laquelle ils doivent verser la dîme.

⁶⁰⁴ Mise au point dans Dierkens A., *La Paroisse en questions, Colloque d'Athis-Mons*, 1998, p. 23-25.

1. Les Paroisses mérovingiennes :

A l'époque mérovingienne, nous ne savons pas comment ces espaces étaient appréhendés par la population, s'ils avaient une matérialisation tangible. Dès cette époque, la *parrochia* primitive, correspondant au diocèse, n'existe plus. Nous ne pouvons dire quand elle fut morcelée, mais nous pouvons supposer que ce fut dès la multiplication des centres paroissiaux (au VI^{ème} siècle, Grégoire de Tours parle déjà de prêtres et d'églises paroissiales, dans le sens que nous entendons).

Nous pensons que les *vici*, les « bourgs », ont été christianisés plus tôt que d'autres noyaux de peuplement, et que, plus peuplés, ils ont constitué les premiers centres paroissiaux, avec des prêtres qui avaient le pouvoir de conférer les sacrements. Ensuite, des églises, construites dans des domaines privés ou publics, sont venues densifier le réseau de lieu de culte, sans avoir le statut paroissial, accordé parcimonieusement par les évêques mérovingiens⁶⁰⁵. Cependant, l'étendue même du diocèse, les difficultés de se rendre au siège épiscopal, les progrès du christianisme rendaient la création des paroisses, donc la délégation des pouvoirs sacramentels et d'enseignement, inévitables.

Les chefs-lieux de *pagi* et les *vici* étaient sans doute tout désignés pour recevoir un prêtre car ils réunissaient une population suffisamment nombreuse pour subvenir à ses besoins, avaient un rayonnement économique et politique sur la campagne proche (ce qui amenaient les populations à se rendre dans ces chefs-lieux régulièrement donc à être accessibles à la prédication) et étaient reliés au siège épiscopal par des voies importantes, ce qui permettaient au « curé » de se rendre facilement aux réunions organisées par l'évêque⁶⁰⁶. Ainsi, en Bourgogne, M. Chaume, observe que « *ce sont les gros vici qui constituent les centres paroissiaux primitifs, et cela dès la première moitié du cinquième siècle* » ou « *des villae appartenant à des évêques ou à des cathédrales* »⁶⁰⁷.

Au vu de ces critères, nous avons retenu quelques églises qui peuvent avoir été très tôt sièges de paroisse, et qui le sont certainement à la fin du VII^{ème}

⁶⁰⁵ Imbart de la Tour, *Les paroisses rurales*, p. 62.

⁶⁰⁶ Fournier G., *La Mise en place du cadre paroissial*, p. 498-499.

ou au milieu du VIII^{ème} siècle, sans que nous puissions pour autant déterminer leur date d'apparition (carte n° 106). Quant à leurs limites, comme M. Chaume, « *nous devons confesser qu'elles demeurent inconnues* »⁶⁰⁸.

- Ainsi, Caturiges / Bar-le-Duc qui, nous l'avons vu, possède un atelier monétaire et qui sera siège d'un archidiaconé au X^{ème} siècle. De plus, cette localité est devenue le siège d'une châtelainie à la fin du X^{ème} siècle. Autre indice : dans ses environs proches, il ne semble pas y avoir eu d'autres églises à l'époque mérovingienne. Facilement accessible, l'église Notre-Dame pouvait regrouper les chrétiens des alentours, leur évitant de construire d'autres lieux de culte.

- Bovée-sur-Barboure, par sa situation à la source de la Barboure et sur une voie romaine, pourrait avoir été le centre d'une paroisse dont le ressort se serait étendu à Méliny-le-Grand et Méliny-le-Petit, Reffroy, Naives-en-Blois et Sauvoy. Après la construction dans ce dernier lieu d'un palais mérovingien, une paroisse détachée de celle de Bovée y aurait été érigée (au VII^{ème} siècle ?).

- Naix-aux-Forges, l'antique *Nasium*, est sans doute la première localité touchée par le christianisme. Elle reste importante sous les Mérovingiens, puisqu'elle aurait accueilli un palais royal. Son église pourrait avoir été le centre d'une grande paroisse comprenant Boviollles et Nantois, déjà très liés à *Nasium* dans l'Antiquité. D'autres villages gallo-romains comme Menaucourt, Longeaux, Givrauval, Ligny, Hévilillers, Villers-le-Sec, Tréveray, Saint-Amand, pourraient également lui avoir été rattachés car ils en étaient très proches (le plus éloigné, Ligny, est à 7 kilomètres). Actuellement, son territoire minuscule⁶⁰⁹ résulte probablement de nombreux démembrements dans une vallée très densément occupée.

- Nançois-le-Grand, église fondée par un laïc, mais donnée à l'Eglise de Toul en 680⁶¹⁰, pourrait être dès le VII^{ème} siècle une paroisse de pleins droits.

- Morley / Dammarie : faut-il chercher le siège de cette paroisse près du palais mérovingien de Morley ou bien plutôt à Dammarie ? Le vaste finage de Morley fait pencher pour cette hypothèse qui s'expliquerait par le rôle de *vicus* et de centre politique qu'il a joué. Néanmoins, le toponyme de Dammarie fait penser qu'un premier lieu de culte s'y trouvait. La paroisse est mentionnée en 965 dans une confirmation par

⁶⁰⁷ Chaume M., *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 2^{ème} partie : *géographie historique*, p. 802.

⁶⁰⁸ Chaume M., id., p. 797.

⁶⁰⁹ 632 hectares.

l'empereur Otton des biens de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames⁶¹¹. On peut aussi imaginer un groupe d'églises. Quoi qu'il en soit, Montiers-sur-Saulx, Paroy et le Bouchon-sur-Saulx en dépendaient sûrement, et peut-être Aingoulaincourt et Echenay. Morley et Montiers en furent sans doute détachés assez vite.

- A Gondrecourt, l'église était peut-être paroissiale dès sa construction au milieu du VII^{ème} siècle. En effet, si l'on admet que c'est un grand personnage de l'aristocratie franque, le duc Gondouin, père de l'évêque de Toul Leudin-Bodon, qui s'est installé sur cette terre fiscale, on peut supposer qu'il a obtenu d'y avoir à demeure un curé. Cela expliquerait pourquoi, si on en croit la *Vie de Saint Florentin*⁶¹², un prêtre se tient au chevet du saint porcher mourant. L'église de Bonnet serait une construction postérieure, édifiée sur le tombeau du saint à l'endroit où les taureaux transportant son corps, se seraient arrêtés.

La situation est plus confuse dans la vallée de la Meuse où les églises, peu distantes de Toul, sont proches les unes des autres.

- Foug, attesté dès le VIII^{ème} siècle, fut-il centre paroissial avec son église Saint Etienne, qui aurait pu avoir pour dépendance, au moins, Savonnières ?

- L'ensemble Void / Sorcy semble avoir été le siège d'une paroisse (à Notre-Dame de Void ?) avec un baptistère Saint Jean-Baptiste qui a christianisé un lieu de culte païen (Mont Châtel).

- Le groupe martinien Vannes-le-Châtel / Saulxures-lès-Vannes avec Barisey-la-Côte / Barisey-au-Plain aurait pu constituer un seul territoire paroissial dont le siège se serait trouvé à Vannes-le-Châtel, localité cédée à l'évêque de Toul Teutfrid par Dagobert II vers 676-679⁶¹³ ?

- On soupçonne aussi un groupe d'églises formant paroisse à Tusey, Chalaines, Rigny et Sepvigny sans parvenir à déterminer quel en était le chef-lieu : Sepvigny peut-être à cause de sa chapelle du Vieux Astre, visible d'une bonne partie de la vallée de la Meuse. Ou encore, Burey-en-Vaux qui possède également une chapelle, l'ancienne église dédiée à Sainte Libaire (martyre à Grand au III^{ème} siècle), à mi-pente,

⁶¹⁰ Cf. plus haut, p. 92.

⁶¹¹ Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, Preuves, c. 372, « [...] *ecclesiamque de Donamaria, ibidemque quatuor mansos terrae et dimidium*, [...] ».

⁶¹² Cf. plus bas, p. 224-226

⁶¹³ *MGH, Scriptores*, t. VIII, p. 635.

avec son cimetière autour. Quoi qu'il en soit, les villages de Burey-en-Vaux, Champougny, Maxey-sur-Vaise, Epiez-sur-Meuse et peut-être Bras et Taillancourt pouvaient faire partie de cette paroisse.

- Chonville pourrait avoir été le chef-lieu d'une paroisse qui aurait englobé Malaumont, Lérouville, Commercy, Boncourt, Pont-sur-Meuse et Vadonville. En effet, le territoire de Chonville est très étendu.

- Dans la vallée de l'Aire, Villotte-sur-Aire, avec son oratoire paléochrétien associé à une nécropole, semble le lieu de la première installation chrétienne avérée. De son église Saint Ludmer auraient dépendu Ville-devant-Belrain, Nicey-sur-Aire, Belrain, Rupt-devant-Saint-Mihiel, peut-être Pierrefitte-sur-Aire ?

- Dans la vallée de la Saulx, Lisle-en-Rigault, Ville-sur-Saulx, Saudrupt, Haironville, Rupt-aux-Nonnains et Stainville semblent former une grande paroisse, mais où chercher le chef-lieu ? A Rupt-aux-Nonnains dont le territoire est vaste ? Ou plutôt à Saudrupt (Saint Martin) où une nécropole du VII^{ème} siècle pourrait attester d'une christianisation très ancienne ? Brillon-en-Barrois (Saint Epvre), Robert-Espagne (Saint Louvent) et Trémont (Saint Memmie) auraient pu en dépendre, car le titre de leur églises semble un peu plus tardif.

- Doit-on considérer, dès l'époque mérovingienne, Revigny, attesté en 1197 ⁶¹⁴, comme le chef-lieu d'une paroisse, du fait de sa vaste superficie (1932 hectares) dans une zone assez bien peuplée, du fait aussi de sa dédicace aux Saints Pierre et Paul et du doyenné qui s'y trouve fixé au Moyen Age ? Son église pourrait avoir été associée à Saint Rémi de Fontenoy (Laimont), si on voit dans ce lieu de culte la trace d'un ancien baptistère. Quoi qu'il en soit, la paroisse englobait probablement Brabant-le-Roi, Neuville-sur-Ornain, Vassincourt, Villers-aux-Vents, Rancourt, Contrisson, Remennecourt et Andernay.

⁶¹⁴ ADMM, B 766, n° 111 fol° 3 v° « ...ecclesiam de Revigneyo...et in qua ius patronatus ... » est donné au couvent de Ligny-en-Barrois par un archidiacre *Havio*.

- A l'extrémité Nord-Ouest du diocèse, une paroisse semble exister autour de Melche, dont Condé (avec Génicourt et Hargeville) dépendait⁶¹⁵, ou peut-être de Louppy-le-Château (son église Saint Rémi, située dans le cimetière jusqu'à nos jours pourrait conserver le souvenir d'un baptistère) avec Villotte-devant-Louppy et Louppy-sur-Chée.

Au terme de cette première étude, nous pourrions avoir à la fin du VII^{ème} siècle 15 paroisses, mal délimitées, dans notre zone de recherche (soit 9,09 % des 156 répertoriées dans le Pouillé de 1402, chiffre un peu plus élevé que celui relevé dans le diocèse de Limoges (5%)⁶¹⁶ mais moins que pour l'ancien duché de Bourgogne (environ 12%)⁶¹⁷.

Elles se concentrent (carte n° 106), sans surprise⁶¹⁸, dans les zones les plus densément occupées à l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire essentiellement dans les vallées. Les plateaux et le sud de la région sont sous-représentés car ils sont encore peu peuplés et recouverts de forêts.

De plus, d'après M. Chaume, les chefs-lieux de paroisses n'étaient pas fixés définitivement, puisque « *le rapprochement des noms contenus dans la liste de saint Aunier et dans celle de saint Tétricus nous indique que sur les 37 paroisses de l'an 600, 27 seulement subsistent en l'an 700 ; en d'autres termes, le septième siècle a été témoin de la disparition de 10 anciennes, et de la constitution de 8 nouvelles paroisses : encore un fait qui en dit long sur l'instabilité des institutions de cette époque* »⁶¹⁹. En l'absence de liste de paroisses pour ces époques très anciennes dans le diocèse de Toul, nous ne pouvons être aussi précis que M. Chaume mais nous pouvons penser que la situation n'est

⁶¹⁵ Encore au XII^{ème} siècle, des actes rappellent que cette chapelle est fille de l'autel de Melche comme ADM, 18 H 1, t 2, p. 255 « *ecclesiam de Melchia, matrem esse capellae condatensem* ».

⁶¹⁶ Aubrun M., *Le diocèse de Limoges*, p. 299. Nous avons fait les calculs d'après les indications données par l'auteur.

⁶¹⁷ Chaume M., id., p. 802, donne « 35 paroisses pour la fin du septième [siècle] sur un peu moins de 200 [paroisses rurales] [...] à l'époque moderne ».

⁶¹⁸ Fournier G., *La Mise en place du cadre paroissial*, p. 498.

⁶¹⁹ Chaume M., id., p. 802.

pas différente dans notre région, d'autant qu'elle a connu les mêmes invasions ultérieures qui ont pu détruire des églises et désorganiser le réseau paroissial⁶²⁰.

Le quatre siècles qui s'ouvrent sont ceux de la création en nombre des paroisses. Cependant, les documents manquent pour les 3 premiers. Le XIIème siècle voit par contre augmenter considérablement les actes mentionnant des églises, et parfois des paroisses, du fait du mouvement de restitution à l'Eglise de biens ecclésiastiques.

Néanmoins, les destructions de chartiers et registres amènent des déséquilibres dans la repartition des sources et laissent dans l'ombre des zones qui s'éclairent seulement avec la rédaction du pouillé de 1303, modifié éventuellement en 1402. Celui-ci ne nous est connu que par une copie de très mauvaise qualité conservé à la Bibliothèque de Bar-le-Duc⁶²¹ et par un manuscrit de la Bibliothèque Nationale⁶²², publié d'abord par H. Lepage⁶²³, puis par V. Carrière et A. Longnon.. Il convient de dire que les deux pouillés concordent pour la région étudiée. Ces sources nous assurent de la présence de paroisse mais sans citer expressément les annexes. Les collateurs sont spécifiés dans le pouillé de 1402, qui découpe le diocèse en archidiaconés et doyennés.

Nous avons donc choisi de présenter globalement les créations paroissiales de ces siècles autour de l'An Mil. Quelques-unes sont cependant datables un peu plus précisément et elles sont présentées maintenant.

2. Les Paroisses carolingiennes :

L'organisation paroissiale progresse, sous l'impulsion des autorités politiques et ecclésiastiques. Les conciles réunis par Charlemagne et ses successeurs ont eu à cœur de consolider et de clarifier l'armature administrative de l'Eglise.

⁶²⁰ Gouguenheim S., *Les fausses Terreurs de l'An Mil*, p. 147, « On les [les Hongrois] voit dévaster la Bourgogne vers 911, la Lorraine entre 917 et 920. »

⁶²¹ Manuscrit n° 11, rédigé vers le milieu du XVème siècle.

⁶²² Il forme une partie du manuscrit latin n° 5208.

⁶²³ *Pouillé du diocèse de Toul rédigé en 1402, publié pour la première fois d'après la copie conservée à la Bibliothèque impériale*, Nancy, 1863, in-8°.

Dès 755, le concile de Ver permet aux prêtres de baptiser dans toutes les églises⁶²⁴. Cette décision est confirmée par le concile de Châlon-sur-Saône en 813⁶²⁵. En théorie, cependant, les églises « privées » devaient rester soumises à l'autorité du prêtre de l'église publique voisine, l'« *ecclesia parrochialis* » ou « *ecclesia matrix* ». Il est fort difficile de retrouver ces dernières et surtout d'être sûr que les droits furent respectés.

La création de nouvelles paroisses pose d'autres problèmes, beaucoup plus importants, puisqu'elle implique la division des dîmes perçues obligatoirement depuis 779⁶²⁶. La réticence des évêques à diviser les paroisses déjà existantes, à conférer à de nouveaux curés tous les droits sacramentaux et donc à diminuer les revenus de chacun d'entre eux, se répète partout tout au long du Moyen Âge.

Seuls un grand éloignement et d'importantes difficultés de déplacement pour les fidèles peuvent justifier l'érection de nouveaux centres paroissiaux.

Il est un cas cependant où l'érection ne pose pas de véritable problème, c'est la création d'une église dans un lieu désert, constituant alors un nouveau noyau de peuplement⁶²⁷. On peut néanmoins s'interroger sur la fréquence de ce cas et se demander si les droits paroissiaux furent accordés dès la fondation de l'église.

Comme nous l'avons dit, il est fort difficile en général de retrouver les chefs-lieux et les limites des paroisses carolingiennes. C'est pourtant ce que nous allons tenter de faire maintenant. Là encore, nous ne pouvons compter sur les textes, beaucoup trop rares. Il est généralement admis que les paroisses anciennes sont vastes, qu'elles ont pour limites des entités naturelles (cours d'eau, ligne de crête) ou des voies romaines.

On peut penser que de nombreuses églises, bien qu'existant à l'époque précédente, n'ont reçu le titre paroissial, avec le droit de prêcher, de conférer les sacrements, qu'à l'époque carolingienne, sous la pression des possesseurs d'églises « privées » qui voulaient ainsi maintenir les populations sur leurs domaines, mais aussi sous l'impulsion des autorités politiques qui voulaient unifier, en l'évangélisant, le monde des « *pagani* »⁶²⁸.

⁶²⁴ MGH, *Capit*, I, p. 34.

⁶²⁵ MGH, *Concilia carolingia*, p. 277, § 19.

⁶²⁶ MGH, *Capit*, I, p. 48, § 7, Concile de Herstal.

⁶²⁷ Pour A. Dierkens, *Les Paroisses rurales dans le Nord de la Gaule pendant le Haut Moyen Âge*, p. 41, cela ne semble pas faire de doute, « *De façon générale, la naissance de nouvelles paroisses (« églises-filles ») démembrées d'un centre ancien (« église-mère ») est la conséquence de nouvelles zones de peuplement.* ».

⁶²⁸ Dierkens A., *op. cit.*, p. 40, « *Quand il a fallu préciser les limites des circonscriptions paroissiales, il n'a évidemment pas été jugé nécessaire d'innover. La plupart du temps, les limites des paroisses primitives*

C'est pourquoi les églises de certains domaines ont pu devenir paroissiales, même si elles ne desservaient qu'un territoire restreint. Cela pourrait expliquer la forte densité des petites paroisses, pourtant marquées par une occupation gallo-romaine ou franque, dans la vallée de la Saulx et remettant en cause l'équation vaste finage = paroisse ancienne⁶²⁹, trop automatiquement admise.

L'identification certaine des paroisses existant à la fin du X^e siècle ne peut se fonder que sur des documents écrits. Le vocabulaire employé par les rédacteurs pose de nombreux problèmes d'interprétation car il n'est pas uniforme et nous ne pouvons pas toujours être sûr de ce qu'il recouvre, ainsi « *certaines chapelles sont parfois appelées ecclesiae ou inversement, des églises paroissiales ont gardé, dans certains cas, leur ancien nom de capella* »⁶³⁰. La rareté de la documentation ne permet pas toujours de connaître le statut exacte de l'église désignée alors.

Nous avons décidé de considérer les mentions d' « *ecclesiae* » comme des attestations de paroisses quand elles sont données à des abbayes, car nous estimons que c'est aussi le droit de patronage qui, dans ces cas, était concédé. De même, quand il est question explicitement de paroisse dans les documents (une seule occurrence, en 1002 pour Saint Martin de Saudrupt).

Malheureusement, ces précisions sont rares pour la période carolingienne et nous avons seulement collecté 9 mentions avant l'An Mil (Issey⁶³¹, Savonnières-devant-Bar⁶³², Houdelaincourt⁶³³, Ligny-en-Barrois⁶³⁴, Longchamp-sur-Aire⁶³⁵, Naives-en-Blois⁶³⁶, Savonnières-lès-Foug⁶³⁷, Troussey⁶³⁸, Sorbey⁶³⁹), plus 3 confirmant l'existence

sont celles des domaines anciens, au moment – bien sûr – de la détermination de ces paroisses au début de l'époque carolingienne. »

⁶²⁹ Aubrun M, *L'ancien diocèse de Limoges*, p. 226.

⁶³⁰ Dierkens A., op. cit., p. 43.

⁶³¹ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 638, don par Everlemo *regali medico* en 895 « *in Isciac mansos 4 et dimidium cum ecclesia* » au chapitre cathédral.

⁶³² Lesort, n° 20, p. 98, l'abbé Etienne concède en 903-904 à l'abbaye de Saint Mihiel la moitié de « *ecclesiae Sancti Martini* ».

⁶³³ Schoellen, n° 26, p. 116, l'évêque de Toul Saint Gérard confirme en 982 la possession de « *ecclesiam de Houdlincur* » à l'abbaye Saint Mansuy.

⁶³⁴ Bien qu'étant indirecte puisqu'il a été impossible de retrouver cette mention dans la *Vie de Saint Gérard*, la paroisse est attestée entre 963 et 994, quand l'évêque de Toul consacre la nouvelle église de Ligny (Péridon, *Etude topographique d'une ville médiévale : Ligny-en-Barrois*, t. 1, p. 79 ; Braye L, *Notice historique illustrée sur la ville et les anciennes institutions de Ligny-en-Barrois*, p. LXIV).

⁶³⁵ MGH, *Die Urkunden Otto II und Otto III*, p. 397, Otto III donne en 984 à l'abbaye Saint Paul de Verdun « *...ecclesia de Longo Campo...* ».

⁶³⁶ Schoellen, n° 26, p. 116, l'évêque de Toul Saint Gérard confirme en 982 la possession de « *ecclesiam de Nevia* » à l'abbaye Saint Mansuy.

de paroisses que nous avons considérées mérovingiennes (Saudrupt⁶⁴⁰, Saulxures-lès-Vannes⁶⁴¹, Void⁶⁴²).

Nous avons décidé de prendre également en compte les paroisses citées au tout début du XI^{ème} siècle, c'est-à-dire Pagny-sur-Meuse, Trondes et Longor⁶⁴³.

On peut aussi considérer comme paroisses carolingiennes 6 églises anciennes citées comme centres paroissiaux entre 1030 et 1051, car elles se situent dans des zones occupées densément depuis la période gallo-romaine (Ourches) ou parce que leur église existe déjà à l'époque mérovingienne (Corniéville, Pagny-la-Blanche-Côte, Sepvigny, Goussaincourt, Morlaincourt).

Pour Pagny-la-Blanche-Côte, l'évêque de Toul Brunon, en 1037, donne l'église, avec tous les autels qui lui sont attachés, à l'abbaye Saint Mansuy⁶⁴⁴. Si des églises en dépendent, c'est qu'elle est paroisse. On peut la penser carolingienne, d'autant qu'elle semble appartenir à l'évêque.

En conséquence, les paroisses attestées à l'époque carolingienne (carte n° 107) sont nombreuses (20) dans la vallée de la Meuse. Néanmoins, cette impression tient davantage à la documentation écrite qu'à la réalité : les grandes abbayes toulouses sont largement possessionnées après l'An Mil dans cette région, elles reçoivent des donations des empereurs et des rois et elles en conservent des traces écrites. A l'inverse, le plateau et les vallées de l'Ornain et de la Saulx restent dans l'ombre car les églises, essentiellement privées, qui s'y trouvent, n'ont laissé aucune trace documentaire.

⁶³⁷ *Gallia Christiana*, t. 13, n°7, c.452, l'abbaye Saint Epvre de Toul reçoit en don un tiers de « ... *ecclesiae Saponariis...* » à l'occasion de la réception d'un nouveau moine.

⁶³⁸ ADMM, 2 F 3, n° 1, Charles le Gros confirme les biens du chapitre cathédral et notamment « ... *Trociacum unacum aecclesia...* ».

⁶³⁹ ADMM, 2 F 3, n° 1, Charles le Gros confirme en 885 les possessions du chapitre cathédral « *Similiter concedimus Sorberiacum cum aecclesia* ».

⁶⁴⁰ Lesort, n° 31, p. 133 « ... *in parrochia Sancti Martini...* » en 1002.

⁶⁴¹ MGH, *Diplomatum Regum et Imperatorum Germaniae*, t. 1, *Conradi I, Heinrici I et Ottoni I Diplomata*, n° 92, p. 175, Otton Ier confirme le 3 août 947 les donations faites par l'évêque Gauzelin à l'abbaye Saint Epvre de Toul « ... *sic et Salsurias cum ecclesia et omni appenditio...* ».

⁶⁴² ADMM, G 1388, p.1, Charles le Gros confirme la possession de « ... *Noniantus cum Ecclesia...* » à l'Eglise de Toul.

⁶⁴³ ADMM, 2 F 2, n° 4, l'évêque de Toul cède en 1019 en précaire « *ecclesiam de Pauniaco, ... ecclesiam de Trondolis, ... ecclesiam de Longor* » à un seigneur. Que ces églises soient la possession de l'évêque est un signe d'ancienneté.

⁶⁴⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta tullensis*, n° 19, c. 464, « ... *cum altari tradidisse ecclesiam Paterniaci villae super Mosam fluvium sitae. Omnes praeterae ecclesias cum altaribus ad eundem locum pertinentibus, sic eas in perpetuum reddimus habendas, ut non liceat cuilibet successorum nostrorum ex illis redemptiones exigere,...* ».

Il est donc fort délicat d'essayer de déterminer quelles sont les églises qui ont été érigées en paroisse dans cette zone. Le critère que nous utiliserons, en l'absence d'autres indices probants, sera essentiellement l'étendue des finages, tout en étant conscient que la géographie humaine peut aussi déterminer cette surface (des zones quasi-désertes accueilleront plus facilement des finages importants que des fonds de vallée très densément et anciennement peuplés).

Nous avons tenté d'étudier les limites des communes actuelles pour reconstituer les démembrements subis par les paroisses primitives. Il convient de dire que le résultat est très décevant.

En fait, l'élaboration du réseau paroissial reste en grande partie inconnue. Nous constatons en 1303, dans le premier pouillé conservé partiellement, qu'il existe des paroisses nombreuses (carte n° 111). Pour autant, on ne peut appréhender leur naissance. On remarque que cet ensemble évolue peu quand on le compare au pouillé de 1402 ou même à celui de 1711. La documentation écrite jette parfois quelques lumières en signalant aux XI^{ème} ou XII^{ème} siècles une église que l'on peut considérer comme paroissiale.

Globalement, la mise en place des paroisses reste obscure dans cette région. Néanmoins, certaines églises peuvent être considérées comme centres paroissiaux avant l'An Mil.

- Badonvilliers : l'église est citée à la fin du X^{ème} siècle⁶⁴⁵ parmi les possessions de l'Eglise de Toul. Elle semble chef-lieu de paroisse en 1257 quand le chapitre cathédral de Toul donne au comte de Bar Thiébaut *tout ce qu'il a en la ville et ban de Badonviller et de Girauviller, sans l'église ni les dixmes qui demeurent au chapitre*⁶⁴⁶. Badonvilliers semble avoir dès cette époque comme annexe Gérauwilliers. Ces statuts sont confirmés par les pouillés puisque seul Badonvilliers y apparaît. Gérauwilliers n'est érigé en paroisse qu'au XIX^{ème} siècle.

- L'église de Demange-aux-Eaux, mérovingienne, pourrait avoir reçu le rang paroissial à l'époque carolingienne. Les grandes dimensions de son finage actuel

⁶⁴⁵ MGH, *Scriptores*, t. VIII, p. 642, note m, « [...] *et alodium Baddonviler cum ecclesia* [...] », entre 963 et 994, sous l'épiscopat de Saint Gérard.

⁶⁴⁶ ADMM, G 1384, p. 161, n° 9.

(2500 hectares) sont dues en partie aux terres de l'abbaye d'Evaux qui ont été unies à la commune après la Révolution.

- L'église d'Erize-Saint-Dizier était sans doute paroissiale, puisqu'elle possédait un cimetière (souvenir fossilisé dans le toponyme Latte qui désigne le quartier autour de l'église), prérogative du chef-lieu de paroisse.

- L'église de Nicey-sur-Aire, qui a également donné naissance à un hameau de Latte, devait, elle aussi, être paroissiale à l'époque carolingienne.

- Les autels de *Lamermont* et *Hattonmesnil* pourraient être des paroisses carolingiennes, issues d'un démembrement de celle de Melche.

- Laimont / Fontenoy était sans doute l'église-mère de Neuville-sur-Ornain, Mussey et Bussy-la-Côte.

- Louppy-le-Château, si elle n'était pas paroisse à l'époque mérovingienne, l'est sans doute devenue sous les Carolingiens ; d'elle dépendaient Louppy-le-Petit et Villotte-devant-Louppy.

- Mognéville a pu recevoir les droits paroissiaux à l'époque carolingienne, bien que l'église soit probablement mérovingienne, car l'étendue actuelle de son finage est très importante (1857 hectares) dans une zone déjà densément peuplée à la fin du X^{ème} siècle.

- Montiers-sur-Saulx fut peut-être érigé en paroisse aux VIII^{ème}-IX^{ème} siècles, si il ne l'avait pas été auparavant, car son finage est un des plus grands de la région (4390 hectares). Cette étendue peut aussi s'expliquer par l'environnement très boisé et peu mis en valeur de la zone, aux confins du diocèse et du Barrois. Actuellement, c'est encore le cas. Bure, Saudron, Pancey et Montreuil semble avoir des églises plus récentes. Saint Pierre de Montiers a pour annexe Paroi pendant tout le Moyen Age⁶⁴⁷. En examinant les limites paroissiales, il semble que Effincourt appartienne aussi à cet ensemble, à cette époque.

- Morley, si elle n'est pas chef-lieu de paroisse dès l'époque mérovingienne, le devient sans doute sous les Carolingiens.

- Rembercourt-aux-Pots est la seule paroisse délimitée par des éléments naturels ce qui prouverait, d'après M. Aubrun, sa grande ancienneté, d'autant que son territoire est très vaste (1950 hectares).

⁶⁴⁷ ADM, 15 H 2, n° 5, en 1252, une transaction est passée entre l'abbaye d'Ecurey et Huard de Mizambert, chanoine de Toul, au sujet des dîmes sur « *bannum Monasterii supra Saux et de Paroy* ». Si les bans sont commun, il n'existe qu'une paroisse.

- Rupt-aux-Nonnains était dès cette époque peut-être la mère-église de Montplonne, Bazincourt, Lavincourt et Aulnois-en-Perthois.
- Saint-Christophe est sans doute paroisse très tôt, au moins à l'époque carolingienne, car elle sert de toponyme et cela dès 1024-1033⁶⁴⁸. Le centre villageois se trouve à quelques kilomètres de là, à Reffroy, mais la paroisse reste à Saint-Christophe pendant tout le Moyen Age et au-delà⁶⁴⁹.
- Saint-Joire (1785 hectares) voit s'ériger une église paroissiale dont dépendait sûrement Tréveray.

Peut-on imaginer que toutes les église construites à l'époque carolingienne ont eu le statut paroissial ? C'est possible puisque cela correspondait à la volonté du pouvoir politique d'unifier sous la même foi les peuples de l'Empire. De plus, quand nous disposons de documents écrits, cela semble être le cas. Si on accepte cette hypothèse, il faut inclure dans la liste toutes les églises datées de l'époque carolingienne.

Pourtant, des paroisses furent encore créées à la période suivante et tout au long du Moyen Age. Il faut donc se résoudre à reconnaître notre difficulté à déterminer des chefs-lieux de paroisses nées à l'époque carolingienne.

Mais qu'en est-il des églises mérovingiennes ? Dans la vallée de la Saulx, par exemple, elles sont nombreuses et proches les unes des autres. Obtinrent-elles le rang paroissial entre le VIIIème et le Xème siècle ? Construites pour une communauté, dont elles étaient le noyau sacré, il pouvait paraître judicieux aux autorités religieuses d'y mettre un curé à demeure. Il faudrait alors allonger la liste en y ajoutant les églises étudiées dans la première partie. Néanmoins, les preuves manquent et il convient d'être prudent.

Au total, si nous ne retenons que les paroisses que nous venons d'énumérer, il ne s'en serait créé que 35 pendant les siècles carolingiens. Nous assisterions donc à un triplement des chefs-lieux paroissiaux, ce qui correspondrait assez

⁶⁴⁸ Lesort A., n°33, p. 138, « ..., *apud Sanctum Cristophorum juxta Boveies et Marzun, fuit quedam matrona nomine Gysa, que, defuncto marito, cui nobili et libero ipso nobilis et libera nupserat, multas injurias cepit pati a cohabitationibus villae suae...* ».

⁶⁴⁹ ADMM, G 109, f° 48 v°, le chapitre cathédral présente à la cure « *cum parochialis Ecclesia Sti Christophori Loci de Refreio.* ».

bien au mouvement mis en évidence ailleurs⁶⁵⁰, même si il reste très en de-çà. Cependant, ce chiffre n'est-il pas trop faible pour une époque que les médiévistes considèrent aujourd'hui comme celle d'une expansion des hommes et de la multiplication des lieux de vie⁶⁵¹ ?

Dans les régions où la documentation est plus abondante pour les siècles carolingiens, il semble que le réseau paroissial apparaisse à cette époque. Ainsi J. Avril estime qu'« *on arrive alors à l'aboutissement d'une longue évolution commencée à la fin de l'Antiquité chrétienne et consolidée à l'époque carolingienne. [...] La réalité de cette cellule d'Eglise est donc telle qu'elle finit d'émerger au temps de la désagrégation des pouvoirs, laïcs ou ecclésiastiques.* »⁶⁵². Pour nous, il est impossible d'être aussi affirmatif.

3. Les Paroisses féodales :

Cette période de deux siècles est un temps où l'organisation paroissiale se complète⁶⁵³. Les villageois veulent des sacrements proches, qui leur « appartiennent » et non plus dépendre d'un prêtre habitant un autre lieu. La notion de communauté s'affirme⁶⁵⁴ et la paroisse en est un des éléments constitutifs.

De plus, l'accroissement naturel augmente la population et c'est un argument pour réclamer aux autorités ecclésiastiques une paroisse.

De la même manière, les petits lignages seigneuriaux qui installent leur maison-forte dans les villages veulent avoir près d'eux un curé qui pourra leur servir de scribe et de porte-parole face à la communauté des habitants qui se forme.

⁶⁵⁰ Aubrun M, *Le diocèse de Limoges*, p.341, « *il n'est pas téméraire de penser qu'au moins cinq cents paroisses ont été créées à l'époque carolingienne [...] sur les mille que comptera le diocèse* ».

⁶⁵¹ Fossier R, *Le Moyen Age*, t. 1, p. 474-494.

⁶⁵² Avril J., *La Paroisse dans la France de l'an Mil*, *Actes du Colloque Hugues Capet*, p. 213.

⁶⁵³ id., p. 214, « *... tous les territoires paroissiaux ne sont pas définis [en l'an mil], il s'en faut de beaucoup : la plupart garde des contours incertains. Ainsi les nouvelles paroisses [...] apparues sur des zones boisées encore en friche où des églises furent construites à la fin du XIème et au XIIème siècles. Le mouvement de fondation d'églises et de de création de paroisses est donc loin d'être achevé et les frontières paroissiales devaient être l'objet de rectifications pendant longtemps.* »

⁶⁵⁴ Bourin-Derruau M, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc*, t. 1, p. 333.

Les périodes précédentes (surtout la période carolingienne) ont été celles de la construction d'églises dans les noyaux de peuplement existant. Celle d'après l'An Mil est plutôt celle du resserrement du maillage paroissial, qui se densifie. En tout cas, nous pouvons enfin percevoir ces phénomènes, grâce à une documentation écrite plus abondante.

Nous allons maintenant nous intéresser à ces paroisses nouvelles et aux démembrements qu'elles impliquent.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la construction d'un lieu de culte n'est pas toujours contemporaine de la création de la paroisse. Ainsi, on peut penser que les églises carolingiennes fondées sur des domaines privés n'ont pas immédiatement obtenu, officiellement, de droits paroissiaux. C'est pourquoi aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles, nous allons voir naître des paroisses alors que le lieu de culte qui les abrite existe déjà depuis 100 ans ou plus.

Ce mouvement d'érection des lieux de culte s'explique sans doute par la croissance démographique qui augmente le nombre d'ouailles confiées à un prêtre, ce qui peut amener des problèmes dans le service religieux. De plus, elle augmente aussi le nombre de prêtres disponibles, permettant ainsi à des communautés de réclamer leur curé. On peut aussi penser à une manifestation d'une affirmation communautaire plus forte : les habitants d'un lieu ne veulent plus dépendre d'une autre communauté pour les affaires religieuses, ils veulent une autonomie sacramentelle, c'est-à-dire avoir un prêtre à demeure pour leur conférer les sacrements et leur servir éventuellement de scribe et de porte-parole, un cimetière où enterrer leurs défunts autour de leur église, à proximité de leur maisons, et reproduire ainsi, par-delà la mort, la communauté paysanne. Ils sont parfois soutenus dans leurs revendications par leur seigneur, surtout quand celui-ci habite dans le village.

La documentation disponible ne permet pas de suivre finement, contrairement au Limousin de M. Aubrun⁶⁵⁵, la création de paroisses pendant les époques

⁶⁵⁵ Aubrun M, *Le Diocèse de Limoges*, p. 305-345 et p. 358-392.

carolingienne et féodale. C'est à la faveur de la multiplication des actes écrits aux XII^{ème} et surtout aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles qu'apparaissent des mentions d'églises, notamment leurs donations aux abbayes par des laïcs pendant le grand mouvement de restitutions grégoriennes.

Le vocabulaire est assez peu précis et il est parfois difficile d'affirmer l'existence d'une paroisse. En effet, *parrochia* et *ius patronatus* sont assez rares dans les documents subsistants. En général, *presbiter* et *sacerdos*⁶⁵⁶ peuvent laisser penser à un statut de paroisse attachée à l'église nommée ensuite.

La difficulté reste entière pour *ecclesia* et *altare*. B-M. Tock⁶⁵⁷ recense les différents sens qu'a pris ce mot depuis l'Antiquité : d'abord, « *la table sur laquelle est célébré le culte divin* »⁶⁵⁸, puis celui de « *propriété ecclésiastique* »⁶⁵⁹ et « *autour de l'An Mil [...] des ecclésiastiques inventent la distinction entre l'autare, c'est-à-dire différents revenus et le droit de présentation du desservant à l'évêque [...] et l'ecclesia, qui représente le reste des droits et des biens paroissiaux* »⁶⁶⁰. Nous avons donc retenu pour déterminer les paroisses les mentions d'*altare* et d'*ecclesia* dans les donations à des abbayes.

Il faut dire dès à présent que les installations de prieurés ou d'abbayes, que nous étudierons plus loin, n'ont pas modifié vraiment la carte des paroisses, contrairement à ce qui s'est passé dans le diocèse de Limoges⁶⁶¹.

Il convient de dresser un tableau des paroisses qui existent dans nos documents à la fin du XII^{ème} siècle (carte n° 108) et de le comparer à celui du pouillé de 1402 et à son premier état de 1303 (carte n° 111). Les mentions de *presbiter*,

⁶⁵⁶ Grosdidier de Mâtons, *Le Comté de Bar*, p. 618, note 2, « *Le mot presbyter désigne la personne revêtue du caractère, de l'ordre sacerdotal, il a donc le sens de sacerdos, ce dernier perd son sens primitif pour prendre celui de curatus.* »

⁶⁵⁷ Tock B-M., *Altare* dans les chartes françaises antérieures à 1121, *Mélange offert au Père L.E. Boyle*, Louvain la Neuve, 1998, pp. 901-926.

⁶⁵⁸ Id., p. 902.

⁶⁵⁹ Id., p. 903.

⁶⁶⁰ Id., p. 903.

⁶⁶¹ Aubrun M., *op. cit.*, p. 359-372 et p. 387-392, par exemple.

d'*altare*, de curé ou cure, de *parrochia*, de *ius patronatus* et les dons d'*ecclesia* à des institutions ecclésiastiques ont été retenues comme preuve de l'existence d'une paroisse.

- Abainville : bien qu'une existe sans doute dès l'époque mérovingienne, la paroisse n'est citée qu'en 1303 puis en 1402. Elle est sans doute séparée tôt de celle de Gondrecourt.

- Allamps : il est bien difficile de reconstituer l'histoire de la paroisse. En 1196, l'évêque de Toul Eudes, ayant reçu *iuris habebat in dotaliciis ecclesie beati petri dalum cum appendiciis scilicet de barisez in colle et de houceulemont* [sic] de l'écuyer A. de Rouceux, le donne à un clerc⁶⁶². Si cette église a des droits et des dépendances, elle peut être considérée comme un siège de paroisse. Elle aurait été détachée de la paroisse de Vannes-le-Châtel.. En 1303, elle est cependant annexe de Barisey-la-Côte dans le pouillé.

- Aulnois-en-Perthois : en 1264, le Cartulaire de Jovilliers mentionne comme un amortissement du comte de Bar Thiébaut *la collation de la cure D'aulnoy*⁶⁶³. La paroisse figure dans le pouillé dès 1303. Cependant, au regard des limites paroissiales, on peut se demander si Lavincourt, avec son église ancienne, n'aurait pas été mère-église de Aulnois. Il y aurait eu inversion du statut paroissial ultérieurement.

- Barisey-au-Plain : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Elle a déjà, semble-t-il, comme annexe Saulxures-lès-Vannes.

- Barisey-la-Côte : annexe d'Allamps en 1196, elle est paroisse dans le pouillé de 1303, avec Allamps pour annexe⁶⁶⁴.

- Baudrémont : en 1105, une confirmation des possessions de l'abbaye de Saint Mihiel mentionne *Baldrici montem cum aecclesia et decimis*⁶⁶⁵. Or, le pouillé de 1303 ne cite pas cette paroisse. A-t-elle disparue ou plutôt, comme le souligne A. Lesort en considérant cette charte douteuse, n'existe-t-elle pas. L'église est annexe de Gimécourt au Moyen Age.

- Bazincourt : en 1202, Gérard, trésorier et archidiacre de Toul donne à l'église collégiale de Ligny *ecclesias de Womplonne et de Bazincourt que in nostro site sunt archidiaconatu salvo jure episcopi et archidiaconi in perpetuum habere concessi et*

⁶⁶² ADMM, G 168.

⁶⁶³ ADM, 28 H 2, p. 244.

⁶⁶⁴ Cf. plus haut, sur cette même page 195.

*contuli*⁶⁶⁶. La formulation peut laisser penser que Bazincourt est annexe de Montplonne, comme dans une confirmation de Matthieu, évêque de Toul, en 1204, pour la collégiale de Ligny *ecclesiarum prescriptarum quarum nomina dignum duximus hic propiis experimenda vocabulis scilicet Revignei cum pertinentiis suis, Nova-villam, Bussi, Womplonne et Bazeincourt, dagonvilla cum pertinentiis, ...* [sic]⁶⁶⁷. Les limites paroissiales paraissent accréditer l'hypothèse d'un démembrement de la paroisse de Montplonne au profit de Bazincourt. Il aurait eu lieu au XII^{ème} siècle puisqu'en 1303, l'église est citée dans le pouillé. On pourrait aussi voir dans Saint Pierre de Bazincourt une annexe de Saint Pierre de Rupt-aux-Nonains.

- Behonne : en 1239, Henri, comte de Bar, confirme le don de Warin et ses frères, *milites de lainmont*, à l'abbaye de Sainte Hoïlde ... *in decimis parrochiatus de behonna, scilicet duas partes minutarum decimarum parrochie...* [sic]⁶⁶⁸. Le pouillé de 1303 confirme l'existence d'une paroisse. Elle a sans doute été détachée (mais quand ?) de celle, très ancienne, de Bar-le-Duc.

- Belrain : A. Sosson affirme que la paroisse de Belrain appartenait au prieuré de Saint Hilaire de Longchamp⁶⁶⁹, lui-même dépendant de l'abbaye Saint Léon de Toul. Cependant, il ne précise pas à quelle époque ni sur la base de quel acte il s'appuie. Dès le XI^{ème} siècle, une puissante forteresse existait à Belrain. Elle aurait reçue une paroisse rapidement après sa création et serait devenue chef-lieu de doyenné au Moyen Age grâce à sa puissance politique. Tout cela nous amène à y voir une paroisse d'après l'An Mil.

- Biencourt-sur-Orge : entre 1151 et 1157, un acte d'Henri, évêque de Toul aux abbayes de Vaux et d'Ecurey est souscrit par *Petri presbiteri de Buincurt*⁶⁷⁰. Une paroisse semble exister dès cette date et elle est confirmée en 1200, quand les frères de la Maison Dieu de Toul donne la collation de Biencourt au chapitre de Ligny⁶⁷¹. En 1216, *Adam decanus christianitatis de donna maria prend possession de la cure de Biencourt*⁶⁷². En 1261, Adam, *presbiter de biencort* est nommé à la cure par *theobaldi archidiaconi et thesaurii in ecclesia tullensis patroni ecclesie de biencort cum*

⁶⁶⁵ Lesort A., *Chronique et chartes de l'Abbaye de Saint Mihiel*, n° 60, p. 208.

⁶⁶⁶ ADM, 10 G 2, p. 266, n° 1.

⁶⁶⁷ ADM, 10 G 1, p. 13, n° 13.

⁶⁶⁸ ADM, 41 H 1, f° 36 r°.

⁶⁶⁹ Sosson A. *Chartes de l'abbaye de Saint Léon IX*, p. 29-30.

⁶⁷⁰ Monjauze – Vallette, *Actes d'Henri de Lorraine, évêque de Toul (1126-1165)*, n° 76.

⁶⁷¹ ADMM, B 766, cartulaire de Ligny, n° 111, f° 16 r°.

⁶⁷² ADMM, 5 F 13, n° 20.

*appenditiis*⁶⁷³. Le pouillé de 1303 confirme ce rang paroissial. Au vu de ses limites, on peut supposer un démembrement de la paroisse-mère de Morley / Montiers.

- Boncourt-sur-Meuse : même si l'église est sans doute fondée à l'époque carolingienne, la paroisse n'apparaît que dans le pouillé de 1303. Elle semble détachée de Lérouville. Pont-sur-Meuse en est annexe dans le pouillé de 1402.

- Le Bouchon-sur-Saulx : en 1163, Henri, évêque de Toul confirme la donation à Saint Léon de Toul des églises de Fouchères et du Bouchon⁶⁷⁴. Le pouillé de 1303 mentionne une *capellania in ecclesia Ly Bouchons*. La collation est toujours à Saint Léon à cette date. La paroisse est supprimée en 1479 et rattachée à celle de Fouchères⁶⁷⁵.

- Boucq : l'église, sans doute carolingienne, est laissée avec d'autres à un chevalier par l'évêque de Toul Berthold en 1019, *exceptam que ad presbiteros pertinent, usu fructuario et more precario tempore vite sue et conjugis ejus* [sic]⁶⁷⁶. Cependant, il semble surtout que ce sont des revenus qui sont cédés, pas la collation. Est-elle déjà paroisse ? Cette église appartient aux évêques, il paraît étrange qu'elle ne dispose pas de droits paroissiaux. Pibon (1069-1107) donne l'église aux chanoines de Saint Etienne de Toul pour le luminaire au jour anniversaire de son décès⁶⁷⁷, il s'agit ici seulement de revenus. Cependant, en 1280, un règlement de limites de paroisse est rendu par *Nicholes curés de Dommartin aux fours et de Bouc et doien de la chestienté de la riviere de Meuse*⁶⁷⁸. La formulation laisse penser que Boucq n'est qu'annexe de Dommartin, église mérovingienne. En 1402, le pouillé cite Boucq comme le siège de la paroisse et ne parle pas de Dommartin. En 1592, un acte mentionne le *curé de Bouch*⁶⁷⁹. Dommartin est *annexa de Bucco* en 1656⁶⁸⁰ et le chanoine tournaire de la Cathédrale de toul accepte la démission de *nos rector Ecclesiam parrochialis loci de Bours*⁶⁸¹. On a donc une inversion du chef-lieu de paroisse sur plusieurs siècles, liée à la construction de la maison-forte de Boucq qui renforce son importance et parallèlement, à une diminution de Dommartin et à son abandon progressif après la destruction des guerres de la fin du Moyen Age.

⁶⁷³ ADMM, 5 F 13, n° 20.

⁶⁷⁴ BN, Collection Lorraine, n° 242 bis, n° 26.

⁶⁷⁵ BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 150 r°.

⁶⁷⁶ ADMM, 2 F 2, n° 4.

⁶⁷⁷ Douche L., *Actes de Pibon et de Ricuin, évêques de Toul de 1069 à 1124*, n° 53, p. 209.

⁶⁷⁸ Michel L., *Cartulaire de l'abbaye de Rangéval*, p. 100.

⁶⁷⁹ ADMM, G 1359, f° 4 r°.

⁶⁸⁰ ADMM, G 109, f° 15 r°.

⁶⁸¹ ADMM, G 109, f° 14 v°.

- Brabant-le-Roi : la paroisse n'est mentionnée que dans le pouillé de 1303. Néanmoins, en observant les contours de la paroisse, on peut la considérer détachée de Revigny.

- Bras-sur-Meuse : le pouillé de 1303 mentionne cette paroisse. Elle semble avoir une annexe car en 1300, le *Frere bertrans de lordre Saint Jehan de lopital cures de bras et de taillencort* confirme une donation à l'abbaye d'Evaux⁶⁸².

- Broussey-en-Blois : la paroisse n'apparaît que dans le pouillé de 1303.

- Bure : cette église d'après l'An Mil est donnée par une veuve, *Lancenna*, à l'abbaye Saint Mansuy de Toul en 1096⁶⁸³. Les droits paroissiaux ont dû lui être conférés après cette donation. Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

- Burey-en-Vaux : en 1202, Pierre de Bourlémont reconnaît avoir cédé, du consentement d'Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, seigneur éminent, à la collégiale de Liverdun, *ecclesiam de bureyo cum appendiciis videlicet ius patronatus* [sic]⁶⁸⁴. Cependant, le pouillé de 1303 ne mentionne pas ce village, pas même dans la liste des collations de Liverdun. La première mention de *la paroisse de madame sainte Libaire de burey en vaulx* date de 1573 dans des poursuites menées par la collégiale de Liverdun contre des gens qui auraient enterré des gerbes de dimes⁶⁸⁵. Dès 1595, *une declaration des rentes appartenant au Curé de marcey sur waise et de burey la petite* semble confirmer le statut d'annexe de ce dernier⁶⁸⁶. En 1707, *supplient humblement Les habitants et communauté de Burey en vaux disant quil est certain que leur église est une veritable cure tittre, et que celle de maxey n'en est que l'annexe*⁶⁸⁷. L'évêque de Toul, François de Camilly, désunie la cure de Burey-en-Vaux de celle de Maxey le 20 septembre 1707.

- Burey-la-Côte : l'église n'est pas mentionnée dans le pouillé de 1303, mais en 1242, une concession viagère est accordée par l'abbaye d'Evaux à Gauthier *rectori ecclesie de brureis*⁶⁸⁸. Faut-il prendre « recteur » dans le sens de clerc ou de curé ?

⁶⁸² ADM, 16 H 10, n° 35.

⁶⁸³ Douche L., *op. cit.*, n° 30, p. 155.

⁶⁸⁴ ADMM, 2 F 5, Cartulaire du chapitre de Toul dit Cartulaire A (971-1417), f° 79 r°.

⁶⁸⁵ ADMM, G 184, f° 1 r°.

⁶⁸⁶ ADMM, B 727, n° 58.

⁶⁸⁷ ADMM, G 184, f° 1 r°.

⁶⁸⁸ ADM, 16 H 9, n° 85.

- Bussy / Lavallée : en 1198, Agnès, comtesse de Bar, et Thiébaud son fils, confirme que *Garinus, miles de busseio* a donné et cédé à perpétuité aux chanoines de Ligny *patronus ecclesie de busseio quam ab antiquis jure hereditario possiderat temporibus* [sic]⁶⁸⁹. Cet exemple montre la difficulté liée au sens des mots puisque en 1201, Thiébaud, comte de Bar, confirme que Aubert de Belrain, chevalier, a donné en aumône aux chanoines de Ligny *Capella de busseio tam jus patronatus quam decimas et altaro*⁶⁹⁰. Quoi qu'il en soit, cette paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Elle ne prend le nom de Lavallée que plus tardivement, après la destruction du village et sa reconstruction à quelques distances.

- Bussy-la-Côte : malgré une église sans doute carolingienne, la paroisse n'est attestée qu'en 1275, dans une lettre de *Nicholes, cureis de Buxi* où il énumère tout ce qu'il tient des Dames de Sainte Hoïlde⁶⁹¹. Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

- Chalaines : bien que très ancienne, l'église n'est pas centre paroissial en 1303, malgré la donation du *presbiterum Caslenis* en 1081 au prieuré de Vaucouleurs par Joffroy le Vieux de Joinville⁶⁹². On peut penser que cette église, comme celle de Tusey, a perdu son statut paroissial au Moyen Age à cause du développement de la ville de Vaucouleurs, puisque Ricuin, évêque de Toul, cite encore en 1119-1122, *parrochalia altaria de Tuseio, de Casleniis et capellam de castro Vallicoloris*⁶⁹³.

- Champougny : en 1051, l'église est qualifiée de *capella* quand elle est donnée pour moitié à l'abbaye de Poussay par Léon IX⁶⁹⁴. Elle est cependant paroisse dans le pouillé de 1303. Son érection a donc eu lieu entre ces deux dates, au détriment peut-être de Sepvigny, puisque cette église en est annexe pendant le Moyen Age. On aurait alors un exemple d'inversion de centre paroissial.

- Chardogne : bien qu'ayant une église ancienne, *Herberti, presbiteri de Cardonia* n'y est cité qu'en 1153⁶⁹⁵ dans la souscription d'un acte d'Henri, évêque de Toul. Il y a bien un chef-lieu de paroisse puisqu'en 1163-1165, le même (?) *Herberti, decani de Cardonia* souscrit à nouveau un acte d'Henri⁶⁹⁶. Ce statut est confirmé en

⁶⁸⁹ ADM, 10 G 2, p. 81.

⁶⁹⁰ ADM, 10 G 2, p. 82.

⁶⁹¹ Jacob L., *Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Hoïlde*, n° LXXI, p. 63.

⁶⁹² ARTEM, n° 829.

⁶⁹³ ARTEM, n° 900.

⁶⁹⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, n° 22, c. 468.

⁶⁹⁵ Monjauze – Vallette, n° 64.

⁶⁹⁶ Monjauze – Vallette, n° 106.

1303, dans le pouillé. Les contours de la paroisse semble indiquer qu'elle résulte d'un démembrement de la paroisse ancienne de Bar-le-Duc.

- Chassey : cette paroisse n'est citée qu'en 1303. A l'origine, elle pourrait appartenir à la vaste paroisse-mère de Gondrecourt, puis Luméville en aurait été à son tour détaché.

- Combles : en 1187, Pierre, évêque de Toul, donne à l'abbaye de Jandeurs *Ecclesiam de Combles cum omnibus pertinenciis, campis, pratis* ⁶⁹⁷, mais il ne mentionne pas le droit de patronage. Est-ce à dire qu'il est sous-entendu dans l'« église » ? En tout cas, le collateur de la cure est l'abbaye pendant tout le Moyen Age.

- Commercy : en 1096, Pibon évêque de Toul, donne à l'abbaye de Molesmes *altare quod situm est in Commerceio* ⁶⁹⁸. Il semble donc que dès le XI^{ème} siècle, une paroisse existait à Commercy. L'abbaye de Molesmes en est collateur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- Condé-en-Barrois : en 1105, le pape Pascal II confirmerait à l'abbaye de Saint Mihiel la possession de *villam Condatum cum aecclesia et decimis* ⁶⁹⁹. A. Lesort met en doute l'authenticité de cet acte. Néanmoins, un acte d'Henri, évêque de Toul, concède avec l'accord de *Drogone proprio pastore de Conde* un autel à l'abbaye de Lisle-en-Barrois entre 1162 et 1165 ⁷⁰⁰. Cependant, le même évêque, dans une confirmation de cet acte de la même période, cède *Ecclesiam de Merchia cujus filiam Capellem Condatensem Constat esse* ⁷⁰¹. Il semble que Condé n'ait obtenu le statut paroissial qu'après la fondation de l'abbaye de Lisle-en-Barrois, peut-être pour desservir les possessions de Saint-Mihiel.

- Contrisson : en 1170, Pierre, évêque de Toul, donne, avec le consentement de son archidiacre Haimon, à l'abbaye de Jandeurs *ecclesiam de contrisum* et *la cura animarum* ⁷⁰². De plus, en 1216, Geoffroy, archidiacre de Reynel donne à Jandeurs *Contriscons cum appenditiis de Capella de Wacincort* ⁷⁰³. La paroisse de Contrisson est confirmée dans le pouillé de 1303 et Jandeurs reste son collateur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

⁶⁹⁷ ADM, 27 H 3, Cartulaire de Jandeurs, t. 1, p. 416.

⁶⁹⁸ ADMM, B 633, n° 8, n° 4.

⁶⁹⁹ Lesort A., *Chronique et Chartres de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 60, p. 207.

⁷⁰⁰ Monjauze – Vallette, n° 106.

⁷⁰¹ ADM, 18 H 1, deuxième cartulaire de Lisle-en-Barrois, t. 2, p. 657.

⁷⁰² ADMM, B 476, n° 44.

⁷⁰³ ADM, 27 H 3, t. 2, p. 23.

- Corniéville : en 1050, Léon IX confirme les biens des chanoines de la cathédrale de Toul et notamment *cornicam villam cum ecclesia*⁷⁰⁴. Est-ce à dire que dès cette date elle possède un rang paroissial ? En 1181, elle semble annexe de Jouy-sous-les-Côtes car le cartulaire de Rangéval énumère *ecclesiam de Joei et de Cornicavilla* parmi ses possessions⁷⁰⁵. Les limites paroissiales ne contredisent pas cette hypothèse. Elle est cependant paroisse dans le pouillé de 1303.

- Courcelles-en-Barrois : en 1105, une charte de l'abbaye de Saint Mihiel mentionne « *Curcellae cum aecclesia et appendiciis* »⁷⁰⁶ et la paroisse est confirmée dans le pouillé de 1303.

- Courouvre : en 1149, Henri, évêque de Toul, donne à l'abbaye Saint Paul de Verdun *altare de Corrubrio*⁷⁰⁷. La paroisse existe donc dès cette époque au moins. La collation reste à cette abbaye jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- Couvertpuis : la paroisse existe en 1303. Au vu des limites paroissiales, on peut supposer un démembrement de la vaste paroisse-mère Morley / Dammarie.

- Cuvonges : malgré une église Saint Brice qui peut prétendre à une grande ancienneté, le pouillé de 1303 est la première mention de cette paroisse. Elle paraît détachée de Mognéville (Saint Rémy) ou de Beurey-sur-Saulx (Saint Martin).

- Dagonville : en 1105, le pape Pascal II confirme les possessions de l'abbaye de Saint Mihiel dont *aecclesia Dagonis villa cum decimi*⁷⁰⁸. Même si A. Lesort la considère douteuse, cette charte considère apparemment Dagonville comme une paroisse. Cet état de fait semble confirmer par le cartulaire de Ligny qui, en 1148, note la *collatio patronatus ecclesie de dagonvilla*⁷⁰⁹, avec pour annexe Lignièrès. Cette paroisse est notée dans le pouillé de 1303 et la collation de la collégiale de Ligny, ainsi que son annexe de Lignièrès, se maintiennent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- Delouze : en 1285, *veiviens prestres de delouse* confirme des donations à l'abbaye d'Evaux faites par une de [ses] *parrochienne*⁷¹⁰. Cette paroisse est citée dans le pouillé de 1303.

⁷⁰⁴ ADMM, 2 F 1.

⁷⁰⁵ ADMM, B 477, f° 5 v°.

⁷⁰⁶ Lesort A., op. cit. n° 60, p. 210.

⁷⁰⁷ Monjauze – Vallette, n° 54.

⁷⁰⁸ Lesort A., *Chronique et Chartes de l'abbaye de Saint Mihiel*, n° 60, p. 208.

⁷⁰⁹ ADMM, B 766, n° 111, f° 8 r°.

⁷¹⁰ ADM, 16 H 7, n° 70.

- Domrémy-aux-Bois : même si l'église est très ancienne, aucune mention de la paroisse n'apparaît avant 1119-1124, avec une charte de confirmation par l'évêque Ricuin, des possessions de l'abbaye de Saint Mihiel⁷¹¹. En 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme la possession de « ...*ecclesiam de Domno Remigio et Arnicurta...* »⁷¹² et des droits de patronage qu'elle y détient. Ernecourt est annexe de Domrémy jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La paroisse de Domrémy est citée explicitement dans le pouillé de 1303.

- Domrémy-la-Pucelle : en 1261, par devant l'évêque de Toul, Guyon de Baslemont et sa femme Isabeau donne à Joffroy, seigneur de Bourlémont, « ...*le trait des engleisez de Grex et de donremei et de la neueve ville con dit en roisez...* »⁷¹³. Il semble donc que Domrémy soit annexe, ce qui semble confirmer par son absence dans le pouillé de 1303. En 1470, une vente de biens fait intervenir *messire pierre mazelin presbiter chanoyne de buxiere et cure des eglises parochialles de greux et dompremy sur meuze son annexe*⁷¹⁴. Y a-t-il jamais eu un siège paroissial à Domrémy ? Si c'est le cas, l'église l'aurait perdu au Moyen Age.

- Effincourt : cette paroisse du pouillé de 1303, qui pourrait avoir été détachée de Montiers-sur-Saulx/Paroy, n'apparaît plus dans celui de 1402 que comme annexe de Montreuil-sur-Thonnance. L'inversion est donc avérée.

- Epiez-sur-Meuse : cette église est citée dans le pouillé de 1303, avec une précision dans celui de 1402 où elle a pour annexe Amanty. Cette dernière est érigée en paroisse en 1707.

- Erize-la-Brûlée : la seule mention date de 1297 où l'on voit « ...*a herise La bruslee, en ban en finaige en parrochage...* »⁷¹⁵. On la trouve aussi dans le pouillé de 1303.

- Euville : en 1195, Eudes, évêque de Toul, consacre l'église à l'occasion de sa reconstruction. La paroisse est citée dans le pouillé de 1303.

- Fains-les-Sources : Pibon, évêque de Toul, donne en 1072 « ... *altare ecclesiae de Fains ultra Mosam juxta Barrum castrum...* » à l'abbaye Saint Epvre de Toul⁷¹⁶. Il existe donc une paroisse, sans doute détachée de celle de Bar-le-Duc.

⁷¹¹ Monjauze – Vallette, n° 13.

⁷¹² Prud'homme B., *Actes d'Eudes de Vaudémont, évêque de Toul (1191-1197)*, n° 19.

⁷¹³ ADMM, G 200.

⁷¹⁴ ADMM, G 200.

⁷¹⁵ ADM, 11 F 96, n° 16.

⁷¹⁶ Douche L., *Actes de Pibon et Ricuin, évêques de Toul de 1069 à 1124*, n° 2, p. 87.

Il semble que dès sa fondation l'église a eu le rang paroissial. Elle est citée dans le pouillé de 1303.

- Fouchères-aux-Bois : en 1218, l'église est donnée à l'abbaye Saint Léon de Toul⁷¹⁷. Elle pourrait être paroisse dès cette date car il n'y a pas de précision sur les droits concédés. De plus, la collation reste à cette abbaye jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- Frémeréville : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Au regard de ses limites paroissiales, elle pourrait être issue d'un démembrement de celle de Gironville.

- Génicourt-sous-Condé : en 1225, Folmar archidiacre de Toul, concède « ... *ius patronatus ecclesie de Gesennecort cum eius appendiciis in archidiaconatu de barro site...* » au chapitre cathédral de Toul⁷¹⁸. Cependant, en 1228, Eudes de Sorcy, évêque de Toul, donne à l'Eglise de Toul l'église de Louppy-le-Petit et la chapelle de Génicourt, à la charge d'y entretenir un vicaire perpétuel⁷¹⁹. Cette chapelle a néanmoins des droits de baptême et de confession ce qui peut être un indice de son importance et une étape vers l'érection en paroisse. C'est chose faite en 1303 dans le pouillé qui retient comme paroisse Génicourt avec pour annexe Louppy-sur-Chée. L'inversion de centre paroissial est donc relativement rapide.

- Gimécourt : en 1105, une confirmation de Pascal II cite l'église et les dîmes parmi les possessions de l'abbaye de Saint Mihiel⁷²⁰. Elle apparaît dans le pouillé de 1303 et la collation reste à Saint Mihiel jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Elle a l'église de Baudrémont pour annexe au Moyen Age. Au vu des limites paroissiales, elle semble détachée de la paroisse, ancienne, de Villotte-sur-Aire.

- Girauvoisin : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Elle semble récente car le finage est petit, peut-être démembrée de celui de Vignot.

⁷¹⁷ BN, Collection Lorraine, 721, f° 148 v°.

⁷¹⁸ ADMM, 2 F 5, f° 24 v°.

⁷¹⁹ ADMM, G 1384, p. 72, « *Nos, Ecclesiam de Lupeio parvo, cum Capella de Gisenneecourt et appenditiis earundem, Capitulo Tullensi contutimus. Ita tamen quod Capitulum tenetur ibidem perpetuum vicarium instituere, qou ibidem pro ipsi in divinis Officiis Subministret. Tenetur etiam eidem Vicario cum confessionibus, baptisteriis et aliis denariis medietatem alienorum proventuum ipsius Ecclesiae assignare.* [sic] ».

⁷²⁰ Lesort A., *Chronique et Chartes de l'Abbayes de Saint Mihiel*, n° 60, p 208, « ... *Germanicurtem cum aecclesia et decimis tam majorum tam minorum...* ».

- Givrauval : en 1198, Agnès, comtesse de Bar, confirme la donation de l'église, nouvellement créée, au chapitre de Ligny⁷²¹. Ou la paroisse existe déjà, ou elle est fondée au XIII^{ème} siècle puisque elle est recensée dans le pouillé de 1303.

- Greux : en 1261, Gilles, évêque de Toul donne aux chanoines de Brixey l'église de Greux et appartenances⁷²². Le patronage prouve qu'à cette époque Greux est déjà paroisse. La même année, par devant l'évêque, Guyon de Baslemont et sa femme Isabeau donne à Joffroy, seigneur de Bourlémont, « ...*le trait des engleizez de Grex et de donremei et de la nueve ville con dit en roisez...* »⁷²³. Il semble donc que les annexes de Greux aient été Domrémy-la-Pucelle et Les Roises. Elles ne sont pas précisées dans les pouillés de 1303 ni de 1402.

- Guerpont : la paroisse n'est citée qu'en 1303. Elle semble être un démembrement de celle de Tronville.

- Haironville : en 1200, Matthieu, évêque de Toul, donne à l'abbé de Saint Léon IX de Toul l'église⁷²⁴. On peut supposer que le patronage est concerné aussi puisqu'à la fin de l'Ancien Régime l'abbé de Saint Léon était encore collateur. De plus, l'église est ancienne et le village comporte 3 maisons-fortes, ce qui en fait un centre de peuplement relativement important.

- Hargeville : la première mention est celle de pouillé de 1303. Au vu des limites, elle paraît démembrée de la paroisse de Condé.

- Hévilliers : en 1300, une transaction entre le prieur de Dammarie et l'abbaye d'Evaux accorde « ... *parte decime Curati de heyvillers in finagio dicte Villep* ancienne de Naix.

- Inval : seul le pouillé de 1303 mentionne cette paroisse qui existe sans doute avant l'An Mil. Nançois-sur-Ornain pourrait en avoir été détaché.

- Jouy-sous-les-Côtes : en 1181, le pape Alexandre III confirme les possessions de l'abbaye de Rangéval et notamment « ...*ecclesiam de Joei et de Cornicavilla...* »⁷²⁵. Il semble donc que la paroisse de Jouy a pour annexe dès cette époque Corniéville, qui est elle-même paroisse en 1303.

⁷²¹ ADMM, B 766, n° 111, f° 10 v°, « ... *novellas platare et edificare ecclesias Ecclesiam de gevravalle...* ».

⁷²² ADMM, G 200, « ...*quod nos canonicis capelle beati Nicholai de brixio castro nostro ecclesiam de greux cum eius appenditiis in qua ius patronatus dicti canonici habere disnoscuntur laude et assensu capituli nostri Tullensi concessimus et cncedimus in omnibus et per omnia nostro et archidiacono loci iure salvo...* ».

⁷²³ ADMM, G 200.

⁷²⁴ BN, Collection Lorraine, n° 721, f° 151 r°.

⁷²⁵ ADMM, B 477, f° 5 v°.

- Juvigny-en-Perthois : en 1181, une bulle de Luce III confirme à l'abbaye de Jovilliers « ...*Ecclesiam et altare de Juveneio Cum omnibus appendiciis, dotibus videlicet et decimis, oblationibus et Elemosinis quam dedit vobis venerabilis frater noster Tullensis Episcopus.* »⁷²⁶. En 1303, la cure est unie à l'abbaye de Jovilliers, d'après Carrière et Longnon.
- Levoncourt : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Elle pourrait être détachée de celle, ancienne, de Villotte-sur-Aire.
- Lisle-en-Barrois : au XII^{ème} siècle, trois autels⁷²⁷ existent sur le finage actuel du village. Ils disparaissent avec l'installation de l'abbaye cistercienne. La paroisse n'est pas citée dans le pouillé de 1303 ni dans celui de 1402 car elle est unie à l'abbaye.
- Lisle-en-Rigault : la cure est unie à celle de l'abbaye de Jandeurs et donc n'apparaît pas dans le pouillé de 1303. Néanmoins, elle existe sans doute anciennement. Quoi qu'il en soit, Henri, évêque de Toul (1126-1140), confirme des dons de Saint Léon à Jandeurs, dont « *Ecclesie et Sancti Hilarii cum dote et decima sua et omnibus suis appendiciis.* »⁷²⁸.
- Loisey : en 1262, *Viars prestre de Losei* donne différents rentes à l'abbaye de Lisle-en-Barrois⁷²⁹. Elle a pour annexe les églises de Culey et de Géry pendant tout le Moyen Age.
- Longeaux : en 1103, Pibon, évêque de Toul, confirme la possession de *altare de Longaaqua* à l'abbaye de Saint Mansuy⁷³⁰. Cette collation perdure jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Elle pourrait avoir fait partie de la paroisse ancienne de Naix.
- Longeville-en-Barrois : en 1303, la paroisse est citée dans le pouillé. En 1347, un acte de la collégiale de Liverdun au sujet des dîmes présente Tannois

⁷²⁶ ADM, 28 H 2, Cartulaire de Jovilliers, p. 231.

⁷²⁷ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254, entre 1162 et 1165 « ...*quod ego Henricus, Tullensis Episcopus, concedentibus archidiacono Waltero et Drogone proprio pastore de Conde dilectis filiis et fratribus nostris de Insula altare de Merchia cum dote sua et omni decimatione atque cum omnibus appenditiis suis perpetuo jure cum omni libertate concessimus et donavimus.* [sic] » ; ADM, 18 H 1, t. 2, p. 634, en 1170, Guido, évêque de Châlons confirme à Lisle « *Quod Dominus Gervasius, abbas Monasterii in argona, Voluntate et assensu Capituli Et fratrum suorum, altare de Lamermunt, quod cum omnibus appenditiis suis, Longo tempore et pacifice possederat, fratribus Beatae Mariae de Insulâ, perpetuo habendum concessit, et in manu nostra resignavit.* [sic] » ; ADM, 18 H 1, t. 2, p. 1094, en 1182, Luce III confirme à l'abbaye de Lisle « *Territorium de hattonmesnil, et possessione quae fuerunt Ecclesiae de hattunmasnil, de quibus Ecclesiae Sancti mauri viridunensis singulis annis per sohitiis* [sic] ».

⁷²⁸ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10.

⁷²⁹ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 583.

⁷³⁰ Douche L., n° 44, p. 192.

comme son annexe⁷³¹. Cette situation perdure jusqu'en 1695, quand Monseigneur de Bissy, évêque de Toul, érige Tannois en cure⁷³². Au vu des limites paroissiales, elle pourrait être un démembrement de celle, ancienne, de Bar-le-Duc.

- Loxéville : en 1136, un acte de Henri, évêque de Toul, est souscrit par *Heinricus, presbiter de Losseivilla*⁷³³.

- Luméville-en-Ornois : entre 1191 et 1197, Eudes, évêque de Toul, confirme la donation de *Berengarius etiam sacerdos de Limevila* à l'abbaye d'Evaux⁷³⁴. Est-ce une paroisse démembrée de celle de Chassey ? Elle est citée dans le pouillé de 1303.

- Malaumont : la paroisse n'est attestée que dans le pouillé de 1303. Au vu de ses limites, elle pourrait avoir été démembrée de la paroisse de Chonville.

- Mandres-en-Barrois : bien qu'ayant une église ancienne, la paroisse ne se devine qu'en 1278, avec la mention d'*Estenes cureiz de Mandres et de Sirefontaine*⁷³⁵. On apprend ainsi que Cirfontaines est son annexe, comme pendant tout le Moyen Age.

- Marson-sur-Barboure : bien qu'ancienne, l'église apparaît seulement en 1105 dans la confirmation des biens de l'abbaye de Saint Mihiel par le pape⁷³⁶. Il semble que le droit de patronage soit compris dans « *ecclesia* » puisque la collation appartient toujours à l'abbaye en 1790. De plus, Boviolles semble déjà en être annexe⁷³⁷. Elle pourrait avoir été détachée de la paroisse ancienne de Saint Christophe.

- Maulan : en 1194, Eudes, évêque de Toul, donne aux chanoines de Ligny *ecclesiam de Maulent cum omnibus suis appendiciis imperpetuum*⁷³⁸. Le droit de collation est inclus puisque dans un autre cartulaire, la copie de cet acte se trouve sous le « titre » *jus patronatus ecclesie de Maulenti*⁷³⁹. Au vu de ses limites, elle semble avoir fait partie de la paroisse de Nant-le-Petit.

- Mauvages : la paroisse est citée dans le pouillé de 1303. Avec son vaste finage, est-elle mère-église de Delouze ? ou est-ce le contraire ?

⁷³¹ ADMM, G 208, « ... *etiam pretens grossarum et minutas decimas de parrochialia longavilla et de tagnoy...* ».

⁷³² ADMM, G 231.

⁷³³ Monjauze – Vallette, n° 24.

⁷³⁴ ADM, 16 H 8, n° 46.

⁷³⁵ ADM, 16 H 8, n° 68.

⁷³⁶ Lesort A., n° 60, p. 208.

⁷³⁷ Lesort A., n° 60, p. 208, « ... *villam Martionis et Boveiam cum aecclesiis et decimis,...* ».

⁷³⁸ ADMM, B 766, n° 111, f° 15 r°.

⁷³⁹ Prud'homme B., n° 24, p. 48. Ce cartulaire est coté ADMM, B 369.

- Maxey-sur-Vaise : en 1300, *pierres cures de marcei sur Waise* établit un acte de donation à l'abbaye d'Evau⁷⁴⁰. Elle est confirmée par le pouillé de 1303.
- Méligny-le-Grand : la paroisse est citée dans le pouillé de 1303. Elle pourrait avoir été détachée de la paroisse de Vaux-la-Petite.
- Méligny-le-Petit : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Au vu de ses limites, elle peut avoir fait partie de la paroisse de Nant-le-Petit.
- Ménil-sur-Saulx : en 1281, l'évêque de Toul Conrad ratifie un échange de dîmes entre *Symon curatus parrochialis ecclesie de manis supra Saus* et Guillaume, prieur de Silmont⁷⁴¹. Le Bouchon et Fouchères ont pu être des annexes.
- Montigny-lès-Vaucouleurs : au XII^{ème} siècle, vers 1180, l'évêque de Toul (Pierre de Brixey ?) met l'abbaye Sainte Marie de Laon en possession de *ecclesia constructa in loco inculto de montinniaco qui est fundare*⁷⁴². Il semble donc que dès sa fondation l'église détiennent les droits paroissiaux. Son finage semble découpé de celui de Vaucouleurs.
- Montplonne : en 1202, *ecclesia de Womplonne* est donnée au chapitre de Ligny par Gérard, archidiacre de Toul⁷⁴³. Comme nous l'avons déjà vu, les droits paroissiaux semblent compris dans ce terme. Bazincourt pourrait en avoir été annexe.
- Montreuil-sur-Thonnance : en 1303, l'église est annexe d'Effincourt mais dans le pouillé de 1402, il y a eu inversion.
- Morlaincourt : en 1051, le pape Léon IX confirme la possession de la moitié de l'église à l'abbaye de Poussay⁷⁴⁴. Ce sont des revenus qui sont en cause dans cet acte. En 1105, Pascal II confirme la possession de « ...*Morlensis curtis cum aecclesia*,... » à l'abbaye de Saint Mihiel⁷⁴⁵. En 1261, l'évêque de Toul Henri reconnaît le patronage de la cure au chapitre de Ligny⁷⁴⁶. En 1270, Oëy est l'annexe de Morlaincourt⁷⁴⁷, comme jusqu'à la Révolution.

⁷⁴⁰ ADM, 16 H 10, n° 35.

⁷⁴¹ ADM, 10 H 5, n° 21.

⁷⁴² ADM, 10 H 3, n° 4.

⁷⁴³ ADM, 10 G 2, p. 266.

⁷⁴⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, n° 22, c. 468, « ...*medietatem ecclesiae de Morlanicurte*,... ».

⁷⁴⁵ Lesort A., n° 60, p. 210. Cet acte est douteux pour A. Lesort.

⁷⁴⁶ ADM, 10 G 2, t. 2, p. 274.

⁷⁴⁷ ADM, 10 G 2, t. 2, p. 273, c'est un accord entre le seigneur de Morlaincourt et le chapitre de Ligny portant sur le « *Droit de patronage de L'Eglise de Lormaincourt et de Oey : Ledit Sgr Evrard a reconnu n'avoir aucun Droit dans le dit patronage appartenant tout entier audit chapitre, et au cas quil y en aait en il renoncoit en faveur du chapitre* ».

- Nançois-sur-Ornain : en 1145, l'évêque de Toul Henri confirme la donation au prieuré de Silmont de l'autel par deux seigneurs laïcs d'une part, et un chanoine de Toul de l'autre⁷⁴⁸. Le droit de patronage n'est pas directement évoqué dans ce texte. Néanmoins, la collation reste au prieur de Silmont jusqu'en 1790. Paroisse en 1303, elle peut avoir été détachée de celle d'Inval au vu de ses limites.

- Nant-le-Grand : vers 1230, *N. plebanus de Nanto magno* passe un accord avec l'abbaye de Jandeurs au sujet des dîmes de ce village⁷⁴⁹. Elle pourrait avoir été démembrée de celle de Nant-le-Petit.

- Nant-le-Petit : la paroisse est citée seulement en 1303, dans le pouillé, alors que l'église est ancienne. Nant-le-Grand et Maulan pourraient en avoir été annexes.

- Nantois : le pouillé de 1303 cite pour la première fois la paroisse que l'on peut supposer plus ancienne. Elle semble avoir été démembrée de celle de Naix.

- Neuville-en-Verdunois : en 1157, Henri, évêque de Toul, donne aux religieux du prieuré Saint Hilaire, dépendant de Saint Léon de Toul, « *altare de Novavilla [...] cum decimis et utriusque et dotis eorum integritate. [...] Vicarius qui eisdem ecclesiis attitulatus fuerint, sicut et caeteri compari sui de ministerio secundum posse redditum ecclesiarum quibus desservit de communi altarium beneficio consilio et dispositione fratrum solvere habebit. [sic]* »⁷⁵⁰. L'année suivante, l'évêque attribue « *altare de Novavilla* » et quelques biens « *infra parrochiam de Novavilla* » à l'abbé de Saint Léon de Toul⁷⁵¹.

- Neuville-sur-Ornain : entre 1148 et 1165, *Rainaldum, sacerdotem de Novavilla* souscrit un acte de l'évêque Henri⁷⁵². En 1198, Thiébaud, comte de Bar et de Luxembourg, donne aux chanoines de Ligny « *jus patronatus ecclesie de Novavilla sub barro que est alodium nostrum ... in perpetuum contuli et concessi. [sic]* »⁷⁵³. Cette

⁷⁴⁸ ADM, 10 H 5, n° 4, « *Notum sit omnibus tam futuris quam presentibus quod lambertis miles de velleniis et leuchardis de vendovera matrona nobilis de salute sua non modicam sollicitudinem gerentes ammonitione et consilio domni brunonis tullensis episcopi preventi medietatem alteris de nanceio quam iure hereditario eatenus possederant sancto benigno martyri apud solini montem pro redemptione animarum suarum contulerunt. Postero tempore Richardi de roberti hispania tullensis canonicus de salute sua sollicitus aliam medietatem altaris eiusdem quam eatenus tenuerat coram eodem presule iam papa effecto eo tenore abdicavit ut in perpetuum sancto benigno ab eodem papa traderetur quatenus et fratribus eiusdem loci presentis vite solacium et anime sue celeste adquireret premium. [sic]* ».

⁷⁴⁹ ADMM, B 479, f° 45 v°.

⁷⁵⁰ ADM, 13 H 2, n° 1, f° 1r°-v°.

⁷⁵¹ Sosson A., n° 39, p. 138-139.

⁷⁵² Monjauze – Vallette, n° 113.

⁷⁵³ ADM, 10 G 2, t. 2, n° 1, p. 323.

collation reste au chapitre de Ligny jusqu'en 1790. Elle pourrait avoir été détachée de la paroisse de Laimont. Elle a pour annexe Mussey.

- Pancey : en 1202, Gérard, princier de Metz et archidiacre de Toul, donne au chapitre de Ligny « *ecclesiam de Panceio et de Angouleincourt contuli in perpetuum salvo tam jure Episcopi et Archidiaconi.* »⁷⁵⁴. Dès cette époque, Aingoulaincourt est annexe de Pancey, ce qui prouve du même coup, le statut de paroissede celle-ci. La collation appartient à la collégiale de Ligny durant tout l'Ancien Régime.

- Pierrefitte-sur-Aire : en 1182, le pape Luce III confirme à Etienne, abbé de Saint Léon de Toul, les biens du prieuré de Saint Hilaire, dont « *ecclesiam de Niceio, capelle de Petrafirma quam venerabilis frater noster Petrus, Tullensis episcopus, vobis et eccelliae vestrae concessit, ... [sic]* »⁷⁵⁵. Doit-on en déduire que Pierrefitte n'était qu'une annexe de Nicey ? A. Dierkens souligne que ce type de vocabulaire peut faire référence à une situation antérieure⁷⁵⁶. En tout cas, elle est mentionnée en 1204 avec un statut égal à celle de Nicey⁷⁵⁷. Elle reste à la collation de l'abbaye tout au long de l'Ancien Régime. En 1303, Nicey n'est pas citée dans le pouillé : elle est sans doute annexe de Pierrefitte.

- Rancourt-sur-Ornain : en 1197, l'archidiacre *havo* donne à la collégiale de Ligny « *Ecclesiam de Revigneyo cum capella de Roncourt ... et in qua ius patronatus obtinebamus.* »⁷⁵⁸. Il semble qu'elle obtienne le rang paroissial au XIII^{ème} siècle, puisque le pouillé de 1303 la cite. Les limites paroissiales semblent confirmer son démembrement de la paroisse de Revigny. Le chapitre de Ligny en reste collateur jusqu'en 1790.

- Remennecourt : bien qu'ayant une église ancienne, la première mention de la paroisse est celle du pouillé de 1303. Elle semble détachée de la paroisse de Contrisson (elle même détachée de Revigny ?).

⁷⁵⁴ ADM, 10 G 2, n° 1, p. 344.

⁷⁵⁵ Sosson A., n° 50, p. 165.

⁷⁵⁶ Dierkens A., Les Paroisses rurales dans le Nord de la Gaule pendant le Haut Moyen Age. Etat de la question et remarques critiques, p. 43, « *A ces confusions possibles, on doit ajouter celle que provoque le manque de rigueur de la terminologie médiévale : certaines chapelles sont parfois appelées ecclesiae ou, inversement, des églises paroissiales ont gardé, dans certains actes, leur ancien nom de capella.* ».

⁷⁵⁷ ADM, 13 H 2, n° 2, f° 2 v°, « ... *in Ecclesiis de Pierfite et de Niceio et de Ronne...* » dans une charte de l'évêque de Verdun, réglant des différends entre les abbayes de Saint Paul de Verdun et Saint Léon de Toul.

⁷⁵⁸ ADMM, B 766, n° 111, f° 3 v°.

- Resson : la première mention est celle du pouillé de 1303. Elle semble détachée de la paroisse ancienne de Bar-le-Duc. Elle a sans doute dès cette époque pour annexe Rosières-devant-Bar.

- Rigny-la-Salle : elle apparaît dans le pouillé de 1303. Elle pourrait être détachée de celle de Rigny-Saint-Martin.

- Rigny-Saint-Martin : la première mention est celle du pouillé de 1303. Elle a pu être démembrée au profit de Rigny-la-Salle.

- Robert-Espagne : en 1126, « *Durandus, decanus de robertispanie* » souscrit une charte de Thierry, châtelain de Bar⁷⁵⁹. La paroisse semble confirmer par la signature du même dans un acte émis entre 1126 et 1149⁷⁶⁰. Elle semble détachée de Beurey-sur-Saulx.

- Rosières-devant-Bar : en 1080, Pibon confirme les dons faits à l'abbaye Saint Epvre de Toul, parmi lesquels « *altaria de Roseriis* »⁷⁶¹. Cependant, le pouillé de 1303 ne mentionne pas cette paroisse. A-t-elle été « rétrogradée » en annexe ou, plus vraisemblablement, seuls des droits attachés à l'autel ont-ils été donnés par l'évêque ? Là encore le vocabulaire pose plus de problèmes qu'il n'en résout.

- Rosières-en-Blois : la première mention est celle du pouillé de 1303. Elle semble détachée de la paroisse de Delouze ou de Mauvages.

- Rosnes : le cas est le même que celui de Rosières-devant-Bar. En 1182, Luce III confirme à l'abbé de Saint Léon de Toul les biens du prieuré de Saint Hilaire de Longchamp et parmi ceux-ci « *altare de Rona cum capella de Terencurt cum omnibus pertinentibus suis* »⁷⁶². La paroisse existe puisqu'elle a une dépendance. Pourtant, en 1303, elle n'est pas citée par le pouillé. Elle est annexe de Pierrefitte au Moyen Age.

- Rumont : bien que son église paraisse ancienne, la paroisse n'est mentionnée qu'en 1303 dans le pouillé. Elle semble détachée de Erize-la-Brûlée.

- Rupt-devant-Saint-Mihiel : en 1105, « *Rivum cum aecclesia et decimis* » se trouve dans la bulle de confirmation du pape Pascal II à l'abbaye de Saint Mihiel⁷⁶³. En 1194, Eudes, évêque de Toul, confirme à Saint Mihiel la possession

⁷⁵⁹ ADMM, B 479, f° 56 r°-v°.

⁷⁶⁰ Monjaze – Valette, n° 56, « *Durannus, sacerdos de Robertispania* ».

⁷⁶¹ ADMM, 7 F 2, f° 208 r°.

⁷⁶² Sosson A., n° 50, p. 165. Tarincourt est un village disparu au Moyen Age sur la commune actuelle de Erize-la-Grande, Meuse, Vaincourt.

⁷⁶³ Lesort A., n° 60, p. 208.

d'églises « *in quibus etiam jus habet patronatus* », dont « *ecclesiam de Ruio* »⁷⁶⁴. Elle est confirmée par le pouillé de 1303.

- Saint-Amand-sur-Ornain : bien qu'ayant une église ancienne, la paroisse n'apparaît qu'en 1303 dans le pouillé. Elle est sans doute issue d'un démembrement de la paroisse ancienne de Naix.

- Saint-Aubin : ayant elle aussi une église ancienne, la paroisse n'apparaît qu'en 1303, mais pourrait être ancienne car sa limite avec Saulx-en-Barrois est une voie antique.

- Saint-Germain-sur-Meuse : c'est en 1084 que Brunon, évêque de Toul donne à l'abbaye Saint Epvre « *Altare ecclesiae in villa quae dicitur Sancti Germani Archadis* »⁷⁶⁵. On peut même supposer une paroisse créée à l'époque carolingienne, car l'église est ancienne et elle est à l'évêque. Il semble avec cette formulation qu'elle était unie avec Ourches.

- Saint-Martin : cette abbaye créée à l'époque carolingienne apparaît dans le pouillé de 1303 comme une paroisse. En 1140, Innocent II confirme les anciennes donations faites à l'Eglise de Toul, déjà corroborées par la bulle de Calixte II en 1119, parmi lesquelles « *Ecclesiam de Sorceio. Ecclesiam de Sorceio* »⁷⁶⁶. Si on considère que le copiste n'a pas fait d'erreur, on peut y voir la mention des 2 églises de Sorcy, Saint Rémi et Saint Martin.

- Salmagne : en 1256, une lettre de Gillon, évêque de Toul concède à l'abbaye Saint Léon la cure de Salmagne⁷⁶⁷. Il y a donc une paroisse au Moyen Age, confirmée par le pouillé de 1303, mais 2 églises sous l'Ancien Régime.

- Saudron : la première mention de la paroisse est celle du pouillé de 1303. Elle semble être détachée de la paroisse ancienne de Morley/Montiers.

- Saulx-en-Barrois : en 1246, un accord entre le chapitre de Ligny et celui de Toul convient que « *le patronage de la Cure de Saux sera et apartiendra desormais pour toujours aux dits deux chapitres alternativement en cas de vacation d'icelle, mais qu'en cas de simple résignation d'icelle cure (ou permutation) la présentation appartiendra aux deux chapitres conjointement sans que pour cela le jour de nommer Pour la prochaine fois soit troublé ou interrompu. [sic]* »⁷⁶⁸. En 1402, le

⁷⁶⁴ Prud'homme B., n° 19.

⁷⁶⁵ ADMM, 5 F 7, n° 10.

⁷⁶⁶ ADMM, 2 F 1, n° 8.

⁷⁶⁷ BN, Collection Lorraine, 721, f° 148 v°.

⁷⁶⁸ ADM, 10 G 2, p. 411.

patronage est à la collégiale de Ligny seule. Elle pourrait avoir été détachée tôt de la paroisse de Saint-Aubin car une voie ancienne leur sert de limite.

- Sauvoy : entre 1191 et 1197, Eudes, évêque de Toul, confirme la donation d'un pré par les habitants de Sauvoy à l'abbaye d'Evaux, à condition que l'abbaye fasse réparer le toit de l'église⁷⁶⁹. La paroisse pourrait déjà exister et être ancienne, car une voie antique lui sert de limite Nord. Elle a Villeroy-sur-Méholle comme annexe au Moyen Age.

- Seigneulles : en 1197, Eudes, évêque de Toul, donne à l'abbaye Saint Airy de Verdun l'église⁷⁷⁰. On peut déjà y voir une paroisse, confirmée en 1303 par le pouillé.

- Sepvigny : l'église est ancienne, la paroisse pourrait être carolingienne, car elle apparaît déjà dans la confirmation de la fondation de l'abbaye de Poussay⁷⁷¹ en 1051. Il semble que Champougny en soit annexe à cette date. Cependant, elle n'apparaît pas dans le pouillé de 1303 : on serait dans le cas d'une inversion de centre paroissial, peut-être après la destruction qui décide du déplacement du village.

- Silmont : en 1036, Brunon, évêque de Toul, donne à Saint Bénigne de Dijon des autels, dont celui de Silmont, avec le droit de choisir les vicaires desdits autels⁷⁷². Cela semble attester l'existence d'une paroisse. Cependant, les pouillés de 1303 et 1402 ne la citent pas en tant que telle mais au nombre des prieurés. Celui-ci aurait donc la charge de la *cura animarum*. Son territoire semble détaché de celui de la paroisse de Longeville.

- Stainville : bien qu'elle puisse être carolingienne, la paroisse n'apparaît qu'en 1141, dans une confirmation de l'évêque de Toul, Henri, à l'abbaye de Riéval, mais elle est située à Jovilliers⁷⁷³, aujourd'hui lieu-dit sur la commune et qui, au

⁷⁶⁹ ADM, 16 H 10, n° 25, « [...] *Vallenses uno fratres ecclesie tectum que est erat pronominatam villam et quicquid ad ipsi basilice tectum pertinet trabes scilici laque aria et tegulas renovabunt.* (...) [sic] ».

⁷⁷⁰ Prud'homme B., n° 55, p.95, « [...] *Inde est quod universitati vestri notum facimus, quod nos ecclesiam de Cingneles abbatui et conventui Sancti Agerici in Virduno pro remedio anime nostre contulimus ad fratrum ibidem Deo famulantium vestituram et concessimus in perpetuum possidendam ita videlicet quod jam dicti fratres anniversarium nostrum annuatim celebrabunt et post obitum sacerdotis vicarium episcopo conducent et episcopus eum de cura investiet sicut debet.* [...] ».

⁷⁷¹ Gallia Christiana, t. 13, *Instrumenta tullensis*, n° 22, c. 468, « ... ; *medietatem ecclesiae de Saviniaco, et medietatem capellae de Sampiniaco* ; ... ».

⁷⁷² Schoellen, A., n° 44, p. 152, « ... *donavimus sancto Benigno duo altaria, videlicet de Solini monte*...[...]. *Cum autem contigerit ea vicariis viduari, potestatem libere obtineant sine respectu episcopi et archidiaconi, alios inponendi et illis ea vendendi.* ».

⁷⁷³ Monjauze – Vallette, n° 36, « ... *necnon et curiam Gauvillarum cum universis finibus et appenditiis suis, silvis, campis, pratis et pascuis, cultis et incultis decimarumque duabus portionibus Gaufrido Jovillae domino uxoreque ejus Felicitate et roberto fratre suo omni exactione postposita sibi collatum multum personarum testimonio in eorum continetur kirographo.* »

milieu du XII^{ème} siècle, accueille une abbaye prémontrée. C'est sans doute pour cela, et aussi avec la création de la maison-forte, que la paroisse se déplace à Stainville, ce qui est noté dans le pouillé de 1303. Le vaste finage de Stainville inclut le ban de Jovilliers.

- Tréveray : entre 1151 et 1157, *Warini presbiteri de Trivere* souscrit un acte d'Henri, évêque de Toul⁷⁷⁴. Est-ce le même qui souscrit un acte d'Agnès, comtesse de Bar en 1189⁷⁷⁵, bien qu'il soit dit « *capellanus de trivere* » ? On peut supposer une imprécision de vocabulaire⁷⁷⁶. Quoi qu'il en soit, la paroisse se trouve bien dans le pouillé de 1303. Elle pourrait avoir été détachée du territoire paroissial de Saint-Joire ou de Naix.

- Triconville : bien que l'église soit sans doute carolingienne, la paroisse n'est attestée qu'en 1265, dans une procédure entre le chapitre de Liverdun (collateur) et le curé de Triconville⁷⁷⁷. Le pouillé de 1303 cite aussi cette paroisse. D'elle dépend l'église de Cousances-aux-Bois, tout au long de l'Ancien Régime. Cette paroisse pourrait être un démembrement de celle ancienne de Domrémy-aux-Bois.

- Tronville-en-Barrois : la paroisse apparaît dans le pouillé de 1303. Au vu des limites paroissiales, on peut supposer un démembrement de celle-ci au profit de l'église de Guerpont.

- Ugny-sur-Meuse : l'église est sans doute féodale et la paroisse n'est pas attestée avant 1303, dans le pouillé. Elle pourrait être détachée de Saint Germain/Ourches.

- Uruffe : l'église est carolingienne, la paroisse sans doute aussi. Quoi qu'il en soit, elle n'est attestée qu'en 1303, dans le pouillé. L'église de Gibeauveix en est annexe tout au long du Moyen Âge⁷⁷⁸.

- Varney : en 1283, un accord est passé entre le chapitre cathédral de Toul et Geoffroi, archidiacre de Reynel au sujet du « *iure patronatus ecclesie de*

⁷⁷⁴ Monjauze – Vallette, n° 76.

⁷⁷⁵ ADM, 16 H 6, n° 185.

⁷⁷⁶ Cf. plus haut, Dierkens A., p. 187, note 630.

⁷⁷⁷ ADMM, G 232, f° 7 v°-8 r°, « *Decanus et Capitulum ecclesie Liberduensis Universis presentes litteras Inspecturis Salutem in domino Sempiternam universitati nostrae fiat manifestum, quod nos recognoscimus et fatemur quod duae partes grossae decimae et minutae parochiali Ecclesiae de triconvilla seu sitae in parrochia supra deicta sunt et pertinent ad Abbatissam et Conventum monasteris Sancti Mauri Viridunen ordinis Sancti benedicti omnibus usibus et proventibus tam in novalibus quam aliis obvenientibus omnibusque Mune extant et evenine poterunt in futurum quantum ad duas partes predictas, et nos qui in possessione vel quasi propriae pastoriae seu patronatussumus ecclesai memoratae, et quibus Abbatissa et Conventus predictae dederunt, concesserunt et in perpetuum quittaverunt quidquid iuris habebant, si quod habebant in propria pastoria seu in patronatu predictis de reliduo quod est...* [sic] ».

Varneyo tullensis dyocesis ac super presentatione seu collatione ecclesie predicte cum ei appendicus.[sic] »⁷⁷⁹.

- Vassincourt : avec sans doute une église carolingienne, la paroisse n'est citée qu'en 1110, à l'occasion de la donation de Ricuin, évêque de Toul, au prieuré de Jandeurs de « *Ecclesiam de Waceoncurt cum dote sua et decimis ad eam pertinentibus* »⁷⁸⁰. Elle pourrait avoir été détachée de Mognéville.

- Vaucouleurs : initialement sise à Tusey, la paroisse se déplace au Moyen Age vers le bourg et est citée dans le pouillé de 1303.

- Vaux-la-Grande : sans doute église carolingienne, la paroisse n'apparaît que dans le pouillé de 1303. Elle pourrait être un démembrement de celle de Vaux-la-Petite.

- Vaux-la-Petite : l'église est sans doute carolingienne, la paroisse pourrait exister dès cette époque mais elle n'est attestée qu'en 1281, quand le patronage est donné par l'évêque Conrad au chapitre cathédral⁷⁸¹.

- Vavincourt : le cas est un peu le même que le précédent. C'est entre 1126 et 1165 que « *Gilbertus, sacerdos de Wavincourt* » souscrit un acte d'Henri, évêque de Toul⁷⁸². Naives-devant-Bar est son annexe au Moyen Age. Peut-être dépendait-elle anciennement de la paroisse mérovingienne de Bar-le-Duc ?

- Véel : en 1291, divers droits et « *...la tiere partie de tous les Deimes gros et menus de Velle en parrochage et ens appartenances desdits Leus, ...* » sont vendus à l'abbaye de Lisle-en-Barrois par Joffroy de Neuville⁷⁸³. En 1298, « *Jennes dit tirechaulce, bourgeois de bar, establis en propre personne par devant nous [Thiébaud, doyen de Bar], At recogneu qu'il at vendu à monsigno robert, curei de Veel,...* » divers biens à Bar⁷⁸⁴. Attestée aussi par le pouillé de 1303, elle est sans doute détachée de la paroisse de Bar-le-Duc.

- Vertuzey : l'église est sans doute carolingienne, mais la paroisse n'apparaît qu'en 1294, dans une « *charte de Conrad évêque de Toul par laquelle il*

⁷⁷⁸ ADMM, G 61, liasse n° 7, n° 2, le 3 janvier 1566, le chanoine tournaire du chapitre cathédral de Toul nomme « *... Ad ecclesiam parrochialem per cure perpetuam vicariam de Uruffue cum cure annexa de Gybome Tullensis dyocesis...* ».

⁷⁷⁹ ADMM, 2 F 5, f° 59 r°.

⁷⁸⁰ ADM, 13 H 2, n° 2, f° 11v°-12 r°.

⁷⁸¹ ADMM, 2 F 5, f° 34 r°, « *... ecclesiam de vallibus parvis cum pertinentiis universis in qua ius patronatus obtinetis auctoritate presentium vobis concedimus ita...* ».

⁷⁸² ADM, 18 H 1, t. 2, p. 658.

⁷⁸³ ADM, 18 H 1, t. 1, p. 742.

⁷⁸⁴ ADM, 41 H 1, f° 26 r°.

approuve la donation au chapitre par Geoffroy Seigneur Daspremont du droit de patronage des Eglises paroissiales de Rambuecourt, de Vertusey et d'Aulnoy ces deux dernières dependantes l'une de l'autre quarum unadependet ab alterâ. [sic]»⁷⁸⁵.

Conservant cette annexe, qui a un finage plus important, tout au long de l'Ancien Régime, Vertuzey est donc paroisse.

- Vignot : bien qu'ancienne, l'église (et la paroisse) apparaît seulement en 1188, dans une confirmation par Pierre, évêque de Toul, d'un accord passé entre les chanoines de Commercy et le prieur du Breuil⁷⁸⁶. Elle pourrait avoir été démembrée des paroisses de Girauvoisin, Frémeréville, ou Gironville.

- Ville-devant-Belrain : l'église est sans doute ancienne, la paroisse pourrait donc être carolingienne, mais elle n'est attestée qu'en 1105, dans la confirmation du pape Pascal II pour les biens de l'abbaye de Saint Mihiel⁷⁸⁷, acte que A. Lesort juge douteux.

- Ville-sur-Saulx : en 1002, Ville est une annexe de Saudrupt⁷⁸⁸. Elle est érigée au XI^{ème} siècle puisque un acte de Henri, évêque de Toul, passé entre 1126 et 1140 confirme plusieurs dons de l'abbaye de Saint Léon IX de Toul à celle de Jandeurs dont « *Ecclesia et altare de villa quae dicitur petra cum dote et decima sua et omnibus ad altare pertinentibus.* »⁷⁸⁹. Son finage, petit, confirme cette création tardive, dans une vallée densément peuplée.

- Villers-aux-Vents : bien qu'ayant une église ancienne, la paroisse n'est citée qu'en 1303, dans le pouillé. Elle pourrait être un démembrement de celle de Laimont.

- Villers-le-Sec : ce cas est le même que le précédent. Elle pourrait être détachée de celle de Naix.

- Vouthon-Haut : sans doute église carolingienne, la paroisse existe peut-être dès cette époque, d'autant que dès 1080, l'évêque Pibon la cite dans une confirmations des donations faites par ses prédécesseurs et lui-même à l'abbaye Saint Epvre de Toul⁷⁹⁰. Elle a Vouthon-Bas comme annexe jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

⁷⁸⁵ ADMM, G 1384, p. 86. Ce document est une copie du XVIII^{ème} siècle.

⁷⁸⁶ ADMM, B 633, n° 8, n° 5, « ...*ecclesia beati Remigii de Vineio cum appenditiis suis super ecclesia monachorum et Capella Canonico...presbiter de Vineio tantudum in sua parrochia capies...* ».

⁷⁸⁷ Lesort A., n° 60, p. 208, « ..., *aecclesiam Villae cum septem mansis, ...* ».

⁷⁸⁸ Lesort A., n° 31, p. 133, « ... *mansum unum in villa Vilercel nominata in parrochia Sancti Martini in pagp et comitatu Barrense super aquam Salt dictam...* ». L'église de Saudrupt est dédiée à Saint Martin.

⁷⁸⁹ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 10. L'église de Ville est dédiée à Saint Pierre.

⁷⁹⁰ ADMM, 7 F 2, f° 208 r°, « [...] *ex nostra autem donatione confirmamus eis altaria de Roseriis, de Wulumno, ...* ».

- Willeroncourt : peut-être paroisse dès l'époque carolingienne, elle n'est attestée qu'en 1198, quand Odo, chantre de la cathédrale de Toul donne à perpétuité aux chanoines de Ligny « *Ecclesiam de Wuilleroncourt* »⁷⁹¹. Elle semble démembrée de celle de Nançois-le-Grand.

Le tableau fait apparaître une corrélation forte entre les mentions d'après l'An Mil et la liste des paroisses du pouillé (125 sur 160 en 1303).

Bien sûr, elle peut s'expliquer par la date tardive des documents (XIIème-XIVème siècles). Ce réseau paroissial apparaît constitué dans la documentation, et on ne peut pas vraiment suivre sa genèse.

Pourtant, quand on compare les paroisses qui pourraient être anciennes et celles qui sont dans le pouillé, on voit des changements (cartes n° 109 et 111). En effet, des centres paroissiaux ont pu perdre leur statut au profit d'un bourg voisin plus dynamique ou qui était doté d'un château (Tusey perd sa paroisse au profit de Vaucouleurs) ou d'une maison-forte (Dommartin-aux-Fours / Boucq), ou d'une destruction (Fontenoy / Laimont).

Néanmoins, on peut constater que, comme dans d'autres régions, le développement du réseau paroissial a lieu entre le IXème et le XIIème siècle. Les créations sont, en effet, très rares après cette période en partie parce que la carte des habitats est à peu près fixée (4 fondations de nouveaux villages seulement dans la zone). La carte des paroisses citées dans les documents reprend celle des pouillés de 1303 et 1402. De plus, le pouillé de 1711 reprend généralement celui de 1402, malgré les destructions des guerres modernes. Il semble donc y avoir une grande permanence, après l'An Mil, dans la carte paroissiale.

⁷⁹¹ ADM, 10 G 2, n°1, p. 136.

Il est fort hasardeux de dater une paroisse en l'absence de documents anciens, d'autant qu'il est parfois difficile de reconnaître une paroisse par le vocabulaire utilisé.

II. DOYENNES ET ARCHIDIACONES :

Avec cet essor, se pose très rapidement la question de l'encadrement d'un nombre de plus en plus important de prêtres et d'une plus grande unité dans les rites et les cérémonies religieuses. Pour résoudre ce problème, les autorités furent amenées à mettre en place des circonscriptions administratives intermédiaires entre les paroisses et le diocèse.

Interrogeons-nous aussi sur les progrès du christianisme, ou plutôt, sur ses aspects « institutionnels » puisqu'il nous est malheureusement impossible d'étudier le sentiment religieux de la population.

Avec la multiplication des lieux de culte, la nécessité d'encadrer les desservants et les prêtres, de relayer la parole de l'évêque et d'imposer la discipline ecclésiastique se fit sentir. L'administration épiscopale se mit lentement en place, d'abord dans la ville cathédrale puis dans le diocèse, au plus près des populations et des clercs. Là encore, la volonté carolingienne d'organisation et d'unification se manifesta en créant les archidiaconés puis les doyennés.

D'après P. Imbart de la Tour, les archidiaconés ruraux paraissent mentionnés dans les actes du concile de Châlon en 813⁷⁹². Quant aux doyennés, ils sont signalés au concile de Toulouse de 844⁷⁹³. Leur détenteurs seraient chargés d'assurer des missions dévolues au seul évêque, mais que celui-ci ne peut plus assumer seul en raison de la multiplication des lieux de culte : visiter les églises, réconcilier les pénitents, confirmer les enfants et les adultes. M. Chaume fait un historique assez complet de

⁷⁹² Imbart de la Tour P., *Les paroisses*, p. 96.

⁷⁹³ id., p. 97.

l'évolution supposée de ces statuts⁷⁹⁴, auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur.

A Toul, la première mention d'un chorévêque date de 845, dans un diplôme où Lothaire Ier abandonne à Bérard, chorévêque, les dîmes d'une église⁷⁹⁵. On s'est beaucoup interrogé sur ce statut de chorévêque, dans lequel on reconnaît généralement l'ancêtre de celui d'archidiaque.

Ne peut-on voir dans ce personnage un évêque sans siège, à la mode irlandaise⁷⁹⁶, chargé de suppléer l'évêque dans l'administration des sacrements dans un diocèse vaste, où les charges sont trop nombreuses pour être remplies par un seul homme ? Apparemment, à cette date, le titre d'archidiaque n'existe pas.

C'est dans un diplôme de Charles le Simple du 12 février 912⁷⁹⁷ qu'un archidiaque, Engelrand, est cité pour la première fois, semble-t-il.

C'est en 941, dans une charte de l'évêque Gauzelin⁷⁹⁸, que 8 archidiacres sont cités, sans aucune référence de lieu accolée à leur titre. Ce nombre ne correspond pas aux 6 archidiaconés cités dans le pouillé de 1402. Des auteurs se sont penchés sur ce problème, notamment l'abbé Choux qui examine l'hypothèse de l'existence des archidiaconés de Gondrecourt et de Bar-le-Duc. Pour lui, ils n'ont pas existé et si ces lieux ont été écrits dans les souscriptions d'archidiacres, ils étaient seulement des précisions sur l'origine géographique de ces hommes⁷⁹⁹. Par contre, il admet l'existence des archidiaconés de Blaise et de Bazoilles, qui auraient disparu au cours du XIIème siècle, englobés dans leur voisin⁸⁰⁰.

On ne peut pas affirmer qu'il y ait déjà, au Xème siècle, une localisation de la charge, même si il semble légitime de penser que chaque archidiaque était responsable d'une zone plus ou moins délimitée. D'après l'abbé Choux, il faut attendre la fin du XIIème siècle pour trouver une référence d'un archidiaconé accolée à la souscription

⁷⁹⁴ Chaume M., *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 2^{ème} partie : *géographie historique*, pp. 805-808.

⁷⁹⁵ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. 1, p. 111.

⁷⁹⁶ Gauthier N., *L'Évangélisation des Pays de la Moselle*, p. 302. Nous voyons un *Deodatus episcopus s. Ecclesiae Leucorum*, signer en 680 dans un synode romain, et que l'auteur considère comme « un évêque sans siège, comme les Irlandais en avait introduit l'usage sur le Continent. »

⁷⁹⁷ Dom Calmet, *Preuves*, II, CLXX.

⁷⁹⁸ Longnon-Carrière, *Pouillés de la Province de Trèves*, p. LII.

⁷⁹⁹ Choux J., *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne. L'épiscopat de Pibon (1069-1107)*, pp. 8-10.

⁸⁰⁰ Choux J., *id.*, p. 11.

d'un archidiacre⁸⁰¹. Néanmoins, il signale que, dès 1062, un Lambert est « *indiqué comme l'archidiacre de la paroisse de Moyemont* »⁸⁰². Il en déduit avec d'autres exemples (mais aucun dans notre zone), que « *dès le XI^{ème} siècle les délimitations sont effectives et que chaque archidiacre a juridiction sur un territoire bien déterminé* »⁸⁰³. On sait peu de choses du travail des archidiacres dans les régions qui nous concerne.

Quant aux doyennés, ils n'apparaissent pas dans les documents d'avant l'An Mil. Ils sont donc plus tardifs et semblent être le résultat d'un découpage supplémentaires, dans un but de contrôle toujours plus efficace des prêtres et des laïcs.

D'après Carrière et Longnon, c'est au XI^{ème} siècle que ces circonscriptions apparaissent, sous le nom d'archiprêtres⁸⁰⁴. Pour eux, « *Le nom de « chrétienté » paraît avoir eu plus de vogue au XII^{ème} siècle et au XIII^{ème}, mais il fut à la fin supplanté par celui de doyenné.* »⁸⁰⁵.

Ainsi, nous rencontrons en 1261 un *Adam decanus christianitatis de domna maria*⁸⁰⁶. Pourtant, en 1199, un *hugo decanus de donnamaria* est mentionné⁸⁰⁷. De même, en 1163-1165, un acte fait apparaître « *Herberti, decani de Cardonia* »⁸⁰⁸.

Le terme doyen apparaît donc au XII^{ème} siècle, et il est complété par le mot chrétienté au XIII^{ème} siècle dans les documents.

Pour l'abbé Choux, « *dès la fin du XI^{ème} siècle de nombreux textes mentionnent des dignitaires appelés tantôt archiprêtres, tantôt doyens. [...] Le nom de la circonscription dont ils avaient la charge n'apparaît au contraire que tardivement. Pour l'épiscopat de Pibon, nous n'en trouvons qu'une mention dans la lettre d'Urbain II répondant aux questions de l'évêque de Toul : on doit donner sans simonie toutes les charges diocésaines, archidiaconés, archiprêtres et doyennés, et toutes autres praepositurae.* »⁸⁰⁹.

Il ne semble pas qu'il y ait toujours un chef-lieu défini pendant la période qui nous occupe, puisque les mentions du XII^{ème} siècle ne correspondent pas toujours à

⁸⁰¹ Choux J., *id.*, p. 7.

⁸⁰² Choux J., *id.*, p. 7.

⁸⁰³ Choux J., *id.*, p. 7.

⁸⁰⁴ Longnon-Carrière, *id.*, p. LIII.

⁸⁰⁵ Longnon-Carrière, *id.*, p. LIII-LIV.

⁸⁰⁶ ADMM, 5 F 13, n° 20.

⁸⁰⁷ ADHM, 60 H 7.

⁸⁰⁸ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 254.

⁸⁰⁹ Choux J., *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne. L'épiscopat de Pibon (1069-1107)*, pp. 11-12.

celui qui apparaît ensuite dans le pouillé de 1402. Par exemple, Chardogne est dans le doyenné de Bar-le-Duc⁸¹⁰.

De plus, le doyen ne réside pas forcément dans le chef-lieu de son doyenné. Par exemple, en 1281, le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Hoïlde mentionne « *Nicholes, doyens de la crestienté de Bar et cureiz de Condey* »⁸¹¹.

On retrouve ce même fait dans le cartulaire de Rangéval, en 1280, où « *Nichole curés de Dommartin aux fours et de Bouc et doien de la chrestienté de la rivière de Meuse* » passe un accord avec l'abbaye⁸¹². Cet exemple montre d'ailleurs que les doyennés n'ont pas toujours de chef-lieu puisque celui de la Rivière de Meuse n'en aura pas tout au long du Moyen Age. C'est au XVIIIème siècle (vers 1709) qu'il sera divisé en deux parties qui prendront le nom de leurs villes chefs-lieux, Meuse-Vaucouleurs et Meuse-Commercy⁸¹³.

Apparemment, les doyennés se fixent lentement. Ils correspondent sans doute assez tôt à une circonscription territoriale, mais sans avoir une résidence obligatoire pour le doyen. Un vestige de cet état de fait subsiste tout au long du Moyen Age dans le doyenné de Rivière de Meuse. Il semble que cette fonction puisse être attribuée au plus méritant (ou au plus âgé ?) des prêtres et non pas qu'elle soit attachée à une ville ou à une cure. De plus, quand le doyenné prend le nom d'une ville, elle est réputée avoir été une église-mère et une des premières paroisses de la contrée.

Pourtant, nous rencontrons des cas où le poids politique d'un lieu a pu « capter » la dignité ecclésiastique. Nous avons vu que la forteresse de Belrain est une création féodale, qui s'est accompagnée de la création d'une paroisse. Malgré cela, on trouve dès 1157 un *archidiaconus de Belrem*⁸¹⁴ et le centre du doyenné s'y trouve au Moyen Age.

De même à Ligny-en-Barrois où l'église n'est pas parmi les plus anciennes de la zone, mais où le doyenné et l'archidiaconé s'installent du fait de la forteresse.

Pour Robert-Espagne, on peut supposer une évolution semblable bien qu'il n'y existe pas d'archidiaconé. En 1153, une confirmation de l'évêque de Toul à l'abbaye de Trois-Fontaines mentionne *Duranni decani de Robertispania* alors qu'elle est

⁸¹⁰ Cf. page précédente, note 806.

⁸¹¹ Jacob A., n° 66, p. 59.

⁸¹² ADM, 31 H 1, f° 7 r°.

⁸¹³ Longnon-Carrière, *op. cit.*, p. LV.

⁸¹⁴ Monjauze – Vallette, n° 72.

souscrite par *Rainardi presbiteri de Robertispania*⁸¹⁵. Dès 1126, *Durandus, decanus robertispanie* souscrit une donation de Thierry, châtelain de Bar, à l'abbaye Saint Léon IX de Toul⁸¹⁶.

Pour Gondrecourt et Bar-le-Duc, l'ancienneté de l'église et de la paroisse renforcent l'importance politique de la ville et y justifient pleinement l'installation du chef-lieu de doyenné. Cependant, au moins dans un premier temps, les doyens ont pu vivre et être en charge d'âmes ailleurs, comme nous l'avons vu.

L'installation dans le bourg correspond peut-être à une volonté des châtelains d'avoir près d'eux les dignitaires ecclésiastiques, ou, pour ces derniers, à une plus grande facilité de communications avec les prêtres et les autorités épiscopales et laïques de leur circonscription.

III. LES ETABLISSEMENTS RELIGIEUX : ERMITAGES ET MONASTERES .

Nous voudrions aborder maintenant un autre cadre pour le développement de christianisme, celui des tentatives monastiques. En effet, l'impulsion d'un seul, le fondateur, même si elle est importante, doit être relayée par des donations et des entrées dans la vie religieuse pour que l'essai soit réussi. On connaît l'importance des soutiens dynastiques à des grandes abbayes qui ont perduré alors que d'autres, fondées en même temps, périssaient faute d'aides. Il n'est qu'à penser à Cîteaux où, sans l'arrivée

⁸¹⁵ Monjauze – Vallette, n° 64.

⁸¹⁶ ADMM, B 479, f° 56.

de Saint Bernard, sans son rayonnement, la tentative de Robert de Moslesmes aurait, au mieux vivoté, au pire disparu.

La région étudiée n'a pas donné naissance à de grandes abbayes prestigieuse et anciennes, nous avons eu l'occasion de le regretter car de ce fait, les documents conservés manquent.

Cela ne veut pas dire que la vie spirituelle à été absente de nos contrées. Certes, les débuts sont obscurs, voire en grande partie légendaires et créés de toutes pièces au Moyen Age pour asseoir telle ou telle prétention, mais après l'An Mil, des établissements nombreux apparaissent, voulus, soutenus par les familles aristocratiques qui les fondent, les dotent, y envoient leurs enfants et s'y font enterrer.

1. A l'époque mérovingienne :

Il existe très peu de sources écrites de la période mérovingienne concernant le Nord-Ouest du diocèse de Toul. Cette constatation se vérifie davantage encore quand il s'agit d'aborder la question des ermites ou des débuts du monachisme dans cette zone. Cela n'est pas une surprise car bien souvent, ces essais de vie solitaire n'ont pas laissé de traces, sauf parfois par le biais de traditions et de légendes, puisqu'ils se déroulaient hors des cadres habituels de l'Eglise et qu'ils avortaient bien souvent.

Nous allons pouvoir le vérifier à propos de deux ermites qui seraient venus s'installer dans les contrées boisées des côtes de l'Ornain. Nous analyserons à part le cas de Sainte Salaberge puisque, d'après la tradition, elle serait à l'origine du premier prieuré de femmes du diocèse de Toul.

A) Les ermites :

- Sainte Hoïlde (Sainte Hould) :

D'après la Chronique de l'abbaye de Sainte Hoïlde, écrite en 1709⁸¹⁷, Sainte Hoïlde, ou Sainte Hould, aurait été une des sept filles de Sigmar, comte du Perthois, et aurait donc eu pour sœurs Sainte Menehould et Sainte Ame. Elle aurait reçu le voile, ainsi que ses sœurs, de Saint Alpin, évêque de Châlons-sur-Marne, au milieu du Vème siècle. Son père lui aurait alors assigné un domaine pour qu'elle s'y retirât dans la solitude, soit une forêt, située à 9 km au Nord-Ouest de Bar-le-Duc. Elle y serait morte vers la fin du Vème siècle et un petit oratoire aurait été construit sur son tombeau. Au XIIème siècle, le comte de Champagne Henri, à la suite d'une révélation divine, aurait découvert ses reliques et les aurait apportées à Châlons⁸¹⁸. Sa sœur Agnès, veuve du comte Renaud de Bar, aurait obtenu de lui un os du bras de la sainte, qu'elle aurait déposé dans son château du Putil, qui deviendra ensuite l'abbaye cistercienne de Sainte Hoïlde⁸¹⁹.

Etudiant cette légende, certains auteurs pensent que cette translation prouve que Sainte Hoïlde n'est jamais venue dans le Barrois, qu'elle serait morte sur des terres dépendant du Comté de Champagne. En effet, l'installation d'une femme noble, seule, loin des siens, est pour eux peu probable, sauf à penser qu'elle s'est retirée dans une *villa* appartenant à sa famille.

Aucune trace d'implantation gallo-romaine ou mérovingienne n'a été découverte sur le finage de la commune actuelle de Bussy-la-Côte⁸²⁰, où se situe l'abbaye. Néanmoins, il convient d'être prudent car les forêts occupent actuellement une vaste portion du territoire communal et ne permettent pas de prospections aériennes ou pédestres.

⁸¹⁷ ADM, 41 H 2, n° 1, p.2-3.

⁸¹⁸ ADM, 41 H 2, n° 1, p.2-3.

⁸¹⁹ Cf. plus bas, p. 251-252.

⁸²⁰ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

Cependant, même si une sainte femme s'est retirée dans ces contrées, son existence ne s'est pas traduite par l'installation d'une communauté pérenne et son souvenir s'est perdu assez vite.

- Saint Florentin :

Sa vie ne nous est connue que par une série de fresques du XV^{ème} siècle⁸²¹ de l'église de Bonnet⁸²². Elles ont été reproduites par l'abbé Frussotte, à la fin du XIX^{ème} siècle, dans un petit fascicule destiné aux pèlerins.

Ce fils de roi d'Ecosse aurait renoncé à la couronne de son père, vers le milieu du VII^{ème} siècle, et aurait traversé la mer avec 30 compagnons pour pérégriner sur le continent. Séparés d'eux dès qu'ils eurent touché terre, Saint Florentin aurait marché vers l'Est, puis se serait fixé à Bonnet comme porcher⁸²³, cachant sa haute naissance. Il aurait dû affronter les récriminations des habitants l'accusant de fainéantise⁸²⁴ et les assauts de Satan⁸²⁵. Pendant 32 années passées à cet endroit, il fit divers miracles (guérison de malades⁸²⁶, jaillissement de sources⁸²⁷). Sur son lit de mort, il dévoile son identité au curé, précisant qu'il veut être enterré là où la charrette portant son corps, tirée par 2 taureaux rouges, s'arrêterait⁸²⁸. Ses funérailles sont encore l'occasion d'un miracle, puisque les arbres de la forêt s'écartent pour laisser passer les bêtes. On enterre Saint Florentin et on bâtit une église sur son tombeau.

Si Florentin est bien arrivé au VII^{ème} siècle à Bonnet (est-il un de ces *Scotti* qui évangélisèrent le continent, à l'instar de Saint Colomban, qui séjourna longtemps à Luxeuil ?), il y aurait déjà trouvé un curé pour lui donner les derniers sacrements, ce qui ferait de ce lieu une des plus anciennes paroisses de la région. C'est possible, puisque le deuxième titre de l'église, Saint Firmin, évêque de Verdun de 482 à

⁸²¹ Cf. tome 2, notice de Bonnet, p. 42-43.

⁸²² Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁸²³ Frussotte G, *Le porcher de Bonnet. Saint Florentin*, p. 7.

⁸²⁴ id., p. 8, note n°1.

⁸²⁵ id., p. 9-10.

⁸²⁶ id., p. 9.

⁸²⁷ id., p. 8, note n° 1 et p. 10.

⁸²⁸ Id., p. 10.

502⁸²⁹, peut laisser penser à une création de l'église très précoce. De plus, nous sommes dans une zone de confins entre la Champagne et la Lotharingie, en bordure d'un fisc important, dans une zone d'occupation gallo-romaine légère, mérovingienne plus importante (Gondrecourt que nous considérons comme une paroisse dès l'époque mérovingienne n'est qu'à 5 kilomètres à l'Est et le curé pouvait être celui de ce lieu).

On pourrait donc voir là un grand domaine (d'origine fiscale ?) sur lequel aurait été construite dès le VI^{ème} siècle une église dédiée à Saint Firmin, évêque de Verdun de 482 à 502 (faut-il y voir un indice du lien du propriétaire avec Verdun, ville mérovingienne, ce qui pourrait confirmer le démantèlement du fisc en faveur d'un aristocrate ?). Elle aurait changé de saint patron (fin VII^{ème}-début VIII^{ème} siècle ?) après les miracles constatés sur la tombe de Saint Florentin.

Néanmoins, ce changement de dédicace⁸³⁰ aurait pu se faire tardivement, à l'occasion du déplacement de l'église, comme l'affirme l'abbé Frussotte⁸³¹. On peut voir aussi dans la présence de reliques de Saint Firmin à Bonnet, un don, au Moyen Age, des seigneurs de Flavigny (sur-Moselle⁸³²), qui ne sont autres que l'abbaye de Saint Vanne de Verdun qui possédait des reliques de ce saint⁸³³.

Quoiqu'il en soit, la donation en 969 de l'église de Bonnet par Saint Gérard, évêque de Toul, à l'abbaye toulaise de Saint Mansuy, même si elle paraît suspecte à Schoellen⁸³⁴, fait croire à sa grande ancienneté.

Elle aurait pu être donnée à l'Eglise de Toul par un Carolingien, puisque Charles le Gros rétablit, en 890, les chanoines de la Cathédrale dans leurs possessions, qui comprennent notamment la dîme du vin à Bonnet⁸³⁵.

⁸²⁹ Frussotte G., id., p. 14.

⁸³⁰ Attesté au X^{ème} siècle, Schoellen, N° 19, p. 94 « *ecclesia sancti Florentini* ».

⁸³¹ Frussotte G., *Le porcher de Bonnet. Saint Florentin*, p. 14, « Plusieurs ont conjecturé qu'il [Saint Firmin] était d'abord le patron principal et que son église détruite avec le village n'aurait pas été reconstruite, ou qu'elle aurait été abandonnée pour celle de Saint Florentin, dont la célébrité fit mettre au second rang le premier patronage. [...] Un cercueil de pierre, trouvé en 1736, au lieu dit « entre les deux Goulottes » un peu au-dessous de l'étang qu'on lis en culture en 1852 et d'autres découvertes de nos jours, en assez grand nombre, révèlent un cimetière qui aurait pu être l'emplacement de cette église ».

⁸³² Meurthe-et-Moselle, Saint-Nicolas-de-Port.

⁸³³ Martin E., *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, p. 167-168, « En 959, on avait découvert, dans la cathédrale de Verdun, le corps de Saint Firmin, l'un des premiers évêques de cette ville. Humbert, abbé de Saint-Vanne [de Verdun], l'obtint de l'évêque Béranger ; il résolut de le transporter à Flavigny, sur les bords de la Moselle, dans une terre qu'il tenait de l'empereur Othon, et d'y construire un prieuré. »

⁸³⁴ Schoellen, *Actes des Evêques de Toul des origines à 1069*, n° 19, p. 93.

L'Eglise de Toul avait déjà des possessions à Bonnet, sans doute depuis la fin des Mérovingiens ou le début des Carolingiens, généreux avec l'Eglise, à qui ils avaient distribué largement des droits et des terres fiscales, ce qui est sûrement le cas de Bonnet.

Nous pensons donc, malgré une vie très tardive et légendaire, qu'il dût y avoir un ermite, peut-être irlandais, installé à Bonnet au VII^{ème} siècle. Sa tombe, proche de son oratoire, devint un lieu de vénération et attira un peuplement autour quelques siècles plus tard, donnant naissance au village actuel de Bonnet.

Au total, il semble y avoir eu peu d'essais d'érémisme aux VI^{ème}-VII^{ème} siècles dans la zone étudiée. Notre contrée présentait de vastes forêts, fiscales surtout ou privées, mais qui, pour autant, ne semblent pas avoir attiré d'ermites en nombre. Nous sommes peut-être aussi victimes du manque de sources écrites.

B) Les monastères :

Nous allons maintenant nous intéresser aux implantations monastiques éventuelles, tout en sachant que nous aurons encore moins d'exemples.

- Richecourt :

Nous voyons, là encore, un mouvement de christianisation avec Sainte Salaberge, sœur de l'évêque de Toul Leudin-Bodon (669-673)⁸³⁶, et fille du duc

⁸³⁵ ADMM, G 1384, n° 2, p. 109.

⁸³⁶ Choux J, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 116.

Gondoin (ou Gondulphe), qui a laissé son nom à Gondrecourt⁸³⁷. Cette puissante famille était possessionnée en Lorraine et dans la région de Langres. Elle était liée aux abbayes de Luxeuil et de Laon, ainsi qu'aux évêques de Langres. Sainte Salaberge aurait fondé, en un lieu appelé Richecourt⁸³⁸, une abbaye féminine sous l'invocation de Notre-Dame, vers 630. Des guerres auraient contraint les moniales à la fuite et elles se seraient réfugiées à l'abbaye Saint Jean de Laon, vers 640⁸³⁹.

M. Lusse, qui a étudié la *Vita sanctae Salabergae* et auquel nous renvoyons, ne mentionne pas la création de Richecourt dans le périple de Sainte Salaberge, mais il la voit fonder un monastère de femmes à Enfonvelle près de Langres vers 656, puis, obligée de fuir, s'installer à Laon⁸⁴⁰. L'année de sa mort est inconnue, mais le dictionnaire hagiographique la place en 665⁸⁴¹ (le *Pouillé de Verdun* en 654⁸⁴² et les *Saints du diocèse de Verdun* en 655⁸⁴³).

Doit-on voir dans la fondation de Richecourt par Salaberge une légende créée au XII^{ème} siècle par les moines de Notre-Dame et Saint Jean de Laon, et destinée à étayer leurs droits sur le prieuré ?

En effet, le nom n'apparaît pas avant 1136⁸⁴⁴ dans les documents conservés⁸⁴⁵, et le prieuré seulement en 1153⁸⁴⁶ dans un accord entre les moines de Laon et l'abbé de Saint Mansuy de Toul sur les redevances dues par les moines de Richecourt pour l'église de Bonnet.

Cependant, selon le *Pouillé de Verdun*, des religieuses ont habité Richecourt jusqu'en 1128, date à laquelle, l'abbaye laonnoise ayant été réformée, elles furent remplacées par des moines bénédictins⁸⁴⁷. Il semble que les auteurs aient mal compris la déclaration des revenus du prieuré. Si à Saint Jean des religieuses ont vécu jusqu'en 1128, il n'est rien dit de Richecourt.

⁸³⁷ ADM, 10 H 3, n°10.

⁸³⁸ I.d., Meuse, Gondrecourt-le-Château, cne Bonnet.

⁸³⁹ Robinet - Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. 3, p. 193.

⁸⁴⁰ Lusse J, *Naissance d'une cité. Laon et le Laonnois*, p.203-205.

⁸⁴¹ *Dix milles saints*, p. 445.

⁸⁴² Robinet - Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. 3, p. 193.

⁸⁴³ *Les Saints du diocèse de Verdun*, p.10.

⁸⁴⁴ ADM, 10 H 3, n°10.

⁸⁴⁵ Cependant, les archives anciennes de Laon ont disparu au XII^{ème} siècle dans un grand incendie, cf. J. Lusse.

⁸⁴⁶ ADM, 10 H 3, n°1.

⁸⁴⁷ Robinet - Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 3, p. 193-194.

Nous ne pouvons pas retenir l'existence du prieuré de Richecourt au VII^{ème} siècle. Ce qui est avéré, c'est que Richecourt est un prieuré de Notre-Dame de Laon au Moyen Age, mais sa date de fondation reste inconnue. Toutefois, il semble se trouver sur des biens légués à l'abbaye Notre-Dame de Laon par Sainte Salaberge.

2. Le monachisme carolingien :

Le monachisme a donc été peu représenté dans notre région à l'époque mérovingienne. Quelques tentatives érémitiques ont eu lieu, mais nous ne pouvons les connaître que déformées par les traditions et les légendes.

Interrogeons-nous à présent sur les créations des VII^{ème}-X^{ème} siècles. Les textes manquent cruellement et nous devons encore une fois nous contenter de documents très tardifs ou de suppositions.

A) Les créations légendaires :

- Montiers-sur-Saulx :

Les érudits des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles rapportent une tradition selon laquelle une abbaye de Bénédictins se serait installée à cet endroit dès le VI^{ème} siècle (!) et aurait été détruite par les Hongrois dès le IX^{ème} siècle⁸⁴⁸. Cette

⁸⁴⁸ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 126.

information se retrouve dans le Pouillé de Verdun⁸⁴⁹. F. Liénard, dans le *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, la reprend mais avoue ne connaître « *ni l'origine, ni le fondateur, ni la fin* » de ce monastère⁸⁵⁰.

En fait, à part le toponyme qui dérive de *monasteriolum* (petit monastère), on ne sait rien d'une éventuelle fondation en ce lieu. Cependant, le finage est très boisé (il est donc difficile de retrouver des indices archéologiques notamment aériens), situé dans un fisc mérovingien proche du palais royal de Morley et de la paroisse de Dammarie. Nous avons vu plus haut une forte implantation mérovingienne dans cette zone de confins (sur le territoire, on trouve un « champ Guérand », dérivé de *Equoranda*, limite, « *qui fixe la frontière entre la Civitas Leucorum et celle de Châlons* »⁸⁵¹).

Pour autant, peut-on accrédi-ter l'idée d'une création mérovingienne qui en ferait un des premiers monastères de Lorraine (voir de France), alors que nous n'avons aucun document (ni écrit, ni archéologique) ?

Cela nous paraît beaucoup trop hasardeux et nous amène à retarder au VIII^{ème} siècle une implantation que nous mettons en relation avec la « floraison monastique » carolingienne (Saint Mihiel, Gorze, Saint Mansuy, Saint Epvre, ...) et aussi la récupération par les Grands et la nouvelle dynastie des terres fiscales.

Cette zone forestière, avec néanmoins un peuplement, la proximité de frontières et de voies étaient, en quelque sorte, idéales pour la création d'un monastère, bénédictin peut-être, puisque la Règle de Saint Benoît connut un grand succès et fut privilégiée par les Carolingiens. La toponymie renforce cette présomption.

⁸⁴⁹ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 525.

⁸⁵⁰ Liénard, *Dictionnaire topographique*, p. 155.

⁸⁵¹ Choux J, *Recherches sur le diocèse de Toul*, p. 2.

- Vouthon-Haut :

Là encore, seul Lemoine parle d'un « *monastère détruit au IX^{ème} siècle par les Normands* »⁸⁵², à l'emplacement de la ferme de Boncourt. Le dossier de la DRAC reprend l'information sans apporter aucune preuve puisqu'aucune fouille ni prospection n'y ont été menées.

Vouthon est un site occupé sans doute depuis l'époque gallo-romaine et l'on y a retrouvé des monnaies carolingiennes. Néanmoins, on ne peut aller plus loin dans les suppositions en l'absence d'études de terrain qui pourraient, ici aussi, éclairer l'histoire mal connue de la région.

B) Les créations attestées :

Dans d'autres cas, nous disposons de plus d'informations et nous pouvons quelque peu étudier ces fondations monastiques (carte n° 113).

- Saint Martin :

L'abbaye de Saint-Martin-sur-Meuse se trouve actuellement sur le territoire de Sorcy.

D'après les érudits du XIX^{ème} siècle⁸⁵³, elle serait une abbaye bénédictine de fondation royale carolingienne. Pour M. Parisse, ce n'était sans doute qu'une communauté de clercs⁸⁵⁴.

⁸⁵² Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 294-295.

⁸⁵³ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 444 ; Liénard F. , *Dictionnaire topographique*, p. 207.

⁸⁵⁴ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 444 ; Liénard F. , *Dictionnaire topographique*, p. 207.

Quoi qu'il en soit, et bien que l'on ne sache pas avec certitude à quelle date elle a été fondée, cette « abbaye » existait déjà au IX^{ème} siècle et avait été donnée à l'Eglise de Toul, puisqu'en 855, l'évêque Arnould demande, sans succès, à Lothaire de lui rendre l'abbaye de Saint Martin confiée à des laïcs⁸⁵⁵.

En 878, Louis le Bègue confirme à Arnaud, évêque de Toul, l'abbaye de Saint Martin⁸⁵⁶.

En 912, l'évêque Drogon donne au chapitre cathédral « *abbatiolam dicatam in honore sancti Martini super fluvium Mosam* »⁸⁵⁷.

Cependant, elle fut usurpée puisque les chanoines se plaignirent à Saint Gérard qui la leur restitua et l'unit à la mense capitulaire en 968⁸⁵⁸.

Néanmoins, on voit en 1019 l'évêque Bertold disposer de l'abbaye puisqu'il la cède en précaire à Odelric, chevalier, et à sa femme, avec d'autres biens, en échange de tout ce qu'ils avaient dans 4 villages du Toulous⁸⁵⁹.

Ensuite, cette abbaye fera retour à l'Eglise de Toul et elle apparaît dans des bulles de confirmation tout au long du Moyen Age.

Autour de cette abbaye naît un bourg et l'église Saint Martin sert de paroisse aux habitants⁸⁶⁰. Elle apparaît ainsi dans les pouillés de 1303 et 1402. Cependant, on ne sait depuis quand elle a rang paroissial.

Il reste beaucoup de questions à propos de l'abbaye Saint Martin. La charte de restitution de Saint Gérard précise que c'est l'évêque Drogon⁸⁶¹ qui aurait fondé un prieuré. Faut-il donc le dater de la première moitié du X^{ème} siècle ? Ou doit-on imaginer une fondation avortée, remplacée par un prieuré, comme le suggère la confirmation de Louis le Bègue ?

⁸⁵⁵ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. 1, p. 114.

⁸⁵⁶ Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, Preuves, t. 1, p. 313.

⁸⁵⁷ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 965.

⁸⁵⁸ ADMM, 2 F 6, fol° 35-36 r°.

⁸⁵⁹ ADMM, 2 F 2, n° 4.

⁸⁶⁰ ADMM, 2 F 1, n° 8 Innocent II confirme en 1140 les anciennes donations faites à l'Eglise de Toul « ...*ecclesiam de Sorceio. ecclesiam de Sorceio...* » : peut-on y voir une église de Sorcy et une église de Saint Martin ou bien juste une erreur de copiste ?

⁸⁶¹ Drogon, évêque de 904 à 922.

Ce petit établissement carolingien n'a jamais été important. Il fut soumis (dès sa fondation ?) au chapitre de Toul et servit, sans doute, de relais pour l'évangélisation des campagnes, aux confins du temporel épiscopal.

- Saint Germain :

L'abbaye de Saint Germain est très proche géographiquement de celle de Saint Martin et son histoire est assez semblable. Son étude est quelque peu faussée par certains érudits qui ont confondu Saint-Germain-sur-Meuse et Domgermain près de Toul⁸⁶².

Quant à nous, suivant le père Benoît-Picard⁸⁶³, E. Martin⁸⁶⁴, M. Parisse⁸⁶⁵ nous la situons bien sur la Meuse, dans le village de Saint-Germain, car dans les textes anciens elle est toujours désignée par *Santus Germanus* que l'on ne peut confondre avec *Domnus Germanus*.

Comme pour Saint Martin, nous n'en connaissons pas la date de fondation.

Elle apparaît pour la première fois dans le diplôme de confirmation donné en 878 par Louis le Bègue à Arnould, évêque de Toul⁸⁶⁶. En 893, c'est Arnoul, roi d'Allemagne, qui restitue et unit l'« *abbatia Sancti Germani* » à l'Eglise de Toul⁸⁶⁷. En 900, c'est Louis l'Enfant qui confirme à l'évêque Ludelme la possession de Saint-Germain⁸⁶⁸.

Puis nous n'avons plus d'information sur cette abbaye. A-t-elle été détruite durant les troubles du Xème siècle ? Il semble que ce soit le cas puisqu'on ne sait plus rien d'elle après 900.

⁸⁶² Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, Preuves, t. 1, p. 313.

⁸⁶³ Benoît-Picard, *Histoire ecclésiastique et politique*, p. 86.

⁸⁶⁴ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t 1, p. 114.

⁸⁶⁵ Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 22.

⁸⁶⁶ Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, Preuves, t. 1, p. 313.

⁸⁶⁷ ADMM, G 1384, p. 111.

⁸⁶⁸ Martin, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. 1, p. 130.

D'après le père Benoît-Picard⁸⁶⁹, le moine *Héricus*, rédacteur sous Charles le Chauve de la *Vita Sancti Germani*, faisait remonter la fondation de l'abbaye à 447, quand Saint Germain d'Auxerre y serait passé et y aurait accompli un miracle : ayant planté sa crosse en terre, il l'aurait vu reverdir jusqu'à devenir un grand arbre.

Nous avons déjà dit⁸⁷⁰ que ce récit nous semblait avant tout vouloir reculer la date de fondation pour justifier les privilèges et droits que l'établissement réclamait et aussi le placer sous la protection d'un saint prestigieux.

Il semble donc que cette tentative monastique ait été courte (environ deux siècles ?). D'après Levasseur, « l'église [actuelle] aurait été bâtie vers le XI^{ème} siècle sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint Germain »⁸⁷¹. On a peut-être reconstruit l'église détruite par les invasions du X^{ème} siècle avec les matériaux et sur l'emplacement de l'église abbatiale, ce qui expliquerait que l'on n'ait pas retrouvé de traces archéologiques sur le finage actuel.

Cette abbaye était située au point de passage de la Meuse, ce qui la rendait particulièrement vulnérable aux attaques, et aux confins du temporel de Toul, sur des terres du chapitre cathédral. Doit-on voir dans le choix de ce site une volonté de surveiller, de borner et d'exploiter ce territoire de la part de l'évêque ? une volonté de christianiser les campagnes ? Ces raisons s'additionnent sans doute, comme pour Saint Germain.

- Saint Maxe :

A l'autre extrémité de notre zone, à la fin de la période étudiée ici, se situe la création d'une communauté appelée à subsister jusqu'à la Révolution avec un assez grand rayonnement puisqu'elle fut très liée à la famille des comtes de Bar.

⁸⁶⁹ Benoît-Picard, *Histoire ecclésiastique et politique*, p. 86.

⁸⁷⁰ Cf. ci-dessus p. 122.

⁸⁷¹ Levasseur, *Les églises rurales de la vallée de la Meuse*, p. 77.

Dès la création du château de Bar par Frédéric (vers 964), une chapelle y fut fondée. « *Théodoric, fils de Frédéric, fonda dans cette chapelle un chapitre* »⁸⁷², la transformant ainsi en collégiale, consacrée vers 992 par saint Gérard, évêque de Toul, sous l'invocation de la Vierge, de Saint Etienne et de tous les Saints.

Le vocable de Saint Maxe, ou Mesme, prévalut au XI^{ème} siècle car, en effet, elle avait reçu dès le X^{ème} siècle, des reliques de Saint Maxime de Chinon⁸⁷³. Elle était la nécropole des comtes de Bar et la chapelle⁸⁷⁴ de la famille et des gens du château. Elle fut largement dotée, tout au long du Moyen Age par les seigneurs de Bar.

Nous voyons ici un mouvement venant de l'Ouest, avec l'arrivée des reliques prestigieuses d'un confesseur, qui confirme les liens avec la Francie dès l'apparition de ce comté aux marges de l'Empire.

A la fin du X^{ème} siècle, quand se constituent les premières principautés, les seigneurs appuient leur pouvoir politique et administratif sur une alliance avec les autorités religieuses. C'est ainsi que nous assisterons à la période suivante à la multiplication des collégiales et des abbayes « dynastiques » fondées et largement dotées par des seigneurs qui y feront entrer leurs fils ou leurs filles, qui s'y feront enterrer, qui y puiseront leurs « services administratifs ».

Ce mouvement s'amorce déjà avec la collégiale Saint Maxe, installée dans l'enceinte même du château, pourvoyeuse de scribes et d'administrateurs pour le pouvoir local embryonnaire.

⁸⁷² *Pouillé de Toul*, 1711, t. 2, p. 47. Théodoric est plus connu sous le nom de Thierry.

⁸⁷³ *Gallia Christiana*, t. 13, c. 979.

⁸⁷⁴ Elle n'aura jamais le rang paroissial.

3. Après l'An Mil :

Les XI^{ème} et XII^{ème} siècles voient la naissance de nouveaux ordres religieux et une floraison d'établissements à laquelle n'échappe pas notre région.

Il y a d'abord la création de collégiales auprès des châteaux, dans les *castra*, voulues par les seigneurs les plus importants.

Puis, dans les campagnes, les créations de monastères, essentiellement masculins, au XII^{ème} siècle, confiés aux ordres nouveaux, cisterciens et prémontrés, et qui reçoivent des seigneurs et de l'évêque des terres, des dîmes et des églises, surtout avec le mouvement des restitutions grégoriennes.

Nous allons donc étudier ces installations une à une, avec les modifications éventuelles qu'elles ont pu provoquer dans le maillage ecclésiastique.

A) Les fondations castrales:

Au XI^{ème} siècle, parallèlement à la construction de châteaux par les seigneurs, des collégiales sont fondées dans ces *castra*, par ces mêmes familles qui ont besoin de se constituer une « réserve » de scribes et d'administrateurs, mais qui veulent aussi ériger une nécropole lignagère.

Ces collégiales sont parfois concurrencées par des prieurés, également voulus par les lignées seigneuriales, souvent plutôt à la fin du XI^{ème} siècle, et confiés à des Bénédictins (carte n° 114). Ils dépendent souvent d'abbayes situées hors du diocèse de Toul, sans doute pour échapper aux pressions des autorités diocésaines ou pour favoriser des établissements contrôlés par le biais de l'avouerie (Saint Mihiel pour les comtes de Bar) ou dirigés par des membres de la famille.

A Bar-le-Duc, en 1088, la comtesse Sophie (vers 1070-1092) fonde un prieuré bénédictin, dépendant de Saint Mihiel, à Bar-la-Ville. Elle demande à l'évêque de Toul Pibon d'unir la paroisse Notre-Dame à ce prieuré. Le prieur est donc curé primitif de Bar et confie la charge d'âmes (*cura animarum*) à un vicaire⁸⁷⁵. Cette paroisse priorale reste la seule de Bar-le-Duc jusqu'en 1785⁸⁷⁶.

A Gondrecourt-le-Château, un prieuré, dépendant de l'abbaye Saint Epvre de Toul, est fondé dans la seconde moitié du XI^{ème} siècle. D'après M. Parisse, cette fondation aurait eu lieu vers 1070⁸⁷⁷. En fait, la seule certitude que l'on ait est qu'elle eut lieu sous l'épiscopat de Pibon (1069-1107), qui, dans une charte non datée, lui donne l'église paroissiale avec l'autel, toutes les dîmes, oblations et sépultures, la dot de l'église, l'*atrium* et son cens⁸⁷⁸. Ici aussi, l'église est restée paroissiale et priorale jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

A Vaucouleurs, Geoffroy Ier le Vieil, seigneur de Joinville, fonde, entre 1076 et 1081, un prieuré dédié à Saint Thiébaut⁸⁷⁹, « *un proche parent des comtes de Champagne [qui] avait mené une vie exemplaire, mort le 30 juin 1066* »⁸⁸⁰. Pour ce faire, il donne aux moines de Molesmes un terrain en dehors de la ville, après accord avec les moines de l'abbaye Saint Jean de Laon auxquels cette terre appartenait.

Contrairement aux exemples vus jusqu'à présent, ce prieuré n'était pas l'église paroissiale puisque celle-ci se trouvait à Tusey⁸⁸¹. Néanmoins, il dessert la chapelle de Vaucouleurs. Cela provoque des heurts et nous voyons l'évêque Ricuin s'accorder avec l'abbé de Molesmes entre 1119 et 1122, au sujet des redevances de la paroisse de Tusey et de la chapelle de Vaucouleurs⁸⁸².

Ces contestations se sont élevées sans doute après que les églises de Chalaines et de Tusey aient été données au prieuré de Vaucouleurs par le comte Hugues

⁸⁷⁵ Douche L, n° 17, p. 121-122.

⁸⁷⁶ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 178.

⁸⁷⁷ Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 30.

⁸⁷⁸ Douche L, n° 56, p. 212.

⁸⁷⁹ Choux J, *Recherches sur l'épiscopat de Pibon*, p. 122.

⁸⁸⁰ Bercot, *Le prieuré de Saint Thiébaut*, p. 2.

⁸⁸¹ Cf. plus haut p. 182.

de Champagne⁸⁸³. Des problèmes surgiront encore, cette fois entre l'abbaye Saint Jean de Laon et celle de Molesmes, à la fin du XIIème siècle, et l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, les réglera en 1183⁸⁸⁴. Dès ce moment, on parle d' « *ecclesia de valli color* ».

Nous avons peu de renseignements sur l'histoire de la paroisse de Vaucouleurs aux XIIIème et XIVème siècles, mais le château et la ville croissent et, dès 1303, le pouillé place le centre paroissial à Vaucouleurs⁸⁸⁵ et non plus à Tusey (qui disparaît de ce recueil). En 1457, nous voyons « *messire aubert aubertin de troucey ou dyocese de toul prestre curey de leglise parrochial de tussey et vaucouleur audit dyocese* » faire différents dons dans son testament⁸⁸⁶. Les deux communautés sont donc toujours unies avec des droits paroissiaux qui ont été « captés » par l'église du bourg.

Les origines du prieuré Notre-Dame du Breuil, à Commercy, dépendant aussi de l'abbaye de Molesmes, sont obscurs. Pour Lemoine, qui ne cite aucune source, il aurait été fondé au Xème siècle et occupé par des nonnes⁸⁸⁷.

L'abbé Choux, suivant l'abbé Clouët, parle lui aussi d'un couvent de nonnes, brûlé en 1037, et dont les occupantes auraient été recueillies à Saint Maur de Verdun⁸⁸⁸. Nous n'avons trouvé aucune trace de ces événements.

Quoiqu'il en soit, le prieuré, masculin, « *existait en 1090* »⁸⁸⁹ et l'évêque Pibon lui donna l'autel de Commercy en 1096⁸⁹⁰.

Ces prieurés d'hommes, bénédictins, se voyaient donc donner, par les seigneurs des lieux, les revenus et les charges d'âmes des paroisses dans lesquelles ils étaient fondés.

Ils ne créent pas de nouvelles paroisses, tout au plus, comme à Vaucouleurs, accaparent-ils le centre paroissial, mais longtemps après leur installation.

⁸⁸² ARTEM, n° 900.

⁸⁸³ Douche L, n° 108, p. 355.

⁸⁸⁴ ADM, 10 H 3, n° 2.

⁸⁸⁵ Carrière-Longnon, *Pouillés de la Province de Trêves*, p. 314.

⁸⁸⁶ ADMM, G 197.

⁸⁸⁷ Lemoine, *Département de la Meuse*, p. 235-236.

⁸⁸⁸ Choux J, *Recherches sur l'épiscopat de Pibon*, p. 122.

⁸⁸⁹ Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. 2, p. 299.

⁸⁹⁰ ADMM, B 633, n° 8, n° 4.

Ils viennent renforcer le personnel administratif des châteaux mais aussi le personnel ecclésiastique : les seigneurs se concilient les bonnes grâces de puissantes abbayes (toujours éloignées), s'assurent des services religieux de qualité pour eux, leur « cour » et les habitants du *castrum*, montrent leur puissance en s'adjoignant un personnel nombreux et bien formé.

C'est la même démarche qui accompagne les créations de collégiales (carte n° 115), qui sont plus tardives puisqu'on les voit apparaître à l'extrême fin du XII^{ème} siècle et se multiplier au XIII^{ème} siècle. Ces chapitres de chanoines bénéficient de la relative désaffection dont souffrent les Bénédictins.

Ainsi, en 1194, la comtesse de Bar, Agnès, décide d'établir des chanoines dans l'église de Ligny. Pour doter la future collégiale, les comtes de Bar donnent notamment le « *jure parrochiali in omnibus totius ecclesie de Lineyo* »⁸⁹¹ et la même année, l'église de Maulan est cédée par l'évêque de Toul⁸⁹². Avant 1195, l'église de Ligny est donnée par l'évêque de Toul aux chanoines de la cathédrale de Toul⁸⁹³.

C'est en 1197 que Agnès et son fils Thiébaut fondent, officiellement, la collégiale de Ligny⁸⁹⁴, à qui ils donnent le moulin de la ville et le patronage de l'église de Bazoilles⁸⁹⁵. Les restitutions grégoriennes vont doter le chapitre de Ligny du patronage de différentes églises, notamment celle de Ligny, confirmé par Thiébaut en 1197⁸⁹⁶ et la moitié de l'église de Bussy (la-Côte) par le chevalier de Bussy la même année⁸⁹⁷.

⁸⁹¹ Prud'homme, *Actes d'Eudes de Vaudémont*, n° 23, p. 46.

⁸⁹² Prud'homme, n° 24, p. 48.

⁸⁹³ Prud'homme, n° 33, p. 61.

⁸⁹⁴ ADM, 10 G 1, p. 6.

⁸⁹⁵ Vosges, Vittel.

⁸⁹⁶ Laplace, *Actes de Thiébaut Ier*, n° 21, p. 50.

⁸⁹⁷ Laplace, n° 22, p. 51.

C'est en 1186 que Simon de Broyes, damoiseau de Commercy, fonde la collégiale Saint Nicolas et Notre-Dame, approuvée par l'évêque de Toul, Pierre de Brixey⁸⁹⁸. En 1188, l'évêque intervient pour régler un différend entre le prieuré du Breuil et la collégiale au sujet de l'église Saint Pantaléon de Commercy. La collation reste au prieuré et la collégiale reçoit l'autel de Vignot⁸⁹⁹.

La collégiale n'était pas le centre de la paroisse au Moyen Age. Néanmoins, elle accueillait les habitants du château tout proche, si on en croit le Pouillé de Verdun⁹⁰⁰.

Ainsi, les collégiales fondées, au XIIème siècle, dans les *castra* n'ont, pas plus que les prieurés fondés au XIème siècle, modifié la carte des paroisses de ces « bourgs ».

Est-ce à dire que la population était trop peu importante pour justifier une érection de ces églises en paroisse ? Ou est-ce plutôt que la paroisse était déjà si bien ancrée dans le paysage mental et les habitudes qu'il ne pouvait être question de la diviser ?

C'est peut-être aussi que la collégiale est avant tout un instrument seigneurial plutôt qu'un outil de christianisation : elle vise à servir les lignées seigneuriales, à renforcer leur prestige, plutôt qu'à évangéliser le peuple, considéré comme déjà chrétien. De plus, elle est assez indépendante du pouvoir ecclésiastique diocésain, puisqu'elle est voulue, fondée, dotée par les seigneurs et seulement entérinée par l'évêque, qui a donc peu de pouvoir sur elle.

Mais qu'en est-il pour la majorité de la population, celle des campagnes ?

Nous avons vu que les divisions paroissiales s'étaient affirmées, qu'elles correspondaient à des communautés sinon homogènes, du moins conscientes d'elles-mêmes et déjà constituées.

⁸⁹⁸ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 3, p. 11-12.

⁸⁹⁹ ADMM, B 633, n° 8, n° 5.

⁹⁰⁰ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 3, p. 12-13.

Pourtant, ces deux siècles (et surtout le XIIème) voient un mouvement monastique sans précédent modifier durablement le paysage ecclésiastique. Des ordres nouveaux se créent et surtout s'implantent aux limites des villages, parfois dans les localités, transformant les bans et les seigneuries, déplaçant quelquefois les noyaux de peuplement installés depuis plusieurs siècles.

Néanmoins ils modifient rarement la carte paroissiale. C'est ce que nous allons tenter d'apercevoir et de comprendre maintenant.

B) Abbayes et prieurés ruraux :

Il convient tout d'abord de distinguer deux mouvements bien distincts : les créations d'abbayes liées aux ordres monastiques nés au XIIème siècle (Cisterciens, Prémontrés) et les fondations, au XIème siècle, dans les villages, de prieurés dépendants d'abbayes bénédictines étrangères au diocèse (Cluny, Saint Bénigne de Dijon).

Nous connaissons un seul prieuré rural de chanoines, Saint Hilaire, dépendant de Saint Léon de Toul au XIIème siècle.

Pour respecter la chronologie, nous allons commencer par les fondations du XIème siècle (carte n° 114).

- Les fondations du XIème siècle :

Ce mouvement de créations est parallèle à celui que l'on a observé dans les *castra*. Il est également lié à la réforme, dite grégorienne, de restitution à l'Eglise des biens usurpés par les chevaliers.

Des seigneurs, pour le repos de leur âme et celles de leurs ancêtres, décident de fonder un prieuré chargé de prier pour eux. Pour ce faire, ils donnent des terres, des droits, à des abbayes prestigieuses ou auxquelles ils sont liés, étrangères au diocèse généralement, donc assez lointaines pour qu'ils puissent profiter encore de leurs biens en usufruit. Elles implantent alors un prieuré, où les moines prient pour le salut de leur bienfaiteur.

Ce schéma général se retrouve dans les quatre prieurés que nous voyons naître au XI^{ème} siècle dans notre zone d'étude.

- Celui de Dammarie-sur-Saulx nous est le plus mal connu, faute de documents originaux ou anciens. D'après l'abbé Choux, il aurait été fondé par Geoffroy I^{er} de Joinville vers 1080⁹⁰¹.

Il est attesté en 1095 dans les possessions de l'abbaye de Cluny⁹⁰². En 1091, Pibon, évêque de Toul, confirme à cette abbaye le don, par un chevalier, de 2 parts de dîmes à Dammarie⁹⁰³, ce qui laisse supposer que le prieuré n'existait pas encore, car il n'est pas mentionné dans la charte.

Il faut attendre la fin du XII^{ème} siècle pour avoir une preuve de l'existence de ce prieuré. Il apparaît dans une charte de Thiébaud, où le comte de Bar (1189-1214) lui confirme deux parts des menues et grosses dîmes de Ligny⁹⁰⁴.

Les documents ultérieurs sont peu nombreux et touchent essentiellement à des dons de terres ou à des accords avec des abbayes ou des curés sur des redevances. Il disparaît à la Révolution.

Selon toute vraisemblance, la paroisse était unie au prieuré en 1402, puisqu'elle n'est pas à la collation d'un autre patron dans le pouillé.

- La naissance du prieuré de Notre-Dame de Rupt-aux-Nonnains est entourée de flou. M.-A. Siebert-Feuerstein⁹⁰⁵, qui a étudié ce prieuré dans un mémoire de

⁹⁰¹ Choux J, *Episcopat de Pibon*, p. 121.

⁹⁰² Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 31.

⁹⁰³ Douche L, n° 22, p. 132.

⁹⁰⁴ ADMM, B 766, n° 111, fol° 10 v° « ...prior prioratus de Dompnamaria duas partes... ».

⁹⁰⁵ Siebert-Feuerstein M-A, *Le prieuré de Rupt-aux-Nonnains*, p. 3.

maîtrise, suivant M. Chaume et G. Chevrier⁹⁰⁶, la place entre 1113 et 1124, quand un chevalier Houdouin (*Hilduinus*), par ailleurs inconnu, donne à Saint Bénigne de Dijon le domaine de Rupt.

D'après son nom, cette fondation serait un prieuré de femmes placé sous la direction d'un prieur. Il est rattaché à l'abbaye de Saint Bénigne, centre de réforme déjà florissant aux Xème-XIème siècles. Nous avons peu de renseignements sur cette maison de Rupt dans les premiers temps de son existence. Elle reçoit des dons de familles seigneuriales qui veulent y faire accepter leurs filles ou leurs veuves.

Il semble qu'une prieure partageait le pouvoir avec le prieur, puisque en 1136, dans les signataires de la donation de divers biens par Milon de Haironville, chevalier, on peut lire « ...*Robertus de Sancto Juliano, tunc temporis prior, Elisendis, priorissa...* »⁹⁰⁷.

On ne sait quand la cure a été donnée à la collation du prieur.

L'église priorale est également paroissiale. Cependant, en 1347, un acte règle le différend opposant « *Signor Symon curey de la dite Rus* » à « *frere Jehan de Pontallier priours de Rus Aus Noineins* » au sujet de divers droits sur le finage⁹⁰⁸, preuve que le prieur nomme déjà le curé à cette date.

En 1350, les religieuses sont remplacées par des religieux après que le prieur ait été accusé d'incontinence avec les moniales⁹⁰⁹.

Là encore, il semble bien que la paroisse Saint Pierre et Saint Paul n'a pas été modifiée par la création du prieuré Notre-Dame de Rupt-aux-Nonnains.

- C'est aussi l'abbaye Saint Bénigne de Dijon qui possède le prieuré de Silmont⁹¹⁰, masculin dès sa création. D'après E. Martin, il aurait été fondé en 1048⁹¹¹. Dès 1012-1027, le prieur de Saint Blin⁹¹² possède un alleu à Silmont⁹¹³.

⁹⁰⁶ Chevrier G.-Chaume M., *Chartes et documents de Saint Bénigne de Dijon*, 2 tomes, 1943-1986.

⁹⁰⁷ id, Annexe, Cartulaire de Rupt-aux-Nonnains, n° 1, p. 2.

⁹⁰⁸ ADMM, H 2498, n° 24.

⁹⁰⁹ Siebert-Feuerstein M-A, *Le prieuré de Rupt-aux-Nonnains*, , p. 12.

⁹¹⁰ Meuse, Ligny-en-Barrois.

⁹¹¹ Martin E., *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, t. 1, p. 451.

⁹¹² Prieuré de Saint Bénigne de Dijon, Haute-Marne, Chaumont.

⁹¹³ Chevrier G.-Chaume M., *Chartes et documents de Saint Bénigne de Dijon*, t. 2, n°253, p. 46.

En 1036, Brunon, évêque de Toul, donne à Saint Bénigne de Dijon « *duo altaria, videlicet de Soline monte*⁹¹⁴ *et Volferei curte*⁹¹⁵ » qui retourneront à son église si la vie monastique disparaît du prieuré de Saint Blin⁹¹⁶.

Saint Bénigne a sans doute créé un prieuré à Silmont dans les années qui ont suivi. Toujours est-il qu'en 1105, le pape Pascal II confirme à Jarrenton, abbé de Saint Bénigne, les possessions de son abbaye « *in episcopatu Tullensi [...], cellam de Solinin monte, cum ecclesiis, villis, terris et omnibus ad eas pertinentibus ; [...]* »⁹¹⁷. Dès le début du XII^{ème} siècle donc, le prieuré possédait l'église du village.

Elle est priorale sans avoir apparemment les droits paroissiaux, puisqu'elle n'apparaît pas dans les pouillés de 1303 et 1402. Est-ce parce que la population est trop peu nombreuse ? Dans les donations du XI^{ème} siècle, on ne parle que d'alleux.

Cet « *altaria* » de 1036 est peut-être simplement une église privée, de domaine, qui n'a pas rang paroissial pendant le Moyen Age, malgré la présence très précoce du prieuré. Peut-être est-ce, au contraire, le prieuré qui bloque l'obtention de droits paroissiaux ?

Il nomme à la cure de Guerpont⁹¹⁸ qui dessert les habitants de Silmont.

En 1510, une sentence est rendue entre le prieur de Chassey⁹¹⁹ et Gérard Jennesson, curé de Guerpont⁹²⁰ au sujet de la desserte « *de la cure et eglise parrochiale dudit Guerpont et Silmont* »⁹²¹. En tout cas, ce prieuré n'amène pas la création d'une paroisse de pleins droits.

- Le prieuré de Saint Hilaire, sur la commune actuelle de Longchamp-sur-Aire, suivait la règle de Saint Augustin.

On connaît peu de choses sur cette maison de chanoines qui apparaît dans la documentation en 1110, date à laquelle Ricuin, évêque de Toul, donne aux chanoines de Saint Léon IX de Toul, la possession de « *matricem antiquitus Ecclesiam Sancti Hylarii de sua et integritate decimarum* »⁹²². Il semble donc qu'une église existe au début du

⁹¹⁴ Silmont.

⁹¹⁵ Offroicourt, Vosges, Vittel.

⁹¹⁶ Schoellen, n° 44, p. 151-153.

⁹¹⁷ Chevrier G.-Chaume M., id, n° 411, p. 190.

⁹¹⁸ Carrière-Longnon, *Pouillés de la Province de Trèves*, p. 339.

⁹¹⁹ Meuse, Gondrecourt-le-Château.

⁹²⁰ Meuse, Ligny-en-Barrois. Guerpont est mère-église de Silmont.

⁹²¹ ADM, 10 H 5, n° 43.

⁹²² Sosson, *Chartes de l'abbaye Saint Léon de Toul*, n° 15, p. 67.

XII^{ème} siècle et qu'elle serve de base à l'installation du prieuré. Cette charte ne nous renseigne pas sur la date de sa fondation.

En 1157, Henri, évêque de Toul, donne « *altare de longo Campo cum decimis* » au prieuré⁹²³. Ce n'est pas la même que l'église Saint Hilaire : doit-on voir ainsi deux noyaux de peuplement distincts au Moyen Age ? Le pouillé de 1402 ignore ce prieuré et Saint Hilaire ne subsiste plus actuellement que sous la forme d'une ferme. On ne sait même pas quand il disparaît.

On peut donc remarquer que l'installation de prieurés, bénédictins ou augustins, d'hommes ou de femmes, ne modifient pas la carte paroissiale : ils ne créent pas de paroisses (même à la fin du Moyen Age), ne les font pas disparaître non plus, mais s'appuient sur l'existence d'églises.

Ils jouent essentiellement le rôle de « points-forts » du christianisme, de jalons chrétiens dans un paysage déjà largement christianisé (clochers, églises, chapelles, croix de chemins,...), mais qui a besoin encore de polarisateur et de relais de la vie contemplative.

Plus prosaïquement, ils représentent et surveillent les intérêts de leurs abbayes-mères auprès des populations paysannes payant des redevances et auprès des seigneurs, encouragés à donner des terres, des droits et des enfants.

C'est la même logique de quadrillage de l'espace géographique et mental que nous allons voir à l'œuvre en étudiant les implantations des ordres nouveaux.

⁹²³ ADM, 13 H 2, n° 1, fol° 1 r°-v°.

- Au XIIème siècle :

Le XIIème siècle est marqué par un foisonnement de la vie religieuse, une volonté de retrouver la pureté et la simplicité évangéliques, de retourner au désert, d'abandonner le monde et ses tentations en s'enfermant à l'abri de murs.

Les richesses et le fonctionnement des ordres religieux existant, essentiellement des Bénédictins à travers Cluny, sont remis en cause par des seigneurs qui, quittant leur famille, leurs amis, leur vie, veulent suivre les pas du Christ et des premiers moines.

Le plus connu de ces mouvements, celui qui réussit le mieux, est Cîteaux, grâce à la personnalité de Saint Bernard.

Dans cette mouvance, autour des mêmes idées, Saint Norbert fonde vers 1120 à Prémontré, un nouvel ordre de chanoines appelé également à un grand succès.

Ce sont ces deux ordres que l'on voit multiplier les fondations au XIIème siècle partout en Occident, préfigurant les ordres mendiants qui insisteront, quant à eux, sur l'évangélisation du peuple (carte n° 115).

Ces créations sont favorisées par les lignées seigneuriales, beaucoup plus nombreuses au XIIème siècle (émergence des petites familles constructrices des maisons-fortes qui veulent imiter les Grands), par l'effervescence religieuse de ce siècle (théologie renouvelée, Croisades, controverses), par l'essor économique et les constructions et par la politique pontificale qui exige le retour à l'Eglise des redevances d'origine ecclésiastique (dîmes, oblations, dotation foncière des églises, ...).

Tout cela explique qu'en quelques années, notre zone se couvre d'un blanc manteau d'abbayes (carte n° 115), pour parodier respectueusement Raoul Glaber.

- Les Cisterciens :

Cet ordre prend son essor avec l'arrivée à Cîteaux de Saint Bernard et de ses parents, chevaliers, en 1112. Leur exigence doctrinale, la simplicité de leur vie, leur naissance, font rapidement de ces moines un modèle pour les lignées seigneuriales, ce qui explique en partie le succès de la « Réforme cistercienne ». Dans notre zone d'étude, ils fondent trois maisons d'hommes et une de femmes au XII^{ème} siècle.

- C'est Geoffroy III, seigneur de Joinville et sénéchal de Champagne, qui fonde vers 1144 « *ecclesiam de Escurey, in honorem beatissimae Virginis Mariae* »⁹²⁴. Les donations des *milites* des environs se succèdent tout au long du siècle. Les moines multiplient ainsi les granges. Cependant, on connaît fort mal le développement et le rayonnement de l'abbaye d'Ecurey⁹²⁵. Il ne reste rien de médiéval dans les bâtiments qui subsistent de la Révolution.

- A quelques kilomètres de là, un autre monastère cistercien, Evaux ou Vaux, est fondé, en 1130, par Ebal de Montfort, seigneur de Demange-aux-Eaux, et Thiébaud II, comte de Champagne. Pour le doter, les deux seigneurs donnent le territoire autour de Fressecourt et les lieux-dits de Fontenoy, Plainlieu, Savelmont⁹²⁶ sur les finages de Demange-aux-Eaux, Saint-Joire et Ormanson⁹²⁷.

Cette implantation pourrait avoir détruit les « villages » de Frescourt⁹²⁸ et Ormanson, dont on ne trouve plus trace au XII^{ème} siècle dans les archives, comme dans le cas, mieux documenté, de Lisle-en-Barrois. Ils devaient être d'origine domaniale,

⁹²⁴ *Gallia Christiana*, t. 13, *Instrumenta Tullensis*, n° 44, c. 494.

⁹²⁵ I.d., Meuse, Montiers-sur-Saulx, Montiers-sur-Saulx.

⁹²⁶ ADM, 16 H 5, n°2.

⁹²⁷ village disparu, Meuse, Gondrecourt-le-Château, Saint Joire.

⁹²⁸ En 1151, Albéron, archevêque de Trèves, règle des différends entre les abbayes de Saint Mihiel et d'Evau, et précise notamment *Dedit etiam quandam lineam de Freceicourt et vanas pasturas infra fines Robaudicuria* (Lesort, n° 94, p. 322). Une note précise que Frescourt est le nom d'un ancien village sur le ban duquel fut établie l'abbaye des Vaux et que ce nom n'existe plus.

par leur toponymes, et Ormanson avait une chapelle citée en 982 dans une confirmation de Saint Gérard, évêque de Toul, des biens de l'abbaye de Saint Mansuy de Toul⁹²⁹.

Cette abbaye bénéficia aussi de libéralités de seigneurs du Barrois. Nous ne connaissons pas non plus son histoire. En 1755, les bâtiments sont ruinés, comme nous l'apprend le procès-verbal conservé aux Archives départementales de la Meuse⁹³⁰. Ils furent vendus à la Révolution et démolis.

Ces deux abbayes, proches géographiquement⁹³¹, ont en commun leur implantation dans une région encore peu densément peuplée au XII^{ème} siècle, aux confins des autorités champenoise et barroise au temporel, châlonnaise et touloise au spirituel. Les forêts et les eaux abondantes convenaient bien à la volonté cistercienne du travail manuel des moines et à l'isolement nécessaire, pour eux, à la vie religieuse.

- L'exemple de l'abbaye de Lisle-en-Barrois est quelque peu différent, car elle se développa aux frontières des diocèses de Toul, de Châlons et de Verdun. De plus, elle illustre la théorie de J-M. Pesez sur la réorganisation du peuplement induite par les Cisterciens⁹³².

Son histoire passablement compliquée, aux origines incertaines, a bénéficié du travail de maîtrise de A. Papini⁹³³, à laquelle nous sommes largement redevable.

Il semble que c'est vers 1141 que Olry de Lisle fonde une église Notre-Dame aux Anglecourts⁹³⁴. Il y installe des chanoines réguliers, suivant la règle arrouaise. Cette fondation connaît sans doute des difficultés puisque vers 1160, les Cisterciens de Saint-

⁹²⁹ *Capellam de Ormanzum*, Schoellen, n° 26, p. 116.

⁹³⁰ ADM, 16 H 5, n° 87.

⁹³¹ 12,5 kilomètres à vol d'oiseau. Cette proximité peut-elle expliquer une certaine rivalité dans les donations qui aurait empêcher un bon développement de l'une comme de l'autre des deux abbayes ?

⁹³² Pesez J-M, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Age*, p. 172, « Dans la région considérée, et, plus au Nord, en Argonne, nous avons noté quelques villages désertés sur les domaines cisterciens. Bien sûr, il ne suffirait pas de relever un site déserté à proximité d'une abbaye pour attribuer aux moines le rôle essentiel. Mais quand à partir d'une certaine date, un village, dans les chartes, n'est plus mentionné que comme une simple grange, il y a, semble-t-il, à défaut de preuve décisive, une présomption forte ; et de même quand un village, donné à une abbaye, disparaît rapidement après la donation – post hoc ? ergo propter hoc ? ».

⁹³³ Papini A, *L'Abbaye de Lisle-en-Barrois aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles*, Mémoire de Maîtrise, Nancy, 2000.

⁹³⁴ l.d., Meuse, Vaubécourt, Courcelles-sur-Aire.

Benoît-en-Woëvre installent un prieuré aux Anglecourts, qu'ils dotent d'une chapelle Sainte Barbe et Saint Martin.

Or, entre 1150 et 1160, l'évêque de Toul, Henri, leur a concédé l'autel de Melche (ou Mierche) avec sa dîme et toutes ses dépendances⁹³⁵. C'est ainsi que, les Anglecourts ne répondant toujours pas aux souhaits de la vie monastique, les Cisterciens transfèrent le prieuré à Melche⁹³⁶ et le transforment en abbaye. En 1162, ils y commencent une église dédiée à Notre- Dame. Elle est achevée en 1202.

Néanmoins, les Anglecourts appartiennent toujours à l'abbaye nouvelle qui en fait une grange conservant la chapelle Sainte Barbe⁹³⁷.

Ces changements de lieux d'installation sont assez fréquents chez les Cisterciens car ils doivent « *se préoccuper de trouver l'emplacement idéal pour leurs activités agricoles* »⁹³⁸. On peut donc imaginer que les Cisterciens se sont installés là car le terroir était favorable à l'agriculture et qu'il offrait de plus un lieu de culte « utilisable » pendant qu'ils construisaient leur abbaye.

Dans les années qui suivent sa création dans ces confins forestiers, l'abbaye reçoit des dons assez nombreux de terres, mais aussi d'autels : on a l'impression d'une volonté de se constituer un territoire autonome autour de Lisle.

Ainsi, en 1170, *Gervasius*, abbé de Montiers-en-Argonne⁹³⁹, concède aux moines de Lisle « *altare de Lamermunt* »⁹⁴⁰, *quod cum omnibus appenditiis suis* »⁹⁴¹.

En 1177, Arnold, évêque de Verdun, confirme la donation faite par Rodolphe de Clermont⁹⁴² de ce qu'il possédait « *apud hattunmasnil* »⁹⁴³ et *apud evraumontem* ⁹⁴⁴, *tam in arvis quam in pratis, et silvis et pascuis et aquis* »⁹⁴⁵.

En 1178, c'est Guy, évêque de Châlons, qui donne « *altare de hattunmaisnil* »⁹⁴⁶.

⁹³⁵ *Gallia Christiana*, t 13, *Instrumenta Tullensium*, n° 56, c. 506.

⁹³⁶ ADM, 18 H 1, t 2, p. 3.

⁹³⁷ Lepage F, *Inventaire des archives départementales antérieures à 1790, Meurthe*, t. 1, p. 355.

⁹³⁸ Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 80.

⁹³⁹ Meuse, Clermont-en-Argonne, avait une abbaye cistercienne.

⁹⁴⁰ I.d., Meuse, Vaubécourt, Lisle-en-Barrois.

⁹⁴¹ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 634.

⁹⁴² Meuse, Clermont-en-Argonne.

⁹⁴³ I.d., Meuse, Vaubécourt, Lisle-en-Barrois.

⁹⁴⁴ I.d., Meuse, Vaubécourt, Lisle-en-Barrois.

⁹⁴⁵ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 997.

⁹⁴⁶ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 998.

En 1199, un accord est passé entre les abbayes de Saint Mihiel et de Lisle-en-Barrois, qui fixe leurs droits respectifs sur la paroisse de Condé⁹⁴⁷.

En effet, celle-ci était succursale de Melche quand les Cisterciens s'y sont installés. On peut supposer que Melche ayant été donné à Lisle, cette dernière a, comme Hattonménil et Lamermont, disparu en tant que paroisse au profit de Lisle, lieu de regroupement ecclésiastique et des populations voulu par les Cisterciens. Condé a été érigée en paroisse (en 1166, *Drogo sacerdos de Cundeio* souscrit la confirmation des titres de l'abbaye de Lisle sur les bans de Lamermont et de Courcelles⁹⁴⁸ donnée par Pierre, évêque de Toul⁹⁴⁹) et il faut donc trouver un compromis, car Condé était une dépendance de Lisle (Melche) mais Saint Mihiel y avait un avoué, cité dès 1088 dans une charte de Sophie, comtesse de Bar⁹⁵⁰.

Donc, en 1199, « *aeccliesiam Sancti Michaelis versabatur super patronatu ecclesiae Condatensis et quibusdam aliis proventibus ipsius in hunc modum sopita est* »⁹⁵¹.

Au XII^{ème} siècle, les Cisterciens préféraient cependant les terres voire les rentes à la collation des églises.

On voit encore cette volonté de se replier sur un territoire homogène quand, en 1236⁹⁵², l'abbaye cède à Henri, comte de Bar, tout ce qu'elle avait à Loisey, Culey, « *Jarreiam* »⁹⁵³ et Tronville contre un muid de blé de rente annuelle sur les fours de Laheycourt⁹⁵⁴.

L'évolution est commencée, chez les Cisterciens du XIII^{ème} siècle, de préférer les rentes au travail manuel prôné par les fondateurs de l'ordre. Elle ne fera que s'amplifier.

Comme l'a bien décrit J-M. Pesez pour des exemples bourguignons⁹⁵⁵, on voit sur le territoire de Lisle une modification imposée du peuplement : les « villages » que l'on devine autour des églises de Hattonmesnil, de

⁹⁴⁷ Lesort A, *Chronique et chartes de l'Abbaye de Saint Mihiel*, n° 140, p. 410.

⁹⁴⁸ Courcelles-sur-Aire ?, Meuse, Vaubécourt.

⁹⁴⁹ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 633.

⁹⁵⁰ Lesort A., id., n° 46, p. 172.

⁹⁵¹ Lesort A., id., n° 140, p. 410.

⁹⁵² ADMM, B 481, n° 7.

⁹⁵³ Géry ?, Meuse, Vavincourt.

⁹⁵⁴ Meuse, Vaubécourt.

⁹⁵⁵ Pesez J-M, *Archéologie du village et de la maison rurale*, p. 173.

Lamermont et de Melche disparaissent de notre documentation après le XII^{ème} siècle. Les deux premiers réapparaissent en 1263 sous forme de « granges » dans une lettre de Thiébaud, comte de Bar, qui prend sous sa sauvegarde l'abbaye et ses possessions⁹⁵⁶. Melche n'y est pas mentionnée. Elle n'existe plus que sous la forme de ferme comme le suggère le toponyme « ferme des Merchines », situé à 2 kilomètres au Nord de Lisle ou un autre, « Mirche », qui se trouve à 500 mètres au Sud de Lisle⁹⁵⁷.

Aujourd'hui encore, le territoire communal est très important (2500 hectares), sa forme est étrange, très allongée, et il est composé essentiellement de forêts domaniales, vestiges de celles appartenant à l'abbaye. Cela confirmerait une agglomération de finages différents pour former le ban du monastère.

Les églises présentent dans les anciens villages ne furent sans doute pas détruites et continuèrent peut-être à être utilisées par les habitants des granges (moines, frères-lais, serfs ?). C'est sans doute pour les besoins spirituels de ces personnes qu'une permission est accordée en 1478 d'ériger une chapelle à la ferme d'Yvraumont avec pouvoir d'administrer les sacrements, mais pas d'y donner la bénédiction ni d'y relever les femmes de couches⁹⁵⁸.

Quant à l'église de Lisle, dédiée à Saint Christophe, elle semble tardive puisqu'un acte, passé entre les religieux et l'abbé en 1620, nous la décrit comme « *Notre Chapelle de Saint Christophe Erigée En Cure et paroisse, et administrer les sacrements toutes et quantes fois que besoin sera, ainsy qu'il s'est fait depuis six ans* »⁹⁵⁹. Il semble donc qu'une chapelle Saint Christophe ait existé (depuis le Moyen Age ?), qui aurait été érigée en paroisse seulement au début du XVII^{ème} siècle.

C'est donc un des cas où l'installation d'une abbaye a modifié la géographie paroissiale avec le dépècement de la paroisse de Melche, par l'érection de Condé, et la disparition des autels de Hattonmesnil et Lamermont (dont on ne sait rien : simples chapelles annexes de Melche ou plutôt paroisses, comme le suggère le mot « *altare* » ?). De plus, Saint Christophe est destinée à la population groupée autour de

⁹⁵⁶ ADMM, B 481, n° 2, 2^e lettre, fol° 2 v° « ...et toutes les granges de est assavoir Euvramont, lamermont, Waudoncourt, Englecourt, ... ».

⁹⁵⁷ Carte IGN 1/25000^e 3114 Ouest.

⁹⁵⁸ ADM, 18 H 1, t. 2, p. 1008.

⁹⁵⁹ ADM, 18 H 1, t. 1, p. 57.

l'abbaye et dans les censes d'Yvraumont et de Vaudoncourt (créées par les Cisterciens ?).

C'est sans doute la faible densité de ces marges qui a permis à la communauté de Lisle de se constituer, par des donations, un territoire aussi compact et donc d'y réaliser une réorganisation du peuplement selon les besoins et les objectifs fixés par la règle cistercienne. C'est l'exemple le plus abouti que nous ayons rencontré.

Rien de comparable avec le dernier exemple d'implantation cistercienne que nous allons étudier à présent. D'abord, Sainte Hoïlde⁹⁶⁰ est une abbaye de femmes, la seule qui ait existé dans la région. Nous avons parlé plus haut⁹⁶¹ de la vie quasi légendaire de la Sainte. C'est le comte de Bar Henri II qui est à l'origine de cette fondation en 1229. Si nous l'étudions, bien qu'elle déborde de notre cadre chronologique, c'est que les débuts son histoire sont antérieurs à cette création officielle.

Au milieu du XII^{ème} siècle, le comte de Champagne, Henri le Libéral, aurait eu une vision nocturne lui révélant l'emplacement où reposait le corps de Sainte Hoïlde. Il l'aurait fait chercher « *en l'église où ladite vierge avait été inhumée* »⁹⁶² et ramener en la cathédrale Saint Etienne de Troyes vers 1159. Il semble donc exister à cette époque une chapelle ou une église sur le tombeau de la Sainte.

Cet élément est confirmé par le titre d'un des souscripteurs d'une charte donnée entre 1148 et 1165 par Henri, évêque de Toul, aux chanoines de Jeandeurs « *Johannem, sacerdotem Sancte Ohylidis* »⁹⁶³.

Il ne peut s'agir que du desservant de cette église que nous retrouvons avec le titre paroissial en 1233, donnée par Folmar, archidiacre de Toul, à l'abbaye Sainte Hoïlde « *Ecclesiam sanctae Ohildis parochialem tanquam Archidiaconus patronatus eiusdem loci, contuli et concessi Abbatissae et conventui monialum ibidem Deo servientium pleno iure in perpetuo possidendam, salvo iure Ecclesiarum* »⁹⁶⁴.

⁹⁶⁰ Meuse, Revigny-sur-Ornain, Bussy-la-Côte.

⁹⁶¹ Cf. p. 223-224.

⁹⁶² Labourasse, *Sainte Hoïlde, vierge champenoise*, p. 20.

⁹⁶³ Monjauze-Vallette, *Actes d'Henri de Lorraine, évêque de Toul*, n° 113.

⁹⁶⁴ ADM, 41 H 1, fol° 40 v°.

L'abbaye aurait été fondée, d'après le Pouillé de Verdun, vers 1159 par Agnès de Champagne, veuve de Renaud de Bar, qui aurait obtenu de son frère Henri, un os du bras de la Sainte et l'aurait déposé dans le château du Putil où elle aurait fait construire une chapelle.

Après 1191, date de la mort de son fils Henri Ier de Bar, elle s'y serait retirée avec quelques dames pour mener une vie pieuse.

En 1215, après le IV^{ème} Concile de Latran qui ordonnait à toutes les communautés d'intégrer un ordre religieux, « les dames du Putil » auraient choisi la règle cistercienne.

Vers 1225, Henri II donnait le château pour y bâtir un monastère. Il y ajoutait des dons et des privilèges, ce qui équivalait à la fondation que nous avons évoquée tout à l'heure.

Cependant, l'église menaçait ruine et, en 1236, les Cisterciennes de Sainte Hould entreprennent la construction d'un nouveau monastère à environ 100 pas de leur habitation⁹⁶⁵.

En 1255, « *du temps de Elizabeth cinquieme Abbessse. [L'église] fut consacree par Gilon Eveque de Toul* »⁹⁶⁶.

Cette abbaye « *avait son territoire particulier, indépendant d'aucune municipalité ; et ce n'est qu'à la Révolution que son finage fut annexé à celui du village de Bussy* »⁹⁶⁷. « *La Basse-Cour et les serviteurs du couvent formaient une sorte de paroisse, sous la direction du prêtre, confesseur des religieuses* »⁹⁶⁸.

Le couvent a existé jusqu'à la Révolution, époque à laquelle il fut vendu et transformé en ferme. Il ne subsiste quasiment rien des bâtiments conventuels et plus de traces de l'église.

Le point commun à toutes ses implantations, mise à part l'appartenance au même ordre religieux, est la volonté, conformément à leur règle de vie, de constituer un territoire isolé, sur lequel s'exerce leur souveraineté, c'est-à-dire une propriété pleine, soustraite aux seigneurs laïcs et ecclésiastiques.

⁹⁶⁵ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 605-607.

⁹⁶⁶ ADM, 41 H 2, n° 1, p. 9.

⁹⁶⁷ Jacob, *Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Hoilde*, p. V, note 1.

Ce domaine peut alors être exploité rationnellement et fournir les produits nécessaires à la vie de la communauté. Pour ce faire, des hameaux ou des villages peuvent s'effacer au profit de granges tenues par des moines, des frères-lais et quelques paysans. Les populations peuvent alors être réunies autour de l'abbaye (Lisle, Sainte-Hoilde) ou dans un village déjà existant situé à quelques distances (Saint-Joire pour Evaux, Montiers-sur-Saulx pour Ecurey).

Les Cisterciens se constituèrent ainsi en quelques dizaines d'années des domaines étendus grâce aux libéralités des familles seigneuriales les plus importantes (Bar, Joinville, Champagne, Montfort, Apremont) et des petits seigneurs de leur entourage.

Nous voyons s'ébaucher une évolution similaire dans l'ordre rival de Prémontré (carte n° 115).

- Les Prémontrés :

Saint Norbert installe en 1120 à Prémontré près de Laon, une communauté de chanoines qui suit la règle de Saint Augustin. Le succès de la fondation est rapide et le nouvel ordre essaime dans toute l'Europe dès le XII^{ème} siècle. Il est bien représenté en Lorraine et dans notre zone, peut-être à cause de la proximité de la Champagne et des liens qui l'unissent à notre région.

D'après M. Parisse, la première implantation prémontrée dans notre zone fut celle de « Gévaux ⁹⁶⁹, à quelques kilomètres de Commercy, dans un petit vallon qui se révéla vite trop étroit. Sur proposition du comte de Bar qui offrait une terre à la bordure de la seigneurie de Commercy, il y eut transfert au lieu qu'on appela Riéval⁹⁷⁰ »⁹⁷¹. Il avance la date de 1135-1140 pour cette seconde installation⁹⁷².

⁹⁶⁸ Robinet-Gillant, *Pouillé de Verdun*, t. 2, p. 609.

⁹⁶⁹ l.d., Meuse, Commercy, Jouy-sous-les-Côtes.

⁹⁷⁰ l. d., Meuse, Void, Ménil-la-Horgne.

⁹⁷¹ Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 79.

Cependant, B. Ardura⁹⁷³ pense que Notre-Dame de Riéval fut fondée en 1124 (par Renaud Ier de Bar), conformément aux traditions, mais qu'elle suivait à cette époque la règle de Saint Augustin et qu'ensuite seulement (vers 1135-1140 ?), elle s'est unie à l'ordre de Prémontré.

Ces deux hypothèses ne sont pas antagonistes et l'on peut supposer qu'une tentative augustinienne ayant échoué à Riéval, les comtes de Bar, possesseurs de ce domaine, le proposèrent aux Prémontrés mal à l'aise à Gévaux. En effet, un acte de Renaud Ier, donné entre 1137 et 1140, confirme la donation faite par Etienne, évêque de Metz, aux « *fratribus de Regiavalle secundum canonicam regulam beati Augustini viventibus et secundum instituta Praemonstratensis ecclesiae* »⁹⁷⁴.

Comme toutes les communautés de Prémontré, « *il s'agissait d'une abbaye double. Les moniales furent transférées dans le voisinage, à « la Nonnerie », à une date inconnue* »⁹⁷⁵.

On connaît mal l'histoire de Riéval et l'on ne sait rien sur ce couvent qui lui y était associé (même pas quand il disparut), car les archives furent détruites en 1636, quand le monastère fut dévasté.

Dans les années qui suivent la fondation, Riéval reçoit de nombreux dons de la famille de Bar et de ses châtelains, mais aussi des seigneurs ecclésiastiques (abbaye Saint Léon de Toul, évêque de Toul), notamment des terres à Jeandeurs⁹⁷⁶ et Gravières⁹⁷⁷, à Jovilliers⁹⁷⁸ et à Rangéval⁹⁷⁹. Dans ces lieux, Riéval installe des frères et fonde des monastères (que nous étudierons plus bas).

Le pouillé de 1402 ne lui accorde la collation d'aucune paroisse (sauf celle de Laneuville-au-Rupt, créée au XIII^e siècle).

On a donc peu d'informations sur l'évolution de Riéval après le XII^e siècle, pendant lequel son essor paraît très rapide et très important. En effet, cette

⁹⁷² id., p. 75.

⁹⁷³ Ardura B, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France*, p. 461.

⁹⁷⁴ Parisse M, *Actes des comtes de Bar (1033-1190)*, n° 13, p. 50.

⁹⁷⁵ Ardura B, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France*, p. 461.

⁹⁷⁶ l.d., Meuse, Ancerville, Lisle-en-Rigault.

⁹⁷⁷ l.d., Meuse, Ancerville, Lisle-en-Rigault.

⁹⁷⁸ l.d., Meuse, Ancerville, Stainville.

abbaye semble prospère grâce aux dons reçus et rayonne puisqu'elle fonde trois abbayes dans notre zone et aussi trois abbayes en Hongrie « *en 1170 à Garab, Nagylos et Varadhegyfok* »⁹⁸⁰.

Cependant, située sur une grande voie (Reims-Toul), elle est incendiée par les troupes de Charles Quint, puis détruite encore en 1636. La Guerre de Trente Ans porte un coup fatal à sa prospérité et on ne la retrouve plus guère dans la documentation jusqu'à la Révolution, où elle est vendue et transformée en ferme. Actuellement, il n'en reste rien et le voyageur empruntant la RN4 ignore même qu'il passe dans la cour de l'abbaye.

A présent, intéressons nous à l'histoire des filles « barroises » de Riéval.

La première est Jandeurs. Les orthographes ont beaucoup évolué (Jeandeurs, Jandeures, Jeand'Heur), mais nous utiliserons « Jandeurs » pour le lieu-dit, « Jandeurs » pour l'abbaye médiévale et « Jeand'Heurs » pour le domaine moderne.

Les débuts de cette maison sont quelque peu complexes à définir car les donations de terres précèdent largement l'installation proprement dite des moines.

A la fin du XI^{ème} ou au début du XII^{ème} siècle, Thierry, fils du châtelain de Bar Walfrid, donne une part de son alleu de Jandeurs à l'abbaye Saint Léon de Toul. Elle y établit un prieuré⁹⁸¹, qui est mentionné dès 1110 dans une charte de Ricuin, évêque de Toul⁹⁸².

Cependant, pour B. Ardura, ce prieuré n'existe pas⁹⁸³. Sibalde, abbé de Saint Léon, aurait remis, par l'intermédiaire de Henri, évêque de Toul, ce don à Herbert, abbé de Riéval en 1140⁹⁸⁴.

L'autre part de l'alleu de Jandeurs avait été donnée par Walfrid à l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne⁹⁸⁵. Cette dernière s'en défait au profit de Riéval vers 1140.

⁹⁷⁹ I.d., Meuse, Commercy, Corniéville.

⁹⁸⁰ Parisse M, *La Lorraine monastique*, p. 79.

⁹⁸¹ Sosson, *Chartes de l'abbaye de Saint Léon de Toul*, p. 30.

⁹⁸² Sosson, id, n° 15, p. 68 « *Et quia dicte Ecclesiae [beati Leonis] fratres in predicto loco Jandorie novam cellam faciebant, ...* ».

⁹⁸³ Ardura B, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France*, p. 300.

⁹⁸⁴ Monjauze-Vallette, n° 33.

Quoi qu'il en soit, en 1143, l'abbé de Riéval fonde une abbaye double à Jandeurs. Elle dispose, dès sa naissance, d'une dotation foncière importante, qui s'accompagne d'églises, comme « *Ecclesiam de Waconcurt*⁹⁸⁶, *cum dote sua et decimis* »⁹⁸⁷.

Il semble que l'alleu de Gravières possédait une « *capelle beati Johannis Baptiste* », puisqu'elle est mentionnée dans la donation de « *Deodatus Waceicurtis* » à Saint Léon de Toul vers 1126⁹⁸⁸.

En 1163, Henri, évêque de Toul, approuve la fondation de Jandeurs et concède « *altare Jandoriae liberum ab omni Parochiali jure* », sauf 12 écus de Châlons à l'archiprêtre, et « *altaria de Wacincort et Chambroë*⁹⁸⁹ »⁹⁹⁰.

En 1170, Pierre, évêque de Toul, donne à l'abbaye « *Ecclesiam de Contrisson*⁹⁹¹ »⁹⁹². En 1187, il lui cède « *Ecclesiam de Combles*⁹⁹³ *cum omnibus pertinenciis, campis, pratis* » que Hugo de Pancey, chanoine de Liverdun⁹⁹⁴, lui avait donné⁹⁹⁵.

En 1202, Matthieu, évêque de Toul, donne à Jandeurs « *Ecclesiam Sancti Hilarii*⁹⁹⁶ *cum suis appendiciis* »⁹⁹⁷. En 1218, le seigneur de Lisle-en-Rigault donne la chapelle qui est dans l'île⁹⁹⁸ et des dîmes à Haironville, Behonne et tout ce qu'il avait à Fains⁹⁹⁹.

En 1212, Thiébaud, comte de Bar, dote la chapelle d'Andernay qui appartient à Jandeurs¹⁰⁰⁰.

Les religieux de Jandeurs sont donc chargés d'âmes et certains sont choisis pour devenir curés-desservants des églises et paroisses appartenant à l'abbaye.

⁹⁸⁵ Meuse, Triaucourt, Beaulieu-en-Argonne.

⁹⁸⁶ commune de Vassincourt, Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁹⁸⁷ Sosson, id, n° 15, p. 68, extrait de la donation de 1110.

⁹⁸⁸ Sosson, id, n° 26, p. 101.

⁹⁸⁹ l.d., non identifié.

⁹⁹⁰ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 18-19.

⁹⁹¹ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁹⁹² ADM, 27 H 3, t. 1, p. 176.

⁹⁹³ Meuse, Revigny-sur-Ornain.

⁹⁹⁴ Meurthe-et-Moselle, Pont-à-Mousson.

⁹⁹⁵ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 416.

⁹⁹⁶ Saint Hilaire de Lisle-en-Rigault, Meuse, Ancerville.

⁹⁹⁷ ADM, 27 H 3, t. 2, p. 18.

⁹⁹⁸ C'est une des chapelles castrales, celle dédiée à Saint Sébastien. Le château est situé dans une île de la Saulx. Dans le château, se trouvait aussi la chapelle Saint Jean-Baptiste, réservée à la famille châtelaine.

⁹⁹⁹ ADM, 27 H 3, t. 2, p. 19.

Jandeurs était considérée comme une paroisse pour les habitants de la basse-cour, comme nous pouvons le voir dans un acte de 1665 qui défend « à notre très cher Confrère le RP Gilbert Simon l'un de nos religieux et curé desdits Ville sur Saulx et l'Isle¹⁰⁰¹ de sortir à l'avenir des limites desdites Paroisses de l'Isle et Ville sur Saulx, ni d'entrer dans celle dudit Jandeures pour recevoir les corps des trépassés de la Basse-Cour ou autre dépendance dudit Jandeures »¹⁰⁰². De même, en 1688, « il y avoit une trentaine de communians d'hommes et de femmes, que tous les sacremens leur sont administrés dans la nef de l'Eglise de l'abbaye, qu'ils sont enterrés dans un cimetière y attenant que l'on leur dit une basse messe tous les dimanches avec un prône »¹⁰⁰³.

Néanmoins, comme à Sainte Hoïlde, c'est une « affaire interne » à l'abbaye, sur son territoire ; il n'y a pas à proprement parler de paroisse, puisque le pouillés de 1402 et de 1711 n'en parlent pas.

A la Révolution, quand l'abbaye n'existe plus, les habitants de Jandeurs se tournent naturellement vers Saint Hilaire de Lisle-en-Rigault, paroisse du village.

Comme à Riéval, les nonnes, qui vivaient à Jandeurs aux premiers temps de son existence, ont dû en partir assez vite. Elles se sont installées à Plainemont à une époque qui nous est inconnue. Nous n'avons guère de renseignements sur cette fondation qui disparut après 1220¹⁰⁰⁴.

Le XVIème siècle fut un temps difficile pour l'abbaye, plusieurs fois pillée et dont les archives furent, alors, en grande partie détruites. L'église abbatiale fut démolie au début du XIXème siècle, quand le Maréchal Oudinot, nouveau propriétaire, transforma le monastère en château¹⁰⁰⁵.

Une autre fille de Riéval, presque jumelle de Jandeurs, est Jovilliers, située à 15 kilomètres à vol d'oiseau de celle-ci, sur le territoire actuel du village de Stainville. Ici aussi, nous utiliserons le travail de B. Ardura pour essayer de

¹⁰⁰⁰ ADMM, B 479, n° XLII, fol° 32 v°.

¹⁰⁰¹ Lisle-en-Rigault, Meuse, Ancerville.

¹⁰⁰² ADM, 27 H 3, t. 1, p. 189.

¹⁰⁰³ ADM, 27 H 3, t. 1, p. 195, compte-rendu de la visite de la paroisse de Jandeurs.

¹⁰⁰⁴ Ardura B, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France*, p. 421.

suivre l'histoire de cette abbaye car nous avons très peu de documents qui aient survécu aux guerres et destructions qu'elle a subies pendant les XVIème-XVIIème siècles.

En 1141, Henri, évêque de Toul, donne à l'abbaye de Riéval « *altare de Gauvillare cum universis appendiciis suis* »¹⁰⁰⁶. La même année, Geoffroy III, seigneur de Joinville, lui donne divers biens dont « *curiam Gauvillare cum universis finibus et appenditiis suis, silvis, campis, pratis et pascuis, cultis et incultis decimarumque duabus portionibus* »¹⁰⁰⁷. Il semblerait donc qu'une église voire une paroisse existait déjà sur ce domaine.

La fondation de l'abbaye de Jovilliers intervient sans doute au milieu du XIIème siècle puisque « *Renmundus abbas iovillaris* » signe en 1171 un acte de confirmation d'Agnès, comtesse de Bar pour l'abbaye de Jandeurs¹⁰⁰⁸.

Elle était, à l'origine, une abbaye double dont l'église était dédiée à Saint Pierre et Saint Paul. Elle semble assez prospère, recevant des donations de terres et de revenus.

On connaît mal son histoire mais en 1535-1536, le roi de France confisque ses biens temporels. Puis, à la fin du XVIème et au XVIIème siècles, elle subit les guerres qui ravagent la contrée. Les pillages et les destructions qui les accompagnent détruisent une grande partie des archives et des documents la concernant¹⁰⁰⁹.

Vers 1242, un couvent fut fondé à Nantelle pour accueillir les moniales de Jovilliers et de Plainemont (couvent associé à l'abbaye de Jandeurs). Ce fut un échec puisqu'il s'éteignit, probablement au cours du XIIIème siècle. Il ne perdura qu'en tant que ferme de Jovilliers. Cependant, sa chapelle Notre-Dame subsista et devint un lieu de pèlerinage¹⁰¹⁰.

Les religieux de Jovilliers desservaient quelques églises dans notre zone : Aulnois-en-Perthois et Juvigny-en-Perthois. Jovilliers était assimilé à une paroisse, puisque son autel, avec Nantelle, était desservi par les frères. C'est sans doute autour de l'autel que s'est faite la fondation de l'église (comme à Jandeurs). Peut-on penser que cet

¹⁰⁰⁵ Ardura B, id, p. 301.

¹⁰⁰⁶ ADM, 28 H 2, p. 1.

¹⁰⁰⁷ Monjauze-Vallette, n° 36.

¹⁰⁰⁸ ADMM, B 479, fol° 16 v°.

¹⁰⁰⁹ Ardura B, *Abbeyes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France*, p. 305.

¹⁰¹⁰ Ardura B, id, p. 403.

autel primitif avait donné son saint patron à l'église abbatiale ? Si c'est le cas on pourrait y voir un fort indice d'ancienneté (carolingien ?).

La dernière fille de Riéval fut Rangéval, qui se trouve sur le territoire actuel de Corniéville. Elle aussi avait un monastère féminin rattaché, situé à quelques distance de là, au Val des Nonnes¹⁰¹¹.

Dès 1141, Henri, évêque de Toul, confirme aux religieux de Riéval la donation de Pierre de Brixey, son prédécesseur, de « *locum videlicet Rengisvallis cum universis appenditiis suis, silvis, campis, pratis et pascuis cultis et incultis* »¹⁰¹².

C'est en 1152, toutes les traditions s'accordent sur ce point, que Rangéval, dédiée à la Vierge et à Sainte Madeleine, fut fondée, grâce à Hadwige d'Apremont qui la dota largement.

En 1155, un acte de confirmation d'Henri, évêque de Toul, est adressé à « *Simoni Rengisvallis abbati et ejus fratribus atque successoribus in praedicta abbatia sub habitu Praemonstratensis ordinis Jesu Christi deservientibus* »¹⁰¹³.

D'après A. Lefebvre, c'est en 1177 que *Rufinus*, écuyer de Thierry de Rumont, aurait donné à l'abbaye le patronage de la cure de Jouy et Corniéville, son annexe¹⁰¹⁴. En 1181, le pape Alexandre III confirme les possessions de l'abbaye et notamment « *ecclesiam de Joei et de Cornicavilla* »¹⁰¹⁵.

En 1199, Herbert, chevalier d'Euville, lui donne « *ecclesia de Euvilla* »¹⁰¹⁶.

Tout au long des XIIème et XIIIème siècles, l'abbaye reçoit des dons de terres et des parts de dîmes.

Dans notre zone, Rangéval dessert ainsi les églises de Jouy-sous-les-Côtes et son annexe de Corniéville, de même que celles d'Euville et du Val des Nonnes. Ce couvent semble avoir disparu au XIVème siècle.

¹⁰¹¹ Carte IGN 3215 Est (1/25 000^e).

¹⁰¹² Monjauze-Vallette, n° 36.

¹⁰¹³ Monjauze-Vallette, n° 70.

¹⁰¹⁴ Lefebvre A., *L'abbaye de Rangéval des origines au XIIIème siècle*, Mémoire de Maîtrise, p. 43.

¹⁰¹⁵ ADMM, B 477, fol° 5 v°.

¹⁰¹⁶ ADMM, B 477, fol° 43 v°.

Rangéval paraît prospère puisq'au XVIIIème siècle, elle est rebâtie. On peut encore voir une aile de cette époque, mais le reste a été détruit à la Révolution.

Ces abbayes de l'ordre de Prémontré ont donc une histoire parallèle : fondées autour du milieu du XIIème siècle, elles sont dotées largement par les familles seigneuriales de la région. Ces donations se poursuivent régulièrement, au moins au XIIIème siècle, car le rayonnement des chanoines semble fort. Peut-être est-ce dû à la présence dans ces abbayes d'un couvent, établissements qui font défaut dans la région. Cependant, ces monastères féminins disparaissent très vite : manque de dons ? de recrues ? méfiance des autorités envers les monastères doubles ?

Quoi qu'il en soit, elles bénéficient des « restitutions grégoriennes » et obtiennent ainsi des dîmes et des patronages d'églises qu'elles desservent directement grâce à leurs religieux. Cela a pu contribuer à renforcer leur popularité, bien que le nombre d'églises concernées soit très faible (2 ou 3 par abbaye). Elles ont eu beaucoup à souffrir des guerres des XVIème et XVIIème siècles, par des pillages de leurs bâtiments mais aussi par la baisse de leurs revenus, entraînée par les destructions agricoles et la baisse démographique. Cependant, c'est la Révolution qui les fait disparaître en les vendant. Elles sont alors transformées en ferme (Jovilliers, Rangéval, Riéval) ou en château de plaisance (Jandeurs).

Un autre de leurs points communs est qu'elles ne modifient pas vraiment la géographie paroissiale : elle s'implantent souvent sur un domaine ayant déjà un autel (Jandeurs, Jovilliers) ou une église très proche (Jouy). Leur église sert aussi aux habitants de la basse-cour mais ne se substitue pas aux centres paroissiaux installés à proximité, même si leur religieux les desservent généralement. Elles ne cherchent pas à démembrer les paroisses existantes (par exemple, Corniéville reste annexe de Jouy).

On peut donc dire qu'elles s'insèrent dans le maillage paroissial sans le transformer.

Conclusion :

C'est donc au XII^{ème} siècle essentiellement que des établissements religieux s'installent dans notre zone, attirés par les seigneurs, au premier rang desquels la famille comtale de Bar et la famille de Joinville. Leurs vassaux, les plus importants (Louppy, Belrain, Montfort, Apremont,...) comme les plus petits (Salmagne, Vouthon,...), donnent à ces monastères des terres, des droits et des églises pour le repos de leur âme et celles de leurs familles, dans ce grand mouvement de réforme grégorienne qui embrasse alors toute la chrétienté (et grâce auquel nous disposons de documents sur ces zones).

En effet, ce sont surtout les ordres nouveaux (Cisterciens et Prémontrés), plus exigeants dans la vie religieuse, qui bénéficient de ces donations. Ces établissements sont surtout masculins : les tentatives prémontrées pour installer des couvents échouent très rapidement, dans le siècle suivant leur fondation. Une seule abbaye féminine, cistercienne (à Sainte Hoïlde), voulue par Agnès de Champagne, comtesse de Bar, et donc favorisée par les plus grandes familles, réussit et se développe.

Leur installation ne modifie pas réellement le découpage paroissial : elles sont « en dehors » de ce maillage, avec un ban particulier, bien délimité¹⁰¹⁷, sur lequel s'exercent leur juridiction, leurs droits spirituels et qui inclue souvent les habitants de la basse-cour. Seule Lisle-en-Barrois, en transformant des hameaux ou des villages en granges, détruit les paroisses qui y existaient et en crée une, tout au moins regroupe les droits paroissiaux à Lisle.

Même dans les bourgs castraux, les collégiales fondées par les familles châtelaines ne deviennent paroissiales qu'à la fin du Moyen Age, ce qui laisse apprécier la force et la vigueur des paroisses fondées à l'époque mérovingienne ou carolingienne, et aussi le poids des traditions ecclésiastiques qui empêchent l'évolution : les autorités ne créent pas de nouveaux centres paroissiaux.

¹⁰¹⁷ ADM, 16 H 5, n° 104, un fossé était « la limite entre l'abbaye d'Evaux et Demange aux Eaux ».

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :

La période carolingienne est une période de transition. Elle poursuit la christianisation de notre région, bien entamée sous les Mérovingiens, avec des créations d'églises (essentiellement sur des domaines privés) et surtout avec la mise en place du cadre paroissial, unité religieuse mais aussi administrative (assiette d'impôts), liée à la mise en valeur du sol. Ce territoire (la paroisse) demeurera la cellule de base de la société jusqu'à la Révolution française, voire jusqu'à nos jours. Evidemment, ces paroisses carolingiennes sont moins nombreuses et donc plus vastes que celles de la Révolution.

Pour administrer et coordonner les efforts de christianisation, les autorités ecclésiastiques, sur le modèle de l'administration impériale, ont créé les archidiaconés puis les doyennés, permettant ainsi à l'évêque de déléguer des tâches devenues trop lourdes pour un seul homme.

Les pratiques se modifient également : les baptêmes d'adultes deviennent très rares puisque la règle dorénavant est de baptiser les nourrissons, ce qui conduit à abandonner l'immersion totale et donc l'utilisation des baptistères. Les fonts baptismaux sont alors intégrés aux églises, d'autant que le droit de baptiser est donné aux prêtres, puisque l'évêque ne peut plus assurer seul les baptêmes, trop nombreux et trop dispersés dans son diocèse.

De même, les pratiques funéraires évoluent : on abandonne les nécropoles isolées dans les campagnes pour les rapprocher des lieux de culte, en espérant ainsi bénéficier après la mort des prières et de la présence des corps saints (reliques des autels, hosties). Les inhumations en sarcophages et avec des objets (armes, outils) disparaissent. C'est pourquoi il est difficile de trouver des traces archéologiques puisque les cimetières, utilisés depuis mille ans, ne livrent pas de matériel et que les traces des corps ont disparu.

Ces modifications peuvent être attribuées à une plus grande pénétration des idées chrétiennes dans la société.

On voit aussi la progression de la christianisation dans la fondation d'abbayes et de collégiales « seigneuriales » annonçant déjà, à l'extrême fin du X^{ème} siècle, la pratique féodale, imitée de celle des rois, d'avoir du personnel qualifié et disponible. C'est encore une façon pour les seigneurs de s'assurer un certain prestige dynastique en utilisant ces fondations comme nécropoles, mais aussi l'espoir de bénéficier de la prière d'intercesseurs puissants.

Ce mouvement de christianisation en profondeur des mentalités se développe et s'intensifie pendant environ 200 ans, aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles, période pendant laquelle se complètent et s'affirment les cadres de la société.

CONCLUSION GENERALE :

En commençant ce travail, nous aurions voulu faire une plus large place à l'étude des mentalités religieuses et à leurs manifestations. Nous avons dû nous résoudre à abandonner l'examen du sentiment religieux faute de documents et de témoignages. La problématique a donc été réorientée sur la christianisation « visible », celle des lieux, de l'espace, par le biais des constructions d'églises et d'établissements religieux, puis par l'installation de paroisses et de circonscriptions ecclésiastiques.

Diverses études¹⁰¹⁸ ont montré que les pratiques et les croyances religieuses avaient évolué pendant les dix siècles qui correspondent au Moyen Age. La perception des saints chez les fidèles a notamment fait l'objet de recherches, englobées souvent dans celles sur la religion dite populaire. Malgré l'absence de sources écrites, nous avons tenté d'inscrire notre région dans ces courants, qui se dessinent dans la Chrétienté des débuts du Moyen Age. Pour cela, nous disposons essentiellement des dédicaces des églises. Elles peuvent nous renseigner sur les attentes religieuses des fondateurs et sur le message évangélique qu'ils voulaient transmettre aux populations des confins du diocèse de Toul, mais aussi sur les éventuelles implications politiques ou ecclésiastiques que l'on pourrait y reconnaître. Nous avons voulu développer cet aspect dans la conclusion car il n'a pas été possible de le faire dans le corps du travail, par manque de renseignements.

Dans la première partie, nous avons tenté d'abord de repérer les lieux de peuplement, en commençant par la période gallo-romaine. Pour cela, les découvertes archéologiques les plus importantes ont été utilisées, en laissant de côté les objets isolés ou découverts fortuitement, hors de tout contexte, ou mal datés. La zone retenue pour cette étude apparaît densément peuplée et pourvue d'un réseau important de voies et de diverticules, desservant des lieux habités anciennement, mais aussi le long

¹⁰¹⁸ Nous ne pouvons toutes les citer. Les plus importantes sont Vauchez A., *La Spiritualité du Moyen Age occidental*, Paris, 1994 ; Delaruelle E., *La Piété populaire au Moyen Age*, Turin, 1975 ; Le Goff J. – Rémond R., *Histoire de la France religieuse*, T. I : *Des dieux de la Gaule à la Papauté d'Avignon*, Paris, 1988. Vauchez A., *La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age*, Rome, 1981. Iogna-Prat D. – Picard J.-Ch., *Religion et Culture autour de l'An Mil (Royaume capétien et Lotharingie)*, Paris, 1990 ; Ecole française de Rome, *Les Fonctions des Saints dans le Monde occidental (IIIème-XIIIème siècles)*, Rome, 1991 ; d'autres titres sont donnés dans la bibliographie.

desquels se sont installées des populations, autour de *villae*. Des *vici* (*Noviantem*/Void, *Nasium*/Naix, *Caturiges*/Bar-le-Duc) ont pu être reconnus : ils ont sans doute été, comme ailleurs, les premiers points de christianisation, même si rien n'est sûr pour les derniers siècles de l'Antiquité.

La nouvelle religion s'établit pendant l'époque mérovingienne, dans les habitats anciens comme dans les domaines francs. Ces derniers apparaissent dans de trop rares textes, et ce sont surtout les nécropoles qui apportent des renseignements sur les installations franques. Les recherches archéologiques récentes sont peu nombreuses et il faut utiliser les récits et publications anciens. L'étymologie est d'un faible secours puisque les toponymes « non romans- germaniques » sont datés, par E. Nègre, d'entre le Vème et le Xème siècle. Cependant, ce sont les seuls indices dont nous disposons, avec les titulatures des églises.

En effet, celles-ci apparaissent en grand nombre à l'époque mérovingienne, avec 92 lieux de culte créés. Les fondateurs semblent être des Grands, des possesseurs de domaines qui, baptisés, veulent disposer d'un lieu de culte pour leurs familles et leurs affidés. Quelques exemples, comme celui de la famille de Leudin-Bodon, évêque de Toul et frère de Sainte Salaberge, ou des églises dans des lieux dont le toponyme signale l'existence d'un domaine (Rembercourt, Stainville), semblent l'indiquer. De même, les associations de nécropoles et d'églises (Paroy, Gondrecourt,...), de sources et d'églises (Saint-Amand, Bovée-sur-Barboure, Couvonges,...) sont des indices forts d'une christianisation précoce.

Les dédicaces sont assez variées avec 26 titulaires différents. Elles concernent surtout des saints qui ont vécu, et dont le culte s'est développé, en Francie.

Les premiers d'entre eux sont, *ex-aequo*, Saint Martin et Saint Rémi. Ces deux grandes figures du Christianisme médiéval ont en commun d'être des évêques et de fortes personnalités. Ils appartiennent, de plus, à la caste dirigeante, par leurs fonctions mais aussi par leurs origines. Saint Martin est un cavalier romain, fils d'officier, et Saint Rémi est un aristocrate gallo-romain. Les fondateurs d'églises pouvaient donc se reconnaître dans ces personnages. De plus, Saint Martin est très « énergique » dans ces méthodes pour combattre les idôles, le paganisme, et les leudes, combattants, peuvent

comprendre ces réactions parfois violentes. L'Eglise leur propose un modèle de vie chrétienne : le combat pour la Foi.

Ces deux saints sont également des précurseurs. Dans un monde largement païen (idolâtre pour Saint Martin, arien pour Saint Rémi), ces deux chrétiens bataillent pour diffuser leur religion, imposer leur Dieu. Ils sont à l'origine de conversions massives : Martin, « l'apôtre des Gaules », Rémi, baptiseur de Clovis et de son armée.

Tous deux sont également très liés à la dynastie mérovingienne. Le tombeau de Martin à Tours est visité régulièrement par la famille royale qui comble l'abbaye de bienfaits. Saint Rémi est le protecteur de cette même famille, puisqu'il lui a assuré le trône et le pouvoir. Son abbaye est, elle aussi, largement dotée par les rois et leur entourage.

Ces saints proposent une vision très conquérante de la religion chrétienne, très liée au pouvoir temporel et laïc. Les fidèles assimilaient sans doute l'installation des conquérants francs et celle de la nouvelle religion à travers ces personnages, d'autant que les églises (et leurs desservants) dépendaient des possesseurs de la terre qui étaient aussi ses bâtisseurs. Le message politique d'une dynastie voulue et protégée par Dieu était sous-entendu par le développement de ces cultes.

Cette idée est reprise, mais plus légèrement, dans les dédicaces consacrées aux saints évêques mérovingiens, que nous avons vu assez nombreux. Ainsi, les compagnons de Saint Martin, Saint Hilaire et Saint Brice, ont deux églises chacun. Le culte des Saints Gervais et Protais a été développé par Saint Martin et, bien qu'il soit rare dans la région (une église), il est en rapport avec la dynastie mérovingienne. Saint Génébaud, apparenté à Saint Rémi, n'a qu'une église qui lui est dédiée. Saint Menge (une église) est également un évêque. Saint Bénigne (1) est un évangelisateur, ce qui l'apparente plutôt à Saint Martin.

Les évêques toulousains sont relativement discrets (Saint Epvre a 4 églises, Saint Mansuy en a 2 et Saint Aubin 2).

Saint Amand est un évêque de l'Empire qui titre 2 églises.

Saint Louvent est particulier puisqu'il réunit les aspects d'un grand personnage (abbé) et du martyr, infligé sur les ordres d'une reine, Brunehaut, parée d'une légende noire par la famille régnante.

Les martyrs de l'Eglise sont assez peu nombreux. Deux sont originaires du diocèse puisqu'il s'agit des Saint Elophe et Sainte Libaire, martyrisés à Grand dans les Vosges. D'autres, plus connus, sont Saint Symphorien (une église) et Saint Quentin (2). Cette forme extrême de don de soi au service de la Foi devait servir de modèle inatteignable pour les fidèles mais, en même temps, elle marquait les esprits pour montrer la supériorité d'une religion pour laquelle on accepte de mourir dans les tourments.

Un autre aspect de la religiosité mérovingienne est le culte des ascètes et ermites. Ils sont assez peu représentés dans notre région, sauf par Saint Florentin qui n'a qu'une église à son nom, sur son tombeau. Saint Ludmer, vénéré à Villotte-sur-Aire, est considéré par la tradition locale comme un ermite, mais on peut le rapprocher d'un saint évêque de Châlons. Il y aurait là une inversion au fil du temps de l'importance pour les fidèles de leur patron. Il aurait été plus valorisant d'être protégé par un ermite que par un évêque. Ces athlètes de Dieu impressionnent les populations par leur renoncement au monde, leurs mortifications parfois spectaculaires et leur mode de vie retiré des lieux habités, dont on sait qu'ils étaient si importants dans une société très soudée par des rapports communautaires incessants.

Le culte de la Vierge arrive en troisième position pour le nombre de dédicaces, avec 9 églises. La Nativité de la Vierge est le titre dans 7 cas, preuve, s'il en était besoin, que c'est essentiellement la Mère de Dieu qui est reconnue ainsi. Elle est adorée, aux premiers temps de l'Eglise, comme celle par qui l'Incarnation a été possible. Elle est une figure de la vie du Christ, comme les Apôtres, et n'a pas une action particulière, une importance en elle-même. Pour G. Rupalio, «[du IV^{ème} au VI^{ème} siècle] *Marie ne sort pas vraiment encore du rôle de faire-valoir du Christ-Dieu* »¹⁰¹⁹. Les fondateurs d'églises, qui la choisissent en sa Nativité comme patronne de leur bâtiment, voient peut-être en elle le moyen de se rapprocher de son Fils, alors que dans ce même temps, la figure du Christ est terrible : il est le Juge.

Les saints de l'Eglise universelle sont finalement assez peu représentés dans la région. Saint Pierre et Saint Paul sont les titres les plus nombreux de cette catégorie avec 7 églises. Viennent ensuite Saint Jean-Baptiste (3), Saint Christophe (1), Saint

¹⁰¹⁹ Rupalio G., La Vierge comme « système de valeurs », *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, 1996, pp. 5-12, p. 10.

Hippolyte (1) Saint Mathieu (1), Saint Laurent (1), Saint Georges (1), qui, en tout, ne représentent que 15 églises ou 16,30 % de celles de cette époque.

L'association des deux apôtres est traditionnelle et fait référence à Rome, capitale de la Chrétienté. Il semble que certains fondateurs choisissent donc une filiation directe avec le centre religieux, peut-être à cause de la facilité du voyage ou de l'approvisionnement en reliques.

Saint Etienne n'a qu'une église mais on doit sans doute considérer plus ce choix comme une référence au titulaire de la Cathédrale de Toul que comme au protomartyr, Saint universel. L'hypothèse est étayée par la proximité du siège cathédral de l'église de Foug, ainsi titrée.

Il semble donc que les fondateurs d'églises choisissent plutôt des saints de Francie, qui correspondent aux canons de la sainteté mérovingienne (confesseurs, saints protecteurs de la dynastie).

On peut y voir un indice de la prise de possession des terres par des leudes venus de Francie, mais aussi (et peut-être surtout) du faible rayonnement de l'évêché de Toul, du peu d'influence du siège métropolitain de Trêves et plus généralement de l'Austrasie dans la région.

Il se pourrait aussi que l'Est fournissent encore peu de saints à l'Eglise car ces territoires sont encore en grande partie païens. Il est à noter que les saints universels sont assez bien représentés (24 avec les dédicaces à la Vierge, ce qui représente 26,08 % de l'ensemble).

Le message de l'Eglise se répand dans la population, au moins dans les couches aristocratiques qui le répercutent dans les campagnes par le biais des fondations d'églises.

A l'époque mérovingienne, il semble que les saints que l'on considère « locaux » sont tous venus de l'Ouest, comme si la christianisation était peu le fait des évêques de Toul (cause et conséquence de leur faibles possessions dans la région), mais plutôt des laïcs, Francs du Nord-Ouest, Champenois déjà largement christianisés. Cela correspond aussi au grand mouvement de développement du christianisme dans les régions occidentales de l'Europe (Irlande, Espagne, Gaule avec les grands saints prédicateurs comme Martin). Ce phénomène amène à s'interroger sur les agents de la diffusion des cultes dans notre région puisque les autorités toulouses semblent en être relativement absentes.

Pour les VIII^{ème}-X^{ème} siècles, le peuplement a été étudié essentiellement au travers de la toponymie, pour déterminer si les « défrichements carolingiens » ont eu une réalité quelconque dans notre région. Ils semblent être liés aux démembrements des fiefs, déjà entamés à l'époque précédente, mais qui se poursuivent, voire s'intensifient pendant celle-ci.

Parallèlement, des « centres » émergent autour de « palais » et de *castra* qui se créent, souvent tardivement en dépit des légendes qui les vieillissent. De même, on peut constater la mise en place d'une administration centralisée et qui se veut chrétienne, une multiplication des églises (60 sont fondées), encore essentiellement privées. Les titulatures sont toujours fort éparpillées, puisque 24 saints se partagent les titres des églises.

Avec l'arrivée au pouvoir de Charlemagne, s'ouvre une période de christianisation intensive des marges encore païennes de l'Empire et une « prise en main » des populations de l'intérieur. Le système de l'*Eigenkirchen* qui unit le « Trône et le Goupillon » fait de l'évêque un agent de l'Etat aussi bien que de l'Eglise. Il doit enseigner et contrôler le peuple et surtout ces *pagani* toujours soupçonnés par les autorités de superstitions voire d'idolâtrie. Il convient donc de s'arrêter sur les choix de dédicaces et de s'interroger sur les renseignements qu'elles peuvent apporter sur les progrès de la christianisation des esprits et surtout sur les messages qui sont véhiculés, choisis par l'Eglise ou les fondateurs.

Il semble y avoir un recul sensible des saints protecteurs de la dynastie mérovingienne dans les dédicaces. Ainsi, Saint Rémi ne patronne plus que 2 églises (3,33 % des églises fondées sans doute à cette époque). Son rôle politique le dessert à l'époque carolingienne. Cependant, son culte ne disparaît pas, surtout dans notre zone, trop proche du diocèse de Reims pour éviter les influences des dévotions qui se développent sur son tombeau, encouragées par ses successeurs pour renforcer le prestige de leur siège. Il est « réorienté » vers le rôle de bon pasteur, modèle de prélat écouté par les autorités temporelles sur lesquelles il a une influence importante.

Quant à Saint Martin, il possède encore 9 églises (Saint Brice en a 1 et Saint Hilaire 1 également). Les dédicaces martinienues représentent donc encore 16,66 % de l'ensemble.

Cependant, ces saints ne sont plus vus comme les protecteurs de la dynastie mais plutôt comme des intercesseurs efficaces, sur les tombeaux desquels se produisent des miracles, de guérison surtout. Comme l'a bien vu A. Vauchez, « *Face à un Dieu-Juge, à la fois lointain et omniprésent, les fidèles se sentaient démunis. Aussi éprouvèrent-ils le besoin de recourir à des intermédiaires* »¹⁰²⁰. Cela explique peut-être l'éparpillement des dédicaces que nous avons noté plus haut.

Les évêques qui ont vécu à l'époque mérovingienne (Saint Germain, Saint Didier, Saint Léger) ne tombent pas dans l'oubli, au contraire, puisque des églises leur sont dédiées, contrairement à la période précédente. On peut y voir la volonté du pouvoir laïc de valoriser la hiérarchie ecclésiastique qui le sert, mais aussi une recherche de saints proches géographiquement des fidèles. Pour P. Riché, c'est un manque de saints carolingiens qui explique la continuité des cultes des saints mérovingiens.¹⁰²¹

C'est peut-être la volonté ecclésiastique qui explique la présence de saints papes dans les titres de la région. Mais elle reste modeste puisque Saint Sylvestre et Saint Grégoire ne possèdent qu'une église chacun.

Dans le même esprit, des églises sont dédiées à des ermites comme Saint Basle, moine de Vierz, ou à des saints dont les reliques ont été transférées en grandes pompes dans les abbayes de la région (Saint Gorgon, Saint Nabor, Saint Pantaléon). L'Eglise organise ces solennités. Comme le dit A. Vauchez, « *on multiplia les translations solennelles de corps saints, qui s'accompagnaient de cérémonies religieuses. Les laïcs y accouraient en foule, convaincus que le rayonnement des précieux restes devenait plus efficace lorsqu'ils étaient élevés de terre et transférés en grande pompe d'un lieu à un autre* »¹⁰²².

¹⁰²⁰ Vauchez A., *La Spiritualité du Moyen Age occidental. VIIIe-XIIIe siècle*, Paris, 1994, p. 26.

¹⁰²¹ P. Riché, Les Carolingiens en quête de sainteté, *Ecole française de Rome*, pp. 217-224, p. 221, « *Mais revenons à notre première constatation, l'absence de saints carolingiens en opposition à l'abondance de saints mérovingiens. Cette opposition est d'autant plus grande que les Carolingiens se tournent vers les saints du passé, écrivent leur vie, racontent leurs miracles, installent leurs reliques dans les autels, rédigent des litanies en leur honneur, font des translations de reliques, etc.* ».

¹⁰²² Vauchez A., *La Spiritualité du Moyen Age occidental. VIIIe-XIIIe siècle*, Paris, 1994, p. 27.

Les abbayes n'apparaissent pourtant pas comme un vecteur principal de la christianisation, puisque les titres reprennent peu souvent leur saint tutélaire. Cependant, apparaissent de grandes abbayes étrangères au diocèse (Saint-Mihiel, Gorze, Saint-Avold) qui fondent sur les terres qu'elles possèdent des oratoires (à Tourailles, à Condé, à Jouy). Elles se comportent à cette occasion comme les laïcs, en propriétaire, mais de plus, par ce biais, elles mettent leurs possessions, éloignées, sous la protection de leur patron céleste.

Il est remarquable que malgré le renforcement du pouvoir des évêques sur leur diocèse, les saints toulois soient toujours aussi discrets. Saint Etienne ne possèdent que 2 églises (encore n'est-ce pas forcément le patron de la cathédrale qui y soit honoré) et Saint Epvre 4. Il semble donc que le pouvoir et le rayonnement du siège épiscopal soient encore faible pendant cette période, bien qu'ils progressent puisque l'on voit l'évêque Saint Gérard dédicacer, à Saint Epvre, l'église Notre-Dame de Ligny, quand il vient la consacrer après sa reconstruction en 963 ou 964¹⁰²³, et intervenir pour conserver des biens d'Eglise usurpés par le duc Frédéric à Fains puis à Bar.

Le culte de la Vierge semble peu présent puisqu'on ne voit que 4 nouvelles églises lui être consacrées. Elles sont toutes dédiées à la Nativité, comme si la Mère de Dieu était l'intercesseur principal, le plus écouté. D'après G. Rupalio, l'image de la Vierge commence cependant à évoluer vers le personnage « *de la « femme forte », [...] qui aménage une interaction constante entre le temporel et le spirituel. Elle finit par rejoindre sur cette trajectoire le personnage de l'Eglise avec lequel elle coexiste en parallèle* »¹⁰²⁴.

On ne voit donc pas à l'époque carolingienne une influence plus grande des autorités ecclésiastiques, ni même de l'évêque de Toul, dans le choix des dédicaces : « *La moitié occidentale [du diocèse] ne lui était guère plus soumise. Chose étonnante : aucune abbaye ne s'était établie à l'ouest de la Moselle. Tout le long de la Meuse, sur la rive gauche, la plupart des terres relevaient de Saint-Jean de Laon ; Saint Mihiel y avait*

¹⁰²³ Cf., p. 116.

¹⁰²⁴ Rupalio G., La Vierge comme « système de valeurs », *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, 1996, pp. 5-12, p. 11.

aussi des biens. »¹⁰²⁵. Cela provient peut-être du fait que, comme à la période précédente, les fondateurs restent majoritairement des possesseurs de domaines, semble-t-il, si l'on en croit les toponymes des villages (Ribeaucourt, Resson, Goussaincourt). Leur choix se portent sur des saints « proches », dans lesquels ils peuvent se reconnaître, mais aussi dont ils peuvent obtenir des reliques ou pèleriner sur le tombeau.

En effet, *« les serviteurs de Dieu intéressaient moins les laïcs par leurs vertus, sur lesquelles met l'accent la littérature hagiographique d'origine exclusivement cléricale, que par leurs pouvoirs. On recherche avec passion leurs reliques, c'est-à-dire les parties de leur corps ou même des objets ayant été en contact avec eux pendant leur vie ou après leur mort. Les toucher ou simplement s'approcher du tombeau ou de la châsse qui les contient est, pour les fidèles, une occasion privilégiée d'entrer en contact avec l'autre monde et surtout de capter à leur profit le dynamisme bénéfique qui en émane, pour obtenir la victoire ou la guérison »*¹⁰²⁶.

Une densification du peuplement, à mettre en relation avec la croissance féodale, se fait sentir après l'An Mil. Elle s'accompagne d'une nouvelle organisation, politique autour des châteaux et des maisons-fortes qui se multiplient, mais aussi ecclésiastique avec des créations d'églises (70).

La dispersion des dédicaces est forte, avec de nombreux saints (13) qui n'ont qu'une église.

Les dédicaces martinienues ne faiblissent pas vraiment avec 6 églises à Saint Martin, 2 à Saint Hilaire et 2 à Saint Brice. Elles représentent donc encore 14,28 % de l'ensemble. Ce phénomène peut s'expliquer par la vogue des pèlerinages sur le tombeau de Tours, très populaire tout au long du Moyen Age. De plus, Saint Martin incarne des valeurs de partage chrétien sur lesquels insiste l'Eglise médiévale.

¹⁰²⁵ Parisse M., *La Noblesse lorraine, XIème-XIIIème siècles*, p. 18.

¹⁰²⁶ Vauchez A., *La Spiritualité du Moyen Age occidental. VIIIe-XIIIe siècle*, Paris, 1994, p. 26-27.

Un changement très important s'opère dans le culte de la Vierge, puisqu'il devient majoritaire avec 14 églises. Cela s'explique par le développement du culte marial notamment sous l'impulsion des ordres nouveaux, mais aussi d'une dévotion accrue à la Mère de Dieu et Mère de Hommes. La fête de l'Assomption prend un grand essor, sans doute pour répondre aux attentes de protection des fidèles pour le passage vers la mort. Après l'An Mil, « [la Vierge] se hisse [...] au tout premier rang du panthéon chrétien »¹⁰²⁷. Le culte rendu à la Vierge a été magistralement étudié par A. Vauchez et nous y renvoyons. Les populations se tournent vers la Mère de Dieu pour sa protection et surtout pour qu'elle intercède auprès de son fils qui ne peut rien lui refuser, comme aux noces de Cana. Femme et Mère de Dieu, elle apparaît comme l'interlocutrice qui peut le mieux intervenir auprès du Christ en faveur des hommes. L'Évangile, les prêches insistent sur le rôle de Mère des hommes de Marie. Son culte croît tout au long du Moyen Âge et s'enrichit de la spiritualité des Cisterciens et des Prêcheurs.

Un net renouveau des cultes peut être mis en relation avec le développement des contacts avec l'Orient qui ont précédé et accompagné les Croisades. On voit réapparaître ou arriver des cultes orientaux, à l'occasion de transferts de reliques dont nous avons déjà dit l'importance dans les dévotions des fidèles. Saint Jean-Baptiste, Saint Georges, Saint Christophe profitent de ce renouveau alors que Sainte Catherine, Saint Nicolas ou Sainte Anne émergent. Toutes ces dédicaces ne représentent cependant pas un grand nombre d'églises.

Les saints de Francie constituent toujours des patrons appréciés si l'on en croit le nombre de lieux de culte qui leur sont attribués (11 soit 15,71 %). On ne peut donc pas parler de relâchement dans les dévotions mais de continuité, de fidélité.

La nouveauté de cette période par rapport aux précédentes est aussi le retour des cultes toulousains : Saint Epvre (2), Saint Mansuy (1) mais surtout Saint Gérard (1) et Saint Gengoult (2) qui apparaissent pendant ces siècles. Saint Etienne, 4 églises, peut être placé parmi ceux-ci, même s'il bénéficie aussi de la redécouverte des lieux saints.

¹⁰²⁷ Russo D., Les Représentations mariales dans l'art d'Occident, Essai sur la formation d'une tradition iconographique, *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, 1996, pp. 173-291, p. 291.

Le culte de Saint Rémi ne connaît pas d'éclipse puisque 5 églises lui sont encore dédiées. La proximité du diocèse de Reims l'explique en partie, ainsi que les voies de communications, car ces édifices se trouvent souvent le long de celles-ci. Au Moyen Age, son image politique de faiseur de roi n'est guère modifiée. Les rois se font sacrer à Reims pour commémorer l'installation de la royauté en France et ainsi accordent une grande place à celui qui a baptisé Clovis, le premier roi des Francs. On retrouve cet aspect dans *La Légende dorée*¹⁰²⁸. Ce culte peut être un souvenir du baptême des ancêtres qui se trouvaient dans l'entourage de Clovis, et donc mettre en valeur la famille, la dynastie de ces Leudes ou possesseurs, baptisés dans la même eau que le roi, avec la même huile miraculeuse. Il les rattachait aux Mérovingiens du passé et aux rois du présent, dont on sait qu'ils avaient une dévotion particulière pour la prélat de Reims. Pour les populations, cela pouvaient mettre en valeur la grande dignité de leurs maîtres. En même temps, le Saint prouvait la puissance de l'Eglise face aux autorités laïques, puisque le roi s'était agenouillé devant l'homme d'Eglise¹⁰²⁹. De plus, il apportait au baptême (et à ceux qui le conféraient) une valeur importante. Politiquement, il permettait de rattacher à la famille régnante des populations éloignées.

De la même manière, le culte de Saint Pierre est toujours bien représenté dans les dédicaces nouvelles avec 4 églises. Le premier des apôtres, le patron du Paradis est un intercesseur réputé auprès des populations.

Les dédicaces sont donc, en bonne partie, les mêmes qu'aux siècles précédents. Pourtant, apparaissent des cultes liés aux Croisades (Saint Georges, Sainte Catherine). Le rayonnement de Toul est plus grand qu'aux époques anciennes, car les titulatures reprennent plus volontiers les saints patrons de la ville épiscopale.

Il est toujours difficile de connaître les fondateurs de ces lieux de culte, même si ils semblent majoritairement laïcs. En effet, les restitutions grégoriennes, qui font apparaître (enfin !) les églises dans la documentation, prouvent que les possesseurs

¹⁰²⁸ Voragine J. de, t. 1, p. 123.

¹⁰²⁹ Au XVIème siècle encore, on représente ce moment du baptême dans le vitrail de l'abside de l'église de Nançois-sur-Ornain. Bel exemple de continuité iconographique et du rôle de l'évêque.

des églises, et même des autels, sont essentiellement les propriétaires des terres, qui donnent, pour le salut de leur âme et celles des leurs, les biens d'Eglise dont ils disposaient, indûment aux yeux des autorités.

C'est peut-être le signe d'un renouveau spirituel : il donne un poids et une force plus grands à l'Eglise sur les mentalités du peuple comme des classes dirigeantes. Les récits des miracles arrivés sur les tombeaux des saints et les Vies de Saints se multiplient aux XIème-XIIème siècles et on en extrait des épisodes significatifs, sous forme d'*exempla*, qui servent aux prédicateurs tout au long du Moyen Age, pour faire comprendre aux fidèles ce que la religion chrétienne attend d'eux. Des légendes, dans le sens latin, c'est-à-dire ce qui doit être lu¹⁰³⁰, circulent, dont la plus connue, *La Légende dorée*, n'est qu'une compilation de traditions d'origine ecclésiastique et populaire¹⁰³¹.

Dans le même temps, les documents nous montrent des Grands qui rendent à l'Eglise des biens et des droits ecclésiastiques que leurs ancêtres ou eux-mêmes avaient établis ou usurpés. Ils décrivent bien ces restitutions grégoriennes puisqu'ils nous fournissent la plupart des mentions d'églises ou de paroisses.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous nous sommes intéressé à la mise en place des cadres de la vie chrétienne, les paroisses, les doyennés et archidiaconés, mais aussi les établissements religieux. Pour ce faire, nous avons adopté les mêmes divisions chronologiques. Les paroisses anciennes se devinent mal, en l'absence de textes qui pourraient établir sûrement le statut des églises. Il faut en effet attendre 1303 pour avoir une première mouture du pouillé du diocèse de Toul. Auparavant, nous en sommes réduits à des hypothèses.

Les paroisses sont relativement rares à l'époque mérovingienne, car l'évêque ne souhaite pas perdre le pouvoir d'administrer les sacrements. Cependant, au vu de l'étendue de son diocèse, de la multiplication du nombre des chrétiens et donc des obligations spirituelles, mais aussi de la volonté des Grands laïcs de disposer d'un prêtre

¹⁰³⁰ Voragine J. de, t. 1, introduction de H. Savon, p.7.

¹⁰³¹ Voragine J. de, op. cit., dans l'introduction de H. Savon, p. 7-9.

sur leur domaine, les évêques ont dû peu à peu accorder à des églises les droits paroissiaux. Il semble logique de penser que ce sont d'abord les *vici*, les bourgs qui ont reçu une paroisse. Ils avaient un nombre d'habitants important, un rôle politique et économique qui y attiraient les ruraux périodiquement, et ils étaient bien desservis par les voies de communication. On peut aussi supposer qu'il y existait déjà des communautés chrétiennes, constituées anciennement par les voyageurs. C'est sans doute le cas à *Nasium/Naix*, *Caturiges/Bar-le-Duc*, *Noviante/VOID*.

Des lieux de culte païens ont pu aussi accueillir des paroisses, pour établir solidement la nouvelle religion et démontrer qu'elle remplaçait les croyances anciennes. C'est peut-être le cas à Bovée-sur-Barboure et au Mont-Châtel à Sorcy, par exemple.

Le rôle des Grands n'est pas négligeable, puisqu'on voit des installations franques importantes détenir sans doute très vite un centre paroissial. Il faut y voir les liens personnels de ces leudes et des évêques. Qu'on songe par exemple à Leudin-Bodon, dont le père aurait fondé Gondrecourt. Une fois devenu évêque, il pouvait ériger en paroisse l'oartoire de ce bourg. Il permettait ainsi le développement de ce dernier, disposait ainsi d'un relais pour les décisions épiscopales, établissait une surveillance des fidèles et, pour les habitants, cela signifiait des sacrements disponibles. Il jouait son rôle de propagateur de la religion sans avoir à quitter sa cité pour des confins boisés.

Il semble cependant que l'évêque accède « au compte-gouttes » à ces érections. Néanmoins, une certaine cohérence apparaît sur la carte (carte n° ..). Il n'y a pas de zone très éloignée d'une paroisse (entre 5 et 7 kilomètres) sauf à l'extrême Sud-Ouest, encore certainement très boisé.

Avec la période carolingienne s'ouvre en Occident une ère de fort accroissement du nombre des paroisses. Malheureusement, les documents manquent pour notre zone et nous n'avons pas voulu prendre comme centre paroissial toutes les églises créées aux VIII^{ème}-X^{ème} siècles, par manque de preuves. Nous sommes bien conscient que le nombre de ces paroisses carolingiennes est plus grand, certainement, que celui que nous avons retenu.

En effet, la volonté impériale, de réunir sous une même foi les peuples de l'Empire et de surveiller leurs pratiques, a eu des répercussions dans les campagnes.

Les paroisses sont plus nombreuses, le réseau se complète et se densifie, sans que l'on sache de qui vient la demande d'érection de l'église du « village ». Il faut sans

doute voir là un désir des propriétaires de disposer sur place d'un curé apte à conférer les sacrements. Il peut rejoindre en cela les volontés épiscopales et politiques de quadrillage et de surveillance des *pagani*.

Ce mouvement de christianisation physique de l'espace est donc en grande partie le résultat des efforts de l'aristocratie, à cette époque comme à celles qui l'ont précédée. En effet, nous pouvons penser que les créations d'églises ont été le fait majoritairement de Grands, de *possessores* sur leurs domaines, l'évêque n'intervenant sans doute que pour avaliser ces fondations et reconnaître leurs desservants. La documentation manque pour mesurer l'ampleur de ce phénomène, mais les éléments réunis nous incitent à penser qu'il a été fort important, ce qui semble confirmer par les nombreuses donations à l'évêque et aux abbayes pendant le XI^{ème} siècle.

A la période féodale, la croissance démographique a développé les lieux de vie, en accroissant le nombre d'habitants de ceux qui existaient et en en créant d'autres. Des châteaux et surtout des maisons-fortes s'implantent dans ou « au bord » des villages. Toutes ces modifications « politiques » ont eu des répercussions au niveau paroissial avec surtout des érections de chapelles en centres paroissiaux, ce qui a entraîné le démembrement de vieilles paroisses.

Les communautés villageoises s'organisent et, soutenues par leurs seigneurs, réclament à l'évêque des prêtres capables de pourvoir à demeure à leurs besoins spirituels. Elles obtiennent souvent gain de cause, malgré les difficultés dues au démembrement des territoires et donc à la perception des impôts et redevances qui s'y attachent.

Les documents, beaucoup plus nombreux, citent volontiers des églises et des paroisses (bien difficile à retrouver dans le vocabulaire médiéval) dans les donations et restitutions à l'Eglise de biens par des laïcs. Cette abondance de mentions peut entraîner des erreurs de datation dans l'apparition de la paroisse, nous en sommes conscient.

Pour superviser les prêtres, de plus en plus nombreux, des circonscriptions ecclésiastiques se mettent en place. Cependant, ce mouvement est lent, il s'étend sur plusieurs siècles, pour aboutir aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, à la carte des doyennés et archidiaconés qui perdure jusqu'à la Révolution. Le siège de ces divisions n'est pas fixé

avant le XIII^{ème} siècle : il reste une dignité conférée à un prêtre (le plus ancien ? le plus compétent ?) sans que la paroisse n'ait une importance quelconque. Le rôle, que nous voyons des doyens et archidiaques jouer dans les textes, se limite à confirmer des actes et notamment des jugements concernant les dîmes, des ventes de terres ou des donations à des établissements religieux.

Il semble qu'il y ait aussi des changements de « chefs-lieux » paroissiaux, des inversions église-mère/église-fille qui sont relativement difficiles à saisir par manque de documentation. Néanmoins, on peut dire que, dans ses grandes lignes, à la fin du XII^{ème} siècle, le réseau paroissial est en place. Certes, il subira des changements jusqu'au XVIII^{ème} siècle, quand l'évêque de Toul, Monseigneur de Bissy, érigera un certain nombre de succursales en églises paroissiales, mais ce mouvement ne remettra pas en cause la trame générale.

On pourrait y voir un développement du rayonnement du siège épiscopal sur des zones qui jusqu'alors lui échappaient, mais également une volonté très nette des autorités laïques de participer au grand mouvement de renouveau spirituel qui accompagne la croissance économique en Occident après l'An Mil.

Tout au long de la période étudiée, des abbayes et des collégiales se sont créées, mais il faut bien souvent, pour les périodes les plus lointaines surtout, essayer de démêler les éléments réels de la légende.

Le résultat est décevant pour la période mérovingienne, car il n'y a pas de créations. Deux ermites ont pu s'installer dans notre zone, sans qu'ils aient directement fondé des communautés.

A l'époque carolingienne, ce sont surtout des petits établissements bénédictins, peu nombreux (3), qui sont fondés. Ils sont très mal connus et disparaissent de la documentation assez rapidement. Seule la collégiale Saint-Maxe de Bar, voulue et dotée par la famille de Bar à l'extrême fin de la période, est une réussite. Elle reste prestigieuse tout au long du Moyen Age.

Après l'An Mil, avec l'émergence de la féodalité, se produit une multiplication des fondations de maisons religieuses, abbayes, prieurés et collégiales, voulues, dans leur environnement immédiat, par les lignées seigneuriales qui naissent.

De même, cette période est celle d'un quadrillage de l'espace par les autorités, une volonté d'organisation des territoires et des pouvoirs aussi bien temporels que spirituels dans une optique de contrôle et de surveillance tant économique que politique ou ecclésiastique. Ainsi, dans le temps où les châteaux puis les maisons-fortes apparaissent, se créent des monastères et des collégiales, voulues et soutenues par les mêmes familles.

Le renouveau spirituel ne doit pas être écarté de ces raisons : il donne un poids et une force plus grands à l'Eglise sur les mentalités du peuple comme des classes dirigeantes. Les documents nous montrent des Grands qui rendent à l'Eglise des biens et des droits ecclésiastiques que leurs ancêtres ou eux-mêmes avaient établis ou usurpés. Ils décrivent bien ces restitutions grégoriennes puisqu'ils nous fournissent la plupart des mentions d'églises ou de paroisses. Ainsi, ces aristocrates fondent, parfois, et dotent largement des établissements chargés de l'intercession pour leurs âmes et celles de leurs ascendants, signes d'une inquiétude et donc d'une intériorisation des doctrines de l'Eglise. Les renoncements au monde participent de ce même mouvement. Le prestige de la dynastie passe par ces démonstrations de piété, signe d'une christianisation des mentalités aristocratiques comme populaires.

Bien que présent dans une région précocement peuplée, le christianisme ne semble croître réellement qu'aux alentours de l'An Mil. Certes, les églises sont déjà nombreuses mais l'organisation ecclésiastique (paroisses, archidiaconés, doyennés), les monastères et établissements religieux ne se multiplient vraiment qu'aux XIème-XIIème siècles.

La dispersion des saints patrons prouvent l'absence d'un projet d'ensemble orchestré par une autorité, laïque ou ecclésiastique. On retrouve à toutes les époques des saints très populaires, assez largement représentés mais jamais majoritaires. Une multitude d'églises possède un patron unique dans la région, toutes époques confondues. Il est alors bien difficile d'essayer d'expliquer les raisons, sans doute très

personnelles, qui ont poussé les fondateurs à choisir ces saints, peu connus pour la plupart. Néanmoins, quelques saints ne connaissent pas d'éclipse : la Vierge, Saint Martin, Saint Rémi, Saint Pierre. Tout au long de ce travail, nous les avons vus rassembler les prières des fidèles, les constructions d'églises et les donations.

Au contraire, les saints liés au siège épiscopal de Toul ont paru très discrets, peu plébiscités par les fidèles ou au moins les fondateurs. Les grandes abbayes tuloises, peu possessionnées dans la région, n'ont pas pu diffuser ou relayer leur culte. Cela dénote peut-être aussi une absence de rayonnement de l'évêque dans la zone étudiée.

Arrivés au terme de cette étude, les questions et les hypothèses sont beaucoup plus nombreuses que les certitudes et les affirmations. Nous espérons avoir contribué modestement à la connaissance de ces confins, isolés et ignorés, encore aujourd'hui, des historiens et des chercheurs.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
Liste des Abréviations et des Sigles	4
SOURCES MANUSCRITES	5
Archives départementales de la Meuse :	6
- Série B :	6
- Série F :	7
- Série G :	8
- Série H :	8
- Plans cadastraux anciens :	10
Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle :	17
- Série B :	17
- Série F :	18
- Série G :	19
- Série H :	21
- Série J :	22
Archives départementales de la Haute-Marne :	22
SOURCES IMPRIMEES	23
BIBLIOGRAPHIE	27
MANUELS :	27
ETUDES GENERALES :	27
ETUDES REGIONALES :	45
ETUDES LOCALES :	52
AVANT-PROPOS	56
INTRODUCTION : LA GENESE D'UN PAYSAGE CHRETIEN	62
CHAPITRE I : LA CONSTRUCTION DES EGLISES	63
I. LES PREMISSES : L'OCCUPATION DU SOL	63
1. Une région déjà bien peuplée :	63
A) Les premiers lieux habités :	63
- Les <i>vici</i> :	66
B) Les routes :	67
C) Les Fiscs :	69
2. Les premiers lieux de culte :	70
A) Les églises mérovingiennes :	71
- Les Mystères de la Foi (la Trinité, Sainte Croix,...) :	71
- Saint Etienne :	71
- Saint Pierre et Saint Paul :	72
- Saint Mathieu :	73
- Saint Laurent :	74
- Saint Georges :	74
- Saint Gervais et Saint Protais :	75
- Saint Pantaléon :	75

- Saint Martin :	75
- la Nativité Notre-Dame :	79
- Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste :	81
- Saint Rémi :	83
- Saint Christophe :	87
- Saint Hippolyte :	88
- Saint G��n��baud :	88
- Saint Amand :	88
- Saint Symphorien :	89
- Saint Quentin :	90
- Saint Menge / Memmie :	90
- Saint Mansuy :	91
- Saint Epvre :	92
- Saint Aubin :	94
- Saint Louvent :	94
- Saint Ludmer :	96
- Saint Elophe :	97
- Sainte Libaire :	97
- Saint Florentin :	98
- Des cas particuliers (carte n�� 42) :	98
B) Les agents de la christianisation : les la��cs :	100
Conclusion :	102
II. LE RESEAU ECCLESIAL A L'EPOQUE CAROLINGIENNE (VIII��me-X��me SIECLES) :	105
1. Un peuplement qui se poursuit :	105
A) Les lieux nouvellement habit��s :	105
B) Palais et <i>castra</i> : ��mergence de centres ?	109
2. Une christianisation qui s'acc��l��re :	112
A) Les nouvelles ��glises :	113
- Saint Michel :	113
- Saint Pantal��on :	115
- Saint Etienne :	115
- La Vierge :	116
- Saint Pierre :	117
- Saint Sylvestre :	120
- Saint Georges :	120
- Saint R��mi :	121
- Saint Gr��goire :	121
- Saint Germain :	122
- Saint Sigismond :	123
- Saint Martin :	123
- Saint Maurice (carte n�� 62) :	125
- Saint L��ger :	126
- Saint Didier :	126
- Saint Julien :	127
- Saint Agnan :	127
- Saint Laurent (carte n�� 53) :	128
- Saint Basle :	128
- Sainte Valburge :	129
- Saint Paul de Verdun :	129

- Saint Nabor :	129
- Saint Gorgon :	130
- Les Saints « toulous » :	130
- Saint Epvre (carte n° 56) :	131
- Des cas particuliers :	131
B) Les fondateurs d'églises :	132
Conclusion :	134
III. LA CONSOLIDATION DU MAILLAGE ECCLESIAL : LA PERIODE	
FEODALE (XIème-XIIème SIECLE) :	136
1. Un peuplement qui se densifie :	136
A) Les châteaux :	137
B) De nouveaux habitats :	141
C) Les maisons-fortes :	143
2. Les églises féodales :	147
A) De nouvelles fondations :	148
- Saint Georges :	148
- Sainte Catherine :	149
- Saint Nicolas :	149
- Saint Jean-Baptiste :	150
- Saint Pierre :	150
- La Vierge :	152
- Saint Etienne :	155
- Saint Epvre :	156
- Saint Gérard :	156
- Saint Gengoult :	156
- Saint Mansuy :	157
- Saint Rémi :	157
- Les dédicaces martiniennes :	158
- Saint André (carte n° 97) :	161
- Saint Médard :	161
- Saint Maurice : (carte n° 87) :	162
- Saint Amand (carte n° 83) :	162
- Saint Christophe :	163
- Saint Félix de Nôle :	164
- Sainte Anne :	164
- Saint Loup :	165
- Saint Simplicie :	165
- Saint Sébastien :	166
- Saint Didier :	166
- Saint Bénigne :	166
- Saint Laurent :	167
B) Les fondateurs d'églises nouvelles :	168
Conclusion :	171
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :	173
CHAPITRE II : LES CADRES DE LA VIE CHRETIENNE :	179
I. LES PAROISSES :	179
1. Les Paroisses mérovingiennes :	180
2. Les Paroisses carolingiennes :	185
3. Les Paroisses féodales :	192

II. DOYENNES ET ARCHIDIACONES :.....	217
III. LES ETABLISSEMENTS RELIGIEUX : ERMITAGES ET MONASTERES	221
1. A l'époque mérovingienne :.....	222
A) Les ermites :	223
- Sainte Hoïlde (Sainte Hould) :.....	223
- Saint Florentin :	224
B) Les monastères :	226
- Richecourt :	226
2. Le monachisme carolingien :	228
A) Les créations légendaires :	228
- Montiers-sur-Saulx :	228
- Vouthon-Haut :	230
B) Les créations attestées :	230
- Saint Martin :	230
- Saint Germain :	232
- Saint Maxe :	233
3. Après l'An Mil :	235
A) Les fondations castrales:.....	235
B) Abbayes et prieurés ruraux :	240
- Les fondations du XIème siècle :	240
- Au XIIème siècle :	245
- Les Cisterciens :	246
- Les Prémontrés :	253
Conclusion :	261
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :	262
CONCLUSION GENERALE :	264